



BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE WALLON

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

18^e Année — 1933
N^os 1-4

H. Vaillant-Carmanne, S. A.
Imprimeur de l'Académie
Place Saint-Michel, 4, Liège
7251. — — — — —

Société de Littérature wallonne

Local : Université de Liège

Compte chèques postaux : n° 102927

Secrétaire des publications :

M. DELBOUILLE,
rue des Vignes, 2, Chênée-lez-Liège.

Fondée en 1856, la *S. L. W.* a pour but de cultiver la littérature et la philologie wallonnes. Elle organise des concours annuels et publie les œuvres couronnées. Ses publications comprennent notamment un *Bulletin* (65 volumes), un *Annuaire* (32 vol.), un *Bulletin du Dictionnaire wallon* (18 vol.). Elle prépare de plus un *Dictionnaire des parlers romans de la Belgique*.

Tous ceux qui s'intéressent aux dialectes de la Wallonie sont invités à lui adresser des communications ou à s'inscrire au nombre de ses membres.

Pour faire partie de la Société et recevoir les publications de l'année, il suffit de s'inscrire au Secrétariat et de verser la cotisation annuelle de *membre affilié* (15 fr. ; étranger, 18 fr.) ou de *membre protecteur* (minimum 25 fr. ; étranger : 28 fr.).

BULLETIN
DU
DICTIONNAIRE WALLON

publié par la Société de Littérature wallonne

XVIII^e Année — 1933

N^os 1-4

Lès troufleûrs

**L'exploitation des tourbières de la Fagne
par les gens de Solwaster**

1. — Èvôye po l' Fagne

À meûs d' may ou è meûs d' djeûn, qwand lès djalées èstèt finies èt qui l' tèns aveût bèle èr du s' rumète — èt il arrivéve téle fie qui l' crosse dèl Fagne èsteût toudis d'ère è meûs d' may — lès troufleûrs èt lès bérwèteûses ènn'alèt so l' Fagne avou leû bérwète, leû pâle, leû coquemâr, dès tasses èt one marède.

Lu marède, c'è-st-one bérzèce du fwète teûye qui s' sérè avou on corant- nouk èt qui s' pwète a lu spale avou on cwèrdê.

TRADUCTION

1. — En route pour la Fagne

Au mois de mai ou en juin, quand les gelées avaient pris fin et que le temps avait belle apparence de revenir au beau — et il arrivait quelquefois que la croûte de la Fagne fût encore dure en mai —, les « tourbeurs » et les « brouetteuses » s'en allaient sur la Fagne avec leur brouette, leur bêche, leur coquemar, des tasses et une « marende ».

La « marende », c'est une besace de forte toile qui se ferme au moyen d'un nœud coulant et qui se porte à l'épaule, à l'aide d'un cordon.

10 *I-n-aveût dès troufleûrs qui lodjent a l' Baraque èt dès-ôtes
ki dwèrmèt so l' Fagne. Cès-ci pwèrtènt è leû marède du l' amagnî
p'on djoûr : on pan, neûr ou gris, one beûse du boûre, dès votes
â lârd èt po fer l' cafè. Après djournée, onk du zèls ruvenéve
è Solwastèr ruqwiri çou qu'i faleût po l' djoûr d'après.*

2. — Lu lôdje

15 *Duvant du s' mète a l'ovrèdje, lès cès qui lodjèt so l' Fagne
su fiènt one lôdje s'on sètch croupèt, pace qu'i n' fât nè roûvi
quu l' tère âs troufes èst toudis mate.*

20 *Lès lôdjes su fiènt avou sî pîces qu'avènt one fotche a l' copète.
Lès pîces èstènt acoplées du treûs longueûrs : dès longues, d'on
mète èt d'mé a deûs mètes ; dès èmètrènes, d'on mète ou on pô
pus ; èt dès coûtes. Lu troufleûr tchôquîve è tère lès deûs pus
longues, è héfesse, one vès l'ôte, a on mète èt d'mé one du l'ôte,
lu fotche è hôt, pwis i r'djondéve lès fotches. A on pô pus d'on
d'mé mète podrî lès grandès pîces, il adjircîve lès deûs èmè-
trènes dèl mème manîre ; adon, lès deûs coûtes.*

Certains « tourbeurs » logeaient à la Baraque [Michel], d'autres dormaient sur la Fagne. Ceux-ci portaient, dans leur « marendre », du manger pour un jour : un pain, noir ou gris, une boîte de beurre, des omelettes au lard et de quoi préparer le café. Après la journée finie, un d'eux revenait à Solwaster prendre ce qu'il fallait pour le jour suivant.

2. — La loge

Avant de se mettre au travail, ceux qui logeaient sur la Fagne se faisaient une loge sur un talus sec, car il ne faut pas oublier que la terre à tourbe est toujours humide.

Les loges se faisaient à l'aide de six perches qui avaient une fourche à leur sommet. Les perches étaient accouplées sur trois longueurs : des *longues*, d'un mètre et demi à deux mètres ; des *moyennes*, d'un mètre ou [d']un peu plus [d'un mètre] ; enfin des *courtes*. Le « tourbeur » plantait en terre les deux plus longues, en oblique, l'une vers l'autre, à un mètre et demi de distance, la fourche vers le haut, puis il joignait les deux fourches. A un peu plus d'un mètre derrière les grandes perches il disposait les [perches] moyennes de la même manière ; alors, [il plantait] les deux courtes.

25 *One longue pîce qui passéve po lès fotches èt qu'intréve è
tère so lu drîre, fiéve lu mèsse viène. On l' ralouyîve ës fotches
avou dès hârts, ou loyèns fêts avou dès cohê d' biôle ou d' hâvurna.*

26 *Po fini l' lôdje, on raspouyîve, tot dè long èt côte lu viène,
dès stipes du bwès qu'on-z-î louyîve, come lès fotches, avou dès
hârts (fig. 1), adon on racovréve lès stipes du spès wèzons (fig. 2).*
30 *Po fer l' payasse, on ramèh'néve lès wêdes ou bë dès fègnons
quu n' noumîs co « fanes dèl burnée wêde ». Du cèsse manîre, nos
avèns one lôdje d'on mête èt d'mé a deûs mètes, wice quu n' polès
dwèrmi nos treûs' nos qwète. Lu crène dè fond su nouméve « lu
trô dè tchèn ».*

3. — Lu crama

35 *Après avu fêt s' lôdje, lu troufleûr apontîve on crama po
cûre l'êwe. Lu crama, c'esteût on bordon qui s' hèrêve è tère,
è héfesse, duzeû l' feû. On-z-î pèdêve lu coquemâr, qu'esteût
rat'ni par one héve ou on strouk du cohê (fig. 3). Po-z-èsprède
lu feû, on racouyîve dès mwèrts bwès, dès boquèts d' troufe du
40 l'an du d'vant ou dès frouhèns.*

Une longue perche qui passait par les fourches et qui pénétrait dans le sol [plus loin] en arrière, constituait la poutre maîtresse. On la liait aux fourches à l'aide de « harts », liens faits de branchettes de bouleau ou de sorbier.

Pourachever la loge, on appuyait, tout le long de la poutre maîtresse, des étais de bois qu'on y liait, comme les fourches, à l'aide de « harts » (fig. 1) ; ensuite on recouvrait les étais d'épaisses tranches de gazon (fig. 2). Pour faire la paillasse, on glanait les brins d'herbe ou bien des brindilles [de graminées] que nous nommions aussi « fanes de l'herbe brunie ». De cette façon, nous obtenions une loge d'un mètre et demi à deux mètres, où nous pouvions dormir à trois ou quatre. Le coin du fond se nommait « le trou du chien ».

3. — La crêmaillère

Après avoir construit sa loge, le « tourbeur » préparait une crêmaillère pour cuire l'eau. La crêmaillère, c'était un bâton qui se plantait dans le sol, en oblique, au-dessus du feu. On y pendait le coquemar, qui [y] était retenu par une entaille ou [par] un moignon de branchette (fig. 3). Pour allumer le feu, on ramassait des bois morts, des morceaux de tourbe de l'année précédente ou de menus déchets.

L'êwe du fagne èst mähêtie, mès lès troufleûrs cunohèt lès bonès fontènes, qu'estèt marquées d'on banon.

4. — A l'ovrèdje!

Lu mèyeûre plèce po-z-aler fer lès troufes, c'esteût l' Hâye-Noyète, tot près dèl Barake, ás sources dèl Hwègne — et so tèrre alemande, çou qui prouve quu d'vès l' tès dèz djèts d' Solwastèr avèt dèz tères da zèls èl Prûsse. Adon, i-n-aveût co « ás platès fosses », après-ci dèl Baraque. Mès lès troufes d'al Hâye-Noyète èstèt lès mèyeûres, pace qu'èles èstèt pus neûres, pus fêtes, qu'èles sètchèt pus' après l' hoye èt qu'èles dunèt pus d' tcholeûr èt mons 50 d' cèdes.

5. — È l' fosse

Lès fosses su fièt cäzi totes so tèrre montant, pace quu lès cèsses qui s' fièt so tèrre plat su rimplihèt d'êwe è l'ivier.

One fie qu'aveût tchûzi s' plèce, lu troufleûr pèleve on « sté » ou « djèn ». Lu fosse aveût one lârdjeûr du près d' deûs mètes.

L'eau de fagne est malsaine, mais les « tourbeurs » connaissaient les bonnes sources, qui étaient marquées d'un brandon.

4. — Au travail !

Le meilleur endroit pour aller faire des briques de tourbe, c'était la Haie-Noyète, tout près de la Baraque [Michel], aux sources de la Hoigne — et en terre allemande, ce qui prouve qu'autrefois des gens de Solwaster possédaient des terres en Prusse. En outre, il y avait aussi [l'endroit dit] « aux fosses plates », en-deçà de la Baraque. Mais les briques de la Haie-Noyète étaient les meilleures, parce qu'elles étaient plus noires [et] plus mûres, parce qu'elles ressemblaient mieux à la houille et qu'elles donnaient plus de chaleur avec moins de cendres.

5. — Dans la fosse

Les fosses se faisaient presque toutes en terrain montant, parce que celles que l'on creusait en plaine s'emplissaient d'eau en hiver.

Dès qu'il avait choisi son emplacement, le « tourbeur » pelait un « sté » ou « djin ». La fosse avait une largeur d'à-peu près deux mètres.

55 *On « sté » ou « djèn », c'esteût one lanwète du tèrè qui coréve so lès deûs mètes, èt so 'ne lârdjeûr du trète çantimètes, çou qui fiéve one longueûr du pâle. Peler lu sté, c'esteût tirer l' wèzon tant qu'on-z-arivahé a l' bone tèrè du troufe. So tèrè montant, lu prumâ sté nu d'neve ku dès wèzons; lu deûzème téle fie avou; 60 à treuzème, mès pus sûr à qwètrème djèn, on rèscontréve lu prumâre supèheûr du troufe (fig. 4).*

Qwand l' troufe dè sté èsteût à djoûr, lu troufleûr èl crènève è bas, tot-âtour, avou s' pâle; adon i l' rucrènève so l' lârdjeûr a chaque lârdjeûr du pâle (fig. 5). One fie qui l' troufe èsteût crènèe, l'ome tchôquîve su pâle duvèns, a plat, so 'ne supèheûr du qwéze çantimètes — ou d'one dumée longueûr du pâle — èt i côpêve su prumâre légne du troufes. Come lu sté èsteût crènè so trète çantimètes, i fiéve don deûs lèvées so s' prumâ sté (fig. 6).

70 *Lu bérwèteûse minéve lès troufes pus lon, so tèrè plat èt lès mètive à solo, tot près l'one du l'ôte èt so leû long costé, po lès fer swer.*

Un « sté » ou « djin », c'était une languette de terre qui s'étendait sur les deux mètres et sur une largeur de trente centimètres, [ce qui équivaut à] la longueur [du fer] de la bêche. « Peler le sté », c'était enlever le gazon jusqu'à ce qu'on arrivât à la bonne terre de tourbe. En terrain montant, le premier « sté » ne donnait que du gazon ; le deuxième aussi, parfois ; au troisième, mais plus sûrement au quatrième « djin », on rencontrait la première couche de tourbe (fig. 4).

Lorsque la tourbe du « sté » était au jour, le « tourbeur » la fendait [de haut] en bas, tout autour, avec sa bêche ; ensuite il la fendait à nouveau, sur la largeur, à chaque largeur du fer de sa bêche (fig. 5). Dès que la tourbe était fendue, l'homme y plantait sa bêche horizontalement à quinze centimètres de la face supérieure — [ce qui équivalait à] une demi-longueur du fer de la bêche — et il coupait sa première ligne de briques de tourbe. Comme le « sté » était fendu sur [une profondeur de] trente centimètres, il faisait donc deux séries [de briques] sur son premier « sté » (fig. 6).

La « brouetteuse » conduisait les briques de tourbe à quelque distance, en terrain horizontal, et les exposait au soleil, l'une près de l'autre et sur leur côté le plus long, pour les faire sécher.

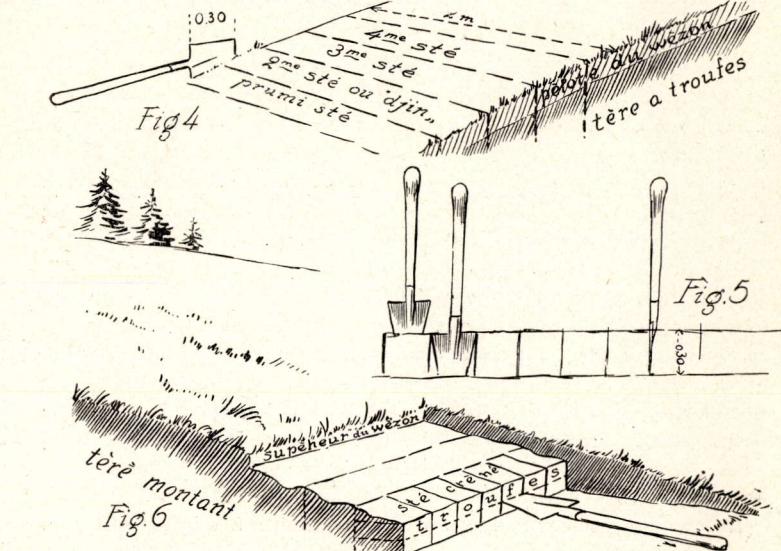
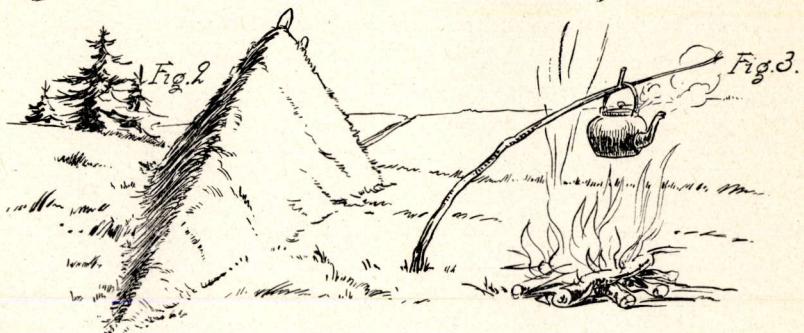
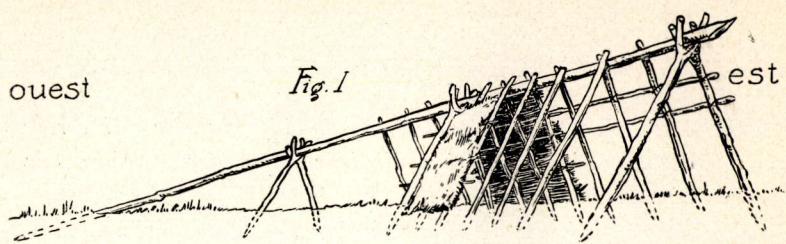


FIG. 1 : Lès pices plantées, lu mèsse viène atèleé, lès stipes aspoiyis.

FIG. 2 : Lu lôdje.

FIG. 3 : Lu crama.

FIG. 4 : Prumîs stés.

FIG. 5 : Crènedje dè sté.

FIG. 6 : Lès trousfes.

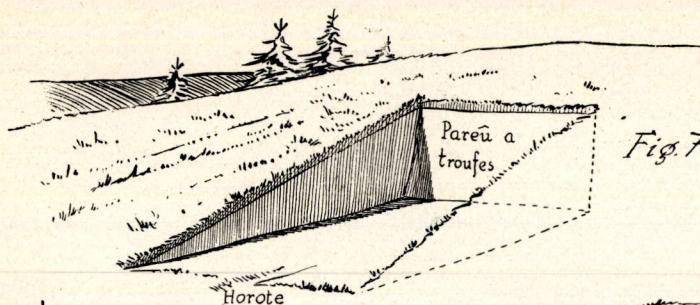


Fig. 7

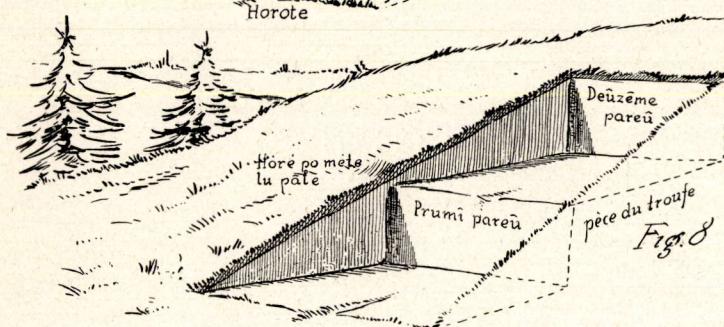


Fig. 8

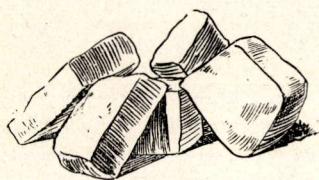


Fig. 9

Fig. 10



Fig. 11

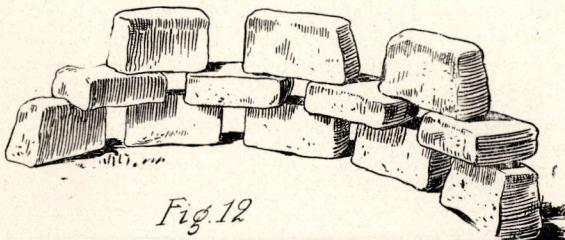


Fig. 12

FIG. 7 : One fosse a troufes du l'an du d'avant.

FIG. 8 : One deuzème fosse.

FIG. 9 : One troufes après l' prumi swèdje.

FIG. 10 : On copèt.

FIG. 11 : Prumi lét d'on grand hòt.

FIG. 12 : Lès treús prumis lèts.

75 *So ç' tins-la, lu troufleûr rataquéve on nouû sté qui lî d'néve
one supèheûr du troufe du pus', èt i d'hièdëve èssi tèle fie dusqu'a
vét'-qwète supèheûrs, çou qui fiéve a pô près treûs mètes swès-
sante. Lu dièrène pareû d' troufes aveût d'ordinère on pô
mons d' deûs mètes du hôt so deûs mètes du lâdje (fig. 7).*

6. — L'an d'après: one deûzème fosse

80 *À prétès d'après, lu troufleûr ruprèdëve su fosse du l'an du
d'avant. I c'mèc'ive par fer one horote po lî couri l'êwe. I pèleve
lu wèzon du s' prumî djèn, èt i l' tapéve è fond po-z-avu lès pîds
sètch. Come su pareû a troufes aveût pûri è l'ivièr, i l' havéve
èt i l' pèleve dusqu'a tant qu'i réscontrahe lu hëtie troufe. Adon
i rapontîve on « djèn », ou « sté », come nos l' savans.*

85 *Mès, come il aveût mâlhâhi d'ariver avou s' pâle âs d'zeûtrènès
troufes, i ruc'mèc'ive one novèle fosse a l' copète èt podrî l' prumî
pareû. Po tirer sès prumîrès troufes, i fiéve, d'on costé dèl pareû,
on horé po poleûr î hèrer s' pâle èt lèver l' wèzon, pwis sès pru-*

Pendant ce temps, le « tourbeur » commençait un nouveau « sté » qui lui donnait une épaisseur de tourbe de plus, et il descendait ainsi, parfois, jusqu'à vingt-quatre épaisseurs, ce qui faisait à peu près trois mètres soixante. La dernière paroi de briques de tourbe avait d'ordinaire un peu moins de deux mètres de haut, sur deux mètres de large (fig. 7).

6. — L'année suivante : une seconde fosse

Au printemps suivant, le « tourbeur » occupait à nouveau sa fosse de l'année précédente. Il commençait par faire une rigole pour laisser l'eau s'écouler. Il pelait le gazon de son premier « djin », et il le jetait au fond [de la fosse] pour [y] avoir les pieds secs. Comme sa paroi à briques avait pourri pendant l'hiver, il la râclait et la pelait jusqu'à ce qu'il rencontrât la tourbe saine. Alors il préparait à nouveau un « djin », ou « sté », comme nous le savons.

Mais, comme il lui était difficile d'atteindre avec sa bêche les briques du haut, il commençait une nouvelle fosse au-dessus et en arrière de la première paroi. Pour enlever les premières briques, il pratiquait, d'un côté de la paroi, un fossé où il put introduire sa bêche, [de façon à] soulever le gazon, puis ses premières briques. Il faisait en sorte de tenir

90 *mîrèz troufes. I s'arèdjîve po tére lu deûzème fosse du planeûr èt a l' hôteûr du lès deûs mètes dèl prumî pareû. L'ovrèdje fini, i s' trovéve don duvant one novèle pareû du vès lès deûs mètes du hôt, èt il aveût, duzos lu, one pèce du troufe du deûs mètes du spèheûr so tote lu longueûr dèl deûzème fosse (fig. 8). L'an d'après, i ruvenéve a cësse pèce du troufe èt i l'ataquéve, tot-z-èstant èl prumî fosse, po lu d'zeûr dèl pareû, come nos l'avans viyou à c'mèce.*

7. — Lu swèdje dès troufes

95 *Nos-avans dit quu l' bërwëteûse mètéve lès briques du troufe è rôyes, so crèsse, one a costé d' l'ôte, à solo. Ele lèyéve on vûd inte chaque rôye po quu l' vint polahe passer èt lès sver.*

Après one treûzène du samènes du bon tès, lès troufes, tot swant, avèt bê-z-èt-bè rëtré du d'zeûr èt fwêrt pô du d'zos (fig. 9).

100 *Adon on lès « lèvëve ». « Lèver lès troufes », c'esteût lès-arèdjî è « copëts », ou « p'tits hôts ». Po fer on « copèt », ou « p'tit hôt »,*

[le fond de] la deuxième fosse horizontal(e) et au niveau des deux mètres de la première paroi. Le travail fini, il se trouvait donc devant une nouvelle paroi d'environ deux mètres de haut, et il avait sous lui une masse de tourbe de deux mètres d'épaisseur, sur toute la longueur de la deuxième fosse (fig. 8). L'année suivante, il revenait à cette pièce de tourbe et il l'attaquait en se tenant dans la première fosse, par le haut de la paroi, de la façon que nous avons vue au début.

7. — Le séchage des briques de tourbe

Nous avons dit que la « brouetteuse » rangeait les briques de tourbe en lignes, sur chant, l'une à côté de l'autre, au soleil. Elle laissait un intervalle entre les rangées successives, pour que le vent pût [y] passer et les sécher.

Après environ trois semaines de beau temps, les briques de tourbe, en séchant, s'étaient considérablement contractées du haut (c'est-à-dire dans leur partie supérieure) et fort peu du bas (fig. 9).

Alors on les « levait ». « Lever les briques de tourbe », c'était les disposer en « copets » ou « petits tas ». Pour faire un « copet », ou « petit

on drissive cèq' troufes, lu prumîre è mitant, adon one raspouyie so chaque du sès quête costés (fig. 10).

105 *On lès lèyéve èssi dusqu'a tant qu'èles touhîhent sètches, duvant d' lès mète è « grand hôt ». Lu « grand hôt », qu'aveût l' foûme d'one grande tchèteûre, su louméve co « sôdârt ».*

Lu grand hôt nu s' fiéve mây pus grand k'one hôteûr d'ome. Lu troufleûr cumècîve su hôt tot mètant dès troufes è rond âtou d' lu, lu prumî lét so crèsse èt tot lèyant on-ète-deûs' (fig. 11).

110 *Pus grand voléve-t-i fer s' hôt, pus' mètéve-t-i d' troufes è prumî rond.*

115 *Lès troufes dè deûzème lét su mètènt a plat èt a dîvô so deûs' du d'zos. Lu treûzème lét rataquéve avou dès troufes so crèsse come lès prumîres, mès l' troufleûr s'arèdjîve po gangnî on pô vès l' mitant (fig. 12). Èssi chaque lét rastreûtihéve, po fini d'zeûr avou one ou deûs briques.*

L'ér poléve passer âhimint po lès barwètes dè hôt.

tas », on dressait cinq briques, la première au milieu, puis une [autre] appuyée sur chacune de ses quatre faces (fig. 10).

On les laissait ainsi jusqu'à ce qu'elles fussent sèches, avant de les mettre dans le « grand tas ». Le « grand tas », qui avait la forme d'une grande ruche, s'appelait aussi « soldat ».

Le « grand tas » ne se faisait jamais plus haut que la taille [moyenne] d'un homme. Le « tourbeur » commençait son tas en disposant les briques en rond autour de lui, la première rangée sur chant et en laissant un intervalle [après chaque] brique (fig. 11).

Plus grand voulait-il faire son tas, plus mettait-il de briques dans le premier rond.

Les briques de la deuxième rangée se plaçaient à plat et à cheval sur deux [des briques] du dessous. La troisième rangée recommençait avec des briques sur chant comme les premières, mais le « tourbeur » faisait en sorte d'appuyer un peu vers le centre (fig. 12). Ainsi chaque cercle était plus étroit que le précédent, pour finir au sommet avec une ou deux briques.

L'air pouvait passer aisément par les interstices du « tas ».

Vès l' meús d'aout, qwand lès troufes èstèt sètches, on-z-aléve lès r'qwiri avou on tchár a boûs.

120 *On bon troufleûr poléve jer s' tchár du troufes tos lès djoûrs.*

Après djournée, il aveût a s' dufède, dèl nut', è s' lôdje, conte lès mohiês èt lès mohètes : c'est po çoula qu'ènn' aveût qui lodjènt a l' Baraque.

8. — Quu fiéve-t-on d'lès troufes ?

E Solwastér, on n' fiéve lès troufes quu po l' tchâjèdje. A

125 *Sourbroodt, c'esteût po stièrni, mès po çoula i n' còpèt quu l' crosse, qu'est djène èt qui tome a frouhès tot swant.*

On vèdève dès troufes ás marihâs du Spâ po fèrer lès rowes du tchèrète.

130 *Lès wèzons dé Tapeû èstèt pus brons, mès wêre si dàers quu lès troufes. Is wardèt portant l' feû pus longtèns.*

9. — Ìr èt oûy

Duvès l' tèns, qwand lès troufleûrs ruvenènt avou leû dièrè tchár, i s'arètènt è Plénésse po danser.

Vers le mois d'août, quand les briques étaient sèches, on allait les reprendre à l'aide d'un char à bœufs.

Un bon « tourbeur » pouvait faire son char de briques tous les jours.

Après le travail, il devait se défendre, la nuit, dans sa loge, contre les moustiques et les moucherons : c'est pour cette raison que certains logeaient à la Baraque [Michel].

8. — Que faisait-on des briques de tourbe ?

A Solwaster, on ne faisait les briques de tourbe que pour le chauffage. A Sourbroodt, c'était dans le but de pourvoir les étables de litière fraîche ; mais pour cela ils ne coupaien que la croûte, qui est jaune et qui tombe en menus morceaux pendant le séchage.

On vendait des briques de tourbe aux maréchaux-ferrants de Spa [qui s'en servaient] pour ferrer les roues de charrette.

Les gazons du Tapeû étaient plus bruns, mais [n'étaient] guère aussi durs que les briques de tourbe. Ils restaient pourtant en combustion plus longtemps.

135 *Oûy, quu lès trèns èt lès camionètes nos-aminèt l' neûre hoye
a nosse pwète èt quu l' véye èst pus-âhie qu' d'avance, on n' su
done pus lès pônes du vûdî l' Fagne du sès troufes.*

*Lès véyès fosses, plènes d'êwe, wice quu l' vèrdeûre a r'crihou,
sont marquées avou dès banons, po qu' lès-amateûrs dèl Fagne nu
vonhent nè s'î niyî.*

Jean WISIMUS.

9. — Hier et aujourd'hui

Autrefois, quand les «tourbeurs» revenaient avec leur dernier char de briques de tourbe, ils s'arrêtaient en Plénésse pour danser.

Aujourd'hui que les trains et les «camionnettes» automobiles nous amènent la houille noire à notre porte et que la vie est plus confortable que jadis, on ne se donne plus la peine (*littéral^t* les peines) de vider la Fagne de sa tourbe.

Les vieilles fosses, pleines d'eau, où la verdure a crû à nouveau, sont signalées à l'aide de brandons pour que les amis de la Fagne n'aillettent pas s'y noyer.

M. DELBOUILLE.

NOTES

L'orthographe de ce texte est celle de la *SLW*, telle qu'elle a été définie notamment aux pages 3 ss. du tome XIV du *Bulletin du Dictionnaire Wallon*.

Nous devons pourtant signaler l'emploi fait ici de la lettre *è* pour rendre la voyelle très ouverte et longue, légèrement nasale qui, à Solwaster, répond au liégeois *in* (*ē*). Nous avons eu recours aussi à *ē* et *æ* pour noter des *ē* et des *æ* très brefs. Quant au signe *ā*, il traduit un *a* long *vélaire*.

Dans les finales que nous notons *-ée*, *-ées*, *-ie*, *-ies*, la prononciation est *é* ou *i* comme en français : nous n'avons maintenu l'*e* muet que pour rappeler le genre féminin de ces mots. Enfin le *η* remplace l'ancien *ŋ* et représente, comme lui, le groupe *ng* de l'all. *lang* (1).

A propos de son travail, M. Jean Wisimus nous envoie copie de deux documents anciens relatifs à l'extraction de la tourbe. Se rapportant au ban de Jalhay, voisin de Solwaster, ces textes nous paraissent dignes d'être reproduits ici, d'après *l'Histoire du Ban de Jalhay*, de J. S. Renier (2^e partie, p. 31 ; Verviers, Impr. Gilon, 1905), à laquelle M. Wisimus les emprunte :

a) Règlement des « turfs » fait le 28 avril 1659 :

« Nous la Cour et Justice et Bres du Ban de Jalhay, ayant considéré les désordres et confusions qui se commettent aux turfs de cette communauté, par prévention des enseignes, occupation des places d'autrui et autrement, ont ordonné que tous sujets devaient tenir les places et lieux ordinaires esquels ont fabriqué turfs l'année dernière ; et ceux et celles qui n'auront place en pourront ériger et enfoncer la part qu'ils trouveront convenir, sans s'astreindre ni s'incommoder l'un l'autre, soit de passage ni autrement.

« Voir que nul surcetant ne pourra faire ou désigner lieux par anticipation du jour qu'il voudra travailler, et fabriquer les dites turfs, ni même faire des pourpris ou places plus spacieuses qu'il ne leur sera nécessaire pour leur usance particulière. Et les turfs étant fabriquées, chacun

(1) On notera qu'après *η* nous avons maintenu l'*s* finale sourde (par ex. au pluriel) ; nous gardons de même le *t* de la 3^e pers. du pl. dans les désinences verbales, bien que ce *t* ne soit pas prononcé.

devra veiller à ce que les bêtes ne fassent aucun dégât ni dommage en icelles par détellement des bœufs, harnas, herdes communes, ni autrement, sous peine d'amendes statuées.

« Et ne pourra personne s'avancer à fabriquer les dites turfs avant le huitième jour de May ; voir que si le jour était solennel, de Dimanche ou autre fête commandée, sera remis au lendemain.

« Et si quelqu'un n'avait une bonne place, il pourra enfoncer en autre lieu »

b) Extrait d'une liste des amendes de 1760 :

« Il est défendu sérieusement à tout faiseur de trouffe en fauchant foin et sterneur, de hasser (hausser) faux, fament, ballement, paulle, pal, pelle de trouffes, encore moins frapper autrui, ou jurer à l'encontre d'ieux, à peine de 15 fl. applicables à l'église de Jalhay, et outre ce, être traité en rigueur de justice. »

Un texte de 1718 nous apprend encore qu'à cette date, un char de « tourbes » se payait 45 patards.

M. J. Wisimus signale aussi un chapitre sur l'extraction de la tourbe dans *L'Ardenne superstitieuse* de Banneux, pp. 191-7.

Solwaster est un hameau de la commune de Sart-lez-Spa, au N.E. de Spa, entre Verviers et Malmedy. La limite N.E. de Solwaster passe entre la Croix des Fiancés, sur la Veequée, et la Baraque Michel (commune de Jalhay).

Solwaster appartient à la catégorie des noms de lieu en *-ster*, sur lesquels on peut consulter les études suivantes : J. Feller, *Les noms de lieu en -ster* (*Bull. de la Soc. verv. d'Arch. et d'hist.*), V, 1904 ; cette étude a été résumée dans les *Notes de philologie wallonne*, publiées en 1912 par J. M. Feller) ; P. Marchot, *L'anc. wallon STIER et STER* (*Archivum Romanicum*, VI, 1922) ; J. Vannerus, *Une anc. traduction du suff. -ster : Commanster-gommelshausen* (*Bull. Soc. verv. d'arch. et d'hist.*, XVII, 1924) ; J. Feller, *Complément sur les noms de lieu en -ster* (*ibidem*).

Le parler de Solwaster se rattache aux dialectes de la région Stavelot-Malmedy. Comme traits de cette région il faut surtout relever dans notre texte :

1^o la disparition complète de l'*e* final du féminin après voyelle, ce qui a supprimé la distinction des genres dans les adjectifs en *-ée* et en *-ie* : *lès djaleées* = fr. *les gelées*, lg. et verv., *lès djaléyes* ; *acoplée(s)* = fr. *accouplée(s)*, lg. et verv. *acoplye(s)* ; *finie(s)* = fr. *finie(s)*, lg. et verv. *finèye(s)* ; — les formes telles que *finie* ou *fie* (= anc. fr. *fie*, lg. et verv. *feye*, fois)

montrent que les parlers en question n'ont pas connu le stade *-èye* pour un ancien *-ie* ;

2^o par le maintien de l'*r* finale dans des mots comme *djoûr*, *troufleûr*, etc... où le lg. et le verv. prononcent *djoú*, *troufleú* ;

3^o par la qualité de la voyelle *â* vélaire, correspondant à lg. verv. *ô* (écrit *â*) et au hesbignon *â* (*pâle*, lg. et verv. *pôle*, hesb. *pâle*).

Titre — troufleûrs : nous traduisons « tourbeurs ». Le *troufleûr* est celui qui, la saison venue, s'en va sur la Fagne creuser le sol des tourbières et faire des *troufes*. Comme on le verra à la lecture de notre texte, *troufe* sert à la fois pour désigner 1) la tourbe et 2) les briques de tourbe. Le *DL* rattache ce mot à l'allemand *torf*, ce que confirment notamment les textes de 1659 et de 1718 cités ci-dessus. Pour expliquer le français *tourbe*, O. Bloch, dans son *Dict. étymol.*, postule un francique * *turba*, de même radical que l'all. *torf*.

1. 1. — **èstet** : lg. *èstít*, d'un plus ancien *estint*. A Verviers, comme à Solwaster, la prononciation varie selon que le mot est suivi de consonne (dénasalisation en *é* à Verviers, en *è* à Solwaster) ou qu'il se trouve soit à la pause, soit devant un mot à initiale vocalique (prononciation *èη*). M. Wisimus signale : *il avèt so l' Fagne contre il avènt et il avènt el Prûsse* ; à Verviers : *Lu tchê coûrt èvôye contre Qué bé tchêñ ! ; I n' m'a ré dit contre I n' mu dit rèñ.*

1. 2. — **quu** = lg. *qui*, fr. *que*. Comme à Verviers, à Malmedy, et à La Gleize la voyelle d'appui est *u* à Solwaster ; rappelons qu'elle est *i* à Liège, *ø* à Gueuzaine-Faymonville, *è* à Sourbroodt et à Ovifat.

1. 3. — **Fagne**, nom d'une région naturelle ; à l'origine, nom commun. Nous avons beaucoup hésité à écrire *Fagne* plutôt que *fagne* : seule l'insistance de M. J. Wisimus nous a décidé à considérer le mot, dans notre texte, comme un nom propre. La « *fagne* » est une lande semée de marais. Le mot appartient à la famille du gothique *fani* (bourbe), all. *fenn*, néerl. *veen* (marais), d'où vient aussi le fr. *fange*.

dœre = lg. *dâre*.

1. 5. — **pâle** = lg. verv. *pâle* (lat. *p a l a*) ; l'*â* de ce mot est vélaire, très ouvert et long.

one marède : *c'è-st-one bèzèce du fwète teûye...* Le *DL* signale *marinde* comme un terme rural et archaïque signifiant « provision qu'on emporte pour le dehors » ; dans ses notes à *O payîs dès sabotîs*, de J. Calozet, M. Haust (p. 136) traduit *marinde*, dans le parler d'Awenne (Saint-Hubert), par *dîner* ; en gaumais, *marèdèy* signifie goûter, et *marède* désigne

le « goûter composé d'œufs cuits durs et de tartines que les enfants vont faire à la campagne le dimanche de la mi-carême » (Liégeois, p. 347). Le mot vient du lat. *merenda*, a. fr. *marendre*, repas de 4 à 5 h. du soir, propr^t « ration qu'il faut mériter (par le travail de la journée) » ; le sens qu'il prend à Solwaster suppose une confusion du contenant avec le contenu, le sac ayant pris le nom des provisions qu'il servait à porter.

l. 6. — **teûye** = forme de l'Ardenne et du Condroz ; verv., lg. *teûle*, fr. *toile*, lat. *tela*.

l. 8. — Il y a à la Baraque Michel une auberge où certains des « tourbeurs » prenaient gîte, plutôt que de dormir sur la Fagne.

l. 10. — **p'on** = lg. *po on* ; de même *s'on* = lg. *so on*. Le parler de Solwaster s'accorde ici avec les parlers de l'extrême-est et de Verviers.

beûze du boûre. cf. abb. J. Bastin, *Vocabulaire de Faymonville* (BSW, t. 50), p. 548, où *beûze* est traduit « boîte ronde en buis où les ouvriers emportent leur beurre au champ (it. à Wanne) ». Ce mot est identique au fr. *boîte*, (d'où, par emprunt, le w. *bwête*), anc. fr. *boiste*, lat. *buxida*, **buxta*, grec *pyxida* ; le *DL* ne donne à *beûze* qu'un sens second, attesté aussi à Solwaster et à Faymonville, « boîte (manchon ou cylindre) de fer, insérée au centre du moyeu et dans laquelle tourne l'essieu ». Le mot est d'ailleurs connu dans toute l'Ardenne avec les deux sens.

vôte ; voy. *DL*, p. 700.

l. 12. — **faleût**. Le lg. et le verv. disent *falève* ; M. l'abbé J. Bastin, *Morph. Faymonville*, BSW, t. 51, p. 355, signale que *falêt* s'emploie encore de temps en temps, mais donne *falève* comme forme courante. *Faleût* est une forme ancienne, éliminée peu à peu par la concurrence de *falève*, f. analogique forgée à l'aide du suffixe type de l'imparfait. A Malmedy, on employait déjà *avève* et *savève* au début du siècle.

l. 13. — **lès cès** (verv., lg. *lès cis*), cette forme est celle du wallon ardennais (abbé J. Bastin, *Morph. Faym.*, p. 334) ; v. *lu cèsse* = verv., lg. *cisse*.

l. 14. — **lôdje** s. f., fr. *logé* [du francique **laubja*]. Ce terme rural n'est pas relevé par le *DL*.

l. 30. — **wêdes** = herbes. Avec ce sens, le mot est propre aux parlers de l'extrême-est. A Liège et à Verviers, il n'a que le sens « prairie ».

fègnons = brindilles. Nous croyons reconnaître dans ce mot, inconnu au *DL*, un diminutif de son 2. *finne*, « fane, feuillage de certaines plantes ».

l. 31. — **fanès dèl burnée wêde** = « grosse graminée de la Fagne de couleur naturellement brunâtre » (J. Wisimus). *Fane* doit être le fr. *fanès* ; *burné* = bruni(e), brun(e) (on attendrait plutôt *burni*) ; *wêde* = herbe. M. J. Wisimus nous signale que *burné* n'est connu à Solwaster que dans l'expression *burné wêde*.

l. 38. — **rat'ni** de même à Faymonville *douwri*, etc., par confusion du part. passé avec l'infinitif ; à Verviers et à Liège, *rat'nou* et *drovou*.

l. 43. — **Hâye-Noyète** = lieu-dit ; le mot est composé de *hâye* [lg. *hâye*, 1) haie (clôture), 2) petit bois] et de son compl. déterm., le prénom *Noyète*, Noèle.

l. 44. — **Hwègne** : la Hoigne, affluent de la Vesdre ; s'appelle *lu Hogne* à Verviers [M. J. Wisimus observe que le lit de la Hoigne est particulièrement pierreux à partir du pont de la Vecquée, c'est-à-dire du moment où elle s'appelle *Hwègne* ; or, à Solwaster, on appelle *hwègne* un amas de cailloux rencontré dans un terrain que l'on fouille].

l. 48. — **mèyeùres** : le liégeois connaît, pour le féminin, les formes *mèyeù* (d'un plus ancien *mèyeùre*, par effacement de l'r finale) et *mèyeùse* (analogique sur masc. *-eùs*, fém. *-eùse*). Pour Verviers, le *DL* signale un féminin *mèyeùte*, contre lequel s'insurge M. Jean Wisimus, qui ne connaît à Verviers que *mèyeù*, masc. et féminin.

l. 53. — **sté** : ce mot correspond à l'anc. fr. *esté* (= hauteur) et vient du lat. *status* (cf. *ster* = se tenir debout). M. J. Haust, *DL*, p. 615, signale *sté* en liégeois comme terme archaïque signifiant « rayon, tablette (d'armoire, etc...) » et comme terme arch. de houillerie, signifiant « étage » [*nos-avans d' stés d' pompes*] ; à Faymonville, il le relève (d'après le vocab. de M. l'abbé Bastin) avec le sens « couche horizontale (de fumier, etc.) » et « tranche verticale (de tourbe) » ; à Amay, dans le langage des briquetiers, *on sté d' pâle* = une longueur du fer de la bêche. Pour le « tourbeur », le *sté* est donc la tranche de tourbe (surmontée de gazon) dont il fixe la longueur et la largeur en traçant sur le sol un rectangle qui mesure 2 mètres (largeur de la fosse) sur 0.30 m. Quant à l'épaisseur du *sté*, M. Wisimus insiste sur le fait qu'elle augmente à mesure que la fosse avance et que la paroi du fond gagne en hauteur.

l. 54. — **djèn** : le *DL* fait venir ce mot du moyen haut all. *j à n* (all. *jahn*), « andain, file, rangée » ; le mot est rural et signifie « ligne (à bêcher, à sarcler, etc...) » ; à Liège on ne connaît plus que l'expression *a djin*, « en ligne, en suivant la ligne droite » (*sème a djin, côper del surale a djin*, etc...).

l. 71. — **swér** : forme propre à l'extrême-est. En Ardenne et à Liège on dit *souwer* ; v. abbé J. Bastin, *Vocab. Faymonville, BSW*, t. 50, p. 594. De même *twer*, tuer ; *atwer*, tutoyer (arden., lg. *touwer* et *atouwer*).

l. 78. — **li** = contraction de *lèyi* (laisser), *lèy* à Faymonville.

l. 83. — **d'zeûtrènès troufes** : sur *d(i)zeûtrin* et les adj. en *-trin* du même groupe, v. le *DL*, s. v. *d(i)vantrin*, p. 220.

l. 88. — **du lès** = construction verviétoise, le lg. ne connaît que la forme contractée *dès*.

l. 89. — **du vès lès deûs mètes** = litt^t « de vers les deux mètres ».

l. 101. — **copèt** : Le *DL* ne connaît pas ce mot, mais il signale, s. v. *copète*, l'anc. fr. *coupet*, sommet, où nous reconnaissions le même mot que *copêt*, petit tas. Cf. J. Haust, *Le tressage de la paille...*, *BDW*, t. XI (1921-1922), p. 35.

hôt : tas ; voy. le *DL*, p. 329, où le mot est identifié avec l'adj. *hôt*, fr. haut.

l. 106. — **sôdârt** = litt^t « soldat » ; le *DL* signale que ~ *d'avonne*, en ardennais (La Gleize), désigne une gerbe d'avoine dressée sur le champ. Le lien entre ce sens et celui que le mot présente dans notre texte ne fait pas de doute.

l. 109. — **lét** : couche, rangée (de briques). Ce sens, qu'a aussi le fr. *lit*, n'est pas mentionné par le *DL*, bien qu'il soit familier au wallon.

l. 117. — **âhimint**, lg. *âhèymint*. L'i s'explique par la chute de l'e final féminin *âhie-mint* > *âhimint* (cf. fr. *joliment*).

l. 122. — **mohiè** = moustique (J. Wisimus). Le *DL* connaît *mohè*, à Sprimont, Polleur, Comblain, comme nom du taon.

l. 129. — **Tapeù**, lieu-dit.

l. 132. — **Plénésse**, lieu-dit ; du verv. *plénésse*, s. f., terrain plat, plateau d'une colline [a. fr. *plenece*, *plenisce*].

M. DELBOUILLE.

Études diverses relatives au wallon «hate», «hadrê», «scadria», «hadrène», etc.

SOMMAIRE :

- I. La sémantique du mot *hadrène*.
 - II. La sémantique du mot *hate*.
 - III. *Hate* et *hadrène* au point de vue phonétique : *hate, chate, scate, scadre-wez* ; — *hadrène, chadrê* ; — *scadria, xhadrea, scadré*.
 - IV. Examen du système de M. Haust concernant *hadrène*, *hadrê* et *hate*.
 - V. *Hate* est-il un ancien substantif devenu adjetif ? Théorie générale.
 - VI. Autres mots qui paraissent s'opposer au radical *scadr-* : *scatement, ahati, hatture*.
 - VII. Synonymes et homonymes de *hate* : 1^o *a hape, a hipe, al hape, è chape, è scape* ; 2^o *cherp* ; 3^o *scar, eschars, a scarè*, fl. *schaars*, angl. *scarce* ; 4^o angl. *scant, scamp, skimp* ; 5^o piémontais *scantirà*, anc. fr. *eschanteler* ; 6^o *escharir, escarrir, eschari, escarri*, etc. ; 7^o autre synonymes wallons et français.
 - VIII. Proposition étymologique.
-

I. — La sémantique du w. «hadrène»

En 1923, recopiant pour mon édition des *Œuvres lyriques de Martin Lejeune* la pièce intitulée *lu vi-wari d' Vèrvî*, je tombai au début sur un mot embarrassant, *hadrène* :

Ployant, d'rènant d'zos lès malkês
Qu' èlzî d'hirèt leû pôve sucrène,
Lès vi-warèsses v'nèt-st-a trokês
Et s'awèmièt foûs d' leû *hadrène*.

(Pliant, s'affalant sous les faix — Qui déchirent leur pauvre échine, — Les fripières arrivent en trochets — Et se dégagent de dessous leur « sac de nippes »). On devine ce que l'auteur veut peindre : *hadrène* lui représente un amoncellement d'oripeaux, dans un sac que les fripières portent sur la tête, et sous lequel les pauvres marchandes n'ont plus forme humaine. Mais l'auteur n'a-t-il pas forcé le sens du mot ? La rime est riche, mais le sens l'autorise-t-il ? Ne serons-nous pas réduit à charger ce passage d'une glose explicative ? Ce scrupule nous a entraîné à étudier le mot en lui-même.

Ouvrons Forir. Dissidence complète. Embarras de richesses. Forir nous donne deux articles : 1^o « *Hadrène*, gué, endroit d'une rivière où l'on passe à pied, haut-fond, ensablement, banc de sable » ; 2^o « *Hâdrène*, avarie dans un toit de chaume ». Rien qui se rapproche du sens qu'exige le texte de Martin Lejeune. Y aurait-il donc trois *hadrène*, en supposant légitime le sens de Lejeune ? et, en écartant celui-ci, Forir a-t-il eu raison d'inscrire deux formes différentes, l'une avec *a* bref, l'autre avec *a* long ? Je doute. Mes souvenirs ne me fournissent que *hadrène* avec *a* bref. Les deux définitions paraissent bien séparables, mais ces deux sens ne sont-ils pas deux reflets d'un sens plus général que Forir n'aura pas réussi à dégager ?

Interrogeons les lexicographes verviétois, compatriotes de Martin Lejeune. Lobet n'enregistre que *hadrène* (*a* bref) ; il le définit « haut-fond, place où la mer, un fleuve, une rivière est peu profonde, où il y a peu d'eau». La mer ! un fleuve ! Lobet voit les choses en large ! Remacle, plus verviétois que liégeois, 2^e édition, ne donne que *hadrène* (*a* bref), ainsi glosé : « haut-fond, s'oppose à bas-fond, endroit d'une rivière où il y a peu d'eau, se dit surtout des endroits où les rochers, etc., sont presque à nu ».

Grandgagnage, qui, pour l'existence des termes et leur sens, est souvent tributaire des lexiques régionaux, mais qui y ajoute l'esprit critique, a beaucoup varié sur ce mot. Une

première fois (t. I, p. 261) il fait deux articles : 1^o *hadrène*, avec la copie des deux lignes de Remacle, sans commentaire ; 2^o « *hadrène*, partie pourrie, endommagée dans un toit de chaume ». Il déclare ici s'en référer à Simonon. Après une lecture minutieuse, je puis déclarer que le mot ne se trouve pas dans les œuvres de Simonon ; il s'agit donc d'une liste ou d'une communication orale, ce qui devient plus aléatoire. Mais Gg. a des suppléments ! Il y a d'abord un repentir à la page 357. Là, Gg. décide que ces deux articles n'en doivent faire qu'un seul ; que le sens radical est « endroit où le fond se montre à découvert » ; de ce sens radical il tire la filiation de sens suivante : terrain dépourvu de terre végétale, puis haut-fond, puis partie pourrie d'un toit de chaume ; il améliore cette dernière formule en disant : « partie d'un toit *dénudée* de chaume », il ne s'agit plus de pourriture ; enfin il choisit la forme *haddrène* sans donner d'argument. Une troisième fois il revient sur la question, au t. II, p. 344. C'est pour adopter, sans raison visible, la forme *hâderène* et pour suggérer comme origine le liégeois « *hat'* ; *had'*, trop plat, mince, étriqué ».

Rien donc, jusqu'ici, qui nous justifie le *hadrène* de Lejeune ; mais cette justification passe à l'arrière-plan en présence des hésitations et obscurités des lexiques. Un problème plus général de sémantique s'impose à nous. Poursuivons donc notre enquête.

Les glossaires technologiques publiés après Gg. ne nous procurent aucun sens nouveau. Body (*Agriculteurs, Bull. de la SLW*, t. 20, 1885) fournit 1^o un article *hadrène* « mauvais terrain, très pierreux, où le rocher est presque à nu, et dépourvu de terre végétale » ; 2^o un adjectif *hadrineux*, défini « terrain qui est de la nature d'une *hadrène* ». Le même Body (*Couvreurs, Bull.* de 1868 ou t. 11) avait inséré un article *hâdrène* (*a long*) « partie dénudée ou endommagée dans un toit de chaume ». Tout cela semble copié de Gg., mais, dans ses papiers manuscrits, Body ajoutait : « terre qui est

hatte, de peu d'épaisseur », liant ainsi les deux mots *hate* et *hadrène*. Enfin, dans le vocabulaire précité des *Agriculteurs* il donne l'expression « *ine hate terre*, synonyme de *hadrène* ». Ces deux définitions, de forme plus rustique corroborent singulièrement la suggestion étymologique de Gg. — Le sens de haut-fond est confirmé par un exemple de A. Jacquemin, *Vocab. des pêcheurs* (*Bull.* de 1891, t. 29) : « *passer l'ewe so 'ne hadrène, à un gué* ».

Nos enquêtes personnelles ne nous ont pas fourni de forme *hâdrène* ou *hâdrène*. Cette variante n'a pour elle, jusqu'ici, que l'affirmation de Forir. A Manhay, Odeigne, Erezée, on prononce *hadrène* avec *a* bref, et toujours le sens de « mauvais terrain où la couche arable est de mince épaisseur ». De même à Villers-Ste-Gertrude : « *on 'nnè veût bin po tchèrwer lès hadrènes !* » s'écrie notre collègue et ami l'historien Constant Leclère. Un vieillard de Theux nous répond : « *one hadrène, c'est-one tère qu'est trop hate* ». Sans connaître Gg. ni Body, il rapproche aussi *hadrène* et *hate*.

Interrogeons les poètes. Henri Simon (*Li pan dè bon Dièr*, p. 100) emploie le mot au sens de haut-fond : « *Li bèle Moûse monte èt èmonne lès gros pontons qu'estit d'manous a rësta so lès hadrènes* ». Joseph Mignolet (*Fleûtrs di prétimps*, p. 28) a dit :

*Vochal li nut', èt, d'lez l' hadrène,
On pèheû, trossi djusqu'âs gn'gnos,
Si tint keû po haper lès dj'vennes
Qui pidjolèt d'zos lès cladjots.*

et plus loin (p. 101) :

*Tot d'hindant l' hadrineûs pasé
Qui l' rèminéve divant s' mâhire...*

Ce *hadrineûs pasé* est un sentier pierreux. Le vocabulaire inséré à la fin du volume (p. 163) définit *hadrène* « *li plèce la*

qu' l'êwe est hate » : quatrième suggestion de *hate* comme étymon de *hadrène*.

La toponymie peut déposer aussi dans cette enquête. Le matériel toponymique de l'ancienne seigneurie de Soiron, rassemblé par M. Jules Peuteman et dont il nous a donné copie, nous offre le nom comme nom de terre dans huit textes : *xhadrine* 1621, *xhadrinne* 1639, 1669, *hadrine* 1669, *hadrenne* 1689, *chadrinne* et *chaudrenne* 1689, *chadrine* 1715, *hadrinne* 1758. Cette *hadrène* gît « sur le grand trixhe », ce qui n'est pas un certificat de fertilité. Quant aux variations graphiques, les formes en *xh* et en *ch* nous révèlent un primitif en *sc* ou *sch*, et le *chaudrenne* isolé de 1689 légitime quelque peu l'*â* de Forir et Gg. — Le mot se retrouve dans d'autres localités : 1^o à Vinalmont, canton de Huy : *les Hadreines* (Delvaux, *Dict. géogr. de la prov. de Liège*, II, 373) ; 2^o à Villers-aux-tours, sous les formes *él hadrène*, *en hadrée*, 1622, 1646, 1787 (E. Renard, *Top. de la comm. de Villers-aux-tours*, dans *Bull. de la SLW.*, t. 61 = 1926, p. 343) ; 3^o à Jupille : « lieu dit *so l' hadrène* », à la Meuse près de la *longue pîre* vers Souverain-Wandre (Ed. Jacquemotte et Jean Lejeune, *Gloss. top. de la comm. de Jupille*, *Bull. de la SLW.*, t. 49 = 1907, p. 277) ; 4^o à Esneux : *él hadrène*, pré à Hony, le long de l'Ourthe, dessous la *hadrenne* 1744, prez... à la tête des *xhadrennes* 1766 (E. Renard, *Top. de la comm. d'Esneux*, même *Bull.*, t. 61, p. 180).

Cet ensemble réduit la diversité des significations à un seul sens général. Il écarte les rochers à fleur d'eau et l'avarie et la pourriture pour ne laisser subsister que la minceur, minceur dans la nappe de terre végétale ou dans la nappe liquide ou dans la couche de chaume ; couche mince, trop mince, voilà ce qui harmonise toutes les définitions disparates où l'accessoire étouffait l'idée principale.

Mais peut-on englober dans cette signification le *hadrène* de Martin Lejeune ? Pour y atteindre, il nous reste un passage

intéressant d'Auguste Hock : « *ripwèser so l' hadrène* » dit-il dans un Annuaire de la SLW (II, p. 149). Il s'agit cette fois du lit du pauvre, du grabat trop mince pour bien s'y reposer ; plus on se tourne et se retourne dessus, plus les flocons s'évadent du centre vers les extrémités, ne laissant sous le corps du patient que l'enveloppe, une vraie *hadrène*. Le vers de Lejeune semble maintenant s'éclairer. Il a comparé et assimilé au matelas du pauvre ce paquet de nippes renfermées dans un sac. La couche d'oripeaux devient mince sur la tête de la porteuse parce que le contenu reflue vers le bas ou les bords. Toute la différence en ce cas revient à ceci, que la *hadrène* gît sur le chiffonnier et non le chiffonnier sur la *hadrène*⁽¹⁾. Voilà nos scrupules d'éditeur enfin dissipés, — et tous nos exemples ramenés à un sens unique.

* * *

Mais la curiosité ainsi surexcitée ne peut s'arrêter court : on voudrait remonter à l'origine du mot. Par malheur, *hadrène* est un mot isolé, sans famille visible : n'est-ce pas nous aventurer dans une chasse longue et hasardeuse, peut-être sans résultat ? N'importe ! Les difficultés aiguillonnent le chercheur au lieu de le décourager, et ses observations mettront peut-être sur la voie un successeur mieux inspiré.

Nous sentons qu'il faudrait avant tout constituer à *hadrène* une famille. Jusqu'ici nous n'avons récolté que l'adjectif *hadrineüs*, épithète descriptive qui reste hors de l'usage populaire, et *hadrée*, qui semble avoir un suffixe *-icula* ou *-ilia*. Ces termes ne nous aident qu'à poser avec plus d'assurance un radical *hadr-*, un primitif *hadre* ; mais *hadre* est introuvable, à moins qu'il ne se cache dans ce *hate* qu'on nous donne partout pour définir *hadrène*. Nous n'avons donc d'autre ressource que d'étudier cette suggestion étymologique.

⁽¹⁾ On trouvera des figures représentant les porteurs et porteuses au sac dans le t. II des *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, p. 231-7.

Il faut d'abord éclairer le sens de *hate* comme nous l'avons fait pour celui de *hadrène*.

II. — La sémantique du w. « hate »

Pour *hate* comme pour *hadrène*, Gg. s'y est repris à plusieurs fois. Ce fait montre sa probité scientifique, mais il montre aussi que l'auteur n'était pas très satisfait de sa définition. Le sens donné au second article (t. II, p. XXX) est « peu profond, peu épais, mince, étriqué ». De ces quatre adjectifs, les trois premiers paraissent synonymes, le dernier n'offre qu'un sens vague ; nous avons besoin de voir ces abstractions incorporées dans des exemples.

Ce que nous savons par expérience de l'emploi du mot nous autorise à distinguer quatre significations assez différentes.

1^o Mince. « *Cópez-le tote hate* » dit lui-même Gg., coupez (la tranche de pain) toute mince. « *One hate sutofe* » à Verviers est une étoffe mince, tissue trop lâchement, sans consistance.

2^o A ce sens de mince, peu épais, se rattache celui de « peu profond », qui en diffère cependant : « *one hate assiette* » à Verviers, Fléron, Thimister, Clermont, etc., est une « assiette plate », c'est-à-dire peu évasée, pour recevoir les aliments solides. La profondeur peut donc être comprise en deux sens : celle de la matière, celle de l'espace intérieur de l'objet. Gg. au même article cite « *hate banse*, petite manne dont le fond est relevé en cône et qui a deux anses ». Est-il nécessaire de dire que le fond en cône et les anses n'entrent pour rien dans la qualification ? il s'agit d'une manne peu profonde. Autre expression curieuse : « *mu boûsse èst hate* » ; on veut dire que le col de la bourse retombe sur le fond ; la bourse est aplatie faute de numéraire.

3^o Le sens peut passer de l'épaisseur à la dimension. « *One jaquette trop hate* », à Stavelot, est une jaquette « trop juste, sans ampleur, étriquée ». — Remacle, 1^{re} éd., p. 170, donne

les exemples : « *aveûr in-abit trop hate* », « *vosse pèçot èst trop hate po fé ine bèle plantiveûse capote* » : *hate* est opposé à *plantiveûs*, ample. Remacle, 2^e éd., t. II, p. 83, traduit par « étriqué, trop étroit et trop court ; guinguet, étroit ». — De même Forir pour Liège : « *abit qu'èst trop hate*, étranglé, trop court ; *mès tch'mihes sont trop hates*, étriquées ». — Renier (*Spots*, 54), pour Verviers : « *pèce hate* », c'est-à-dire pièce de drap n'atteignant pas la juste longueur ou longueur légale.

4^o Le mot se dit du poids. *Pèsé trop hate*, *hate pèsé* signifie n'atteignant pas le juste poids.

5^o Notons enceore l'expression adverbiale *a hate*, qu'on traduirait par le français « à peine », ce qui n'implique pas du tout que *hate* signifie « peine ». Le sens reste le même que plus haut : *côper a hate*, *pèsé a hate*, *mèserer a hate*, c'est toujours couper, peser, mesurer trop chichement.

De cette variété d'emploi un sens général se dégage : celui de « peu fourni, soit en épaisseur, soit en profondeur, soit en dimension de longueur ou largeur, soit en poids ou en mesure ». Le mot accuse toujours un *déficit*. Il y a une comparaison dans l'esprit entre la juste quantité et la quantité effective.

Il nous semble démontré par là que le sens de *hate* cadre parfaitement avec celui de *hadrène*. C'est maintenant du côté phonétique qu'il faudrait assurer la concordance.

III. — « **Hate** » et « **hadrène** » au point de vue phonétique

Au premier rapprochement, on doit avouer que l'affiliation ne s'impose pas. Des obstacles surgissent, des fossés se creusent. Comment d'abord concilier le *t* de l'un avec le *dr* de l'autre ? *Hadrène* s'éloigne de *hate* si l'on s'aperçoit qu'il doit se décomposer en *hadr + ène* et non en *had + rène*. Il n'y a point de suffixe *-rène*, l'*r* doit appartenir au radical : ex. *narène*, *sérène*, *pètrène*, *farène*, *mârène*. Le w. *djalofrène*, qu'on pourrait invoquer, est un mot déformé, un intrus dans la série de suffixe *-ina*. Un autre, *djâserène* (le bruant jaune),

est tiré de *djâseû(r)* sur le type de *djâserèsse*. Gg. en écrivant finalement *haderène* semble avoir admis un suffixe amplifié *-erène*. Il est vrai qu'on trouve en français *-er-on*, *-er-eau*, *-er-ol*, *-er-et*, *-er-ette*, *-er-ie*, mais ni en français ni en wallon on ne rencontre d'exemple de *-er-ine*, *-er-ène* suffixe. Enfin il serait vraiment trop aventureux de postuler l'insertion d'un *r* comme dans le fr. *fondrière*, le wal. *fondrière* et *scrène*. Ainsi ce n'est pas la forme *hadrène* qu'il faut essayer de ramener à *hate*, c'est *hate* qu'il faut ramener à *hadrène*.

Du côté de la finale, aucune difficulté. En vertu de la loi qui réduit deux consonnes finales à une seule en wallon, une ancienne forme *hadre* devait devenir *hade*, comme dans *piède*, perdre, *vinde* vendre, *prinde* prendre, *mwindre* moindre, et fatalement ce *hade* devait être écrit *hate* selon la prononciation et par ignorance de l'origine du mot.

Du côté de *h* initial, au contraire, l'apparentement entre les deux termes n'est possible que si nous parvenons à démontrer l'identité originelle du *h* de *hate* et du *h* de *hadrène*. En l'absence de l'étymologie, qui est ici l'inconnue à rechercher, on ne peut s'appuyer que sur une comparaison des variantes dialectales wallonnes.

Qu'on nous permette de rappeler ici quelques généralités de phonétique wallonne. Les initiés n'en ont pas besoin, mais nous composons nos articles autant pour gagner des adeptes aux questions philologiques que pour les spécialistes. Nous promettons d'être plus court quand nos étudiants auront en mains un équivalent wallon de la *Phonétique française* de Bourciez.

Le *h* du Nord-Est wallon peut correspondre à six phonèmes divers :

1^o au *h* guttural germanique de *honte*, *hanter*, *haper*, *hiner*, *haut*, *haiti*, *hardi*.

2^o à un *sc* d'origine romane ou germanique : *hâle*, *hover*, *hârder*, *hiwer*, *wirhê*, *tahe*, *cohe*, *dihinde*, *dihirî*, *diherdjî*, *dihovri*, *vahê*, *lonhê*.

3^o au *ssy* de *abahî*, *ècrâhî*, *mèhon*.

4^o au *sy* et au *ty* de *bâhî*, *mâhon* et *mohone*, *rihê*.

5^o à *ce*, *ci* intérieur de *oûhê*, *cotehê*, *pènehê*, *plaihant*, *dihant*.

6^o il est intercalaire dans *ahèsse* (aaise), *ahèssi* (aaisier).

Dans le cas de *hate* et *hadrène*, où le *h* est initial, on peut éliminer d'emblée les quatre dernières sources, parce qu'il s'agit là de phonèmes qui ne peuvent se présenter au début d'un mot. Il reste donc à examiner si nos deux termes s'accordent pour un des deux premiers cas.

Or on sait par de nombreux exemples que le *h* guttural germanique, fortement prononcé dans le nord-wallon, subsiste en ardennais et s'amuît à mesure qu'on avance vers le sud-ouest dans le Namur et le Hainaut. On sait d'autre part que le *h* du Nord-Est représentant *sc* devient *ch* en ardennais, *ch* normalement en namurois et *sk* par influence picarde, *sk*, *èsk*, *ék* en picard du Hainaut. La délimitation entre *h* et *ch* a été faite dans les *Mélanges wallons* de 1892 par un élève de M. Wilmotte, Clément Boelinville (¹). Elle va en arc de cercle de Limerlé à Landen, passant au sud de Gouvy, Les Tailles, Marcourt, Hotton, Noiseux, Havelange, Gives, à l'ouest de Huccorgne, Hannut et Racourt.

Que devient *hate* au delà de cette ligne ?

A Houffalize *on chate tèrain* est un terrain dont la couche arable a trop peu de profondeur. A Hompré, lez Bastogne, on dit « *la tère est chate* ; *qué chate tère* ! » A Awenne, M. Calozet (*Li brakenî*, dans *Bull. de la SLW*, t. 58 = 1924, p. 11) écrit : « *saqwants chatès assiètes one dissus l'aute* ». A Pellaines, en Hesbaye, on dit : « *lès-èwes sont chates* » les eaux sont basses ; « *lœ pœs' èst chate* », l'eau du puits est basse ; « *dès chates sabots* », des sabots trop minces.

(¹) Nous rappelons à dessein le nom de ce jeune homme. Une carte, sans texte, est tout ce qui nous reste de lui. Il abandonna les études et alla mourir peu après à la Légion étrangère.

Nous sommes moins bien renseigné sur l'existence d'une forme *scate* ou *scat* dans l'Ouest. Le mot n'apparaît ni dans les dictionnaires montois de Sigart et de Delmotte, ni dans le dict. rouchi de Hécart, ni dans Vermesse ni dans Corblet. Pas de trace non plus dans le dict. givetois de Waslet ni dans le copieux dict. fossois manuscrit d'Auguste Lurquin. Voici les indices que nous avons pu recueillir.

1^o A la fin de son article *hat'* (I, p. 12) Gg. disait : « le correspondant namurois de *hat'* est *scat* (*t* muet), qui paraît n'avoir que le sens propre rapporté ci-dessus ». Ce qui induit en défiance sur l'identité des deux mots, c'est qu'on se demande comment Gg. sait qu'il faut écrire *scat*, puisque le *t* est muet !

2^o M. Joseph Calozet, notre confrère de la Soc. de Litt. wall., nous a fait connaître l'expression « *mète a l'a-scate* », mettre (des verres ou des assiettes) trop près du bord de la table, où il s'en faut de peu qu'ils tombent. Nous y voyons *a scate* substantifié par *al* comme dans le liégeois *a l'â-matin*.

3^o Dans une toponymie encore manuscrite de Neufvilles (lez Soignies, Hainaut), l'auteur, M. Derivière, expliquant « couture de *scaubourse* » et « ruelle *escabaille* », propose comme premier composant *scau*, *sca*, qu'il traduit par limite ; il ajoute comme argument : « on dit encore en patois local « couper tout *scât* ». Quoi qu'il en soit de l'étymologie, cette expression correspond évidemment au liégeois *côper tot hate*, couper tout mince.

4^o Le meilleur témoignage nous est révélé par l'œuvre touffue de Tarlier et Wauters sur les *Communes du Brabant*. Dans le fascicule du *Canton de Wavre*, p. 124, article Court-Saint-Etienne, nous découvrons un ancien hameau dit *le Scadruez* et une *Commune* (aisance communale) de *Scadruez*, formes datées 1778. Comme il n'y a plus de graphie *ue* en fonction de *eu* à cette époque tardive, il faut donc lire *scadruwez* ou *scadre-wez*. Nous avons la chance de trouver confir-

mation de cette lecture à l'article Baisy (*Canton de Nivelles*) : il y a un *Scadruwez* à Tangissart, commune de Baisy. L'examen de la carte montre que c'est le même lieu, en région de ruisseaux, à la limite des deux communes. J'interprète par « gué peu profond, marécage facile à traverser » et je note précieusement cette forme ancienne et adjective *scadre*.

Hadrène recèle-t-il le même *se* antérieur ? Nous possédons moins de témoins pour le démontrer. Nous n'avons point découvert de *chadrine* en Ardenne ni de *scadrine* en Namurois ou en Hainaut. Avons-nous mal cherché ? ou y a-t-il plus de terre arable dans l'Ouest, ce qui aurait mis *scadrine* hors d'emploi ? ou le mot se dérobe-t-il à nos yeux sous quelque autre suffixe ?

Lobet (p. 234) avait noté un *hadrai* verviétois, qu'il définissait « baille, baquet fait de la moitié d'un tonneau scié en deux ». Gg., reprenant le mot, définit *hadrê* « tinette de brasseur », et lui adjoint comme équivalent namurois le terme *scaderia* « sébille ». Certes, entre le sens de sébille et celui de demi-tonneau, la sémantique n'est guère à son aise ; mais faut-il négliger la similitude apparente des radicaux ? A défaut du *chadrine* et du *scadrine* qui nous manquent, *hadrê* et *scaderia* pourraient nous servir à résoudre le problème en suspens du *h* de *hadrène*.

Ici, du moins, les variantes ne manquent pas ! Nous avons une profusion de formes et de significations à étudier. Pour déblayer le terrain, nous commencerons par mettre en tableau les renseignements recueillis.

hadrê, Malmedy, VILLERS, « *on hadrê d' boûre*, assiettée ou pelote de beurre ».

hadrê, Verviers, LOBET, « baille, baquet fait de la moitié d'un tonneau scié en deux ».

hadrê, Liège, Gg., Spa, A. BODY (*Tonneliers*) « tinette de brasseur ».

hadrê, Erezée, « chaudron » ; Manhay, = *on tchârnê* (chaudronneau) *po r'tchâfer lès crompîres*.

hadray, Jupille lez Liège, *Inventaire* de 1780 : « quatre marmittes, deux chaudrons hadrays et un grand à la lecive », (note fournie par Jean Lejeune, de Jupille).

Gilar *Xhadrea*, d'Othée, nom de personne, dans le *Cartulaire de Saint-Lambert de Liège*, t. V, p. 5, acte de 1392.

Bertrand *Xhadreaul*, de Villers l'Evêque ou Hognoul, même *Cartulaire*, t. V, p. 244, acte de 1504.

scaderia, namurois, GG., sébille.

scadia, Namur, PIRSOUL; Fosse, A. LURQUIN; « petite cuvelle basse dans laquelle on lave le beurre ».

scadia, Givet, WASLET, « petite cuvette large et peu profonde ». Idem à Meux, Fosse, Tilly, Nivelles.

scadia, Andenne, « bassin pour donner à manger aux cochons » ; Huy, « bassin ».

scadria, Namur, BOIGELOT, « cuvelle de brasseur ».

scadria, Lincent, « bassin pour les porcs ».

scartia, Geest-Gerompont, Tilly, Nivelles, « petite cuvelle peu profonde pour laver le beurre avant de le mettre en livres ».

scadrya (2 syll.), Frommelenne, Chooz (lez Givet) « baquet » (BRUNEAU, *Enquête linguistique*, v^o baquet).

scadia, Foisches, Felenne (lez Givet), « baquet » (BRUNEAU, ibid.).

scadriya (3 syll.), Fumay, « baquet » (BRUNEAU, ibid.).

scardia, Aubrives, « baquet » (BRUNEAU, ibid.).

scadré, localités à l'est de Fumay : Fepin, Haybes, Hargnies, Bourseigne-Neuve, « baquet » (BRUNEAU, ibid.).

Synonymes :

côpé, Hesbaye, moitié d'un tonneau.

r'coûpé, Vresse, moitié de tonneau (BRUNEAU, ibid.).

spandou, ancien-wallon (BORMANS, *Tanneurs*) demi-tonneau.

On ne peut douter que nous avons affaire au suffixe *-ellum*. Mais la forme namuroise qui doit correspondre parfaitement au Nord-Est wallon *hadrē* doit être *scadria* dissyllabique. Il n'est pas difficile de deviner pourquoi certaines variantes s'en éloignent. Comparez l'ancien français *ouvrier* en deux syllabes : il est devenu *ou-vri-er* en français moderne, *ou-ver-rier* ou même *ou-vier* dans le Hainaut. On a dissocié de diverses manières les groupes de trois consonnes *vry*, *dry*. De là *scadriya*, *scaderia*, *scadia*. *Scardia* et *scartia* sont d'évidentes déformations. Le *scadré* à l'est de Fumay a déjà le é = *ellum* du lorrain et du gaumais. Donc, il n'y a aucune témérité à considérer *hadrē*, *scadria* et *scadré* comme de simples variantes dialectales issues d'un ancien *scadr-ellum*.

L'unité de ce groupe paraît bien assurée. Seulement il nous manque toujours un pont entre ce groupe et *hadrène*. A défaut d'un intermédiaire probant du côté phonétique, on voudrait au moins s'appuyer sur une similitude de sens. Mais quel rapport y a-t-il entre sébille, soucoupe, chaudron, auge, bassin, cuvelle, tinette, moitié de tonneau et le sens de terrain mince, eau basse, etc. ? Ce serait à désespérer, si nous n'avions pas appris à nous défier des définitions. Reprenons notre tableau. Plus on y indique d'ustensiles variés pour le même mot, plus il devient probable qu'il faut rechercher sous cette variété la qualité primordiale qui recèle le vrai sens du mot. Or, cette qualité est parfois notée en termes exprès, et, là où elle n'est pas notée, elle ressort de la destination de l'objet. Pirsoul et Lurquin spécifient qu'il s'agit d'une « *petite cuvelle basse* », Waslet d'une « *petite cuvette large et peu profonde* ». La sébille se rapproche de l'assiette dite *plate* ; le chaudron appelé *hadray* n'est pas le chaudron profond où l'on cuit les matières liquides ; on ne malaxe pas le beurre dans une amphore ; on ne fait pas la lessive dans un haut tonneau, mais dans une tine, que nos villageois ingénieux se fabriquaient parfois sans frais en sciант un tonneau par le milieu. On ne donne pas la

pitance aux porcs ou aux poules « dans un vase à long col et d'étroite embouchure ». Nous nous étonnons même de ne pas avoir rencontré *scadria* au sens du *hate banse* de Gg. ou du *crameù* évasé. Ainsi il s'agit toujours d'un récipient qui est *scadre* ou *hate*, et l'on pourrait soupçonner que le diminutif *scadria* a été tiré d'un *scadre* antérieur qui a disparu, comme *taureau* a évincé le simple *taur*.

Nous en étions là de cette construction laborieuse lorsque parut, vers la fin de cette année 1923, le recueil d'*Etymologies wallonnes et françaises* de M. Haust. Parmi les articles nouveaux, il y en avait deux consacrés à *hadrène* et *hate*. Nous allions donc trouver la confirmation ou la condamnation de nos raisonnements. Ce fut une condamnation, mais non sans appel, et de nature à nous procurer le repos. Nous aurons donc à discuter le système de M. Haust. Pour le moment nous relevons dans l'un de ces articles un fait des plus précieux, qui nous procure le pont entre *scadria* et *hadrène*. On a dit à Roy, près de Marche-en-Famenne, « *on chadrê, c'est-one tère qu'est chate* ». C'est la formule que nous avons déjà enregistrée cinq fois. Elle est attachée ici à *chadrê*, forme ardennaise en *ch*, qui d'une part doit être apparentée à *hadrène* à cause de la définition, d'autre part à *hadrê* et *scadria* comme ayant même radical et même suffixe.

Ainsi, pour récapituler, 1^o accord de sens et de forme entre *hadrène* et *hate*; 2^o accord de sens et de forme entre *hadrê* et *scadria*; 3^o accord entre ces deux séries par l'organe de *chadrê*.

* * *

Grâce à cet apparentement préalable à la question étymologique, la démonstration qui précède serait close si nous n'avions pas à confronter notre opinion avec celle de notre collègue M. Haust. Il est assez décevant, au point de vue psychologique, que, tablant à peu près sur les mêmes faits,

nos interprétations de ces faits ne coïncident nullement. Il faut donc soumettre les arguments et les conclusions de part et d'autre à un contrôle objectif, il faut les peser. Si notre système nous apparaît trop *hate*, nous nous convertirons sans souci d'amour-propre.

IV. — Le système de M. Haust

M. Haust ne s'est pas entêté comme nous à réduire tous ces noms à l'unité. Il en détache d'abord *hadrène*, pour lequel il trouve une étymologie indépendante. Il est ainsi dispensé de ramener le mot *hate* à un radical *scadr-* contenant *dr*. Il explique la présence de *dr* dans *hadrē-scadria* par le suffixe *-erez*, et le radical par le germanique *scheiden*. Enfin il assigne à *hate* comme ancêtre éloigné le gotique *skaid* ou *skeid*, limite, et *hate* aurait passé du sens substantif au sens adjetif. Ce système ne manque ni d'habileté ni de cohésion. Si nous n'avons pas abouti aux mêmes résultats, c'est qu'il y a sans doute plusieurs manières d'envisager les mêmes faits ; et cela seul, au point de vue scientifique, est grave.

1^o Pour ce qui concerne *hadrène*, l'auteur l'assimile à un *hardine*, gravier, de Du Cange et Godefroy. La forme wallonne serait le résultat d'une métathèse de *rd* en *dr*. Il n'est pas embarrassé, évidemment, pour invoquer d'autres métathèses analogues. Notre mot, ajoute-t-il, reproduit « manifestement » l'anc.-haut-all. *hartīn*, s. f., sol pierreux, dérivé de *hart*, dur. On ne peut y voir un dérivé de *hat'* parce qu'il n'existe pas de suffixe *-erène*.

Les objections affluent, nombreuses.

Admettre que *hadrène* procède de *hart* dur, c'est accepter qu'il contient le *h* guttural germanique. Nous y opposons le *chadrē* que M. Haust lui-même a noté à Roy, avec l'initiale *ch* qui réclame un primitif en *sc*. Est-il juste d'écartier *chadrē* en le considérant comme un simple synonyme ? C'est une question d'appréciation sur laquelle nous devons insister.

M. Haust ne s'est pas laissé émouvoir par la définition spontanée qu'il a reçue du mot : « *on chadrē, c'est-one tēre qu'est chate* ». Pourquoi ? C'est qu'il n'a pas eu l'occasion de noter six fois comme nous cette formule stéréotypée qui affirme une filiation entre *hadrène* et *hate*. Il nous paraît invraisemblable, à nous, que *chadrē* ainsi défini ne soit pas identique à *hadrène* avec un suffixe différent. L'écartier à cause de la différence de suffixe, c'est écarter aussi le *hadrēye-hadrée* de Villers-aux-tours et un *hadrile* que M. Haust lui-même a trouvé à Sarte-à-Ben, lez Huy, c'est-à-dire en région de *h*. D'autre part, l'argument qu'il n'y a point de suffixe *-rène* ni *-erène* ne suffit pas pour séparer *hadrène* de *hate* ; il aurait fallu examiner la contre-partie ; n'est-ce pas *hate* qui cache un primitif *hadre-scadre* ?

Si *hadrène* était le résultat d'une métathèse, l'*a* devrait être long. Comparez *tådrou*, *lånerësse* pour *lärenësse* (larronnesse).

2^o On peut douter que *scadria* et *hadrē* soient formés par le suffixe *-aricius*, *-erez*. a) En phonétique régulière, le liégeois *-ê* et le namurois *-ia* correspondent au suffixe diminutif *-ellum*. J'ai contribué à prouver, il est vrai, que l'ancien *-erez* s'est confondu partout avec d'autres suffixes, d'où le franç. *couperet*, *feuilleret*, *cueilleret*, *chardonnevet* et bien d'autres, peut-être *grimpereau* si celui-ci ne vient pas de *grimpeur*, en wallon *laterê*, *laverê*, *houîterê*, *pwèterê*, *côperê*, etc., et au féminin *hatcherësse*, *haverësse*, *avalerësse*, toujours écrits par *-erësse* au lieu de *-erëce*. Mais, si on comprend que *-erez* (*-eré*) ait facilement glissé à *-erê* en liégeois, il n'y a pas d'exemple certain d'un glissement de *-erez* à *-eria* en namurois. La distance phonétique était trop grande. Et l'on ne peut pas non plus alléguer que *scadria* serait un emprunt du *hadrê* liégeois : ce serait un emprunt bien savant, qui aurait converti le *h* en *sc* ! — b) Au point de vue du sens, le suffixe *-erez* marque la destination. *Couperez* signifie « pour couper ». Devenu

substantif, un *couperet* est un « instrument pour couper ». Que signifierait donc un **scaderet* ou un *haderē* supposé issu d'un verbe du nord-roman **hader* tiré de *scheiden* ? Il serait synonyme de *couperet*. Nous voilà loin du « tonneau scié en deux ». — Mais on peut se rabattre sur une dérivation nominale. En ce cas, on sous-entend l'action du verbe : un *banneret* est un officier pour (porter) la bannière, la *boterèce* liégeoise est une femme pour (porter) le *bot* ou hotte. Dès lors *haderē* aboutira au sens de « pour la section, la séparation, la limite ». Cela pourrait qualifier des jalons, des bornes, des arbres étêtés servant de bornes, un fossé, une corde marquant limite ; mais comment le mot parviendrait-il au sens du passif *côpé*, moitié de tonneau coupé en deux ? — Ces objections s'adressent moins à M. Haust qu'à moi-même, car j'ai commis jadis (*Notes de phil. wall.*, p. 201) un articulet *hadrē*, d'allure hésitante et sans conclusion affirmative, mais qui avait le tort de ranger *hadrē* parmi les dérivés à suffixe *-aricius*.

3^o Passons au mot capital *hate*. Qu'on remonte à un radical gotique **shaid* ou **skeid* qui aurait produit le verbe *skaidan*, all. *scheiden*, ou simplement au substantif fém. *Scheide* (séparation, section) déverbal de *scheiden*, ce qui nous paraît plus sûr, la différence est peu importante. L'étonnant est que le résultat soit un mot à voyelle *a* en wallon. Le *ai ei* gotique n'aboutit pas régulièrement à *a* dans les dialectes bas-allemands. Observons que *scheiden* lui-même fléchit en *ie* et non en *a* (parf. *scheid*, pp. *geschieden*). Il a donné au w. le verbe *hèder*, qui, à Stavelot et à Huy, signifie « s'interposer comme arbitre entre un acheteur et un vendeur pour *départager*, pour *couper en deux* la différence de prix ». En outre le doublet *aha*, *scidon*, *mha*, *schiden*, a produit *Scheit* copeau, lequel a donné au w. *hète*, *chête*, *èskète*, *ékète* suivant les régions. *Hate* viendrait-il de la même source malgré sa voyelle *a* ? L'auteur a paré cette objection en invoquant comme exemple analogue le w. *gade* chèvre, all. *Geisz*, got. *gaits*, néerl. *geit*.

Mais il est bien douteux que ce mot ait passé par les mêmes péripéties que *hate*. Le *d* des dérivés *gadou*, *gadelî*, *agadeler* n'apparaît pas dans les dialectes flamands. Quant à la voyelle, on dit *geit* à Eupen, *gít* avec *e* fermé long à Hasselt, *gāt* et comme diminutif *gäken* pour *geitje* à Louvain. En admettant que le w. *gäde* nous vienne des environs de Louvain, il serait hasardeux d'assigner à *hâte* une évolution parallèle.

4^o Enfin, pour combler l'intervalle sémantique entre ce *skeit*-limite et *hate*-mince, M. Haust a imaginé un moyen très ingénieux : insérer entre les deux extrêmes l'expression adverbiale *à hate*, sans doute avec le sens de « à limite, proche de la limite et ne l'atteignant pas tout-à-fait ». En ce cas, il faut que *hate* ait été primitivement substantif : il n'aurait pris valeur adjective que par chute de la préposition *à*. Ce processus syntaxique et sémantique ne peut être accepté d'emblée comme un cas de l'ordre habituel. Vouloir le démontrer, c'est nous engager dans une nouvelle dissertation. Nous le faisons sans scrupule, puisque nous n'avons promis qu'un faisceau d'études diverses, et nous remercions M. Haust de ce qu'il nous donne l'occasion d'examiner des phénomènes que les grammairiens n'ont guère élucidés jusqu'ici.

V. — « Hate » est-il un ancien substantif devenu adjetif ? Théorie générale

Certes nous ne nions pas que des noms substantifs puissent devenir noms adjetifs. Aussitôt nous apparaissent maints noms de couleur, comme *rose*, *carmin*, *pourpre*, *crème*, *grenat*, *souris*, *chamois*, même des noms propres comme *espiagle* et *ladre*. *Aise*, dont l'origine reste toujours obscure, semble bien être tout d'abord substantif et n'avoir passé à la fonction qualificative que par l'accident d'une contraction de *à-aise*. Il y a en wallon des transferts analogues : on dit « *vos èstez berwète* », « *elle èst tote nokète* », « *c'est vraimint canaye* ». Mais

cet état n'est qu'une exception, une curiosité. La saine analyse peut même restreindre de beaucoup le nombre des cas. Dans l'expression « teindre en rose », si on voit le mot *rose* adjectif issu directement de *la rose* substantif, on se trompe doublement. En bonne logique, *en rose* contient un substantif neutre issu de *rose* adjectif. La filière est *la rose, rose, le rose*. Dans « ce cheval a du ladre », *ladre* n'est pas le nom de personne *Lazzaro*, mais l'adjectif *ladre* substantifié au neutre. — Il n'est pas vrai non plus que la valeur substantive disparaîsse dans « il est tout *miel* », « il est *peuple* », « l'homme est de *glace* aux vérités, il est de *feu* pour le mensonge ». En juger ainsi, ce serait méconnaître les intentions de style, la hardiesse des comparaisons. A ce compte, la fameuse parole « *Tu es pierre et sur cette pierre...* » ne serait plus qu'un jeu de mots.

Nous savons aussi que l'armée des substantifs se recrute parmi celle des noms de qualité et d'action, qu'il n'existe point de cloison étanche entre ces deux classes, que le même mot peut tour à tour recevoir une valeur substantive ou une valeur qualificative, que c'est en réalité le pronom *le* ou le pronom *un* qui substantifie, que la priorité dans la formation du langage revient donc au sens qualitatif; néanmoins le langage crée beaucoup de noms qui n'ont point fait de stage adjetival et toutes ces considérations générales ne peuvent suffire pour résoudre le problème particulier qui se présente ici : en face d'un couple d'expressions *a hate* et *hate*, est-il vraisemblable que la priorité revienne au composé *a hate*? en d'autres termes, est-ce le substantif contenu dans *a hate* qui a produit notre *hate* adjectif ? Privé de l'étymologie, qui est l'inconnue à rechercher, nous ne pouvons procéder que par comparaison.

Pour analyser *pèser hate*, *côper hate*, nous nous en référerons au français *voir clair*, *sentir bon*, *jouer gros*, *parler haut*, *avoir*

*beau faire, en dire long, tourner court, avoir chaud, voir grand, porter beau, filer doux, crier fort, marcher droit, coûter cher, etc., au wallon vèy clér, sinti bon, pârlar crâs, aveûr âhi, braire laid, roter dreût, coster tchir, avoir kièr (cher, Mons), avu p'tchî (avoir plus cher, aimer mieux, Liège), etc. D'ordinaire on considère ces compléments comme adverbes : c'est un artifice pour couper court aux explications. En réalité ces compléments sont des adjectifs substantifiés au genre neutre. La grammaire grecque les dénomme « accusatif complément interne ». Ce n'est pas non plus très exact. Dans « jouer gros jeu » c'est *jeu* qui est complément interne, c'est-à-dire déjà contenu dans le verbe *jouer*, mais dans « jouer gros », *gros* est une idée nouvelle non contenue dans le verbe.*

Ces mêmes adjectifs, au neutre, sont aussi employés avec une préposition. Ainsi *pèser a hate, mèserer a hate, côper a hate* auront leurs analogues dans le français *jeter à bas, saigner à blanc, comprendre à demi, être à sec, être à court, tomber à plat, teindre en noir, voir en beau, en long et en large*, dans le wallon *a d'mèy, a sètch, a coûrt, a bon, a ras', a rond, d'a-dreût, a preume, è haut, è bas, è peur* (anc.-fr. en pur les bras), etc.

On trouve aussi en wallon *al hate*, avec la préposition et l'article (Stavelot). C'est comparable au français *tirer au clair, passer au large, couper au court, viser au grand, se mettre au frais, vouer au bleu, mettre au net*, et, avec l'article au féminin, *série à la noire, à la longue, à l'étourdie, à l'étuvée* ; comparable à d'autres expressions wallonnes, *à clér, à lâdje, à coûrt, à dreût, à haut, à djusse, — al bone, a la douce, al vûde, al longue dè temps.*

Dans tous ces exemples la base des expressions est un adjectif. Qu'on accumule, au contraire, une foule de locutions où à est suivi d'un mot foncièrement substantif, comme *à fond, à peine, à raison, à volonté, à bandon, à bout, à chef, à mesure*, nous ne voyons pas le substantif se transformer en

adjectif par ellipse de la préposition : *à fond* n'a pas produit un adjectif *fond*, et ainsi des autres.

Nous avons cherché des exceptions à cette filière sémantique. Nous avons cru trouver un cas indéniable dans *à comble* > *comble*, *la mesure est comble*. Mais le *Dictionnaire général* n'a pas osé considérer *comble* adjectif comme issu de *cumulum* ; il a senti l'illogisme de cette extension d'emploi et il a fait de ce *comble* un adjectif déverbal de *combler*. Il en agit de même pour *aise*, *blème*, *délivre*, *éanche*, *fourbe*, *gauche*, etc.

On pourrait encore jeter dans ce débat les expressions composées *au cœur léger*, *à couteau tiré*, *à bras raccourcis*, *à corps perdu*, *à tête baissée*, *à cœur ouvert*, *à bout portant*, *à moitié fou*, *à bon marché*, qui peuvent facilement s'employer sans préposition : *partir le cœur léger*, *fondre couteau tiré sur l'adversaire*, *se lancer corps perdu dans l'aventure*, *se précipiter tête baissée dans le gouffre*, etc. ; mais il est visible que cet emploi ne s'explique point par une ellipse de la préposition, mais par l'ablatif absolu hérité du latin. Les deux tournures sont équivalentes mais indépendantes l'une de l'autre. Je ne vois en fin de compte qu'une exception — non autorisée — à cette règle, la voici. Le français dit *à bon marché* au sens de « peu coûteux ». Le langage populaire en a fait une sorte d'adjectif *bon marché* ; le wallon, plus hardi, emploie *bon martchî* comme adjectif, le préposant au substantif : *dès bon-martchî norès*, lui donnant même la marque du pluriel : *dès bon-martchîs-ovrèdjes*. Locution d'emprunt, empruntée au sens adjectif et traitée comme telle. Mais jamais on ne voit, ni en français ni en wallon, que des locutions simples, absolues du genre de *a hate*, telles que *à bandon*, *à planté*, *à foison*, *à verse*, *à mesure*, *à distance*, *à longueur*, *à peine*, *à regret*, *à satiété*, en w. *a stridje*, *a stoc*, *a lavasse*, *a r'dohe*, *a matons*, *a flibotes*, aient produit des adjectifs par ellipse de la préposition.

VI. — Autres mots

qui paraissent s'opposer au radical « scadr- » :
« scatement, ahati, hatture »

Au cours de nos recherches nous avons cependant noté certains faits qui semblent avantager le *scate hate* de *scheiden*.

1^o Le recueil des *Coutumes du duché de Limbourg* (p. 20) nous a fourni le mot *scatement* au sens de taxe. On serait tenté d'y voir un dérivé de *scate* en partant du sens de limitation, mesure. Mais il est beaucoup plus sûr, en cette zone-frontière linguistique du Limbourg liégeois entre Meuse et Vesdre, d'interpréter *scatement* comme un dérivé du bas-allemand *schat* (all. *Schatz*). Le sens naturel sera taxation, évaluation de taxe à payer au trésor public.

2^o Nous avons entendu dans le Nord du Luxembourg, région de Vielsalm, un verbe *ahati* employé au sens de amincir, rendre *hate*. Cette fois, la parenté du mot avec *hate* est bien évidente. D'après votre système, nous dira-t-on, la forme devrait être *ahadri*. Oui, si cet *ahati* était un mot ancien, ancré dans le langage ; mais, si c'est un néologisme de circonstance, comme on peut en créer tous les jours, l'esprit qui cherche à exprimer d'un seul mot l'idée d'*a-minc-ir* formera naturellement son mot d'après la prononciation actuelle *hate*. A quelques kilomètres plus au sud, il aurait forgé *achati* d'après *chate*. Ces formes sont les aérolithes du langage. Au reste, rien n'empêche de pareils termes de s'implanter, témoins *ajourer, entourer, touriste, coricide*, en dépit des antiques radicaux *journ-, tourn-, corn-*.

3^o M. Guillaume Hennen, conservateur-adjoint des archives de l'Etat à Liège, en excerptant pour nous des registres de la commune de Jalhay, a rencontré le mot curieux *hatture*. Nous sachant en train d'étudier *hate*, il a pris bonne copie des passages et nous avons lu les textes mêmes. Les voici :

Œuvres de Jalthay, registre 15 (1619-1623) : 1^o, f° 250 v° (1623) « suyvant les hattures et mectz y désignez » ; — 2^o, f° 251, « suyvant les mectz, bornes et limites faites » ; — 3^o, même page, « suyvant ossi les limites, hattures et mectz y designez » ; — 4^o, même page, « suyvant les mectz hatties de deux crains pour ce designez » ; — 5^o, même page, « suyvant les limites et hattures y designez pour séparations ».

Ce registre étant très bien conservé, de belle écriture, je garantis la lecture des trois *hattures* et du *hatties* figurant au n° 4, qui est précieux. Si ce n° 4 n'existe pas, on prendrait *hattures* ainsi encadré des termes *limites* et *mectz* (metas) comme un synonyme de limite et un dérivé de *hate*. Par conséquent la forme *hate* avec le sens de limite seraient ainsi bien corroborés. Mais le n° 4 s'oppose à ces conclusions. Que doit signifier « les mectz hatties de deux crains » ? Il faudrait ne rien connaître des coutumes forestières pour ignorer l'emploi des marques faites par brûlement. On délimite au moyen de bornes en pierre, de pieux, de souches, de troncs d'arbres coupés à hauteur d'homme, mais aussi par des entailles et des brûlures empreintes sur des objets en évidence. Les « mectz hatties de deux crains » sont des souches ou « stoes » brûlés de deux crans ou rainures. Le verbe bien connu *hati* signifie « roussir au feu, brûler superficiellement ». J'en conclus que *hatture* signifie brûlure. *Limite* dans ces textes est un terme général, *mectz* et *hature* sont des modes de limitation, par souche et par marque imprimée au feu.

VII. — **Synonymes et homonymes de « hate »**

Une chose qui nous a étonné au cours de nos recherches, c'est le nombre des expressions employées pour rendre la même idée de pénurie ou de déficit et le fait que ces mots sont parfois presque semblables. Entre *scat*, *scars*, *scar*, *scant*, la consonne finale seule diffère. Il répugne de décider *a priori*

qu'il n'existe aucune parenté entre ces termes, et, d'autre part, la philologie ne permet plus de les assimiler aussi légèrement qu'autrefois. Notre conduite ici semble tout indiquée : nous avons à nous demander si ces termes divers ont toujours revêtu la forme que nous constatons en dernier lieu. En remontant dans le passé, ne parviendrait-on pas à en réduire la diversité ? Et peut-être sous l'un ou l'autre se cache le prototype de *hate* que nous cherchons. D'ailleurs, quand même cette excursion ne devrait pas nous avancer vers l'étymologie, n'ayant promis qu'un recueil d'études autour d'un centre commun, nous nous laissons entraîner sans remords à consigner ici ces notes que l'étude de *hate* a suscitées.

1^o *a hape, a hipe, al hape, è chape, è scape.*

Le premier terme qui se présente à nous est *hape*. Cambrelier, notre plus ancien lexicographe wallon (1787), ne fait pas mention de *hate*, mais il a noté (p. 10) « *ahap*, à peine, presque pas ». Suit un exemple, en français, — car il veut enseigner le français et non le wallon, — « à peine a-t-il le nécessaire ». Retraduisons donc en wallon : « *il a a hape cou qu'i lì fât po viker* ». — Lobet fournit un article *had*, p. 233 (notre *hate*) ; il omet *a had*, qu'il aurait inscrit en un mot p. 19 ; mais il a un article *ahap* et un *ahip*. Il donne à cet *ahap*, en définitions maladroites et embrouillées, tous les sens que nous avons reconnus à *hate*. Nous aurons à examiner si c'est bien légitime. Quant au second terme, l'article dit plus sobrement : « *ahip*, à peine, voy. à *hap*, à l'extrémité, au bout, à la dernière partie d'une chose, à son extrémité ». Ne cherchez pas à éclaircir ces énigmes ; il faudrait une page entière pour les expliquer ! Contentons-nous de la première traduction par « à peine ».

Grandgagnage, lui, a voulu trop condenser. Il a confondu deux expressions et mélangé leurs sens. Voici l'article (I, p. 14) :

« *a hape* (à peine). De *haper* dans le sens : échapper : cp. *a hipe* ; ou dans le sens *happer* : cp. *al hape* (à la volée : *fé ine*

saquois a l'hape : faire quelque chose à la hâte, en courant) Rm^{2.} »

La vérité est que *a hape* et *al hape* diffèrent de sens et d'origine. *Al hape*, à la volée, synonyme de *al vole*, contient un substantif déverbal de *haper*, saisir vivement d'un mouvement de la main, comme le geste fait pour prendre une mouche au vol. Ce *haper* provient d'un mot contenant *h* guttural germanique, nullement *sch*. On sait que ce *h* subsiste en Ardenne, s'atténue en Namurois et en Hainaut. Or on prononce *haper* à Laroche; Pirsoul (*Dict. nam.* I, 324) écrit *al hape* avec *h*, mais Waslet (*Dict. givétois*, p. 36) écrit *apè* saisir, et Sigart (*Dict. montois*) écrit *happer* en tête d'article et, dans l'exemple, « *ès' visage est appé* », son visage a été « *saisi* » ou roussi par le feu. Le flamand *happen* signifie saisir.

Au contraire notre *a hape*, celui que nous mettons en parallèle avec *a hate*, provient d'un primitif en *sch* ou *se*. En effet les variantes dialectales du Sud et du Sud-Ouest le prouvent : *è chape* en Ardenne et à Namur, *a chape*, à Givet, *è scape* en montois et en rouchi (Sigart, Hécart). Les traductions restent toujours un peu floues : Sigart définit *escap*, *scap* par « étroit » au lieu de « étriqué »; Waslet (p. 24) rend *yèsse achape* par « avoir les pieds nus dans des chaussures, souliers, savates »⁽¹⁾; Pirsoul, mieux inspiré (I, 109) traduit *mète sès pantoufles è chape* par « en échappée »; Hécart (*Dict. rouchi*, p. 188) écrit « *escape*, trop juste, qui n'a que rigoureusement sa longueur » : comprenez « trop peu juste » et « pas rigoureusement ». On reconnaît là, sous les gaucheries de l'expression, les principaux sens de *hate*, mais on ne voit

(1) Cette définition erronée provient de ce que Waslet faisait venir son *achape* de l'italien *cicabatto*, français *savate*. Cette étymologie figurait dans le manuscrit de son dictionnaire soumis à la Société de Littérature wallonne de Liège. En réalité « mettre ses pantoufles *a chape* » c'est les enfiler sans se donner la peine de relever le dos de la pantoufle, qui se trouve ainsi écrasé sous le talon du pied.

pas encore comment un mot, qui appartient évidemment à la famille *échappe échapper*, aboutit à ces significations.

Quel rapport y a-t-il entre *à peine, étroit, trop juste* et *échapper*? Les définitions de Grandgagnage et de Pirsoul contaminent les sens des deux *hape*. Les traductions « en courant, en hâte » procèdent de *s'échapper* au sens de « se sauver », c'est-à-dire de l'action des jambes ; la traduction « à la volée » vient de *haper-saisir*, c'est-à-dire de l'action de la main. Au reste il n'est pas vrai que les moyens d'action effectifs qu'expriment « à la hâte, à la course, en courant » puissent être rendus par *è scape, a chape, a hape*. Pour expliquer le sens négatif de *a hape*-à peine, il faut partir d'un autre sens de échapper : « sortir ou plutôt sauter hors d'un point ou d'une limite ». Supposez une étoffe un peu trop courte que l'on tend pour lui faire atteindre une ligne déterminée : elle s'y prête un peu, puis elle « échappe » aux doigts qui la retenaient ; on dit alors qu'elle atteint la dimension seulement *a hape*, en échappant. On aurait pu exprimer l'idée de déficit autrement, comme nous aurons l'occasion de le constater. On traduit par le français « à peine » : ce mot rend l'idée de tension, d'effort plutôt que celle de retrait ou de recul.

Le synonyme *a hipe* vient d'un déverbal de *hiper*. « *I m'a hipé* », dit le gavroche auteur d'un bruit incongru. Cette étoffe devrait avoir trois mètres : elle ne les a qu'*a hipe*, c'est-à-dire, « en glissant » hors des mains qui la tendent pour l'ajuster à la limite des trois mètres. *Hip* et *hap* sont parents comme les onomatopées à double forme *ric et rac, pif et paf, rif et raf, mic-mac, tic-tac, dic et dac, tchic et tchac, flitch-flatch, plic-ploc, zig-zag, hign-hagn*, etc.

Hap ou *hape* (mais non *hip*) se rencontre aussi employé comme adjectif, dans *il est hap*, il est sauf, il a échappé à la mort. Ce *hap* adjectif est-il tiré du substantif *a hape*, ou est-il au contraire le père de *a hape* et de *haper*? Il est vraisemblable que *hap* et *hip* sont des onomatopées, comme dans *jé plouc*,

braire cayût', jé fritch, èsse capout', jé 'ne saqwè rouf-rouf.
Tout au plus peut-on y voir un adverbe, comme dans *il èst foûs*, *il èst-oute*, *il èst d'vins*, *il èst djus*, *lès èfants sont vite djus* èt *vite sus*, *aveûr djus* (avoir fini sa pièce d'étoffe, Verviers), *intrer ins* (*intus*, Malmedy).

2^o *cherp*.

Dans une partie du Brabant wallon, à Jodoigne, à Wavre, on n'emploie pas le *scap* picard, mais un terme consonnant, *chèrp*, qui est du pur flamand (*scherp*) : *Vos pèsez bin chèrp !* C'est le correspondant de l'all. *scharf* et de l'anglais *sharp*, non pas dans le sens ordinaire de « aigu, pénétrant », mais au sens péjoratif de « coupé, rogné, écourté ». Nous retrouvons le mot dans le français « écharper » et « escarpé ».

Ce que nous voyons de plus curieux dans ce *cherp*, c'est sa quasi-conformité avec *chape* et *chate*. Le mot est emprunté au flamand, mais le flamand en avait d'autres de même sens : pourquoi donc celui-ci s'est-il imposé ? Comme nous le disions incidemment au Congrès de Liège en 1932 (Congrès de la Fédération arch. et hist., p. 96 du Rapport), il se produit des phénomènes d'imitation et d'endosmose très intéressants non seulement entre dialectes voisins étroitement apparentés, mais encore entre langages voisins non apparentés comme le wallon et le flamand. Le fait ne se borne pas à des emprunts de mots : il y a aussi des sosies et des imitations phonétiques. J'ai signalé le cas de *i* bref qui est très ouvert et se prononce *e* à Solwaster et aux environs : or ce trait se retrouve dans le dialecte bas-allemand circonvoisin. Le gaumais emploie la négation *mi*, de *mica*, anc. fr. *mie* ; le wallon se sert de *nin*, *nec-entem*, fr. *néant* : mais au nord de la Semois vous trouverez un moyen terme, *ni*, qui est un *nin* rapproché de *mi*. C'est le même instinct de conciliation, chez les bilingues de la frontière linguistique, qui a fait la fortune de *cherp*.

3^o *scar, eschars, a scarè*, fl. *schaars*, angl. *scarce*.

Nos dialectes de l'Ouest wallon ont des *scar*, *èscar* ou *écar* assez énigmatiques de forme ou de sens et d'origine.

Gg. à l'article *scar* (II, 346) traduit *ine èwe s(i)care* par « une eau dangereuse ». Scheler ajoute en note : « cela me rappelle l'all. *scheren* (écueils, brisants) ». On ne peut sans défiance accepter que le mot soit liégeois, à cause du *sc*, ni que la traduction soit rigoureuse. Cet article n'est qu'une note fugitive en attendant des confirmations qui ne sont pas venues. En quoi et pourquoi cette « eau scare » est-elle dangereuse ? Est-ce pour un ponton, parce que l'eau est une *hadrène* trop peu profonde ? Est-ce pour les bestiaux, parce que, plus une mare s'évapore, plus elle concentre les miasmes nuisibles aux bêtes qui y boivent ? Nous continuons à l'ignorer.

Scar apparaît aussi dans le *Glossaire de Marche-les-Ecausines* d'Arille Carlier (Bull. de la SLW, t. 55, 1914). Il y a deux articles. Le premier *scar*, défini « éclat, ébrèchemen » n'a aucun rapport de sens avec *scate*. Il devrait s'écrire *scard*, identique au *hård-chård* de l'Est, dont le verbe est *hård-chårdar* ébrécher, et le participe *hårdé-chårdé* brèche-dents. C'est l'adjectif flamand et néerlandais *schaard*, coupé, de *scheren*. — Le second article, au contraire nous offre un *scar* ayant une identité patente de sens avec *scate*. « *Labourer scár* » c'est faire un labour peu profond ; « *mète lès vêres a scár* » c'est les remplir avec parcimonie, leur laisser un faux col, comme disent les assoiffés qui ont du style. Ce synonyme, on n'eût pas manqué, à une époque de phonétique moins exigeante, de l'assimiler à *scate*.

Sigart nous a transmis *écar* « état d'un animal époiné ». C'est le premier *scar* de M. Carlier. Il faut l'écrire *écard* et traduire par « coupé, châtré ». Le flamand a *scharrebier*, *scherbier*, bière coupée d'eau, du même *scheren*.

Le Brabant wallon connaît encore *a scarè*. Les exemples montrent que c'est un synonyme de notre *a hate*. A Wavre

et Genappe, *pèser a scarè* c'est peser avec parcimonie ; *rimpli a scarè*, c'est remplir les verres, le panier, le boisseau en laissant une lisière vide. A Wavre, un buveur réclame malicieusement en disant : « *i m'chone qui vos mètes lès vères a scarè : d'j'a peû d' dispaude !* ». A Perwez « *né waiti a scarè* » signifie « ne pas regarder près, ne pas être chiche ». Gg. a recueilli *a-scaret* (I, 28), noté en italiques comme étranger au liégeois et traduit par « *ric-à-rie* ». Mais on ne peut pas approuver sa suggestion étymologique : « probablement du hollandais *chaars* (petitement, chichement) ; cf. angl. *scarce* (à peine) ». L's final de *schaars* n'apparaît pas dans *scarè*. Celui-ci est-il un diminutif de *scar* en -èt ou un participe passé en è ? les éléments pour le déterminer nous manquent.

Le plus répandu et le plus usité des synonymes de *scate* est l'anc. fr. *eschars*, féminin *escharse*, franç. *échars*, picard *escars*. Il existe en italien : *scarso*, en provençal : *escars*, *escas*, en espagnol : *escaso*. Le flamand *schaars* est emprunté au picard, l'anglais *scarce* au normand. Quant au sens, c'est un parfait synonyme de *scate-hate*. Godefroy le traduit par « chiche, avare, faible de poids, étroit, resserré » ; il rend à *eschars* par « avec épargne » — c'est notre « en déficit » — et *tot à eschars* par « seulement, en tout » — nous préférerions « tout au plus ». — Du Cange rend *scarsus* par « *imminutus, cui aliquid deficit* », avec des exemples probants : « *aliquid pondus quod sit scarsum* », « *pro pondere scarso* » ; *ad scarsum* est glosé « *minimum* ». Il cite l'italien *scarzo*, *scarso* : « *idem est Ital is quod avarus, vilis, abjectus* », et une forme *eschas* dans le roman d'Athis. Lacurne note encore *escars*, faible en parlant du vent. A la différence des mots précédents, *eschars* a toute une famille ; ne citons que *escharseté*, qui est l'ancien terme technique pour désigner le manque de poids des monnaies.

Nous qui cherchons une explication sortable de *scadr-*, nous voudrions avoir quelque lumière sur l'origine de *eschars*,

dans l'espoir d'éclairer l'un par l'autre. Mais voilà que Du Cange jette en travers une autre forme, *scardus*, sur la foi d'un passage de Rather, évêque de Vérone au X^e siècle : « cumque illi episcopus, ut est utique *scardus*... ». Il en propose d'abord deux étymologies : « *SCARDUS*, avarus, parcus, g(allice) *eschard* vel *eschars* » (il assimile les deux formes !), « forte a saxon. *scard* fragmen, vel ab armorico *scars* parum, et *scarsa* parum vel parce dare » ; puis il met en suspicion la lecture même du mot : « nisi legendum malis *scarsus* ». On ne gagnerait rien à commenter une à une ces hypothèses.

Depuis Muratori on donne comme étymon à *scarso*, et par conséquent à toute la famille de *eschars*, un participe bas-latin *escarpus* > *scarpus*, déformation du classique *excertus* ; et Diez (EW., 5^e éd., p. 284) accepte cette proposition. En ce cas, *excarpsum*, avant de qualifier des personnes au sens de avare et chiche, a dû se dire d'abord de l'objet diminué ou rogné quant à la mesure et en comparaison de la mesure légitime.

4^o Anglais *scant*, *scamp*, *skimp*.

A côté de *scarce* l'anglais possède encore les adjectifs *scant* et *scantly*, petit, mesquin, insuffisant, avare, ladre, chiche, le verbe *to scant*, restreindre, l'adverbe *scantly* ou *scantily* à l'étroit, à peine, tout au plus, étroitement, en lésinant.

Exemples : *scant meals*, maigres repas, *scant clothing* vêtements étriqués, *scant of words*, avare de paroles. On ne pourrait rêver plus parfait synonyme de *scate-hate*. Quant à l'étymologie, il faut renoncer à éliminer la nasale de *scant* pour le rapprocher de *seat*. En effet SKEAT cherche au Nord la famille du mot : islandais *skamt*, neutre de *skammr* court, bref ; verbe *skamta* répartir ; subst. *skamtr* part, portion, morceau, d'où mesure exiguë ; norw. *skanta* mesurer, *skantal* mesuré chichement, *skant* portion congrue. Il ajoute que FICK cite un aha. *seam-* court. Des travaux plus récents et plus savants (POKORNY et A. WALDE, *Vergl. Wört. der Indo-germ. Spra-*

chen, 1926-1932, p. 601) nous feraient remonter à l'indo-européen **sgomb-no-*, « verkürzt, kurz, verstümmelt, wenig ». Identité de sens et divergence de plus en plus accentuée de forme.

Le *b* de ce **sgomb-* nous aide cependant à rattacher à *scant* un autre mot anglais, qui apparaît dans l'expression *to scamp work*, bâcler l'ouvrage, et dans l'anglais dialectal *skimping*, que donne le dict. de Halliwell. S'il restait quelque doute sur la synonymie, ce doute serait levé par le *Slang dictionary* de 1874 (London, Chatto and Windus, sans nom d'auteur), qui définit *scamp* « to give short measure or quantity ». Il ajoute « probably the same as *skimp* and *scrimp* ».

5^o piémontais *scantirà*, anc. fr. *eschanteler*.

Cette chasse aux synonymes nous amène à fixer ici le piémontais *scantirà*, que donne Gavuzzi (*Vocab. piemontese — italiano*, p. 551). C'est un participe passé dont la signification ne laisse aucun doute : « *strettito*, è dicese degli abiti che tirano è strigono per essere troppo stretti da una parte ». L'infinitif *scantirè* est traduit par « *tirare, stringere* ». Ces mots, à première vue, semblent parents du *scant* anglais ; après examen, nous les rattachons à l'anc. fr. *eschanteler*, qui a une autre origine.

Nous trouvons *eschanteler* dans le fragment de *Gormond et Isembart* (éd. A. Bayot, Classiques franç. du moy. âge, vers 51 et 232) :

(vers 50 et 231) sil fiert sur la targe novele
(vers 51 et 232) qu'il la li freint et eschantele...

dans le Roland, laisse 98 :

l'escut del col li fraint et escantelet...

dans Gilles de Chin (éd. Reiffenberg, vers 372) :

(370) ses helmes n'estoit pas entiers,
ançois estoit esquartelés ;
et ses esceus escantelés
en pluisor lius estoit perciez...

Le sens du verbe est « mettre en morceaux ». Le mot est composé de *ex* et de *chantel* (fr. moderne *chanteau*), coin, morceau détaché du coin. *Chantel* est dérivé de *chant*, qu'on écrit vulgairement *champ*, mais qui est le latin *canthus* partie étroite d'un objet. De là vient *eschantillon* morceau détaché comme specimen. L'anglais connaît *to scantle* découper, *scantling* petit morceau, et, sans le préfixe *ex*, *cant* coin, aujourd'hui disparu, et *cantile* chanteau. Il en résulte que *scantly*, *scantily*, qu'on rattache d'ordinaire au *scant* précédent, doivent plutôt provenir de *ex + cantel*.

6^o *escharir, escarrir, escharri, escarri*, etc.

En leur qualité de synonymes d'*eschars* il y a lieu de rappeler encore un autre groupe de termes quasi homophones. Godefroy définit *eschari* adjectif par « peu considérable, peu nombreux, peu peuplé, peu accompagné, peu fourni, privé, dénué ». « Trois quatre jors eschariz » serait en style moderne « trois quatre pauvres jours au plus » ; au total, veut-on dire, il y manque des heures. L'infinitif *escharir* semble très éloigné de ce sens. Godefroy le rend par « définir, décrire, dicter une formule de serment » ; Lacurne par « statuer, déclarer ». Définitions globales de la phrase, mais non du terme en question. Comprendons qu'*escharir qqn*, c'est le « coincer » dans une formule dont on ne veut pas qu'il sorte, c'est limiter, borner, restreindre sa liberté de parole. — Il y a aussi un *escarrir*, de sens neutre, expliqué par « quitter, abandonner, déguerpir ». C'est évidemment le même verbe sous livrée picarde. Nous y voyons le sens initial de « se partir, se séparer de... ». — L'adverbe *escharièrement* est traduit par « mesquinement, pau-

vrement, en pauvre équipage, en société peu nombreuse». — Enfin l'anc. fr. avait aussi, ce qui complète le parallèle avec *eschars*, l'expression adverbiale à *eschari* « mesquinement », et nous trouvons dans un lyrique du Midi (Joffroy Rudel, III 52, éd. Jeanroy, *Classiques franç. du moy. âge*) *per escaritz* « à l'état isolé, en faible quantité, sans plus ».

Lacurne a noté encore un autre *escarri*, avec cette citation d'Eustache Deschamps : « à table ronde ou *escarie* ». Ici le sens doit être « équarrie, rendue carrée », de *ex + quadr-* + suff. *-ir*.

Il reste beaucoup d'autres termes qui peuvent nous servir à estimer de quelle façon l'esprit a conçu et exprimé cette idée de déficit. Voici, en revue rapide, ce que nous avons recueilli dans l'espoir de mieux nous orienter concernant le sens originel de *hate*.

En Ardenne, à Laroche, on dit plutôt *naw pèsé* et même *flâwe pèsé*. *Naw* est le flamand *nauw*, serré, étroit, chiche, avare. En wallon son sens ordinaire est « paresseux ». *Flâwe* est le latin *flebile* faible. *Tène* (tenuis) peut servir également.

Dans la région de Bastogne on dit d'un vêtement étriqué qu'il est *strikè*, diminué (de l'all. *strichen*) ou *scaxè*, écoué (ex-caudatus). Dasnoy (*Dict. wall.-franç.*, de Neufchâteau, p. 462) emploie *scoté* écourté, du verbe *scoté* couper, tondre, ébrancher.

Gg. (II, 537) a tiré du glossaire ms. de Rouveroy un article *horté*; le mot « se dit d'un habit affamé, où l'on a trop épargné l'étoffe ». Il y voit avec raison la forme liégeoise du franç. écourté. Notons au vol cette autre épithète caractéristique « affamé ».

Un autre synonyme de *hate* est *hamelé*, de l'all. *hammel*, littéralement « châtré, rogné », par extension « réduit, n'ayant pas son compte ». On dit en verviétois : « *Come vosse cote èst hamelèye d'aveûr sutu tédaue !* » comme votre jupe est rétrécie

d'avoir été teinte ! ; « *Come vos èstez hamelêye dès spales !* » comme vous êtes amincie des épaules !

Le liégeois *slap* (cf. Gg.), à Verviers *chlap*, all. *schlapp*, n'accuse pas un déficit dans la dimension d'une étoffe, mais dans la qualité du tissu : une étoffe *chlapé* est celle qui manque de corps, d'élasticité, qui subit l'empreinte d'une pression sans revenir à sa forme première. En parlant d'une personne, le sens se rapproche de *nare*, sans ressort, lâche, veule, flasque.

Une autre image se montre dans l'unipersonnel *i have*, il y a frottement ou effleurement, l'objet « touche » à la norme. Le verbe *haver* n'a plus guère le sens énergique de *excavare* creuser, mais celui de racler, frotter contre, frôler, effleurer.

L'ancien-français disait *esclame* d'un cheval, d'un cerf efflanqué, maigre de corps. C'est l'allemand *schlank*, grêle.

Le français « à peine », qui est bien l'expression la plus usitée en pareil cas, est aussi né d'une métaphore. Quand on dit « à peine arrivé au sommet », on peut encore admettre l'existence de quelque peine dans le sujet de l'action ; mais examinez la phrase « il avait vingt ans à peine » : il n'y a certes aucune peine de la personne dans le fait d'atteindre les vingt ans ; la peine est transférée à l'âge réel, qu'on représente faisant un effort pour parfaire les vingt ans.

L'ancien-français avait aussi « à dangier, à grand dangier ». Dans le *Chevalier au Lyon*, vers 5296, les prisonnières asservies aux travaux forcés du tissage se plaignent du manque de nourriture :

Del pain avons a grant dangier,
au main petit et au soir mains,

« dangier » a ici le sens du wallon *dandji*, besoin, disette, manque, pénurie, défaut ou déficit : « du pain avons à grande pénurie : au matin peu et au soir moins ».

Si maintenant nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les diverses manières d'exprimer le déficit d'un objet en com-

paraison d'une mesure ou quantité normale, nous pouvons constater que le procédé n'est guère mathématique. Ou bien on représente l'objet comme actif, soit résistant à un effort de tension et se rétractant en arrière, soit faisant un effort inutile pour égaler la norme ; ou bien on le représente comme passif, soit qu'il ait subi une réduction (aminci, écourté, écoué, coupé, rogné, brisé même), soit qu'il ait par nature la qualité de mince, grêle, petit, faible, bas, trop bas, moindre, etc. Il est à présumer que notre *hate* n'offre rien de plus abstrait que tous ces termes.

Nous ne nions pas cependant que le langage manque de procédés plus abstraits. Quand le latin figure le nombre neuf par dix moins un, *IX* ; quand il exprime 18 par *duodeviginti* ; quand le wallon verviétois dit « *lu dièrain a pus qu'onk* » littéralement « le dernier à plus qu'un » et le français « l'avant-dernier » ou « le dernier sauf un », ce mode de calcul régressif implique encore comparaison de deux quantités, mais il paraît plus mathématique. Le langage dispose aussi d'une fournée d'expressions adverbiales de sens plus ou moins négatif. Encadrions-les dans quelques bouts de phrases pour juger de leur valeur sans ample commentaire.

- « Ce n'est *que* juste » (Justesse atteinte, mais non dépassée).
- « Il faisait *presque* nuit » (= Près ce que nuit est).
- « L'été dure trois mois *au plus, tout au plus, sans plus* ».
- « Il a *seulement* consenti » (= *tout au plus*).
- « Elle n'est *pas tant* sotte ».
- « Il n'est *pas tout-à-fait* fou ».
- « Procédé *peu* honnête ». — « C'est *un peu* encombrant ».
- « *A peu près* aveugle ». — « *Quasi* aveugle ».
- « *Peu s'en fallut qu'* il n'échouât ».
- « *A peu que* mon cœur se fend » (Rutebeuf).
- « *Moins* pénible » — « *Moins qu'intelligent* ».

Le préfixe *mes-* (*minus*) dans l'ancienne langue a servi à former des composés, qui souvent indiquent le contraire du

simple, mais souvent aussi une diminution : *mesoffrir*, offrir un prix trop bas, *mespeser* peser moins que le compte, *mespois* poids insuffisant, *mescompter* et *mescompte*, *mespriz* prix trop bas, *mesplegié* cautionné trop bas, *mesquarré* pas assez équarri, *mestailler*, *mesteindre*, *mesveoir*, etc. Le qualificatif *mespesol*, qu'on trouve appliqué dans nombre de chartes limousines à des mesures de grain, a été expliqué par M. Antoine Thomas dans ses *Mélanges d'Etymol. franç.*, grâce à un passage du cartulaire inédit de l'abbaye du Palais, où on lit : « quatuor sextarios siliginis... *rasos*, et duos de avena *minus pensos* ». Cette conquête étymologique a été relevée par M. Prou dans son compte rendu du *Moyen Age*, juillet-août 1902.

Que *hate* fasse partie de cette catégorie de locutions adverbiales, il n'y a pas la moindre apparence. Il est adjetif, il ne se laisse traduire que par des adjektifs, il est substantifié au neutre dans *a hate*; aucun terme équivalent à « ligne, limite, section, coupure » n'a servi à exprimer cette idée de déficit dont nous avons recherché les formules.

VIII. — Proposition étymologique

Après avoir étalé cette synonymie touffue et troublante, oserons-nous hasarder quelque proposition étymologique nouvelle ? Ne fût-ce que pour ne pas augmenter le nombre des hypothèses, on serait tenté de rattacher *hate* à l'un ou l'autre des termes précédents, soit à *scard*, soit à *eschars*, soit à *scant*, en jouant des suppressions de consonne finale, ou de la métathèse, ou de la dénasalisation, ou de plusieurs de ces moyens extrêmes à la fois. N'est-ce pas d'ailleurs dans l'espoir d'y trouver une solution que nous avions entrepris l'examen de ces synonymes ? Il nous a fallu en rabattre. Nous sommes forcé de nous en tenir au radical *scadr-*, auquel ont abouti toutes nos analyses, et de lui chercher un antécédent réel.

Aucune forme germanique, à notre connaissance, ne satisfait aux conditions du problème, ni *scheide*, ni *scheit*, ni *schade*,

ni *schatz* : ni *scharf*, ni *schaft*, ni *schacht*, ni *schart* ni autres *scha-*. C'est du côté roman que nous devons nous tourner. Et constatons sévèrement que ceci est la première tare de notre explication, puisque nous avons l'air de chercher dans le Midi l'origine d'un mot qui n'est bien attesté que dans le Nord.

Il existe en latin un adjectif *quadrus* signifiant carré ou tétragone ; d'où un substantif *quadrum* surface carrée, un carré matériel, un subst. *quadra* table ou plaque carrée ou quartier dans *quadra panis* le « quart de pain » de nos poilus ; puis un verbe *quadrare* rendre carré un objet. Notre mot *carré* vient du participe *quadratus* ; mais, en sa qualité de participe, le mot latin rappelait l'action antérieure d'équarrir ou la forme antérieure de l'objet ; le français *carré* a perdu ce sens, comme bon nombre d'autres participes (hameau *écarté*, pays *éloigné*, *désert*, *assise*).

De ce que les pierres équarries s'adaptent mieux l'une à l'autre dans la construction, *quadrare* a pris le sens de *congruere*, *convenire*, *consentire*, *apte cadere* (Forcellini). Le français *cadrer* jouit de la même extension de sens. En ce cas, l'idée même de la forme carrée est éliminée, il ne s'agit plus que d'une « con-formité » entre deux objets. S'il y a une différence entre *cadrer* et *être conforme*, elle consiste simplement en ceci, que *cadrer* fait penser au pourtour, conforme à toute la surface ou à tout le relief. On peut constater la même transposition de sens dans *cadre* et *cadran* : il y a des cadres ovales et des cadrans tout ronds.

S'il existait en latin ou en roman un *ex-quadrus* signifiant non-carré ou seulement non-conforme à une mesure choisie comme norme, je croirais tenir l'antécédent naturel de *excadre*, *escadre*, *écadre*, *scadre*. Mais les faits ne se présentent pas avec cette élégante simplicité.

D'abord ni *exquadrus* ni *exquadrare* ne figurent dans les dictionnaires latins. Ce silence ne prouve pas que ces mots

n'ont pas été employés, mais seulement qu'on ne les a pas rencontrés dans les textes ; et l'omission reste sans importance pour notre thèse si on les retrouve dans les temps postérieurs. De fait, le glossaire bas-latin de Du Cange et le dictionnaire italien nous offrent ces mêmes formes à préfixe *ex*. Seulement notre satisfaction sur ce point se refroidira vite en constatant que le sens n'est pas du tout celui que nous attendions.

Commençons par l'italien, héritier privilégié du latin. Il possède un s. f. *squadra* équerre, escadre, escadron, troupe ; un s. m. *squadro* action de mesurer à l'équerre ; un verbe *squadrare*, dresser à l'équerre, équarrir, toiser de haut en bas ; un *squadratore* tailleur de pierre. Dans aucun de ces mots n'apparaît le *ex* privatif que nous postulons. Ceci mérite une explication, à moins que de supposer le lecteur en possession de toutes les théories.

Le sens du préfixe *ex* est immuable, mais le rapport de composition entre *ex* et le radical auquel on l'attache est très variable. Variable au point que deux éléments identiques, comme *ex* et *quadrare*, pourraient théoriquement aboutir à deux sens opposés. Nous en trouvons un exemple dans le français *épointer* : il y a un *épointer* qui signifie « casser la pointe » et un autre qui signifie « effiler ou tailler en pointe ». Si donc le rapport était privatif, *ex-quadrare* signifiait « faire sortir de la forme carrée » ou tout au moins, dans un sens plus général, « supprimer la conformité ou coïncidence avec une norme ». Or, tel n'est pas le sens réel de l'italien *squadrare*. Il ne signifie pas autre chose que le simple *quadrare*, sauf qu'il rappelle davantage l'action de faire passer d'une forme grossière antérieure à la forme carrée. C'est le contraire de *fuor di squadra*.

Si nous consultons Du Cange, c'est-à-dire le recueil hétérogène des formes bas-latines qui recouvrent le plus souvent des formes romanes de divers dialectes, nous ne sommes pas mieux servi. On y trouve 1^o *squadrare*, vox italica, avec le

même sens qu'en italien ; 2^o *squaratus* (de *ex-quadratus*) équarri ; 3^o *squadra*, équerre, norme, gnomon, — escadron, bande, — district, région ; 4^o *scarra* (de *squadra*), *scara*, *schera*, équerre, quartier, escadre, escadron ; 5^o *squara*, équerre, corde pour mesurer ; 6^o *escarrum*, encoignure ; 7^o *excaritus*, in *scaras* seu partes distributus, et *scarire*, in *scaras* seu partes distri-buere ; 8^o *squera*, *equerre*, *esquière*.

Bref, aucun texte, ni latin, ni bas-latin, ni roman, n'autorise une explication de *scadre* par *ex* privatif.

Il y a deux moyens d'échapper à cette difficulté sémantique.

1^o Si on prend *squadrare* en laissant la priorité à l'idée d'excision des bosses, des aspérités, des coins que présente un tronc d'arbre ou un bloc de marbre, on aboutit naturellement au sens de dégrossir, rogner, égruger, diminuer, amincir, diviser. Le résultat n'est plus nécessairement un carré. N'est-ce pas ce qui est arrivé à *cadre*, à *cadran*, à *équarisseur* ? Duez dans son précieux dictionnaire (*Dict. gallico-germanico-latinum*, 1664, p. 383) donne l'exemple « esquarrer un habit de femme sur la poitrine », et il traduit par « ausschneiden, excindere vel excavare ». On dirait en français moderne « échancerer ». « Esquarrure d'habit » est défini de même. L'idée de carré est éliminée.

2^o Autre solution. Remarquez que les dictionnaires rendent souvent l'idée de *hate* par « juste, trop juste, strict » et semblent ainsi dire le contraire de ce que signifie « mesurer ou peser *hate* ». Le français « mesuré » a aussi le sens de « mesuré parcimonieusement ». C'est une litote. Elle provient de ce que, dans le commerce, pour que l'acheteur soit bien sûr d'avoir son compte, il est d'usage que le vendeur dépasse légèrement la mesure ou le poids. Ce surplus, à la balance, s'appelle le *trait*. Ne pas accorder le trait, mesurer ou peser « ric-à-ric », comme dit Pathelin dans la farce célèbre, c'est une signe de lésinerie. Mesurer « juste » passe ainsi pour mesurer « trop peu juste », en retrait ou en déficit de ce qui est dû.

Nous n'avons pas d'argument décisif qui nous permette de choisir entre ces deux solutions ; mais n'est-ce rien de pouvoir opposer deux solutions vraisemblables à celle que nous avons dû rejeter ?

Il reste enfin à résoudre des difficultés du côté phonétique. Normalement *tr*, *dr*, entre deux voyelles, se réduisent à *rr* ou *r* (père, mère, frère, larron, beurre, croire, nourrir, pourrir, errer, carré, quarante, lierre, rire, occire, clore) ; — 2^o *a* tonique précédent *dr* devrait s'élever à *e* : il en résulte que le produit normal de *squadra* doit être *équerre*. — 3^o De plus *qu* + *a* en français et en wallon n'évolue pas comme *c* + *a* : (fr. quarante, carré, carême, quand, écarteler ; w. *qvarante*, *qwate*, *qwand*, *cvarème*, *cwaye* (caille, quacola), *qwantes*, *saqwantes*, *cwahî*, *cwâré*, *disqwârtuler*, etc.).

Devons-nous nous laisser intimider par ces règles imposantes ? Il y a bien plus d'emprunts échappant à ces règles et évoluant au petit bonheur que de formations normales. Le novice croit que ces mots dits « savants » sont l'exception et ne datent que de la Renaissance. En réalité les emprunts romans s'échelonnent en Gaule depuis l'adoption de la langue latine. Toute importation nouvelle d'objet ou d'idée, en fait de métier, d'agriculture, de religion, de législation s'accompagne de termes d'emprunt. Qu'on ne se fasse pas d'illusion sur ce point : c'est par l'histoire, par les pérégrinations du mot à travers les dialectes que l'on devrait décider si le mot est indigène ou étranger, mais cette histoire serait le plus souvent impossible à reconstituer. C'est donc sur le plus ou moins de soumission du mot aux règles établies par induction que l'on décide. Pétition de principe, si on veut en appeler à la logique sévère, disons plutôt procédé analogique auquel toute science est obligée de recourir. La réalité est souvent plus complexe que les moyens limités dont nous disposons pour l'atteindre.

Appliquons ces réflexions intéressées à *scadre* > *hate*.

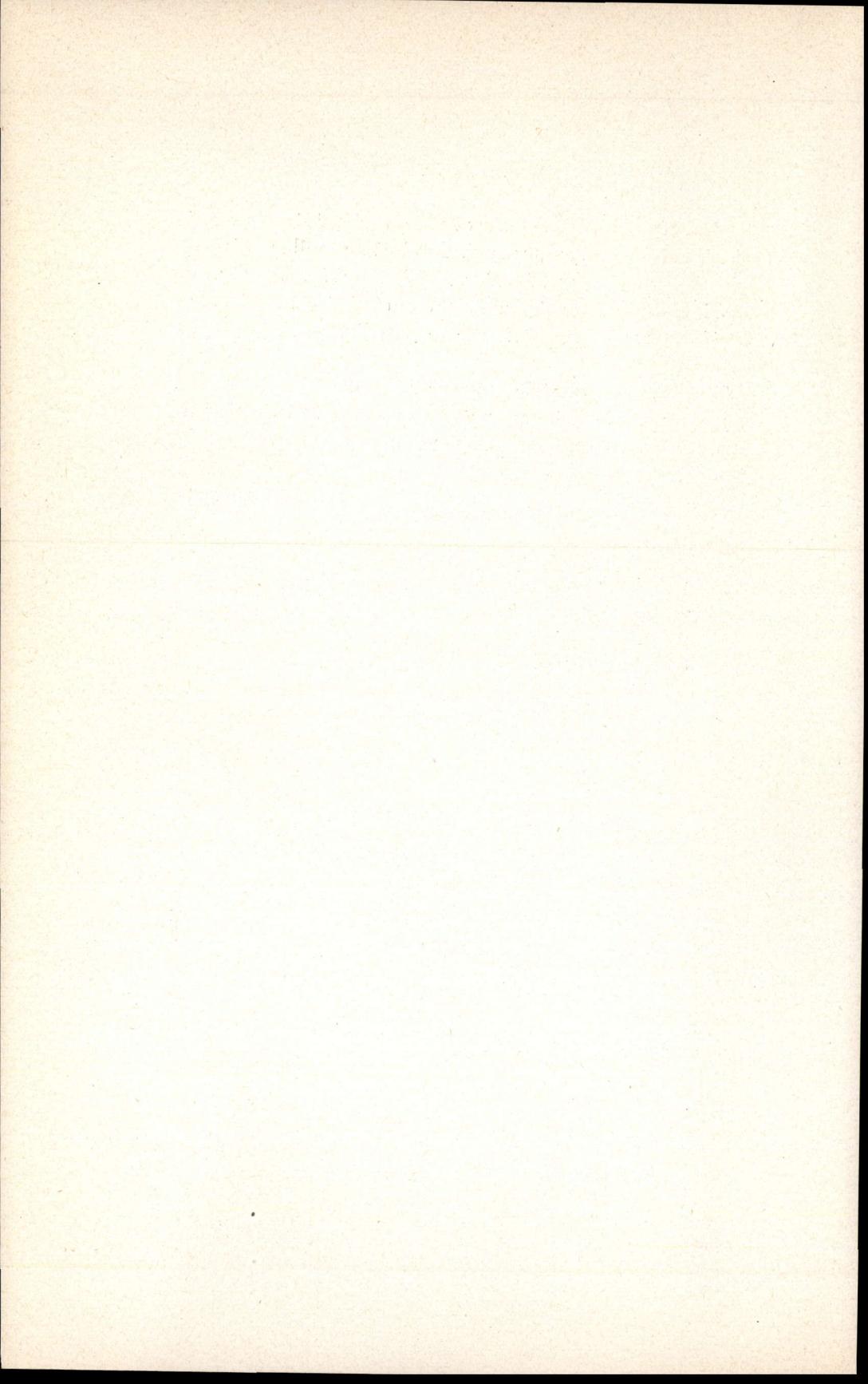
L'Italie a *quadra*, *quadro*, *quadrare*, *quadrello*, etc., *squadra*, *squadro*, *squadrare*, *squadrone*, etc., conformes à la phonétique italienne. A l'Ouest le langage courant et son écho le bas-latin présentent en regard des formes très variées. Le provençal dit *caire* (*adr* > *ayr*), mais *escarrado* multitude (*Mireio* IV, 43) *escarradoun*, escadron (*Mireio* IV, 92). On trouve *scara* dans Aimoin et dans des documents mérovingiens (Du C.), puis comme formes françaises régulières, *carré*, *carrer*, *carreau*, *carrière*, — *équerre*, *équarrir*, *equarrier*; mais *carre*, *escare*, *esquare* (Du C.), *esquiere* (Duez) pèchent par le traitement de *a* tonique. A côté de ces formes s'installent *cadre*, *cadrer*, *cadran*, *escadre*, *escadron*, *escouade*, tous conservant *dr* sauf le dernier emprunté à l'espagnol. Le wallon enfin dit régulièrement *cwâré*, *cwârer*, *cwârê* et *sqwére*, mais il a emprunté *câde*, *cadran*. Nous en inférons qu'il a emprunté aussi, à une époque plus ancienne la forme *scadre*, à l'étape sémantique de l'adjectif *squadro*, non à celle du substantif *escadre*. De l'existence de ce *scadre* nous possédons comme témoins le picard *scate*, *escate* et le composé toponymique *scadreweez*. Le namurois a conservé le *sc*, signe d'emprunt au Hainaut, l'ardennais dit *chade*, le liégeois *hade*, prononcés *chate*, *hate*. Par là s'expliquent le dérivé à suffixe *-ina* : *hadrène*, et les dérivés à suffixe *-ellum* : *scadria*, *scadré*, *chadrê*, *hadrê*, et le nom brabançon *Xhadreaul*.

Nous ne clorons pas cette analyse sans essayer d'esquisser un schéma de l'évolution du sens. Le primitif *scadre*, adjectif, a pris le sens de dégrossi, rogné, aminci, diminué. Il s'est dit d'abord de la mesure et du poids, *mèserer hate*, *pèser hate*; puis de la dimension, *abit trop hate*; puis de la matière en épaisseur, *hate sitofe*, *hate tèrain*. Cet adjectif a dû produire par ellipse un substantif *scadre*, au sens de plaque façonnée, tailloir, plat, récipient évasé. Nous n'en tenons pas de preuve directe, mais on ne peut expliquer qu'ainsi les diminutifs en *-ellum* précités, désignant des objets ou récipients peu profonds,

terrine, sébile, tinette, etc., sauf un, *chadrê* qui signifie terrain où l'humus est peu profond. A *chadrê* se rallient d'autres dérivés de même sens, *hadrène*, *hadreye*, *hadrile*. Le suffixe de *hadrène*, en toponymie, n'est pas plus étonnant que dans *sètchène* terrain sec, *bassène* terre basse et *bossène* bouquet de bois.

Telle est notre essai de construction. S'il est jugé trop *hate*, nous espérons du moins que notre successeur en cette recherche pourra y trouver, en l'abattant, quelques matériaux de remplacement.

Jules FELLER.



Glossaire de la Gleize

A ma mère.

Avant-propos

La commune de la Gleize, l'ancien ban de Roanne, fait partie du canton de Stavelot ; elle comprend le *haut ban* à l'est : Roanne, Borgoumont, Cour, Andrimont, Chevrouheid, Moulin-du-Ruy, Ruy, Exbomont, Neuville ; et le *bas ban* à l'ouest : La Gleize, Cheneux, Monceau.

C'est dans le haut ban qu'ont été recueillis les mots de ce glossaire, à Neuville et à Ruy pour la plupart. Une dizaine sont de Francorchamps et de Ster, villages dont le patois ressemble fort au nôtre.

Peut-être trouvera-t-on que le nombre des articles réunis ici n'est pas bien élevé ; mais si l'on se rappelle que les patois de Malmedy et de Stavelot ont fait l'objet de travaux analogues de MM. Haust et Bastin, on pensera, j'espère, que ma récolte n'a pas été trop malheureuse. Je me suis attaché, en effet, à faire œuvre intéressante ; je me suis efforcé de ne jamais insérer aucun article sans être certain qu'il apportait du neuf. J'ai choisi d'abord les termes inédits, ensuite des termes connus qui ont à la Gleize une forme originale ou un sens particulier, enfin des termes cités sans exemple (dans Villers, Body, etc.) et dont je pouvais donner des emplois curieux et vivants. J'ai noté des dérivés remarquables et recueilli avec soin les formes des vieux verbes : *djîr, sté*, etc.

Mon enquête a été avant tout lexicale. Je n'ai pu m'empêcher cependant de me risquer sur le terrain hasardeux de l'étymologie. Je me demande même si ma prudence ne sera pas plus d'une fois prise en défaut, bien que j'aie marqué d'un point d'interrogation des hypothèses que d'autres auraient admises d'emblée.

J'ai fait des recherches dans presque tous les hameaux. Nombreux ont été mes collaborateurs occasionnels dont la conversation m'a fourni pas mal d'exemples, mais plus précieux mes collaborateurs réguliers : feu Henri-Joseph Blaise, mon aïeul maternel (Andrimont), ma grand'mère Marie-Jos. Gillet (Ruy), ma mère Marie Blaise (Neuville), M. et M^{me} A. Balin (Borgoumont et Neuville), feu Jean Blaise (Ruy), M. P. Dewez (Moulin-du-Ruy), M. Julien Dumont (La Gleize), MM. Michel et Cyr. Brixhe et L. Sart (Franc.), M. Jos. Collin (Ster).

Pour trier les renseignements accumulés, il m'a fallu reporter aux travaux de mes prédecesseurs.

Aux endroits où les philologues d'il y a quelques années auraient cité Grandgagnage, je renvoie au dictionnaire de M. Haust, « trésor » lexical et étymologique du dialecte liégeois auquel le nôtre se rattache. M. Haust cite pas mal de termes gleizois : *gruchon*, *pûnote*, *zinguebringue*, etc. ; je ne les reprends que lorsque je puis y ajouter avec profit une signification ou un exemple. — J'ai étudié le dictionnaire malmédien de Villers : M. l'abbé Bastin m'en a prêté une copie précieuse où il a inséré des articles de Scius et des notes sur Faymonville. En outre, M. Delbouille m'a fait prêter l'exemplaire de Lobet appartenant à la Société de Littérature wallonne. Ce document sur le verviétois s'est complété des extraits du dictionnaire de Xhoffer publiés par M. Feller dans le *Bulletin du Dictionnaire*. — Les glossaires de Faymonville, par M. l'abbé Bastin, et de Stavelot, par M. Haust, m'ont rendu de constants ser-

vices. J'ai glané quelques références dans l'ouvrage de Defresne sur la flore de Coo et des environs ; et enfin je me suis plu à reprendre des articles d'Albin Body, pour montrer la confiance que l'on doit avoir dans l'œuvre de ce chercheur, vieille déjà de plus de cinquante ans.

On remarquera que j'ai reproduit quelques passages tirés des Registres aux Œuvres des Cours de Justice de Roanne et de Francorchamps ; je l'ai fait sans doute pour employer des matériaux utiles, mais aussi pour attirer une fois de plus l'attention des dialectologues sur ces vieilles sources.

Je me suis gardé d'abuser des références ; ce sont les termes anciens, rares ou obscurs qui en exigent, bien plus que les termes simples ou connus ; aussi, pour ces derniers, ai-je le plus souvent renvoyé le lecteur au *Dictionnaire liégeois* (1).

* * *

Je tiens enfin à remercier M. Haust, M. Delbouille et M. l'abbé Bastin, de l'aide bibliographique qu'ils m'ont apportée. Je remercie aussi tous mes collaborateurs du ban de Roanne, ceux surtout qui ont bien voulu perdre de précieuses heures pour répondre à mes questions. Mais plus qu'à tout autre, je témoigne ma reconnaissance à ma mère dont la mémoire inépuisable m'a apporté chaque jour une nouvelle surprise, et je la prie de recevoir la dédicace de cette première publication.

L. R.

(1) Je renvoie aussi au DL pour toutes les difficultés de traduction rencontrées dans les exemples.

Notes préliminaires

1. — BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

BD	Bulletin du Dictionnaire.
BSW	Bulletin de la Société de Littérature Wallonne.
Body, <i>Agr.</i>	A. Body. Vocabulaire des Agriculteurs. BSW, t. 20.
Body, <i>Char.</i>	A. Body. Vocabulaire des Charrons, etc. BSW, t. 8.
Coo, Defresne.	J. Defresne. Vocabulaire du règne végétal à Coo et aux environs. BSW, t. 49.
Defrecqueux, <i>Faune</i>	Jos. Defrecqueux. Vocabulaire de la faune wallonne, 1889.
DG	Dictionnaire Général de la Langue française...
DL	J. Haust. Dictionnaire liégeois. Vaillant-Carmanne. 1933.
Faym(onville).	J. Bastin. Vocab. de Faymonville (Weismes). BSW, t. 50.
G	Grandgagnage. Dict. étym. de la langue wallonne.
Haust, <i>Etym.</i>	J. Haust. Etym. wallonnes et françaises. 1923.
Lobet.	J.-M. Lobet. Dict. wallon-français. Verviers, 1854.
O. Roanne, O. Franc.	Registres aux Œuvres de la Cour de Justice de Roanne (aux Archives de l'Etat, à Liège); — de Francorchamps (ib.).
Scius	Notes du dict. malm. de Scius ajoutées dans Villers.
Stav.	J. Haust. Vocabulaire du dialecte de Stavelot. 1903.
Villers.	A.-F. Villers. Dictionnaire wallon malmédien (manuscrit, 1793).
Xhoffer	Extraits du dict. wallon verviétois de J.-F. Xhoffer (1860), publiés par J. Feller, BD 10, p. 26-73.

2. — ORTHOGRAPHIE

Système Feller. Seules différences : les infinitifs en *-er* sont écrits le plus souvent avec *-é* simple, et la 3^e personne du sing. de l'indicatif présent de *esse* s'écrit *è* et non *est*.

ɛ se rapproche toujours de l'a, sauf dans les finales *yɛr* et *wɛr* issues respectivement de ɛ et de ɔ entravés : *fiɛr*, *tiɛr*, *viɛr*, *mwɛrt*, *bwɛrd*, *fwɛrt* ; et dans *tɛrɛ*, *guɛre*, etc.

Les nasales finales, à la pause et devant voyelle, sont souvent suivies d'un *n* vélinaire (noté *ŋ*), mais elles restent nasales. Ex. : *tiŋs* se prononce *tɛŋ*, *don* se prononce *dɔŋ*, etc.

3. — ABRÉVIATIONS

On emploie les abréviations courantes.

Le signe ~ remplace le mot qui se trouve en tête de l'article ou une forme phonétiquement identique, même si elle n'a pas la même orthographe. Voy. l'art. *rècwèrné* : *lu vɔye* è ~ ; on écrirait *rècwèrnée*, mais l'e n'existe pas dans la prononciation.

Lorsque le mot tête d'article commence par un des suffixes *d(u)-*, *k(u)-*, *r(u)-*, le signe ~ remplace après consonne la forme avec *u*, après voyelle la forme sans *u*.

â, ay, ây, oui, particules ordinaires d'affirmation ; elles ne s'emploient pas indifféremment. — â s'emploie seul ; il est abrégé de ây et peut être remplacé par lui, rarement par ay : *av sutou â martchâ ?* Rép. : â ou ây. — ay ou ây sont suivis d'un autre mot : *alez-v' a l' fièsse ?* Rép. : ay don ! ou ây don ! ; ay, ci cōp-la ! ou ây, ci cōp-la ! ; ay sav ! ou ây sav ! — Rem. : on dit toujours *o k' ây !* oui, allez ! (voy. *ayôye*) ; *a bè ây*. [Pour *siya* (= aussi « oui »), voy. DL.]

Abraham, arch., nom du mannequin de paille que l'on dresse sur une perche au centre du *grand feû* : ~ *ki broûle !* ; on criait « *Abraham ! Abraham !* » en faisant les rondes autour du feu.

acopeté, v. trans. : ~ *lès hopês d' foûre, one môye*, leur faire une *copête*, un sommet convenable et solide. Le dérivé *racopeté* signifie : 1. refaire (les tas de foin décapités par le vent) ; 2. syn. d'*acopeté*.

s'adjir, se tasser : *lu foûre s'adjît so l' cina* ; *lès hopês s'adj'hèt* ; *i s'adj'hint* ; *i s'adj'ront* ; *i n' polèt pus mâ du s' dufé*, *i sont adj'hous*. [*s'adjére* Faym. Cf. *djir*. Voy. BD 2, p. 86.]

adram, seulement dans : *èsse ~, être en conversation avec quelqu'un* (syn. *èsse a d'vise*) : *i s' passe one sacwè, vo-lès-la c'one fîe ~.* [Voy. BD 2, p. 91.]

afranki, affranchir : au jeu de cartes, *vos-av ~ mès p'titès triyonfes* (atouts) ; *lès grosses ki toumèt afrankihèt lès p'tites*, les rendent maîtresses (voy. BD 4, p. 21) ; — *do tins passé, on-z-afrankihéve cès k' alint tiré po-z-èsse sôdârds*, on les libérait (du service) en payant leur remplacement (Comp. Body, *Agr.*, *èsse ~, assuré contre l'incendie*) ; — *t'afrankih tot*, tu ne redoutes rien.

ahèssi'hûle, adj., serviable. [Voy. BD 6, p. 87. Le *-ih* inchoatif est parasite ; le verbe est *ahèssi*, *d'ahèsse*, *nos-ahèssans*. Cf. *avancihûle*.]

altèrcâde, f., altercation (syn. *mâlacwèrdâye*) : *d'javans co avou one bèle ~.* [Dér. de l'anc. fr. *alterquer*, contester, disputer. Cf. BSW 13, p. 155.]

s'anaweri, devenir *naw*, fainéant : *i s'a stou ~ èzès sôdârds.* [La dérivation est due à une analogie avec *maw*, *maweri* mûr, mûrir.]

ancré, litt. « ancrer », enfoncer (dans un mal, une maladie ; syn. *ènancré*, voy. DL) : *s'i n' s'oûh nin lèy ~, i sèreût hape* (guéri) ; *asteûre vo-l'-la ~.* [Comp. « *ankré* » Lobet.]

anseroûle, f., grosse traverse faisant partie du bâti de la herse : *lès dints sont èmantchis èzès-~.* [anseû, *ansteûle*, DL v^o *ipe*. Dérivé de *anse*, lat. *hasta* ?]

ansteûle, f., arch., t. de tendeur aux grives, pointe de fer munie d'une poignée servant à faire le trou où l'on fiche le *passon* de la *moussète* (voy. ce mot). [~ DL, v^o *ipe*, voy. *anseroûle* supra ; Body, *Charrons*, v^o *anseus*, cite *ansetoir*, Namur. — Pour **ansteûre*, dérivé de *anse*, lat. *hasta* ?]

anturlu, m., t. du jeu de cartes, le sept de cœur qui est toujours atout au jeu de la guerre. [Le fr. *lantur(e)lu* désigne au jeu de la bête le « valet de trèfle, qui est la plus forte carte à ce jeu ». DG.]

aparant, -e, adj., apparent, -e ; — s. m., apparence : *one vatche k'a bèle aparant d' pés, k'a l'ér du fé do pés ; i-gn-a pus aparant d' vóye.* [Voy. l'exemple de 1588, v^o *manimint.*]

apièrtihe, apwèr-, f., arch., accident, mésaventure : *i li a arrivé one pitite ~, i s'a lèy alé è s' pâtalon.* [L'a. fr. *apertise* signifie adresse, prouesse dans Jean-le-Bel, BSW 13, p. 172. Est-ce le même mot employé ironiquement ?]

arène, f., canal qui conduit vers le jour les eaux de la cave : *dj'avans avou l'êce è l' câve, l'~ èsteût c'one fée stopée.* [Cf. Haust, *Etym.*, p. 15, et DL *arinne* 1.]

ârhuné, intr., se consumer lentement : *lès tchèrbons ârhunèt, i s'alorwèt tot douçemint*, ils s'usent lentement ; *duvant d' cûre, on lêt ârhuné l' fòr po bin èhandi l' flètche*, on laisse se consumer les braises pour échauffer la surface du four. [Voy. Haust, *Etym.*, p. 18, et BD 14, 22. Le mot me semble parent du malmédien *ârhiné*, avare ; la contamination d'*ârsiner* et de *hiner*, supposée par M. Haust, est invraisemblable.]

aspoy, adj., litt. « appuyé », ne s'emploie qu'au jeu de cartes : *mu rvè èsteût ~, accompagné (syn. *abiyi*).* Dans les autres cas, appuyer se dit *rasploy*. [Villers donne aussi « *aspoye* » comme terme du jeu de cartes. Cf. *aspoyi* DL.]

astèke, m. [fr. Astèque], vadrouille, vaurien (syn. *halcotî, astèrlogue*) : *on drole d'~ ; kén-~ ku c'è çoula !*

atâblature, f., tablature, souci : *il a d' l'~ (ou d' la tâblature) ; kéné ~ k'il a la !* [tâblateûre DL ; « *tanblatur* » Lobet. — L'a initial vient de l'article fr. *la*.]

atchêye, f. : *dj'avans co avou one bèle ~ avou nosse tchuvô, une belle peur (syn. vèssète, avèssète).*

avîr : *a l'~, loc. adv., au hasard : tapé a l'~ ; fé one sacwè a l'~ a l'apwète.* [Voy. Haust, *Etym.*, p. 269, et DL v^o *avîr*. Voy. *awir*.]

awir, dans *d'~, loc. adv.*, par bonheur, par chance : *dju l'a rèscontré d'~ ; c'è d'~ ku çoula a bin toûrné.* [« *awire*, s. f., bonheur, chance. *a l'awire*, adv., au hasard, à l'aventure. »]

Villers. — Correspond au liég. *aveûr*, lat. *a(u)guriu*. — Rem. que, à la Gleize, *d'avir* existe à côté de *a l'avir.*] | **awireûs**, -e, adj., heureux, -se.

ay, ây, voy. â.

ayé, arch., particule exprimant l'étonnement : *i parèt ku l' fi d'â cwèb'hî s' va marié.* — *Ayé !* Tiens ! [Cf. BD 5, p. 153, a-é 1.] | **ayôy**, arch., particule exprimant le consentement à une proposition : *Pârin ! dju m' va hoy kékès bilokes.* — *Ayôy !* Oui, va ! Syn. : *o k'ay.* [Cf. *aoie* Villers.]

babawe, m., 1. t. enfantin, être effrayant, croquemitaine (id. *Scius*) : *louke a t' sogné sés-se, ca va v'ni on ~ !* dit-on à l'enfant qui va où il ne peut pas aller ; — 2. t. enfantin, amas de morve : *lès kés ~ ! Dju v'va hapé cès grands ~-la !* dit-on à l'enfant pour l'effrayer afin qu'il se laisse moucher ; — 3. niais, poltron : *ou l' grand ~ !* [Voy. DL.]

balwér, m., arch. [m. h. all. *bolwerc*, fr. *boulevard* ; cf. DL], *nos rècloyans lès tchêts po du l' sîse, èt d'vant d'alé dwèrmi, nos lès lèyans v'ni avâ l' ~*, litt. « dans la place », *avâ l' manèdje.*

bambiès', adj., qui oscille, qui balance, instable : *on-âbe k'è ~ ; one tchêdje k'è ~ (so l' dos) a fwèce d'esse hânuûle ; on grand ~*, un grand flandrin. [Dérivé de *bambyi*, balancer, tituber. Voy. *bambi* DL.]

barlife, f., lambeau (syn. *warlige*, *clicote*) : *gn-aveût dès ~ ki pindint tot-âtoû d' lèy ; one vatche k'a one grande ~ du pés*, un pis flasque et pendant très bas. Dérivé : *dubarlifé*, déguenillé. [Le mot *barlafe*, *bèr-* (DL), *burlaffe* (Villers) est très connu au sens de « balafré » ; Lobet et Xhoffer ont en outre le sens de « lambeau » ; *barlife* est une altération de ce mot ; le sens de « lambeau » découle de celui de « balafré ».]

bâssé, intr., balancer, être secoué, se dit surtout des liquides et des récipients qui les contiennent : *lès djusses bâssèt so l' tchèrète ; l'èwe bâsse foû do sèyé ; lès-èfants ont bâssé djus du l' tchèrète a-n-on toûrnant.* [Voy. *cubâssé*.] | **bâssée**,

f., averse, ondée (syn. *walée*) : *dj'avans avou one fâmeûse* ~.
[Body, *Agr.*, *bassèie*, même sens.]

batant, -e, adj., litt. « battant », raboteux : *one vôye k'è batante*, syn. *one mâle vôye*. | **bat-l'boûre**, m., homme be-donnant : *on gros* ~, syn. *on gros bourté*. [« *balboûr*, s. m., balourd, stupide, grossier. » Scius. — « ~, espèce de baratte. » Body, *Tonneliers*.] | **batoue**, f., litt. « battue », chemin dans la neige : *lu ~ èsteût fête, i 'nn' aveût passé d'vent mi; i fârè fé one ~ po-z-alé à manèdje du poyes*, faire un sentier pour aller au poulailler. — Le liég. *batowe*, battue DL, se dit *trake*.

batèye, f., arch., dans : *dj'a fêt du l' ~ avou ci bokèt d' tchârla*, il a duré longtemps (*il a courri lon*), ou bien *dju n'a fêt noule ~ avou*, il n'a guère duré. [Sans doute identique à « *bateie* » bataille, Villers et Lobet. Aujourd'hui, chez nous, « *bataille* » se dit *bataye*.]

baweté, aboyer à petits coups : *lu tchin bawetéve*. [De *baw*, onomatopée.]

bayîre, f., long morceau effilé : *one ~ du stoje*; *one ~ du tèrin*; — *lès ~ d'one tchumîhe du fîme*, bandes cousues verticalement en-dessous des bras pour élargir la chemise vers le bas. [« une piece et *bayer* de preit... » O. Roanne, 2, 92b-1575; « *baire* » Villers. — Comp. Faymonville. Dérivé de *baye* (garde-fou) DL, du lat. *baculum*, bâton ?]

bèbè, m., dessin que font les fillettes pour jouer à la marelle (voy. le dessin du DL v^o *tahê*) : *on bê ~*; — *djowé à ~ avou one pîre*, jouer à la marelle avec un palet.

bènz'ik, m. : *on grand ~*, un grand individu. [Altéré de *mèn'zik* (voy. DL), fl. *menschke*, petit individu, sous l'influence de *bènè* : *on grand bénè*, un grand nigaud.]

bètchêt, -e, personne petite et grêle : *elle è si bètchète*; *on p'tit bètchêt*; — s. f., pointe, extrémité. [De *bètch*, bec.]

bidinne, f., *one grande ~*, une femme grande et mince.

bidot, **bodot**, dans l'expression : *p'rerté on-èfant a ~*, porter un enfant au dos en le tenant par les jambes; *vins-s'*

a ~ ? ou a m' ~ ? viens-tu sur mon dos ? [p'vèrté a crâs-bo Franc., a bibot ou a bidot Faym., a crâs bodèt, a crâs vê DL.]

bihouîrdée, f., charge énorme (d'un véhicule), grosse charretée : *i ramine dès fâmeûzès ~ d' foûre avou su p'tit dj'vô.* [Composé de l'aha. *hurd*, « ouvrage fait par entrelacement de branches, assemblage de poutres, etc. » Voy. Haust, *Etym.*, p. 24-6. De même origine est *bèrôdî* (faux plancher au-dessus de l'aire de la grange), altéré de **bèhôrdî*.]

bindji, intr., être impatient (dans un désir) : *il a ~ assez après ci djorwèt-la ; i-gn-aveût lontins k'i bindjéve pc-z-i alé.* [« *bindjer*, v. i., bayer, rester bouche bée. » Faymonville.]

birwitche, f., morceau allongé, bande (d'étoffe, de terrain) : *one ~ du tèrin.* (Syn. *guimbîre*, etc. Voy. ce mot.)

bisné, bîsné, v. intr. ; on dit que *l'êwe bîssène ou bisnèye* quand sa surface commence à se couvrir d'une glace très fine, coupée de raies.

bissin, m., (Francorchamps) boue formée par la neige qui fond : *i r'lignéve èt c'èsteût on ~ avâ les vôyes !*

bistâve, adj., farouche : *on djône tchèt k'è ~ ; cwand k'on bat lès bièsses, èle duv'nèt ~.* [Dérivé de *bièsse* ; suffixe *-âve*, lat. *-abile*. Comp. *bisteû, èbusi*.]

bizûte, f., verge de petit garçon. [Comp. *buzûte* DL, « boursouflure allongée qui déforme un vêtement ».]

blazon, m., litt. « blason », 1. pièce grossièrement mise (à un vêtement) : *il a toudi dès ~ a s' pâtalon* ; 2. plaque de plaies : *il a on bê ~ d' mâs à minton.* [Voy. le dér. *ra-blaz'ner* DL.]

blèrène, f., enfant effronté, raisonnable : *one pitite ~ ; il è si ~ ; tê's-tu, ~ !* — petit chien bruyant : *il ont one pitite ~ ki gnaivetèye tot l' tinqs.* Syn. : *blîwète, mazète.* [Comp. *blawène* Stav., bavard.]

blonc, m. ou f., balançoire : *leû père lèzi a fêt on ~ a-n-one mèlée ; alé so l' ~* (syn. *an balançwêre*). [« *blonsat* » Villers, *birlance* DL.] | **blonci**, aller en balançoire : *lès djônes ont ~*

tote l'après-l' diné; — balancer, vaciller : *il èsteût si sô k'i bloncêve*; d'un arbre qu'on abat : *il atake a ~*. [« *blonsi* » Villers; *bèrloncer* DL.]

bodjèt, m., courtaud : *on ~, c'è-st-on p'tit gros spaté*; *on lêd ~*. [De *bodje*, tronc. Voy. ce mot dans DL.]

bôhion, m., petite masse de laine mêlée, de fil embrouillé (syn. *cumèlon*) : *on ~ d' linne*. — Dérivé : *s'abôhyi*, se former en *bôhion*. [Comp. *bôkî*, bourrer DL.]

boh'tê, bôh'tê, m., étui à aiguilles, à lunettes (~ Faymonv. et *bouheté* DL : même sens); *on ~ du scolî*, arch., plumier; *on ~ d' neûs*, arch., syn. *one trokète du neûs*, un trochet de noisettes (le mot dans cette expression a dû désigner d'abord le brou). [Pour l'étymologie, voy. DL.]

bôlès', adj., gros et lourd (homme) : *il è si ~*. — Syn. : *bômèl*. [« *bolasse*, adj., mal façonné ou fagotté, grotesque. » Villers. — Dérivé de *bôler*, bousiller (Villers et DL)?]

bolète, f., bouilloire : *lu ~ à lècê*; *dj'a fêt one ~ du cafè*. [Du radical de *boûre*, bouillir.]

bolinès', adj., arch., mou, se dit des navets : *lès navès ki sont ~ nu sont nin bons a magni*.

bossène, f., herbe fine semblable à celle des bois et qui croît en touffes épaisse dans les prairies (à identifier) : *lès vatches nu magnèt nin l' ~*; — l.-d., *èzès bossènes*, Franc. [Dér. de *bosse*, comme *bossèt*, touffe.]

bragué, exposer, montrer : *il èsteût la ki braguéve su gros vinte*; — *su ~*, se cambrer : *i s' brague vouletî po fé l' gros*, pour faire l'important; s'exposer : *ku t' vins-s' co ~ la èmé lès vôyes*. [Cf. *bragård* DL.]

brigadin, brigôdin, brigôdê, m., arch., bourbier, margouillis (syn. *brôlî, lôdifèt*) : *ké ~!*; *nos pourcêts sont èn-on bê ~*; *nosse vatche a r'nârdé on ~*. [Comp. *brigage*, margouillis, Rouveroy, apud G. 2, p. 506.]

brènelé, aller et venir (syn. *toûrniké*) : *i brèneléve avâ la*. [Voy. (a)*brèneler*, accourir, BD 3, p. 110.]

bringuêye, -glêye, f., (Franc., La Gleize) acte déplacé, grosse bêtise : 1. débauche, excès : *fé one bringlêye* ; — 2. fantaisie sinistre : *lu curé a co fêt dès bringlêyes* ; — 3. méfait : *i-gn-a on-an k'il aveût fêt s' bringuêye*.

brissâ, m., bousilleur, gâcheur (d'ouvrage) : *cila, c'è-st-on fâmeûs ~.* [Dérivé de *brissé*, éclabousser, comme *brissôdé, -eur*, bousiller, -eur.]

bris'-bras', m., bousilleur, qui travaille à grands coups, trop vite. [Redoublement probable du radical de *brissé*, éclabousser. Onomatopée ?]

brôliâminé, brôd-, m., brouillamini. [Du fr. Le *d* de la 2^e forme provient d'une influence de *brôdyi, brôdelé, rabrôdiyom*. Voy. ce dernier mot.]

broûwe, seult dans l'expression arch. : *i lèyèt toûrné tot-a-fêt a ~ du tchin*, à rien. [Cf. DL *brâwe*.]

burlûre, f., lubie (syn. *stornê*) : *i li a pris one ~.* [« *berlûre, burlûre* » berlue, G 2, p. 502.]

cahoûrdé, étourdir (de bruit) : *coula m' cahoûrdèye lès-orèyes ; dj'a l' tièsse tote ~.* [Dérivé de *cahoûte*, citrouille, dont on retrouve une forme un peu différente dans l'expression « *aveûr lu tièsse cahûte* » Villers et Xhoffer, avoir la tête endolorie, étourdie.]

cam'sèdji, intr., s'occuper à des besognes menues ou futile, chipoter : *i cam'sèdjéve a tos tchinis'.* [com'sèdjî, commérer DL; com'sèdjéû Xhoffer, « celui qui fait des courses », qui porte des messages. — Litt. « co-messag-er ».]

canète, f., canette, pot, cruchon : *i fât r'nèti l' ~ su tu vous do lècé.* | **canetia**, m., récipient : *as-se on ~ po mète tès frambahes ? ; dj'a on trop grand ~.* [Altéré du namurois *canistia*, d'après DL, qui donne aussi la forme *caneté*. On trouve dans Villers, Lobet et DL le sens de « jouet d'enfant, menu objet sans valeur », mais non celui de « récipient » qui est probablement primitif. Le suffixe *-ia* pour *-ê*, lat. *-ellu*, est étrange, mais comp. « *xhamiat* » Villers, *hametia* La Gleize, hameau.]

canibôstê, m., casier de la *tchèrète a lècé* en fer (petite charrette servant à ramener du pré les cruches de lait) : *one tchèrète a ~ ; on mèt lès djusses èzès ~*. [Le mot signifie « étui à aiguilles » dans Villers, Lobet, DL. Pour l'étym., voy. *canibusté* DL.]

canle, f., client : *on botike k'a bécôp dès ~ ; cila, c'è-st-one boune ~* ; — ami, camarade : *i sont dès ~ ; i n' sont pus dès ~* ; — *çu n'è nin grand tchwè du s' ~*, c'est un mauvais camarade. [*kanle* Villers ; *canle* Stav. ; *câle* Faym.]

cariote, f., bande d'écorce de chêne (syn. *hârnôre*). [Altéré de *coriote*, languette DL.]

carotê, m., petite course, message : *dj'aveû co kékes pitits ~ a fé d'vent d' ruvni*. | **-èdje**, m., **-erèye**, f., va-et-vient (syn. *convôye*) : *c'èsteût on carotèdje avâ la*. [Dérivés de **caroté* = *roté* + préfixe intensif *ca-*.]

cartèl, dans *fé s' ~*, tenir ménage à part (syn. *fé s' cas*) : *il è tot seû asteûre èt i fêt s' ~*. [Emprunté du fr. avec changement de sens.]

câslé, jaser (syn. *fé dès câses*, des discussions vaines) : *èle n'è boune ku po ~*. [« *kâssné* » Lobet.] | **câs'leûr**, **câssèle-rèsse**, subst., celui, celle qui *câssèle*.

cassèdjie, f., foule, multitude : *il a lèvé one ~ d'oûs ; il ont one ~ d' djônes*, ils ont beaucoup d'enfants. [Dérivé de *casse*, caisse.]

castôré, trans., (Franc., La Gleize) bousiller, gâcher : *èle nu p'léve vinde su boûre télemint k'ète lu castôréve*. [« *cas-tôrer* (Ligneuville), v. tr., fagoter. » Faym.]

câtcheûr, m., (Franc.) celui qui s'occupe volontiers à de légers travaux : *ti k'è co ~, k'oûvère co voulti a sôr èt l'ôte*.

cawe, f., queue. [*cowe* DL.] | **cawê**, m., moignon de queue (d'un chien écoué) : *on n' li a lèy k'on ~* ; — chien écoué : *on bê ~*. | **cawî**, m., partie des bovidés placée au-dessus de la queue : *one vatche k'a on gros ~, on hôt ~*. [*cow'ri* DL, *cawî* Xhoffer, culotte du bœuf.] | **caweté**, remuer la queue : *lu vatche cawetèye*. | **cawyi**, verbe : 1. *lu vatche mu cawye*,

me frappe avec sa queue ; *èle nu fêt k' du m' eawyi tot l' mou-dant* ; — 2. fureter : *i eawèye tot costé* (syn. *niveté* ; voy. *eawyer* Faym.)

cayon, m., ensemble désordonné, ménage mal tenu, etc. (syn. *bazâr*, *bouzin*) : *ké ~ ! ; on-z-a vindou tot l' ~*.

cay-pîre, f., arch. (Franc., Neuville, vers 1885), dans : *djowé a l' ~*, jeu de garçons, le même probablement que le jeu de la *caye* (caillou) à Liège. Voy. DL.

chôse, m. ou f., chose, remplace un autre mot : *avou ~ du mon ~* ; — il est toujours féminin dans quelques locutions stéréotypées : *i n'a nin fêt coula d' mâle ~*, avec une mauvaise intention ; *i n'a fêt noule ~ avou coula*, il n'a fait aucun cas de cela ; *kéne ~ tot l' minme d'alé cropi la insi !* quelle idée... ! [Cf. DL.]

chlôf, dans : *djîrans ~*, plaign, nous irons dormir. [All. *schlafen*.]

chyin, m., arch. : *c'è-st-on drole du ~*, un drôle de type ; se dit de quelqu'un qui amuse le monde par ses loufoqueries, d'un écervelé.

ciance, f., arch., chance : *il a du l' ~*. Actuellement on dit *chance* qui vient de *ciance* ou du fr. Voy. l'adj. *tchancieus*. [La finale *-ance* au lieu de *-ince* (lat. **cadentia*) prouve un emprunt du fr. A. fr. *chêance* ? Pour l'initiale, comp. *chicorée* > *cécorèye*.]

clèpant, -e, subst., boiteux, -se : *lu clèpante du mon Bastin*. [De *clèpé*, boiter.]

clibe, f., rondin, gros bâton : *i 'nnè va mây du l' nut' sins one boune ~*. [« *clippe* » Body, *Agr.*] | **clibot**, m., gros morceau (de pain, de viande, etc.) : *côpé on ~ d' pan, d' tchâr*.

clindj'boté, plus rare **climboté**, tituber, boiter : *i v'néve a clindj'botant* ; *i s'aveût fêt mâ è gngno èt i clindj'botéve bê-z-èt bin*. [Villers donne « *clinge-bo*, bâtonnet » ; et on trouve à Faym. « *hal'bot*, gros bâton sur lequel le *hot'lî* (hotteur) appuie le *bot* (hotte) quand il est au repos. Cette action s'appelle

hal' boter. » Peut-être le mot de Villers est-il le synonyme de *hal' bot* et faut-il l'écrire *clintche-bot*. Si *clindj' boté* en dérive, il a eu d'abord le sens qu'a *hal' boter* à Faym. ; de ce sens à celui de « tituber, boiter », le passage est admissible : le fait de *hal' boter* trop souvent rend la marche irrégulière. — Autre hypothèse : *clindj' boté* serait altéré de *climboté* par influence de « *clinge-bo* ». Voy. (a) *climbosser*, venir en titubant, BD 8, p. 24.]

clipsôdé, clopiner, marcher péniblement : *i v'néve a clip-sôdant* ; *i clipsôde bê-z-èt binj.*

cloup, onomatopée exprimant un saut, une chute : *i s' dumousse èt ~ è l'ewe* ; *il a vindou one vatche, c'è co po fé ~ so ls-ôtes*, c'est encore de l'argent à mettre sur le tas qu'il a déjà ; *fé pitch èt ~* (Ster-Franc.), boiter. | **cloupé**, faire *cloup*, tomber : *il a stou ~ è l'ewe*. [Cf. DL *cloup*, *gloup*, -er.]

coc'male, f., t. de botan., *melampyrum pratense* L. (?) : *du l' ~*. [*croukemane* Defresne. Comp. « *coucmal* », s. m., sorte d'oiseau, *pupu* » Villers ; fr. *coquemelle* DG, oronge blanche, champignon.]

codzeye, **cogzeye**, f., arch., appareil servant à décrochér le chaudron de la crêmaillère (voy. *cramiète* DL). [G I, p. 129, donne *cotezèies*, t. de houillerie, et cite l'anc. w. *codzée*. — « *codzèie* » Franc. (= *cramiète*), G dans BSW 6, II, p. 92. — « *codsî* », s. m., chaîne qui sert à tirer les paniers des petites fosses. Bormans, *Houilleurs*, BSW 6, p. 174.]

cohyi, intr., marcher vite, se dépêcher (syn. *cayeté*, *cotyi*) : *i cohiéve po-drî nos-ôtes*. [Dér. du lat. *coxa*, cuisse.]

com'sôre, f., (Franc.), t. de charron ; la charrette, *tchèrète*, comprend : 1^o *lu com'sôre*, roues, essieu et brancards ; 2^o *lu lété*, fond et ridelles. [Le terme existe avec un sens différent à Fosse-lez-Namur : « *com'sâre* » BSW 52, II, p. 124. — Litt. « commissure ».]

côré, verbe : *mète ~ dès pèlwêts*, mettre des chênes écorcés à l'eau pour les durcir (avant d'en faire des pieux) ; *do ~*

toûre, du foin qui est resté longtemps éparpillé dans la pluie. [côrer DL, corroyer. Lat. *colorare*.]

confondé, m., arch., enragé, démon (syn. *possédé*, *assouti*, *didèle-è-cwér*) : *uy ! vola on ~ !* [Se rattache probablement au fr. *confondre*, troubler, déconcerter. Voy. *confonde* DL.]

coronis', m., 1. corniche ; — 2. cercle formé par les branches des sapins : *on ~, c'è-st-on toûr du cohes d'on sapin ; lès cohes dèz sapins v'nèt a ~.* [Peut-être avons-nous affaire à deux mots distincts, le 1^{er} emprunté du fr. *corniche*, le 2^e dérivé directement de *corone*.]

cotchèt, m., t. enfantin, cochet : *louke cn pô l' bê ~ ; cotchèt cotchèt cotchèt !* cri pour appeler les jeunes cochons.

cotiant, adj., 1. actif (syn. *vicant*, *voyant*) : *c'è-st-one cotiante fème* ; — 2. *do ~ tiñs*, du temps favorable à la circulation, au charroi, au travail à l'extérieur : *i djale, mès c'è do ~ tiñs.* [Dérivé de *cotyi*, aller et venir.]

coûrsê, m., petite course, message (syn. *carotê*) : *il aveût on ~ a fé.* [« *coursai* » Villers.]

covra, m., couvercle : *lu ~ d'one casserole, do fornê* ; *lès ~ d'ûs*, les paupières (*pâpîre* signifie cil). [covièke Franc. — Voy. DL.]

crâhî, m., bouvillon, porc à l'engrais : *c'è-st-on bon ~ ; on gros ~.* Autrefois, pour la fête, on engraisait une bête en commun ; toutes les familles en avaient une part : *c'esteût l' ~ po l' fièsse.*

cramerèye, f., arch., étagère où l'on plaçait les terrines (*crameûs*) contenant le lait à laisser crémer.

crawâte, f., écharpe ; — *on n' veût pus l' lîve* (lièvre) è *brudofa* (lieu-dit), *on li arè mètou one ~, têss-se*, on lui aura mis une bricole. | **cravate**, f., cravate : *on mèt one crawâte cwand k'i fêt freûd èt one cravate po s' fé gây.*

crèsse, f., morceau de nerprun séché servant d'allumette : *èsprinde su pipe avou one crèsse ; nos dorées sont sètches come des crèsses.*

crèton, m., creton, petite tranche de lard frite ; — *lès ~ d'hwèce*, morceaux d'écorce grossière qui restent au pied du chêne écorcé : *on rèclôt lès ~ d'vins lès djônes* (bottes d'écorce plus petites que les autres). [« *creton d' xhuasse* » Villers.]

crêyète, -ore, f., fente, entrebaîlement : *lê one ~ a l'ouh* ; *lès souris v'nèt po l' ~ k'è-st-è plantchâ* ; *dju l' vèyeve po l' crêyore*. [Dér. de *crêye*, lat. *craticula*, fr. *grille*.]

crokê, crochet : *on ~ po-z-alé ás neûs, ás cèlîhes* ; *on ~ d' foûre*, arch., servait à tirer le foin du fenil par poignées ; — détour : *dj'a fêt on ~ po n' nin r'passé po la* ; — fig., détour, artifice : *i vint avou dès ~* ; *c'è-st-on ~ qu'i fêt po say du ravu sès cants*. [« *crokai* » Villers ; *croketê*, *crotchêt* DL.]

crombiant, adj., arch., tors, tortu (syn. : *houlé*, *cutwêrt*) : *on ~ bordon*. [D'un verbe **crombyi*, dérivé de l'all. *krumm*. Comp. *cron*, *crombe*, tortu, à Marche-lez-Ecaussines, BSW 55. Voy. *crons-os*.]

c(u)bâssé, trans., secouer : *nu c'bâssez nin l' cafè insi, on n'arè co k' dès drousses* ; *i nos prit so s' tchèrète, mès n' fourins c'bâssés*. [Voy. *bâssé*. — Comp. « *kubanci*, v. a., houspiller, maltrater ». Villers.]

c(u)haspouyi, adj., ébouriffé : *il a lès dj'vès tot c'haspouyis*. [Dérivé de *haspouyeûs*. Voy. ce mot.]

c(u)mérelî, m., coureur de filles (*cuméres*) : *c'è-st-on vi ~*.
c(u)ssiweté, arch., maltrater (syn. *cutchipoté*) : *on n' fêt nin ôte tchwè k' du l' ~*. [« *cuschiptez*, *cuschiwitez*, bafouer, berner. » Villers.]

cussouke, dans l'expression *aveûr onk a l' ~*, recevoir la visite de quelqu'un : *lu vi Emile ku dj'avans co sovint a l' ~*. [Voy. Haust, *Etym.*, v^o *guzouhe*, pp. 125-6, qui tire le mot du moy. h. all. *gezoc*.]

c(u)trôtelé, manier sans soin : *~ on l'live* ; *lu p'tit c'trôteléve su tête èt s' nu l' magnéve niq.*

c(u)vêlé (Franc.), versé, tombé en tous sens, en parlant des grains : *l'avonne è tote* ~ (à Neuville : *tote a vêlons*). [Voy. vêron.]

c(u)zûné, pourchasser (des débiteurs) : *on l's-a c'zûné po lès fé pay*. [Composé de *zûné*, bourdonner.]

cwâtelé, adj., fortement constitué, en parlant des bovidés : *one grosse ~ bièsse*. [Dér. de *cwârtî*, quartier.]

cwêr, m., arch., coin, angle : *i foutint leûs tchapêts d'on cwêr a l'ôte du l' sâle* ; — *â cwêr*, au bout : *â cwêr do courti* ; *dju n'avinreû dja â cwêr*, je ne saurais arriver au bout (d'un trou, p. ex.). [Lat. *cornu*. Cf. DL, v^o *cwê*.]

cwèrdée, f., 1. laps de temps, période (*ewardée* Stav.) : *one boune, one mâle ~*; *leû malâde a avou one mâle ~* ; — 2. portion de prairie que les vaches pouvaient manger en une séance, *so one eûrée* : *du pus twêt, on wêdihéve lès wèyins a ~* (id. Body, *Agr.*). [Dér. de *cwède*, corde.]

dazin, m., arch., bourbe, dépôt infect (?) : *i s'assût on ~ è fond du s' pot d' tchambe*.

dèpêtré, discutailler, ergoter : *i-gn-a nin a ~*; *i vîrint è dèpêtrint*. [Fr. *dépêtrer*.]

dînrèsse, f., litt. « donneuse », se dit d'une vache : *c'è-st-one fâmeûse ~*, une bonne laitière.

djâhe, f., argile formant le sous-sol non arable : *lès vatches ont èfagni dusc'a l' djâhe*; *gn-aveût dès vîs manèdjes k'estint macenés avou du l' ~*. [Voy. DL, v^o *agâ*. Notre mot est le même que *èdjâhe* Ferrières, a. fr. *agaise*.]

djèrôdé, réussir, s'emploie toujours avec *bin* ou *mâ* : *dj'avans deûs vatches ki n' nos-ont nin fwêrt bin ~*. [Cf. Haust, *Etym.*, p. 2-3.]

djèyê, m., 1. pomme de pin (syn. *peûre du sapin*) : *ratoki s' feû avou dès ~*; 2. chaton de coudrier : *èle tindéve sès-oûs d' Pâke avou dès ~ d' côre*. [Dér. de *djeye*, noix. Voy. *guèguèye*.]

djidjiwe, dans : *alé a ~, voisiner* (syn. *a l' vihène*) : *èlè n'esteût nin la, 'lle èsteût co èvôye a ~.*

djièzus', exclamation : *èy, ~! kéké béké tchapé!* — subst. : *ku fés-se la po on ~?* quelle moue fais-tu là ? — On dit : *~ mariâ! ou jèzus' mariâ!*

djîr, gésir, être couché : *tu n' fés ku d' ~; i n' djît nin foû d' mon Blâse*, il est tout le temps chez Blaise ; *i n' djuhèt nin foû; i n' djuhéve nin foû.* [Faym. *djére*. Voy. *s'adjîr*.]

doga, doguèt, m., libellule : *on gros ~ ki sèwéve l'êwe.* [-a, Stav. — Dérivé de *doguer*.]

dorèt, m., durillon (id. Stav.) ; — terrain sec : *on bon ~; è ~, l.-d. de la Gleize.* [Dérivé de *dôr*, dur.]

drâblinne, f., t. de charron, cuiller, bandage de fer reliant les équignons (*hinons*) à l'essieu. [« *draubaine* » Lobet ; « *drabine* » Body, *Charrons*. — Le DL donne *drâblinne*, déchirure, estafilade.]

drâsselé, intr., pleuvoir à verse, « *dracher* » : *i drâssèle; couler à flots : l'êwe drâsselé èn-a l' valée do pré.* [Comp. *droûsselé*. — D'une onomatopée ?]

droumale, droumekène, f. : *one vihe ~, une vieille bizarre, encombrante.* [Cf. *droumekène* Stav., *droudale* DL.]

droûsselé, pleuvoir à verse : *i droûssèle d'one bèle arèdje; tomber en masse : lès poumes droûsselint d'jus d' l'âbe.* Syn. *drâsselé.* | -ée, f., averse : *d'j'avans avou one fâmeûse ~.* [D'une onomatopée. Cf. *drûzelée* Stav.]

d(u)bane, f., action de *dubané*, de livrer les prairies à la vaine pâture en enlevant les *banons* (brandons) ; époque où cela se faisait (environs de la Toussaint) : *tu coûr'rès co bin tot costé avou tès biesses a lu ~.*

d(u)biyi, trans., déshabiller (syn. *dumoussi*) : *su ~; on-z-è-st-an trin du l' ~,* de le dépouiller (de ses biens). Le mot s'emploie à l'exclusion de *dumoussi* dans les cas suivants : *~ lu d'vô, déharnacher le cheval ; — au jeu de cartes, ~ sès rwès, isoler les rois en jetant les cartes plus faibles : c'è lès*

mâvas djoweûrs ki d'biyèt leûs rwès. [« *dubii* » Villers. — Mot formé d'après *abiyi*, habiller, comme si l'*a* initial de ce dernier était un préfixe.]

d(u)blavûle, adj., se dit des grains, que l'on peut abattre vite, par larges andains : *elle èsteût ~, noste avonne, elle èsteût clère* ; et par extension, d'un travail quelconque : *on ~ ovrèdje.* [De *dublavé*, moissonner.]

d(u)bliké, trans., divulguer, dévoiler (un secret) : *cwand k'i sét one sacwè, i n' pout mâ du l ~; k'i l' catche tant k'i vout, çoula s' dublikerè toudi.* [« *dublikner* » Seius.]

d(u)bringalé, déchirer : *on lèd ~; — démantibuler : lu guèyôle è tote ~.* [Id. Stav. ; « *d' brébaler* » Xhoffer.]

d(u)coyéte, arch., congédier (?) : *su crapôde ènn'aveût on-ôte èt il a stou d'coyéte.*

d(u)cwâyelé, adj., négligemment vêtu : *i 'nnè va toudi tot ~.* [« *dquaï*, adj., défait » Villers ; *kækwâylé, dæ-*, abattu, Faym.]

d(u)flanné, efflanqué : *elle è si d'flannée, nosse vatche.* [Dérivé irrégulier de *flanc*.]

d(u)hantche poté, adj., déhanché (syn. *duhantchi*) : *one lède ~; one tchèyire k'è tote ~.* [Croisement de *duhantchi* et de *dupotelé*, déboité ?]

d(u)hoursulé, adj., échevelé (syn. *duhousselé*) : *elle è toudi tote ~.* [Du même radical que *hoursulée*.]

d(u)la mpurné, adj., dépenaillé : *il a v'ni on bribeûr k'èsteût tot ~.* [« *dulapurné* » Villers (-â-); *dilâburné* DL, 1. délabré ; 2. dépenaillé, de *dilâbrer*.]

d(u)lapuré, adj., humide, aqueux : *dès ~ frambâhes; su boûre èsteût tot ~.* [Composé du ver. « *lapuré* », égoutter, Lobet.]

d(u)pindée, f., pente, versant : *lu ~ d'zos Wèrimont.* [« *champ à la dependee* » Œuvres de Franc., 2, 142 (1649) ; ~ Villers ; *dæpinte* Faym. — Dér. de *su d'pinde* : *i s' dupind*, le terrain est en pente.]

su d(u)porvèy, se dépourvoir (syn. *su mète è dandji*) : *d'ja vindou mès crompîres èt d'j' m'a d'porvèyou* (ou *dusporvèyou*). | *dusporvèyoumint*, adv., à la dépourvue.

d(u)rî, derrière (en général *drî*), arch., subsiste dans quelques expressions : *lu tchambe ~*, *lu fagne ~*; — s. m. : *ewand fèvrir nu djorce nin du s' duvant*, *i djowe du s' durî*, quand février ne fait pas des siennes à son début, il en fait à sa fin. (Proverbe. Voy. Stavelot, *Supplément*).

dusturloké, adj., brisé de fatigue (syn. *supiyi*) : *dju so tot ~*. [Serait-ce un croisement de **inturloké*, empr. du fr. *interloquer* (comp. *inturtuni*, entretenir) avec des mots à préfixe *dus-* et de sens analogue à celui de *dusturloké*, p. ex. *dustrûre*, *duzawiré*, *duzonglé*? — Comp. dans DL l'altération du fr. *exterminer* en *distèrminer*.]

su d(u)vêzelé, *su c(u)v-*, se démantibuler, se défaire, en parlant d'un paquet, d'une gerbe, d'une botte : *vosse pakèt su d'vêzèle*; *lès djâbes sont totes duvêzelées*.

d(u)vintrèyes, f. pl., arch., t. de boucherie, pressure. Auj. *lès d'vins*, litt. « les dedans », la pressure et les entrailles.

d(u)vôde, arch., dévider (auj. *duvôtyi*) : *i d'vôdêve du l' linne*; *nu m'aviz-v' nin dit du d'vôde?* [divôre DL; « duvothii » Villers. Composé du lat. *volvere*, a. fr. *voldre*. Le *d* est anormal en w. : *moûre* moudre, *somonre* semondre; mais les verbes en *-de* sont nombreux : *onde*, *ponde*, *pinde*, etc.; *duvôde* est sans doute analogique.]

su d(u)wâdelé, se défaire, se démantibuler (syn. : *su lèy alé*) : *il aveût sès solés tot d'wâdelés*; *lu bwète s'a tote duwâdelé*. [Dérivé de *wâde*, garde.]

d(u)zâblé, adj., dépenaillé (syn. *dubringalé*) : *il è tot ~*; *one mâhon k'è ~*. [Composé avec le suff. *dus-*, de l'anc. fr. *able*, habile, capable ?]

s'èbâdi, s'enthousiasmer, s'emballer (syn. *s'enondé*; comp. DL) : *tot-a-n-on côp*, *i s'èbâdihint èt v'-lès-la èvôye a l' fièsse*. [Fr. *s'ébaudir*.]

s'efèttrouyi, s'embarrasser (dans de hautes herbes, de la bruyère, etc.) : *on s'efèttrouyé èzès brouwîres*. Syn. : *s'ècrèdelé*, *s'èmacralé*. [Anc. fr. *enfatrouriller*, embarrasser.]

ègolena, m., embouchure : *l'~ do strami* (panier de paille où l'on conserve le grain). [Cf. *agolina* DL]. | **ègolené**, **ègor'né**, avaler goulûment : *il ègor'néve lu dorée* (tarte) *come s'il afamahe*. [Pour *ègoliner*, Verviers (DL, v^o *agoliner*), dérivé du lat. *gula*, gueule.]

s'èharsulé, s'embarrasser, se charger de (syn. *s'èhalé*) : *i s'a èharsulé d'one mâle bièsse*. [Comp. *cuharçulé*, maltraiter, *kihârculer* DL.]

èmaloné, adj., couvert de plaies : *il è toudi tot ~*. [Dér. de *malon*, plaie.]

èmaleté, adj., chargé de nombreux paquets : *i n'oûhe dja pris* (il n'aurait pas su prendre) *nosse pakèt*, *il èsteût dja si ~*. [Dér. de *male*.]

s'ènârmé, s'exciter, s'emporter (de colère) : *il èsteût bin ~ conte du zèls*. Syn. *s'èpoufté*. [Anc. fr. *s'enarmer*, se mettre en armes.]

èpènôre, f., revêtement de planches sur le pignon des anciennes maisons. [« *èpèneure* » Body, *Charrons*. — Dér. de *pène*, comme *rèpèneté*, réparer (un mur).]

èpéri, empirer, se dit du mal ou du malade : *il èpèrih toudi pus fwért*. — Le dérivé *rèpéri* (id. Stav.) signifie « empirer de nouveau » : *vo-l'-la c'one fîe rèpéri*.

s'èpoufté, se fâcher, s'emporter : *i s'èpouftèye vite* ; *dju n' li pôve rin dire télemint k'i fout vite èpoufté*.

èronde, f., 1. rayonnement de lumière (dans l'obscurité) : *du nosse mâhon, on vèyéve l'~ do feû* ; *on veût l'~ duzeû Spâ* ; — 2. jet de vapeur qui s'échappe d'une bouilloire : *dju m'a bin broûlé a l'~ do cokemâr*. [Comp. *èrôde* Faym. — Dér. de *èri* ; voy. *èri* DL.]

èstrèbouhi, m., étourdi, écervelé (syn. *èstènè*, *bouhi*, *trèbouhi*) : *on-~ parèy dju n'a mây vèyou*. [Contamination de *trèbouhi* et de *èstènè* ?]

étèrnam, f., laps de temps très long : *i li fala one (bèle) ~ po ruveni* (syn. *one* éternité). [T. emprunté aux formules religieuses latines.]

1. **èwale**, adj., égale, dans *c'e tére ~*, « il y a compensation ». | 2. **èwale**, s. f., dans *d'one ~*, d'une pièce : *il a dî djurnâs la tos d'one ~*; d'une grosse femme : *elle è tote d'one ~* (syn. *èle tint tote èssonle*). Déverbal de | **èwalé** ou **awalé**, litt. « égaliser », épandre : *èwalé a l'ansène*; ~ *lès mojouâles*, les taupinières. — Composé : *rèwalé*, trans., niveler (un terrain) : *r. one cwène du pré, on hoûrlé* (talus); compenser : *èco bin k' d'j'avans r'gangni so l'ôte du nos vatches po rèwalé on pô lès-aféres*, pour compenser nos pertes. [Voy. DL.]

èwèré, voy. *wéri*.

éyou, cri enfantin de dérision : *éyou Lèyon, ki s'a fêt bate!*; *louke la!* dit un enfant à un autre pour l'attraper, et quand il regarde, le premier s'écrie : ~ *ki cwîr après s' mère po tête.* [é-yot' DL. — *fih*, dont dérive le mot de Villers « *dufihi, vilipender* », a un sens analogue, mais on dit *fih! fih!* en passant un index sur l'autre dans la direction de celui dont on veut se moquer.]

farbôriyom, m., brouillamini, confusion (d'objets, de paroles) : *t'as co fêt do ~*. [Du même radical qu'*èfarbouyi*, embrouiller (voy. Stavelot). Terminaison d'allure latine. Comp. *rabrôdiyom* infra et surtout « *brinboriomme*, s. m., confusion, désordre » Villers.]

fèlminé (La Gleize, Francorchamps, Rahier), litt. « fulminer », murmurer, grogner : *i fèlmîne toudi so one sôr ou so l'ôte.* [fulminé Lobet.]

fènant, adj., propice à la fenaison : *on ~ tins*; *i fêt ~*; *lu ~ meûs*, arch., juin (id. Villers).

fih, voy. *éyou*.

fiyome, m., arch., filasse : *gn-aveût treûs sôrs du ~, lès cèrons* (la belle filasse, voy. DL), *lès stopes* (étoupe, voy. DL) *èt lès harèyes* (grosse étoupe, voy. Faym.); *on prèvertéve lu ~ à tèheûr.* [filome DL.]

flagrant, flagant, dans *â ~ du*, au fort de : *â ~ du l' walée* (averse), *d' l'wiér, du l' fénâye*. [Fr. *flagrant*. Cf. *â flahår* DL.]

flahou, m., personne grosse et grasse : *c'è-st-on gros ~ asteûre*. [« *flaxhou* » Villers et *flahou* Faym., terme de botanique. Comp. « *flahûte*, femme nonchalante » Xhoffer.]

flapté, battre des ailes : *lu tchâpinne* (grive) *flaptéve co on pôk, èle n'esteût nin co stronlée*. [De *flap*, onomatopée.]

flatcha, m., *on gros ~*, une grosse personne lourde et sans vigueur (syn. *one grosse flate*). | **flatchi**, s'aplatir, s'écraser au sol : *l'avonne è vrémint tote ~ a l' têre ; il esteût ~ la*. [« *flachat, flachi* » Villers. Anc. fr. *flachir*, rendre mou.]

flètche, f., fond du four : *sutâré lès tehèrbons avâ l' ~*. [Comp. *flatch* (Faym., *flètch* Burnenville), aire de la grange.]

flotcheté, adj., litt. « garni de *flotches*, de flocs », se dit des veaux : *on ~ vê*, un veau qui a été trop bien nourri et qui ne saurait pas ne pas enlaidir ; *i m' voléve vinde on ~ afêre*.

floup, onomatopée : *èt floup ! vola l'ouhê èvôye*. | **floupeté**, faire *floup* : *lu tchâpinne m'a ~ èvôye*, la grive s'est échappée ; *one loumerote ki floupetèye*, qui vacille. [« *flouper* » Villers, s'élancer, se précipiter.]

folâr, m., arch., celui qui passe dans la prairie d'autrui, soit seul, soit avec son attelage, à une époque interdite : *t'è-st-on ~*. [« *folar* » Lobet, intrépide, inconsidéré. Le DL a le dérivé *folârder*, gaspiller. — De *folé*, fouler.]

fonçâve, adj. : *on têrin k'è ~ du têre*, dont la couche arable est épaisse. Le contraire est *hate du têre*. [Dér. de *foncer* ; suff. *-âve*, fr. *-able*.]

fôriveûs, adj. : *lès strins sont ~, i sont plins d' fôrèdje*, remplis de fourrage, d'herbes.

forwéri, adj., se dit du foin : *lu foûre è ~*, il est d'une couleur sombre, *ewand k'il a trop' plou d'sus* (étant fauché) ; — (Francorchamps) *lu foûre è ~, il è tot blanc, il è trop vi po l' soy*. [Comp. *forvêri* DL. Composé de *wéri* ; voy. ce mot.]

fôtré, intr., arch., en parlant des grains de blé, se débarrasser de toute enveloppe : *ewand k' lès grins èstint batous, i d'moréve co one hèfe dussus ; on lès r'batéve co â floyé po k'i fôtrahint* (J. Blaise, Ruy) ; *du l'avonne k'è bin ~.* [« *fautrer*, ébarber le bled ; *-ege* » Body, *Agr.*]

foyété, 1. trans., feuilleter : *~ on l'ive* ; — 2. se boursoufler, se gonfler d'air : *do ~ pan*, dont la couche supérieure de la croûte se soulève ; *lès dorées foyetèt, i s'èlîve one foye sus ; lès bièsses sont ~*, météorisées (syn. *borées*). | **-èdje**, m., météorisation des ruminants).

frakenaye, f., ramassis d'êtres ou d'objets chétifs ou menus : *leûs vês, ç' n'è k' du l' ~ ; one ~ du crompîres*, un tas de petites pommes de terre ; *d'ja candji vint francs èt on n' m'a rindou k' tot ~*, on ne m'a rendu que du billon.

frazète, f., fraisette ; spécialt, *lès ~*, peaux dentelées entourant la langue de certains porcelets à leur naissance : *leûs cossèts avint lès ~ èt on l'zi côpa po p'leûr tête.*

frérèye, f., accident, malheur : *i l'zi ariverè one ~ avou cisse bièsse-la.* [« *frairairie* » Lobet a le sens du fr. *frairie*, festin. Notre mot est probablement le même, pris avec un sens ironique.]

frètyi, frétiller : *lu treûte mu frètiéve èl min.* [« *frethii* » Villers ; *frèti* Stav.] | **frètion**, m., frétillon, enfant remuant : *il è si ~ ; sacri p'tit ~ !*

fridons, m. pl., arch., garnitures, falbalas : *elle aveût brâ'mint dès ~ àtoû du s' cote.* [Fr. *fredon*.]

furlingué, dissiper, gaspiller : *il a ~ tot çou k'il aveût.* | **-ète**, f., blague, joyeuseté (syn. *galguzoûte*, *gaburlote*). [Cf. DL, v^o *furlanguer*.]

fwèrtène, f., arch., accident, malheur : *d'j'avans avou one ~.* [« *fuartenne* » Villers. Adaptation du fr. *fortune*. Pour le sens, comp. *aveûr do hazârd*, avoir un accident.]

gâde, f., t. de botan., bardane : *dès peûs d' gâde, dès plake-madame*, des capitules de bardane. [Id. à Coo, Defresne. A

Rahier, la plante s'appelle *lu gâtî* et ses capitules *dès gâdes*. — Litt. *carder*.]

galop, m., 1. galop ; — 2. grande quantité (d'eau courante) : *l'êwe vunêve a galops* ; *ewand k'i vinrè dès ~, voste astantche arè hâsse*.

gobèts, m. pl., *fé lès ~*, se plaire à montrer à d'autres qch qu'ils n'ont pas : *i nos fzéve lès ~ avou s' choucolât, mès n' poléve mâ d' nos-è d'né* ; *c'è-st-one k'a bon d' fé lès ~ ás-ôtes avou sès bès-afères*. [« *fez lès gobets*, faire la nique à quelqu'un, le braver » Villers. — Cp. a. *gobet*, vaniteux, orgueilleux.]

gotâ, m., mare (dans la fagne) : *dj'avans stou ás tchintchins* (airelles) *so l' bwérd d'on ~* ; *èzès ~*, l.-d., fagne au sud d'Ex-bomont. [Dér. de *goté*, goutter.]

grâce, f., grâce ; — *fé ~*, expression enfantine, joindre les mains : *fuzoz bin ~ duvant l' bon Diu* ; *duvins l' tins, lès-éfants fzint ~ á matin èt a l' nut' a leú papa èt a leú mame*, les enfants recevaient, les mains jointes, la bénédiction de leurs parents.

grèfté, intr. : *i fât k'i grèftyé so tot*, qu'il tâche d'obtenir une petite part qui ne lui revient pas, de donner un peu moins qu'il ne doit, etc. [Le premier sens du mot paraît être « gratter ». — Dér. de l'a. fr. *grafe*, poinçon ?]

grîzelé, grisonner : *sès dj'ves grîzelèt dja bê-z-èt bin* ; *one sutofe ki grîzèle* ; *dès bérbis ki sont grîzelées azès pates*.

groubète, f., espèce de dizeau : *po fé dès ~, on lôye lès djâbes a l' pâte èt on lès rasplôye so one sutètche*, perche fourchue fichée dans le sol ; *mête l'avonne è ~*. | **groubyi**, adj. : *i-gn-aveût tot ~*, en abondance. [Voy. DL, v^o *groubieûs*.]

grûlin, m., espèce de pomme tardive : *dès ~*, syn. *dès poumes du fiér*. [Comp. *poume du Noyé*, pomme mûre à Noël, Defresne, v^o *poume*.]

guègueye (Franc.), f., **guèyê** (Ster), m., cône (de sapin). [Du rad. de *djèye*, noix. Voy. *djèyê* supra.]

guèyî-guèyâ : *djowé a ~*, arch., jouer à la poursuite. Pour entamer le jeu, le premier poursuivant criait : *guèyî-guèyâ potos lès costés boum boum boum!* ; du temps de ma mère, vers 1890, *on djowéve a ~ tot ruv'nant du scole*. — A Hockai, vers 1870, *djowé a guèyî-guèyole* ; on criait : *guèyî-guèyole, on stron ki vole!* (Mich. Brixhe). — A Franc. vers 1900 : *djowé a guî-guèyôle* (Cyr. Brixhe) ; de mon temps, vers 1920 : *djowé a l' vîhe guèyôle* (cage). [On lit dans Xhoffer, v^o *guèyète* : « Il y a un jeu de poursuite qu'on appelle *guèyoû* à Ensival. » Note de M. Feller. — « *djouwer al gayoûle* (F), jeu d'enfants. » DL v^o *gayoûle*.]

guimbîre, f., morceau long et étroit : *one ~ du tèrin* (syn. *birwitche, filire, rondjète, hiroûle*). [Dérivé de « *guëb* » Lobet, bordure, liseré, qui correspond chez nous à *guimpe*, chemisette de femme (comme en fr.).]

hâblé, intr. : *~ avou onk*, être camarade, être lié avec qn (syn. *canlê*) : *i hâblèt fwért èssonle*. [hâbler DL a le sens du fr.]

hadrivèles, f. pl., hardes, fourbi (syn. *warmayes*) : *ramasse tès ~ èt s'ènnè va!* [Cf. *ativèles* DL.]

hakyi, intr., arch., bégayer : *i n' fêt ku d' ~*. | **hakieûr**, m., bégue.

halbûte, f., litt. « arquebuse » (voy. *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. II, p. 320), 1. *one vîhe ~*, un vieux fusil ; 2. jouet d'enfant, canonnière (*bouhale Borgoumont*) : *lès-èfants fzint dès ~ avou du l' sare* (sûreau).

hâné, exposer, étaler : *nu vin nin co ~ çoula èmé lès vóyes* ; — être d'un certain volume : *i hâne co toudi, ci vê-la* (comp. Faym.) ; — empêcher, obstruer (un passage) : *il ont hâné leû passèdje* ; *leû móye è bin ~, lès vatches n'irint pus dja vêrs*, ne sauraient plus y toucher ; spécial^t, pourvoir une *moussète* de *hânemints* (voy. *moussète*) : *cisse moussète-la n'è nin bin ~*. [Comp. *hâgné*. Est-ce le même mot ?] | **hânemint**, voy. *moussète*. | **hâñûle**, volumineux (*hannûle* Stav.).

hapant, -e, adj. : 1. qui a de l'appétit : *one vatche ki n'è nin hapante* ; — 2. très chaud, en parlant du four : *lu fòr è ~, lès dorées sèront bin hapées*.

hârkê, m., 1. gorge, porte-seaux (syn. fréquent : *djoû*, joug) ; — par analogie, 2. triangle de planches que l'on met au cou des bêtes à cornes pour les empêcher de passer à travers les clôtures : *dj'avans mètou on ~ a nosse djuni, nos nu l' tunahins pus dja è pré*, nous n'aurions plus su la tenir dans le pré ; — 3. caisse servant au transport des cochons et des veaux ; — au fig. 4. *on vî ~*, une vieille vache délabrée (voy. *hèrkèye*). [Cf. DL.]

hârnôre, f., litt. « écharnure », bande d'écorce verticale que l'on détache du chêne à écorcer pour permettre d'entr'ouvrir et d'enlever l'écorce entière : *on fêt dès ~ tot héviant lès tchênes* ; *avou lès ~, on fêt dès djônes* (voy. *crêton*). Syn. : *cariote*. [Plus connu comme t. de tannerie.]

hârolé, intr., crier sans cesse *hârû* en conduisant un attelage : *hos holins et n' hârolins avou nos boûs* ; *ont-i ~ d'vant du v'ni foû do fossé*. | **hârû**, 1. cri de charretier, dia ; — 2. m., gaffe, grosse bêtise : *t'as co fêt on bê ~ la*. [« *xharu* » a le 1^{er} sens chez Villers. — *hârû* dans le 2^e sens a dû signifier d'abord « écart dans la conduite d'un attelage ».]

haspouyeûs, -e, adj., se dit des bestiaux : *lès bièsses sont haspouyeûses*, *elle ont on mâva poyèdje*, un poil sec et ébouriffé. [*haspoyou*, ébouriffé, est très connu. Cf. Villers ; Body, *Agr.* ; Stav. — Voy. *cuhaspouyi*.]

hâtôre, f., gîte : *il èsteût rèvôye è s' ~* (hommes, fauves). [« *xhantorre*, s. f., juridiction, ressort... » Villers ; « *hantores*, f., (o cès ~), environs » Stav. — Altération de l'anc. fr. *hauteur*, juridiction.]

hâvlée, f., troupe, bande : *il a one fâmeûse ~ d' bièsses, one bèle ~ d' djônes* (gosses). [« *xhavlé* » Villers.]

hâyné, trans., exposer : *lès botikes avint ~ leûs-aféres*. [hâgnî DL. Comp. *hâné*.]

hazopé, trans., bousiller (syn. *brissódé*, *brôdelé*) : *çu n'è nin ~.*

hémé, 1. frapper : *hême-lu come i fât!* — 2. *lès tchêts ont bin ~ nosse hotchèt d' boûre*, ont entamé profondément notre motte de beurre. | **hémé**, adj., se dit des bovidés et des chevaux, dont la tête est largement marquée de blanc : *ille è bin ~ vosse nouïve djuni*; *t'è-st-on ~ malton* (bourdon), tu es un malin; — qui perd ses cheveux, en parlant des personnes : *il è dja bin ~, va.* | **hémôre**, f., tache blanche allongée du front au muffle des bovidés et des chevaux : *lu hémôre è pus grande ku lu « steûle »*, petite tache blanche au front. | **hémote**, f., vache qui est hémée : *one bèle ~*; — nom donné à une vache semblable. [Voy. DL « *hinme* (*haime* G, F) », litt. heaume; « *xhaimé, -otte* » Villers; « *haimar, haimé* » Lobet; « *haimé, -eur* » Body, *Agr.*]

hèrcoté, intr., marcher difficilement (syn. *râyeté*) : *i v'néve a hèrcotant.* [Dér. de *héré*? Comp. *vèn'coter*, aller et venir, Xhoffer; *vikoté*, vivoter.]

hèrèdje, m., ossature : *one bièsse l'è d'on gros ~; èle n'è nin d' si gros ~ ku l'ôte.* [Le même mot que « *xherèje* » Villers, action de pousser, de *héré*?]

hèrkèye, f. : *one vîhe ~*, une vieille vache délabrée. Syn. : *on vî hârké, hurlin, hèrvé, cûr*, etc. [Ce mot est identique au liégeois *horkèye* DL « fourche sur laquelle on appuyait la carabine », pris au figuré.]

hèrwète, f., petite guêpe. [« *xherwette*, s. f., espiègle, agaçant » Villers. — Pour une étym., voy. DL, v^o *hèrvète*.]

hêtcherote, f., petit bout de rigole qui coupe un sentier, un accotement, etc., et empêche l'eau de les suivre : *one ~, c'è-st-one pitite dustoûne.* [~ Lobet, Scius, *hatcherote* DL, éclat de bois ou copeau. De *hêtchi*, hacher.]

hèvleûs, -e, garçon, demoiselle d'honneur (à un mariage) : *ki è-ce k'a stou hèvleûs èt hèvleûse a ci marièdje-la?* [Voy. DL, *èsclèvè*, - éye.]

hêyelé, dire *hêy*, 1. crier sans fin, en parlant des veaux : *gn-a tos lès vês ki hêyelèt avâ-vola* ; — 2. huer (qn) : *su tu fés çoula, tu sérès co ~*. [hêye, f., huée, à Faym.]

hinse, f., arch., maladie des vaches, mal de reins : *ewand k'on picéve lu vatche so lès platènes* (croupion), *su l' pleû d'moréve, èlle aveût l' hinse* ; *on fêt do mâva boûre ewand lès vatches ont l' hinse*. [hâns Faym. Comp. hinse DL.]

hinsené, intr., s'évertuer : *a-t-i hinsené po drouvi ciste ouh-la* ; *d'j'a atcheté one machine (po li r'côpé lès d'j'vès)*, *po-z-èsse cwite du tant ~*.

hion, m., arch., 1. *on ~ d'ér*, un coup de vent (id. Villers ; act^t *on côp d'ér*) ; — 2. laps de temps : *i-z-i a stou on ~, on 'ptit ~* ; *il a fêt on ~ si neûr ku du l' nut'*. [hion, hiyon DL, « forte secousse, soubresaut » ; hion, élan, Lobet.] | **hiondée**, f., laps de temps : *one boune ~*.

hirêye, f., arch., feu de fagots que faisaient autrefois les enfants le soir du mardi-gras [hiyâde DL] ; — *ç'a stou one bèle ~*, un fameux incendie ; *dju n' vou nin fé one ~ avou ci l'ive-la*, je ne veux pas brûler ce livre-là. [Dér. de *hiri*, déchirer.]

hlèri, **r(u)hlèri**, adj., clair (temps) : *i fêt bin ~* ; *i djalereût co bin, i fêt r'hlèri toudi*. [hlari ; s'ahlari, s'éclaircir, Faym.] | **hlèris'**, m., **hlèrèsse**, f., clairière (syn. *cléris'*).

hôt, -e, adj., haut, -e ; — s. m., 1. tas (id. Faymonv. et DL) : *mête lès troufes è grands hôts*, mettre la tourbe en gros tas (ajourés et coniques, *monts* à Faym.) ; 2. part, lot : *d'j'a avou on bon ~* ; *d'j'a avou çoula è m' ~* ; spécialt *on hôt d' bwès*, arch., une parcelle de terrain boisé, aujourd'hui *one pârt du bwès*. [« lors ont partis le preit de Beilleux et ont faict trois hos » O. Roanne 1, 21-1530.] | **hotê**, m., petit tas, monticule : *lès tchins pihèt a tos lès ~*. [hoté Faym.] | **houtèt**, m., petite saillie de terrain, monticule : *on sètch ~*.

hoursulée, f. : *one ~ du d'j'vès*, une masse de cheveux. [Comp. *hoursé d'iviér*, rafale de neige (voy. Stav.). Le DL

voit dans *hoursé* une variante de *houssé*, dérivé de *housse* ; dans ce cas, *duhoursulé* supra serait l'équivalent de *duhousselé*.]

houssét, m., arch. : *dès crâs* ~, syn. *dès crâs bossèts*, des fourrures (dans une prairie), touffes d'herbe plus grande qui croissent aux endroits engrangés par les bouses et que pour cela le bétail ne mange pas (*hoûrsé* à Ville-du-Bois). [Dérivé de *housse*. Cf. *hoursulée*.]

hoûvè, m., morceau de toit triangulaire couvrant un pignon. [Id. Body, *Agr.* — Dér. de *hoûve*, a. fr. *huve*, coiffe, m. néerl. *huve*. Cf. DL.]

houyèt, m., boulet de neige (syn. *tchapouye*) : *su tchapouyi avou dès* ~. [Du radical de *houye*. Cf. Haust, *Etym.*, p. 158 sqq.]

hoyâye, f. [dér. de *heûre*, *hoy*, secouer], cueillette des fruits ; surtout dans l'expression arch. et joviale : *dusk'a one ôte* ~ ! ou *dusk'a one ôte* ~ *du copètes* ! au revoir. [Comp. *coïâie*, Body, *Agr.* — Y a-t-il dans notre deuxième formule un jeu de mots sur *copète* : 1. pomme ; 2. jatte ?]

hova, m., dans *èsse à* ~, être exposé au vent : *cisse mâhon-la è bin à* ~ ; *i fârè couvri nos bièsses*, *èle sont la-hôt à* ~. [Dér. de *hové*, balayer.]

hozê, m., houseau, dans : *i 'nnè va a* ~, *il a lès tchâsses a* ~ (syn. *a hozètes*), ses chaussettes tombent sur ses bottines. | **hozètes**, f. pl., arch., guêtres : *cwîr-mu on pô mès vîhès* ~ ; *dès poyes k'ont dès* ~, qui ont les pattes garnies de plumes du haut en bas (id. Body, *Agr.*, v^o *hoselé*, et Xhoffer, v^o *hosète*) ; — *lès* ~ *d'azès mohes du tchêteûre* ; *lèy lès* ~. [Cf. DL.]

hurelin, m. : *on vî* ~, se dit d'une vieille vache (syn. *on vî cûr*), d'un vieux meuble mal en point. Voy. *hèrkèye*. [*hurelin*, Villers, peau de veau préparée avec de l'alun, vélin ; *hurlin*, Lobet, peau en merlus ; *hurlén*, Faym., peau de mouton non tannée. Dér. de *hure* ; cf. Haust, *Etym.*, p. 146 sqq.]

hûtê, m., t. de botan., grande berce, *Heracleum sphondy-*

lium (à vérifier) : *avou lès ~, lès-èfants f'zèt dès sprütches* (seringuettes) *ét dès trompètes, ét i sof'lèt dès peûs d' hévurnon* (sorbier). [flahou Faym. ; flûtē Ville-du-Bois, litt. « flûteau » ; tútlé (Onderval) Faym. Ce dernier mot dérive comme le nôtre d'une onomatopée ; et tous deux, de même que *flûtē*, avant de désigner la plante, ont sans doute désigné la trompette que l'on en fait.]

hûyi, adj., qui a le poil propre et luisant : *one vatche k'è bin ~* ; — d'une personne, propre, bien habillée (syn. *gây*) : *c'è-st-on ~, sés-se, cila !* [hûyî Stav. — Dér. de *hu*, Faym., cuir, all. *Haut.*]

hûzelant, adj., venteux : *i fêt ~*. | **hûzelâye**, f., sifflement continu du vent : *kéne ~ ku c'èsteût ir a l' nut' !* | **hûzelé**, venter : *i hûzèle*. | **hûzelès'**, adj., mince ou aminci par l'usage, se dit d'un tissu : *d'ja one sacwè d' ~ so l' cwér, dju n'arè nin tchôd*. [Cf. DL *hûze*, etc.]

hwâtchelé, trans., couper profondément : *i s'a ~ d'on bê côp avou s' nou coûte*. [cwâtcheli Ville-du-Bois. — Dér. de *excoacticare, fr. écacher ?]

ins, adv., arch., dedans (aujourd'hui *duvins*) : *nos n'avans nin moussi-y-ins*, nous ne sommes pas entrés ; *louke a t' sogne à couyî*, *tu l' va lèy ridé-y-ins*, prends garde à la cuiller, tu vas la laisser glisser dedans (dans la marmelade). [Anc. fr. *ens*, lat. *intus*.]

kêkê, m., nigaud : *on grand ~*; *il è si ~*.

kènète, f., coup, accident : *il a avou one lède ~, ci plat-la* ; *il ont avou dès lètès ~*, des accidents ; *c'è la k'il a ramassé s' ~* (syn. *su pètée*). [« canotte » Villers. Cf. *kènote* DL.]

kènlêr, m., arch., garçon de café. [« Anthoine de Lansival *kelner* de l'Abbaye impériale de Stavelot » O. Roanne, 11, 19 (1661) ; « *kenler*, s. m., tonnelier, sommelier » Lobet. — All. *kellner*, sommelier, garçon.]

1. **lahe**, f. : *one ~ du pan*, un gros morceau de pain. [Comp. fr. *lèche*.]

2. lahe, f., layon, sentier de chasseur dans un bois : *gn-a lès gârs ki v'zèt lès lâhes*. [lâhe Faym.]

lame, f., lame ; — spécialt, *one vatche k'a one bèle ~ du pés*, dont le pis a beaucoup de peau et par suite promet d'être gros lors du vêlage.

lapotèdje, m., barbotage, bourbier : *c'è-st-oûy on ~ avâ lès vôyes, parèt* ; — spécialt, barbotage pour les bestiaux composé d'eau et de son : *fé on ~ azès vatches*. [Dér. de *lapoté*, barboter.]

lédjince, f., 1. verbiage (syn. *râvlê*, *régomê*, *rîmê*) : *i minêve one ~ avou çoula* ; — 2. sujet permanent de mauvaise humeur : *i gueûlêve so l' boû, asteûre c'è so lu dîvô, i fât k'il âye one ~ donj*. [Altération de *lédjinde* (DL : Forir), légende ; la terminaison étrange *-inde* a fait place à *-ince* des subst. fém. *pénitince*, *pacyince*, etc. — Pour l'évolution sémantique, comp. celle de *rîmê*.]

lére-âs-poyes, m., grand épervier : *gn-oût on ~ ki nos hapa tote one covée d' poyons*. On dit aussi : *rêre-âs-pôyes* et plus rarement *aleûr-âs-poyes* : deux altérations du mot primitif. [Voy. DL, v^o *lére*.]

lêtchêye, f., râclée : *il a avou one boune ~* ; — *elle a avou on-èfant, èt c'è lu k'a ramassé l' ~*, qui a été accusé. [Mot fréquent avec des sens divers : « malencontre » Villers, « balafré, estafilade au visage » Lobet ; « lichée, un rien » Xhoffer. — Dér. de *lêtchi* ?]

lôdifèt, m., (Franc., La Gleize) bourbier, margouillis (syn. *briyak*) : *cwand k'i plout, c'è-st-on ~ parèt, è ci passèdje-la*. [Du même radical que *lôdin*, margouillis DL ; *lôder* Faym., *èlôder* La Gl., Stav., souiller. Finale obscure.]

lôdje, f., litt. « loge », petite guérite de fagots qu'on faisait à l'écorçage des chênes pour s'abriter de la pluie : *on v'zéve one ~ po houri*. [A Faym., sens plus général d' « abri en bois ou en gazon dans la campagne ».]

madrouûse, f., souillon : *one lêde ~*. [Comp. *droûse*, femme-maussade.]

madrouyon, m., margouillis : *k'as-se po on ~ la è fond du t' jate ? ; nos tripes ont hiri tot lès cûhant èt c'è-st-on bê ~.* [madrouyî, barbouiller DL.]

mâfrouyi (Francorchamps), prononcer mal et péniblement, baragouiner : *i mâfrouye sès mots.*

magne-flate, m., litt. « mange-bouse », bousier (insecte ; syn. *hièrfon*).

magouyèt, m., petite masse (syn. *nokète*) : *dj'a dès ~ d'iviér a mès solés ; — on p'tit ~*, un magot, un courtaud.

maherê, m., noir qui se dépose en-dessous des poèles, des casseroles, etc. : *i-gn-a do ~ à cou dès pêles.* [Dér. de *maheré* (*mahurer* DL), mâchurer.]

malon, m., large plaie : *ké lêd ~ k'il a â minton !* [Cf. DL : anc. fr. *malon*, ulcère, dér. de *mal*. Voy. *èmaloné*.]

mameû, m., arch. (Moulin-du-Ruy : Prosper Dewez), compte, somme (?) : *c'è po vos-ôtes tot l' ~*, toute la dépense, *mi dj' m'è va ; vos pâyeroz l' ~.* [mameû correspondrait-il au fr. *mémoire*, s. m. ? Comp. w. *crameû* = fr. **crémoir*.]

mani mint, m., arch., long tas de pierres amassé lors d'un défrichement et formant limite entre deux terrains. [« ... jusques a ung souxhy (*souhi*, talus séparant deux champs) ou apparent (apparence) de maniement... » O. Roanne, 5, 1588. — Dérivé de *su mani*, se conduire.]

marlin, m., merlin, masse de fer. | **marlovète**, f., gros maillet en bois : *on tchessè lès pâs avou on marlin ou one ~.* [Cf. DL *marlin* et *marloufe*.]

matènes, f. pl., matines : *alé a ~ ; veûyi lès ~ ; — dès vîhès ~*, de vieilles histoires : *i r'vent toudi avou dès vîhès ~ ; k'aveût-on mèzâhe du r'djâzé d' vîhès ~ insi ?* [Villers traduit « *kessemuatte* » par « des vieilles matines ».]

may, dans *may prume*. Autrefois, lorsque les enfants voulaient se mettre à jouer, celui qui criait le premier *may prume !* débutait ; celui qui disait *may deûs' !* était le second, et ainsi de suite. Aujourd'hui on dit simplement : *prume*,

deûs', treûs'! ; dju so l' prume èt twè l' deûs'. [Du lat. *mihi primo* ; *may deus'* est analogique. — « *maïe preum* » Lobet. Cf. DL *mèy* 2.]

mayote, f., petit maillet en bois : 1. *one ~ po mayeté* (ou *bate*) *lès cayebotes*, pour battre les branches de chêne jusqu'à en détacher l'écorce ; — 2. *one ~ po lancé l' boulèt azès p'tits djeûs d' beyes* (quilles). [Comp. DL.]

mazinguète, f., jeune fille coquette, prétentieuse : *one pitite ~, on p'tit fir txèrtchon.* [De *masingue*, mésange ? Cf. Gloss. de Marche-lez-Ecaussines, BSW 55, p. 385.]

méde, m., arch., médecin ; t. figé dans les expressions suivantes : *il a rèvoy tos lès ~*, il est guéri ; *lu passe-méde*, nom d'une plante à identifier : *on mètève dès joyes du passe-méde* (syn : *dès joyes du sint Cwèrin*) *so lès clâs* (furoncles) *po lès fé couri*. [Voy. DL.]

mèrbule, f., arch., bille à jouer (auj. *maye*) : *piké âs ~, jouer aux billes ; duvins l' tins, lès djônes-omes èt minme lès-omes pikint âs ~ lu dîmègne après-noûne* ; — *dès ~ du crom-pîres*, des semences de pommes de terre (à Franc. *dès pètche-rottes*). [Terme très connu. « *mairbule* » Villers. Cf. DL. *mèrbeule*. Voy. *mîse*.]

minûle, adj., aisé à conduire, à tirer (véhicule) : *on hèrna ki n'è nin ~.* [Dér. de *miné*.]

mirgote, **mirmote**, f., petit morceau, bribe : *one pitite mirmote du tchâr ; sâye-z-è one pitite ~ ; du picote* (ou *tchipote*) *a mirgote*, petit à petit. [La forme *mirmote* est fréquente : Villers, Lobet, etc. ; *migote* DL, v^o *pitchote*, et *mirgote* (Jalhay) DL, v^o *tchipote*.]

mirlicopète, f., sommet, syn de *copète* : *tot-a l' ~ du l'âbe.*

mîse, f., mise, enjeu ; — (Francorchamps) terme du jeu de billes, petite bille en terre ; — quand on joue *âs mîses*, chaque joueur en met une ; elles sont alignées à une certaine distance l'une de l'autre, et celui qui en touche une avec sa grosse bille (*maye*) la gagne ; — quand on joue *â kèké*, litt. « au tou-

cher », le joueur dont la *maye* a été touchée doit une *mise* à son adversaire.

mohia, m., branchette avec laquelle on émouche les bœufs : *prind on ~, tu d'meúrerès adré l' boú* ; émouchette ; — *lu ~ du l' cawe*, le bout de la queue (des bovidés) : *one vatche k'a on bê ~*. [De *mohyi*, émoucher.]

molin, m., moulin ; — *djowé â ~, â grand ~ avou dès murales* (voy. ce mot.) On distingue : 1. le *molin* simple, rectangle avec ses diagonales et ses médianes (on joue à 3 pions) ; 2. *lu grand ~*, qui comprend trois carrés concentriques dont les médianes et les diagonales ne sont tracées qu'entre les carrés extérieurs (9 pions). Les *murales* se placent aux intersections. On fait un ~ quand on peut aligner trois pions ; cela donne le droit d'en prendre un à l'adversaire. *On droûve lu ~ ou on l' clôt*, en déplaçant un pion ; en fermant un moulin, on prend un pion. D'où : *d'ja colin, ~ èt ~ â lâdje*, arch., j'ai tous les atouts dans mon jeu, au propre et au figuré.

moussète, f., piège à prendre les grives : *on n' wèse pus tinde a moussètes*. — La ~ se place à terre ; le lacet (*crin*) est inséré dans le *passon*, baguette fichée dans le sol au milieu du sentier ; les *hâinemints*, branches de genêt ou de bouleau fichées sur les côtés, forcent la grive à se prendre. [« tendre des lasserons a terre appellez vulgairement *moussettes* » O. Roanne, 14, 229 (1728). Dérivé de *moussi*. Cf. DL.]

movètes, f. pl., seulement dans la phrase : *d'ja idèye ku t'as lès ~ è cou*, se dit à un enfant remuant, qui ne peut rester assis. [Comp. *mouver*, remuer, Marche-lez-Ecaussines, BSW 55, p. 388.]

murale, f., arch., pion : *dès ~ po djowé a l' kine* ; *lu djeu d' murales ou d' molin* (voy. *molin* ; ce jeu s'appelle en gaumet, d'après Liégeois, *Suppl. du lexique gaumet*, BSW, t. 41, II, *mirellès* ou *[t]chè-clô*) : *on djowe â molin avou dès ~* ; — jeton : *djowé âs cwârdjeûs a l' ~* [Comp. *miralî* DL, v^o *tèsse*. —

Notre mot est le même que le fr. *marelle*, *mérelle*, qui signifiait autrefois « jeton, palet ».]

nafsôre, f., défaut, accroc : *cisse bague-la è co boune*, ce vêtement-là est encore bon, *èle n'a co noule ~ du rin*. [Comp. *naftorre* Villers, -*âtre* Faym., *lapsore* Stav., *ac'seûtre* DL ; voy. *aftâre* BD 4, p. 23.]

nâlé, arch. : *dès poumes, i-gn-a tot ~*, il y en a en abondance. Syn. : *griblé*. [Dérivé de *nâle*, f., ruban. Comp. *il è tot galonné d' mâs*, litt. « il est tout galonné de maux », couvert de plaies.]

natôre, f., litt. « nature », vulve (de la vache ; syn. assez rare : *nat*) : *nosse djuni s'a d'hire a l' ~ tot vêlant*. [Cf. Body, *Agr.*, *nature*, et DL *nateûre*.]

navîre, f., arch., semis de navets (*navêts*) : *duvins l' tins, on-z-aveût tortos one ~*. [« terre appellée la *navire* » O. Francochamps, 5, 46, 1762 ; « *navire* » Villers ; anc. fr. *naviere*.]

négôce, f. : *c'è-st-one pôve ~ ciste année, lès pourcês*, c'est une mauvaise affaire cette année, l'élevage des cochons. [Voy. DL.]

neûròre, f., noirceur : *cisse sutofe-la è d'one ~, parèt* ; — nuée noire (id. Villers et Faymonv.) : *on-z-a câzi sogné du d'fè s' fôure, i vint dès ~ a moumînt*.

onnemint, m., onguent : *lu boûre du creûs* (le beurre des Rogations) *è-st-on fâmeûs ~*. [Anc. fr. *oignement*.]

pâflé, **pinflé**, intr., fumer (du tabac) à grosses bouffées, fumer abondamment : *c'è-st-onk ki pâfèle* ; *i pinfléve âs cigarètes* ; *c'è-st-on pâfleûr* ou *on pinfleûr*, un grand fumeur. [DL : *pâfler* (Spa), v^o *pafeter*. D'une onom. *pâ'*, *pinf.*]

pan'tô, m., arch., jeu de cartes, sorte de quarante : *djowé l' ~*. [Comp. le gaumet *pandoûr*, même sens, dans Liégeois, *Supplément du lex. gaumet*, BSW, t. 41, II.]

pâtin, m., épi mal vidé par un premier battage et que l'on bat une seconde fois, morceau d'épi, etc. : *dès ~ du r'gon*. [Dér. de *pâte*, épi.]

patrafe, f., coup, blessure : *dju m'a d'né one boune ~ tot toumant* ; elle a sûremint ramassé one fâmeûse ~, cisse casserole-la, po-z-aveûr one plâye insi. [Le mot signifie « taloche », Villers, DL. — Onomatopée.]

pâye, f., arch., patène (aujourd’hui *platène*) : *azès-étèremints, d'pus tchèt, on bâhéve lu ~*. [Comp. « *pâie*, s. f. » Villers, qui signifie notamment : bâsire du pain, et omoplate (des bêtes).]

pégni, péni, intr., taper (sur qn ou qch) : *c'è-st-onk ki péne so su d'vô* ; — trans., battre : *i m'a bin ~ ; d'v'a stou ~* ; jeter : *i pénéve ás pîres après lu*. [De l’onom. *pégn*, *pén*, pan.]

pèlozèt, m., jeune homme pédant, affecté : *c'è-st-on fâmeûs ~*. Syn. : *on pèle tchin, one pèlete*.

pêtcherote, f., (Francorchamps) fruit ou semence de la pomme de terre. [*pétale* Ster. — Du même radical que *pêtchale*, cenelle. Voy. DL, v° *pèkèt*. — Comp. *mérbule*.]

pice, f., manière de pincer, de mordre ; se dit des chiens : *on tchin k'a one boune ou one mâle pice* ; *il a l' pice*, il mord (les bêtes) au bon endroit. [Déverbal de *pici*. Comp. DL.] | **pice-cawe**, f., litt. « pince-queue » : *mète one ~ a-n-on tchin*, attacher un objet à la queue d'un chien.

picou, m., pointe : *on p'tit ~ d' fièr* ; — *lu ~ du l' lampe*, pointe surmontée d'une rondelle qui élargit la flamme des lampes à mèche ronde. [De *piké*. — *Pontion*, m., a, lui, le sens de « piquant » : *d'v'a on pontion èn-one min* ; *dès pontions d' sapin*.]

pihindje, f., contagion (syn. *hèrike*) : *c'è-st-one ~ ki coûrt*.

pipsé, hésiter (toujours avec la négation) : *il a fêt coula sins ~* (syn. *sins tchiketé*, *sins halkiné*, etc.).

piyi, piller : *il è si ~ (dès poyes), ci pré-la ; tè pèye !* arch., cri pour appeler les chiens. [Comp. *piyi* DL et le fr. *pille !*] | **pîy'rèsses**, f. pl., t. d'apiculture, litt. « *pillardes* », frelons : *ewand lès mohes du tchèteûre ont lès ~, on rapetitih lès turlûres* (trous de vol).

ponç'né, voy. *poussiné*.

pontion, voy. *picou*.

popèye, f., arch., sachet minuscule contenant des simples, que l'on nouait sur un œil malade : *cwand k'on-z-aveût mā d'on-û, on-z-aléve trové l' Pâpe è Stér; i mètéve dès fleûrs du ièbe d'û [?] èn-one pèce du teûye, c'esteût one ~, èt on su l' nokéve so l'û.* [Cf. DL *poupèye*.]

pouf, m., grosse touffe d'herbe raide et sèche qui croît surtout dans les fagnes (à identifier) : *alé cwèri dès ~ po fé dès payîs* (matelas) ; *leû tchan è plin d' ~.* [Identique au fr. *pouf*, gros tabouret.]

poûlin, m., foule, multitude : *gn-aveût-i dès djins a mèsse ? — ây, gn-aveût on bê ~; ont-i dès bièsses ? — òway, on bê ~ éco.* [Semble dériver du lat. *p̄spulu*, fr. *peuple*, de même que le liég. *si rapoûler*, se rassembler. Mais *poûlin* se traduit ailleurs par « crotte » (Villers) et par « plaie, ulcère » (Stav.).]

poussâde, f., dans l'expression : *one grosse ~*, une forte ouvrière.

poussiné, intr., chipoter, perdre son temps à des détails : *ku poussine-t-i co la ? | -eûr*, m. : *c'è-st-on poussineûr, parèt !* [Différent de « *ponç'ner* », faire des points de couture ; au fig. chipoter » Faym., qui existe aussi à la Gleize.]

prume, voy. *may*.

purtic... purtac, mots signifiant « et cœtera, et que sais-je encore » par lesquels on abrège une longue citation de paroles ennuyeuses : *i d'héve k'i n' vinreût dja, k'i n' li aléve pus bin assez, èt purtic èt purtac, ou èt dès purtic èt dès purtac.* Syn. : *èt dès ci èt dès la, èt dès çouci èt dès çoula, èt patati èt patata.*

pwètrès, m. pl., appareil servant à porter des paniers et composé de deux pièces de bois articulées en forme de tenailles (syn. *èknèye*) : *on pwèrtéve lu boûre a Spâ avou lès ~ ou avou one hote.* [Voy. *pwètrê* et l'illustration au mot *èknèye*, DL.]

rabiné, trans., raser, couper minutieusement : *~ on bwès, couper jusqu'aux moindres arbustes ; on pré k'è ~, fauché ras.* [Namurois *rabinadje*, élagage, Fosse, BSW 52, p. 150.]

râbozèt, -e, subst., courtaud, -e : *on p'tit ~ ; lu râbozète du mon Cwèrin.* [Dérivé de *râbosse*, souche d'arbre.]

rabrôdiyom, m., entortillement (syn. *ravôtièdje*) : *k'è-ce po on ~ çoula ?* [Dér. de *rabrôdyi*, chiffonner ; suff. d'allure latine ; voy. *farbôriyom*. — Cf. *rabrôdî* DL.]

racâvlé, trans., acquérir avec une certaine peine : *il ont eo stou ~ tos cès bokèts-la* (par des achats) ; rechercher : *il a ~ (ou racwèri) bécôp do monde* (pour un enterrement).

raclôre, refermer : *~ one tchâsse*, la terminer par le bout ; — terminer : *il a racloy si-ovrèdje à rés d'la*, il l'a laissé en ce point-là ; *i n' sét nin raclôre*, il ne peut pas finir ; — *su fé ~*, se faire attraper : *i s'ont fêt ~ du l' pleûve avou leûs kékès fortchies d' foûre.*

radê, m., arch., grondement, bruit sourd du ruisseau : *i ploûrè, on-z-ôt l' ~.* [D'après M. Haust, dérivé de *rade*, lat. *rapidu* ; suff. -ê, lat. *ellu*.]

rafe, f., éraflure : *fé one ~ so on meûbe ; nosse vatche s'a fêt one bèle ~ èl panse.* Dérivé : *duravé*, érafler. [« *raffe* » Villers. Même mot que le fr. *rafle* ; comp. *érafler*.]

rafroy, défricher : *i rafroyèt toudi èvôye.* | **rafroyèdje**, m., défrichement : *c'è po fé on fâmeûs tchan leû ~ ; è ~, t. fréquent en toponymie.* [« *rafroi* » Villers, *rafroyi* Stav. — Composé de *froy*, fr. *frayer*, lat. *fricare*.]

rafyi, aiguiser, affiler : *i rafèye su rèzeû.* [rafiler DL.]

râhelé, intr., tomber, glisser avec fracas : *lès hèyes râhelèt d'jus do teût.* — *râhelé* (id. Stav.) a un sens analogue, faire un bruit sec comme un craquement : *lès-èdjalées crompîres râhelin t è s' sètch.* [D'une onom.] | **-éé**, f., 1. chute abondante : *i manka d'aveûr one râhelée d' poumes so l' cwêr* ; — 2. averse de coups, râclée : *c'è lu k'a avou tote lu ~.*

ralètchons, m. pl., petits restes (de nourriture, de foin, d'herbe, etc.) : *nos n'avans pus k' dès ~.* [Dér. de *ralètchi*.]

raminde, s. f., arch., petite part que l'on obtient des

restes d'un premier partage : *on-z-a fêt dès pârts èt dès ramindes* ; — *a l' ~*, lieu-dit à Neuville. [De *raminder*, amender, DL.]

ramplan, m., réprimande (syn. *chatou*) : *il a avou on fâmeûs ~*. [« *ranplan* » Lobet, râclée, réprimande. Le premier sens signalé par Lobet fait supposer que ~ est une onomatopée. Cf. DL *rantanplan*.]

rapétassé, murmurer, gronder (syn. : *trové a r'dire*) : *i rapétasse so tot*. [Semble emprunté du fr. *rapetasser*, rapécer grossièrement, avec influence de *rèpété*. Comp. l'évolution sémantique du fr. *ravauder*, 1. repriser (de vieilles hardes) ; 2. rabâcher. Pour *ravâdé* comme pour *rapétassé*, le w. n'a que le sens figuré.]

rasplôres, **rapsôres**, f. pl., litt. « *râpures* » : *lès ~, c'esteût çou k'on rapêve* (râpait) *djus dès p'tits pans a l'êwe* ; *on 'nn' atchetêve a Spâ po lès poyons èt po lès vês*. [Voy. l'art. *raspeures*, dans Body, *Agr.*, et *rasper*, râper DL.]

su rassaweté, se pourlécher (syn. *su ralètchi*) : *nosse vê atake a s' ~, i li va mî* ; *c'esteût one sacwè d' bon, dju m' rassaweteye co.* [« *rasawtez* » Villers, remettre en appétit. — Dér. de *sawee*, saveur.]

rasta, m., dans *èsse à ~*, être arrêté. | **su rasté**, arch., s'arrêter : *dju m' rastuha on pô la* ; *il èsteût ~ d'vant nosse mâhon*. [Comp. de *sté*. Voy. ce mot.] | **rastu**, m. : *on vi rastu*, un vieux célibataire rassis, casanier.

ratata, **tarata**, m., 1. crêcelle ; — 2. sorte d'épouvantail pour les sangliers : une roue à ailettes mue par le vent fait tourner un axe et, à chaque tour, une petite masse de fer attachée à cet axe frappe une plaque métallique. [Onom.]

ravêlé, intr., rabâcher, reparler toujours de la même chose (voy. *rêclé*) : *i ravêlé toudi avcu çoula* ; *i ravêléve toudi k'i n'aveût nin avou s' conte è pârtèdje*. [Du même radical que *vêli* infra.]

su rècatiné : *lu feû s' rècatine* (syn. *su rènonde*), le feu se rallume. [« *s'ècatinez*, s'opiniâtrer » Villers. — Comp. « *catiner*, lutiner » Xhoffer.]

rèclé, intr., rabâcher (syn. *ravâdê*) : *çou k'i rèclint don avou ci pan-la !* [Identique au namurois *rèk'ler*, jacasser, caqueter (Fosse, BSW, t. 52, p. 154). — D'une onom. *rèk rèk*.]

rècwèrné, adj. [litt. « *racorni* », de *cwène*, corne], redevenu dur : *lu vôye è dja bin ~.*

régomê, m., verbiage : *miné on grand long ~.* Syn. : *râvlé, rîmê*. [Altéré de *rigomê*, voy. DL. A Francorchamps, on faisait des neuvaines à *sint Rigomê* et à *sinte Five-linte*, *po l's-èfants k'avint l' five-linte*. Sans doute s'agit-il de saint Rigomer. Pour la formation de l'expression, comp. *fé dès-ôrémus'*.]

ré-hâle, m., petite charretée (de foin, de grain, etc.) : *c'è-st-on ~ kwand k'on 'nn'a k'â rés dès hâles* (ridelles) ; *i n' dumant pus wé d' foûre, gn-a co on ~* ; *d' avans stou r'cwî on p'tit ~.* [Composé de *rés*, ras, et de *hâle*, ridelle.]

rème, f., masse d'aliments à ruminer : *nosse vatche djèmihéve come s'èle volahe fé ruveni l' ~.* | **rémé**, ruminer : *nosse vatche a one sacwè, dju n' l'a pus vèyou ~ duspôy ir ; louke do vê ki rème dja ; cisse flate-la n'èsteût nin ~.* [Lat. *rumare*.] | **rémèdje**, m., rumination : *èle n'a rèmè k' kékés còps, çu n'è nin on bon ~.*

rène, f., habitude, coutume (id. Stavelot) : *c'èsteût one ~ du d'vins l' tîns* ; *çu n'è nin po 'nnè miné one ~*, pour en faire une habitude.

rènozé, adj., habillé de neuf (syn. *rapròpriyi*) : *il è tot ~.* [Comp. de *nozé*.]

rèpouyeté, adj., en parlant du temps, brumeux, sombre (syn. *pouyou*) : *i fêt tot ~.* — Le simple *èpouyeté* signifie « chargé de poils, de poussière (vêtement) ».

rés', -e, adj., ras, plein à ras de bord : *mu tchena d' fram-bâhes è vrémint rés'* ; *one cope d'avonne k'è rése* ; — à rés : *nosse gamin vint à rés du l' tâve*, sa tête ne dépasse pas encore la table ; *on li a côpé l' cawe à rés do cou, a ci tchin-la* ; *nos lérans l'afére à rés d'la* ; mais *lès-arondes volèt à ras' du l' têre*. [« rente annuelle d'un polgnou regon *hoppé* et demi quarte

reize d'avoine » O. Roanne 15, 375, 1738. Autrefois, d'après ce texte, les mesures pouvaient être *hopées* ou *réeses*. — « *réze* » Villers. — Cf. DL *rés.* Du lat. *rasum.*]

rèwalé, voy. *èwalé*.

su rèwèzené, se recouvrir de gazon, en parlant d'une terre : *lu tchan atake a s' ~ ; il è bin ~.* [« *rewasnez* » Villers.]

rincée, f., tripotée. [Empr. du fr. comme les synonymes *roulée*, *tripotée*, etc.]

ring, m., rang, rangée : *on ~ d' hopêts d'ansène ; d' a miné* ou *èwalé on ~ tot-oute do bokèt* ; *i 'nnè manque on d'mé ~.* [Germ. *hring*, fr. *rang*.]

rinnète, f., t. de botanique, géranium herbe-à-Robert : *du l' ~.* On s'en sert contre les *rinnètes* ou muguet des enfants.

ritcholé, verbe : *lès-oûhês ritcholèt*, gazouillent (voy. DL) ; — (Francorchamps) *lu fiér a rustinde ritchole*, *il è tchôd assez*, dit-on lorsqu'on entend un bruit au contact du doigt humide avec le fer ; — (ibid.) *lu crâhe ritchole*, quand on met frire des pommes de terre. [D'une onomatopée *ritch* ?]

rivé, tr. (comp. DL) : *~ dès pâtes*, égrener des épis en les passant dans sa main fermée ou sur un *riveû*, poutre garnie de pointes, ancien instrument pour battre l'avoine ; *rivé lès frambâhes*, cueillir les myrtilles, *avou on riveû* ; *~ l' djote*, découper le chou, *avou on riveû* (id. Faym.) ; *peeler* : *do tin* ; *passé, on rivéve dès vèrdjètes du biôle po fé dès hovelètes po r'nèti lès crameûs* ; *on lès rivéve tot lès passant èn-on riveû*, grosse baguette fendue et entr'ouverte a un bout. — *Ripé* (voy. DL) a un autre sens que *rivé* ; *ripé du l' wède*, c'est l'arracher avec ses mains, comme à Stavelot. | **riveû**, m., nom de divers instruments servant à *rivé* ; voy. ce mot.

roupèye, f., terrain inculte : *ci tchan-la, c'esteût one ~ duvins l' tins.*

roupion, m., t. du jeu de cartes appelé *couyon* (« cinq lignes », voy. DL, v^o *coyon*), ligne ajoutée au perdant (syn. *couye*, *coyon*) : *mèt-li on ~, valèt!* [Chez Lobet, le mot est

traduit par « houspillon, verre de liqueur forte ». — Du même radical que *roupète*, testicule, et peut-être que le précédent.]

royon, m., bande étroite (voy. le syn. *guimbrière*) : *è nosse rugon gn-a on ~ l' long du d'zos k'è tot magni dès lim'çons.* [Dér. de *rôye*.]

ru-, préfixe, a deux sens principaux : 1. il indique que le sujet fait une nouvelle fois l'action exprimée par le verbe : *d'i r-îrè* ; — 2. il se joint à un infinitif après un verbe de mouvement : *djans su r'magni*, retournons manger ; *tu vinrès r'mouûde*, tu reviendras traire ; *i cora r'cwî sès-afères*.

r(u)droumeté, bouillir une seconde fois, en parlant du café : *do ~ cafè* ; *h'ûtoz ! i r'droumeteye*. Comme à Faym., le simple *droumeté* signifie « rosser ». [D'une onomatopée *droum* ?]

r(u)hûyi, adj., se dit des bovidés : *lès vatches sont bin r'hûties*, quand elles ont de nouveaux poils au printemps ; en parlant des personnes : *il esteût bin ~*, il était habillé de neuf. [Composé de *hûyi* supra.]

r(u)linné, adj., fourbu, rereu de fatigue : *dju so vrémint ~* ; *mu d'vô è bin ~*. [Composé de *linné*, lainer, carder (le drap) DL. Comp. *droussé*, 1. carder ; 2. rosser.]

rûtchelé, couler, ruisselet : *lès gotes li rûtchelint so lès tchîfes*. [rûsseler, ruisselet, Stav. — La comparaison montre que le terme dérive d'une onomatopée ; il n'a aucun rapport avec *ruisselet*, ni avec *rûtchê*, ruisselet (Stav.).]

r(u)tèyi, 1. tr., retailler : *~ one cote* ; *d'javans bêcôp ~so eisse bièsse-la*, nous avons fait un gros bénéfice ; — intr., se dit des bovidés : *c'è-st-one vîhe vatche, èle rutèye dèdja*, ses dents s'usent déjà ; — 2. intr. : *fé r'tèyi on coûte*, l'affûter. [Comp. DL.]

rwinemint, m., ruine : *c'è-st-on ~ d' manèdje* ; *c'è-st-on ~ d'ac'lèvè dès pourcès ciste année*.

sacadje, m., saccage ; — foule : *gn'aveût on ~ du djins* ; *il ont on ~ du bièsses*. | -i, saccager. [Cf. DL.]

sawe, f., goût, saveur : *çoula n'a ni gout ni sawe*, cela n'a

aucun goût, *coula n' sawère riŋ* ; *aveûr mâle* ~, avoir la bouche mauvaise. [Du lat. *sapore*, saveur, comme *pawē* du lat. *pavore*.]

sawê, m. : *on p'tit* ~, un marmot : *sacri p'tit* ~ *du m' coye* !

sâylé, arch. : *lès gros strins k'on fôréve azès bërbis èstint* ~ *ewand k'èle n'avint magni k' lès fânes* (feuilles) *èt lèy lès couis* (la partie la plus grosse des tiges). [« *saiiez* » Villers, « *sauielé* » Lobet, *sâlier* DL, étalonner, poinçonner (poids, mesures). — *sâylé* est le même mot pris au figuré ; la trace de la feuille sur la tige imite la marque d'un poinçon ou d'un sceau.]

sévré, litt. « séparer » : ~ *dès pétrâtes*, les éclaircir ; ~, *dussévré one pièce du linne*, la démêler ; ~ *dès crompîres*, les trier (syn. : *rulire*) ; ~ *lès bërbis* (Faym. *sèvrer èt rassèvrer*), arch., remettre le soir à leurs propriétaires respectifs les brebis du troupeau commun : *à Ru, lu bièrdjî hufléve treüs côps so l' pont, èt on-z-acoréve tos po v'ni* ~ *lès bërbis*. [Franc. *dussévré* ; lat. **seperare*.]

sèlé, adj., se dit des bovidés, quand ils ont l'échine creusée : *one vatche k'è* ~, *ki s' lêt alé d' riŋs*. [De *sèlé*, seller.]

soçon, m., associé : *nos fènans èssonle avou Hinri, c'è m' ~*. Composé : *s'assocené*, s'associer (id. Stav.). [Terme très connu en namurois au sens de « camarade, compagnon ».]

somonre, semondre, avertir : *on lès somonrè on pô po lès fé pay* ; *l'ôrlodje ki s' somont, ki s'a somonou* ; *lès vatches su somonèt d'vant d' vélé, èle pûtièt, èle su c'tapèt* (syn. : *elle ont dès somonces*) ; en barattant, *vola k' nosse boûre cumince a s' somonre, on-z-ôt k'i vint*. [Voy. DL.]

soû, interjection, arch. : *alèz, soû!* disait-on en passant entre les bêtes dans l'étable pour les faire reculer ; *soû soû gagate!* disait-on aux bébés en appuyant par jeu son front au leur. [Comp. *souki* ; DL, v^o *soukî*.]

spèté, fouetter, flageller : *i spête sovint su dj'vô* ; *èle fêt dès-ûs come one supètée gate*, des yeux effrayés, égarés. [« *spetez* » Villers. Cf. DL.] | **spèton** (DL), m., branchette de sapin :

il a zbéné (ébranché) *sès sapins, mès lès ~ sont co la ; apwèrtoz dèz ~ po ratoki l' feû* (syn. *dès spinètes*).

sté, arch. et défectif, lat. *stare*, litt. « se tenir debout », rester, demeurer : *sâye on pô du sté keû ; sins wê sté, sans tarder ; i stuhéve la* (syn. *i hoûtéve la*) ; *dju loukéve tot stuhant la.* [Voy. *rasté*.]

stèké (Ster-Franc.), fourrer (syn. *strôk'né*) : *wice è-st-i co ~ ?* [All. *stecken*. — Comp. *stèker*, Faym., qui a d'autres sens.]

stèlinne, arch., dans l'expression *fé stèlinne*, se dépêcher, travailler d'une façon expéditive : *t'as dja r'nèti t' manèdje ! — Ay, mès d'ja fêt ~.*

stroupi, adj., dans : *on stroupi ramon*, un balai usé. [Altéré de *strouki ramon*, sous l'influence de *èstroupi*, estropié. Comp. *stroucant ramon* à Coo (Defresne), balai dont les branchettes sont réduites à des *stroucs*, à des moignons.]

s(u)lâhe, f., coup, tripotée : *il a avou one fâmeûse ~ ; s'il ouâhe avou ploû insi èl fènâye, ç'oûhe sutou one bèle sulâhe*, un rude coup. | **s(u)lâhi**, frapper, battre : *cès gamins-la ont stou ~ come i fât* ; — fig., *dju djowins às cwâtes èt i m' sulâha* ; *il ont stou rudemint ~ ciste année*, ils ont eu beaucoup de malheur. [All. *schlagen*. Comp. *slâhi* DL.]

sûte, m., arch. [litt. « suite, escorte », voy. DL], compagnon, galant (d'une gardeuse de vaches) : *elle a stou às vatches, elle a été garder les vaches, èt 'lle a avou on sûte* ; *il a tant v'ni a ~ adré lèy*, il est tant venu lui tenir galante compagnie. [Body, *Agr.*, v° *tis'rou*, cite un texte non daté où « *sutte* » et « *tirçouax* » (petit gardeur de vaches) sont synonymes. A l'origine, *sûte* a donc dû désigner un aide-vacher ; et le premier de nos textes était alors une raillerie charmante.]

tâbâré, arch., tacheté, bigarré (syn. *djouli*) : *lès bérbis k'èstint grizelées èl tièsse èt azès pates èstint ~.* [tabaré Body, *Agr.* ; tabaré DL, irisé ; « *tabarer* » Villers, barbouiller. — Cf. G. II, p. 412, avec la note de Scheler.]

talmahe, **talnahe**, f., avec l'adj. *grande* : *dès grantès ~,*

de grandes surfaces (de terrain, de plaies, etc.). [Altération de *tahemale* DL, grande poche, de *take* + *male*, par influence du v. *talmahi* ? — La forme *talnahe* proviendrait d'un croisement avec *talnê*.]

talnê, m. [dér. de *talon*] : *il a élèvé on bê ~ tot toumant, ci sapin-la*, il a enlevé une large surface de terrain... ; *s'élèvé on ~ d' pê* ; — *on grand ~*, une grande étendue ; *gn-a dès ~ la abominabes*. [Voy. DL.]

tata, m., t. enfantin, giron : *vin-è so m' ~ ; houp tata !* — *on sot ~*, une jeune fille légère, écervelée.

tâtrèye, f., t. de botan., rhinanthe crête-de-coq : *du l' ~*. [« *tartreie* » nielle, Villers.]

tchancieûs, -e, adj., veinard, qui a de la chance (*tchan-ceûs* DL) : *one vatche k'è tchancieûse âs djunis*, qui le plus souvent met bas une génisse ; *one mèlée k'è tchancieûse*, qui porte souvent des fruits.

tchâssi, chausser ; — *i m'a ~ deûs-ûs cwand dj' li a dit coula* ; il èsteût mâva, *i m' tchâsséve deûs-ûs* ; — rattraper en glissant : *i t'a ~* ; au moment de dépasser celui qui vous précède, on crie : *tchâsse ! tchâsse !* [Cf. DL *tchâssi*.]

tchèrôdé, intr., se livrer au charriage (avec une certaine nonchalance) : *il a ~ deûs djoûrs por mi* ; — *on-z-a ~ acâ l' tchan*, on a circulé avec un attelage dans la prairie, *on veût co lès roydjies* (ornières).

tchèssant, adj., actif, pressé (syn. plus faible *voyant*) : *c'è-st-on ~* ; *i n'è gote ~ po féné*. [Le verbe *tchèssi* signifie aussi « pousser (à faire qch) » : *dju n' tunéve nin a-z-i alé, mès c'èsteût lu ki tchèsséve*.]

tchèssète, f., caset, larve de la libellule : *pèhi avou dès ~*. [Altéré de *tchèzète* Stav., *tchazète* DL. Defrecheux, *Faune*, p. 53, cite le montois *cazée*. — Dérivé du lat. *casa*, maison ; suff. diminutif *-ete*. La *tchèssète* s'enferme en effet dans un tube de petites pierres semblable à une maçonnerie.]

tchètou, m., linaigrette : *on bushèt d' ~*.

tchêye, chier : *alé ~ (ou tchîr)* ; — *va s' ~, va on pô su t' fé ~*, va-t-en au diable ; *avu ~ (ou tchi)*, être attrapé : *t'as ~, sés-se, valêt, po çoula !* [va s' *tchêye* vient de *vade sic caca* : on a vu dans *tchêye* un infinitif présent, puis on a employé la même forme comme participe passé ; ces deux temps sont souvent identiques en wallon.]

tèmon, m., témoin ; — *lès ~ d'one mèsse* (d'une borne cadastrale), deux pierres plus petites que l'on enfonce dans le sol aux deux côtés de la borne et qui garantissent l'authenticité de celle-ci.

timbalé, litt. « battre des timbales », s'emporter en paroles contre qn ou qch : *i timbale toudi so one sôr ou so l'ôte*.

tindant, adv., assidûment : *i va bin tindant âs bâcèles*, il est bien assidu auprès de sa bonne amie ; *elle a s' galant bin tindant asteûre*. [A. fr. *tendant*, fréquent dans *Jean d'Outremeuse*.]

towemint, m., besogne tuante : *c'esteût on ~ d' prèrié s' boure a Spâ*.

trâdjudèye, f., litt. « tragédie », affaire, histoire : *i s'a passé one lède ~ la ; dju n' sé nin c'mint ku l' ~ su d'fûla*, se dénoua. [Cf. DL.]

tran'zik, adv., tambour battant : *enn'alé ~ ; i s'enonde èt ~ (en un clin d'œil) vo-l'-la èvôye*. [« *trannzid* », passavant, Lobet. — Corruption du lat. *transit*.]

trâtche, f., large fiante liquide : *dès grozès ~ du poyes* ; — grosse tache d'encre. | **trâtchelé**, fienter abondamment : *lès poyes ont ~ t't-avâ l' mâhon* ; — *i trâtchèle*, il pleut à verse.

trèye, f., arch., litt. « treillis », banc de communion (auj. *ban d' comugnon*) : *s'adjègni a l' ~*.

triyage [-äch], m., triage, canton : *lès gârs ont chake leû ~* ; — *plaist* : *çoula n'è nin du m' ~*, ça ne me regarde pas.

troupète, f. : *one vîhe ~*, une vieille qui marche drôlement ou difficilement. [De *troupeter*, trottiner. Comp. *troupin* DL.]

trûtchelé, intr., 1. siffler : *diâle ki t' trûtchèle toudi la !* —

2. couler et tomber de façon continue (voy. DL) : *l'êwe trûtchèle è sèyê* ; verser lentement : *ku trûtchèles-tu la ? vûde on pô pus reû*. [De l'onom. *trûtch*.]

turlûre, m., trou de vol de la ruche (syn. *bocale*) ; voy. l'exemple cité au mot *pîy'rêsses*. [Comp. fr. *tirelire*.]

vèda, m., dans : *on p'tit ~*, un enfant effronté, une petite jeune fille prétentieuse. Syn. : *on p'tit vèssa*.

vêli, m., grondeur, grogneur : *c'è-st-on lèd ~*. [Voy. *ravêlé*.]

vêron, m., (La Gleize) andain de litière (syn. *lovèt*) ; — par analogie, *vêlon*, (Ruy) rouleau, masse agglutinée : *du l' linne k'è atrimpée, c'è-st-on mâssi vêlon* ; *l'avonne è tote a vêlons*, elle est versée et emmêlée. [Dér. de *vêre*, m., arch., toison.]

vètrouyi, aller et venir (syn. *vèroté*, *tôurniké*) : *ku vint-èle tant ~ avâ vola ?* [« *vètroï* » Villers ; *vètruyer* Faym.]

veûlant, adj., vitreux, dur et brillant comme le verre : *cès tortés-la sont ~* ; *dès veûlantes crompîres*, des pommes de terre aqueuses et dures.

vîviète, f., étincelle (syn. *blamète*, *blamahe*). | **vîvyi**, intr., arch. : *lu feû vivèye co*, la braise rougeoie encore ; — *come i viviéve so Cokémont tot ruvenant d' matènes !* Comme le froid piquait... [Dér. de *vîve*, étincelle, que signale le DL à Faym. et à Robertville.]

vizé, arch., prendre garde : *vizez bin k'èle n'i nôye* (dans une enfantine) ; *ay, vize a ti !* oui sans doute ! (expression ironique) ; *vize a vos, k'èle vinrè !* n'ayez pas peur, elle ne viendra pas ! ; *fât vizé*, syn. *c'è co d'a vèy*. [Comp. *vîzer* DL.]

vôyelé, intr., faire souvent un trajet, aller souvent : *i vôyeléve a l'êwe* ; *i vôyelèt bêcôp d'onk a d' l'ôte*. [Dér. de *vôye*.]

vrây. litt. « vrai », seult dans : *lu sope è t't-â ~*, la soupe est à point, bonne à servir. [Notre locution explique l'article de Villers : « *avraye*, adj., bon, juste, convenable, comme il faut ». Comp. *vrâyemint*, vraiment, Faym.]

waplée, f., bouffée : *one ~ d' founière*. [Du radical de *wa-peûr*, vapeur.]

warlige, f., lambeau (syn. *clicote*, *barlife*) : *one grande ~ ; elle aveût dès ~ a s' cote*. Dérivés : *duwarlipé*, -oté, déguenillé. [*warlige*, femme débraillée, Stav.]

way, litt. « guéer » : *i nos-a falou ~ l'ewe*, passer dans l'eau. | **wâye**, f., trace de pas (dans l'herbe, les grains) : *gn-a dès ~ du singlés avâ neste avonne*. | 1. **wâyelé**, passer en faisant des wâyes : *lès vatches ont ~ t' t'avâ l' foûre* ; — *i wâyeléve avâ lès brôlis*, il pataugeait au milieu du bourbier. [Voy. *wayî* et ses dérivés, DL.]

2. **wâyelé**, parler lentement en appuyant sur les *a* : *djâzé tot wâyelant*. [D'une onomatopée *wây*.] | **-eûr**, m., celui qui wâyèle.

wêde, f., [all. *weide*], prairie (syn. *wêdèdje*) : *one bèle ~ ; i n'a nin dès bièsses a mète so lès ~*, il n'a pas de bétail à mettre dans les prairies au printemps ; *dès bièsses du ~*, du bétail en pâture ; *prinde, mète dès bièsses a ~* (syn. : *a trècins* ; cf. Body, *Agr.*, « *tressin* »), à cheptel, pour la bonne saison ; — herbe : *du l' vihe ~ ; dès lâtchès ~ ; du l' sôre ~*, de l'herbe de fagne (cf. Body, *Agr.*, v^o *waide*). [Voy. Faym. et DL.]

wéri, adj., se dit du foin : *lu foûre è ~*, un peu fané. Syn. : *èwèré* : *il è dèdja bin èwèré* ; altération de *wéri* par étymologie populaire ; *èwèré* = effrayer. [Lat. *variatus*, a. f. *vairié*. Voy. Haust, *Etym.*, p. 286, et DL v^o *wéri*.]

Notes d'étymologie et de sémantique

A propos de « *dispontí* »⁽¹⁾

Dans son *Dictionnaire liégeois*, p. 216, M. Haust donne deux mots *dispontí* : le premier, qui est bien connu, signifie « épointer » ; quant au second, voici l'article qui lui est consacré :

2. ***dispontí*** : *si ~ (arch.)*, cesser de s'apprêter : *dispontíz-ve* (= *dihombrez-ve di v's-apontí*), *hay !* cessez donc vos apprêts et en route ! ; *èle n'est mây dispontèye*, elle n'a jamais fini (de s'apprêter), ce qui, suivant le cas, peut être une critique (comme dans *Noëls*, p. 160) ou un compliment (comme dans une pasq. de 1743 : *todi hay hay !... ile n'esteût jamây dispontèye*, expliqué un peu après par : *ile n'a jamây dimoré keû*, elle ne s'est jamais reposée). [Altéré de **disapontí*, anc. fr. *desapointier* ; voy. *apontí*.]

Notons d'abord que le cas d'un **disapontí* devenu *dispontí* est unique dans le *DL*. De plus, le sens « cesser de s'apprêter » étonne ; *dispontí* devrait être à *apontí* ce que *dés-apprêter* serait à *apprêter* ; il signifierait donc le contraire d'*apontí* et non « cesser de s'apprêter ». D'ailleurs le sens adopté par M. Haust ne convient guère aux textes qu'il cite.

(1) Cet article concerne une étymologie du récent *Dictionnaire liégeois* de M. HAUST. Nombreuses sans doute seront les menues critiques que suscitera cet admirable ouvrage ; elles n'en diminueront pas la valeur. Je ne veux pas que mes humbles pages portent le lecteur à dédaigner notre nouveau dictionnaire ; c'est pourquoi je tiens à proclamer ici mon admiration pour le travail de mon maître M. HAUST.

L'article du *DL* repose sur deux emplois principaux : *disponitz-ve, hay !* et *èle n'est mây dispontèye*. Cette dernière locution est toujours vivante dans la région de Francorchamps ; on y dit *èle n'est mây duspontie* avec le sens certain de : elle n'est jamais dérangée, indisposée. D'ailleurs, dans son *Vocabulaire du dialecte de Stavelot*, p. 45, M. Haust consignait : « *I n'est jamais dusponti*. Il n'est jamais indisposé » et l'expliquait comme un emploi figuré de *dusponti*, épainter. Cette interprétation est toute naturelle. Ne conviendrait-elle pas aux autres exemples du *DL* ? Elle s'impose dans la pasquelle de 1743 : *todi hay hay !... Ile n'esteût jamây dispontèye... ile n'a jamây dimoré keû...* Mais dans les Noëls wallons ? — Voici le texte dont il s'agit (Edition Doutrepont, p. 160) :

MARÈYE

Duspièrtez-ve ô pô,
cuseune, qu'est-ce quu dj'ô ?
N'avez-ve nin eo dwèrmou vosse sô ?
Duspièrtez-ve ô pô,
cuseune, qu'est-ce quu dj'ô ?
Lèvez vosse tièsse au haut !
Çoula m' fait pawou :
dju creû qu' dj'a oyou
dire quu nosse Sauveûr èsteût v'nou.
Ô, dju n' mu trôpe nin !
Dju l'ètind fwèrt bin :
duspièrtez-v' ô moumint !

Lîz'BÈT'

Quu dis-se co, Marèye ?
Côtes-tu tès lwègn'rèyes,
ca jamauy tu n'ès duspôtièye ?
Quu dis-se co, Marèye ?
Côtes-tu tès lwègn'rèyes ?
Fai(s) one fèye lu sûtèye !
Quu m' vous-se tant tèmter ?
Lê-m' ô pô r'pwèser :
dju n'a nin dwèrmou l'nut' passée.
I n'est nin eo temps
ca dju sé fwèrt bin
qu' n'est qu'one eûre au matin.

Doutrepont, p. 171, tente d'expliquer le passage ; il rappelle Grandgagnage (I, 327) : *disponti* « qui n'est propre à rien » ; il cite l'exemple stavelotain et l'explication de M. Haust, un exemple analogue de Jupille, et il ajoute : « Mais notre contexte ne s'accomode pas de ces significations négatives.

« Etant donné que *apôti* signifie « mettre à point », M. Jules Fe'ler expliquerait *duspôtyé* par *dépointé* (de : avoir une pointe = être ivre...). Il traduirait donc par : jamais tu n'es hors d'ivresse, hors de déraison.

« Pour ma part, je rapprocherais plutôt notre adjectif, pour la composition, du franç. « disposé » et je l'interpréterais par « qui est à point, en point, en bonne disposition, qui a l'esprit à soi ».

Cette avalanche d'hypothèses provient d'une mauvaise interprétation du texte des Noëls. — Comment M. Haust a-t-il compris ? — Marèye éveille Lîz'bèt' et celle-ci s'écrie : « Que dis-tu encore, Marèye ? Contes-tu tes sottises, c'est-à-dire : blagues-tu, comme d'habitude, car jamais tu n'as fini de t'apprêter ». Autrement dit : « tu veux faire lever les autres et c'est toi qui mets toujours le plus de temps à t'apprêter ». L'explication est ingénieuse et subtile. — Doutrepont et M. Feller, eux, comprenaient : « Jamais tu n'es saine d'esprit ».

En somme, tous les traducteurs voient ou veulent voir dans le troisième vers de la réponse de Lîz'bèt' une « critique » adressée à Marèye ; et c'est pour cela qu'ils s'évertuent à trouver à *jamauy tu n'ès duspôtièye* un sens extraordinaire. Or l'expression me paraît avoir, ici encore, son sens habituel, qui est plutôt élogieux. Je propose donc de comprendre comme ceci : A l'annonce étonnante de Marèye, Lîz'bèt' s'exclame : « Que dis-tu encore ? Blagues-tu comme d'habitude, car jamais tu n'es dérangée » c'est-à-dire : dérangée dans tes facultés. En d'autres termes, en entendant les étranges paroles de Marèye, Lîz'bèt' se dit : De deux choses l'une : elle blague

ou elle est folle ; mais non, elle blague, comme d'habitude, car jamais elle n'a de crise de folie. — Cette interprétation me paraît moins aventureuse que les autres ; en tout cas, elle a le mérite de partir d'une acceptation bien vivante de la locution interprétée ; et elle détache notre exemple de *si disponiti*, cesser de s'apprêter.

A ce dernier terme, que reste-t-il ? Le premier emploi du *DL*. Or je crois que là encore nous sommes en présence d'un emploi figuré de *disponiti*, épainter. Mais comme le rapport est plus lointain et que nous n'avons pas de contexte, nos certitudes seront moindres. Nous proposons cependant de comprendre : « *disponitiz-ve, hay !* », dérangez-vous, donnez-vous de la peine, allons !

Fondée seulement sur ce dernier exemple, l'existence d'un *disponiti*, altération de **disaponti*, anc. fr. desapointier, devient très problématique ; seule, celle de *disponiti*, littéralement *despointier*, est assurée.

L. REMACLE.

Lg. «**hoye | houye**»; malm., mont. «**houye**»;
fr. «**houille**»

I.

Dans ses *Etymologies wallonnes et françaises* (¹), M. Haust, reprenant la thèse de J.-H. Bormans (²), rapporte *hoye* au germanique *skolla* « motte, glèbe ». Son argumentation porte sur la forme du mot et sur son évolution sémantique. A ce dernier point de vue, il peut être considéré comme définitivement établi que *houye/hoye* existait en Wallonie liégeoise bien avant que la houille n'y fût connue. Le sens primitif en était « *petite masse, motte, morceau, fragment* ».

La démonstration phonétique s'appuie sur les formules suivantes : *sc initial*, latin ou germanique, suivi d'une voyelle, devient régulièrement *h* en liégeois ; *ll* se mouille et le *ly* qui en résulte se réduit à *y*, comme dans le lat. *pulla*, lg. *poye*. Liège étant le berceau de l'industrie houillère sur le continent, la forme liégeoise du mot s'est, par la suite, imposée aux autres dialectes, ce qui expliquerait l'absence des variantes dialectales ordinaires de *sc initial*, qui peuvent s'observer p. ex. dans le germ. *skala* qui donne *haye* en liégeois et en

(¹) Liège, Vaillant-Carmanne 1923 ; pp. 158-162.

(²) Thèse exposée par SCHELER dans son *Dictionnaire d'Etymologie française* (3^e éd., Bruxelles 1888). — L'anglais *secole* « charbon de terre » que SCHELER allègue — d'après PALSGRAVE, p. 260 — à l'appui de la thèse de BORMANS, n'a rien de commun avec le moyen néerl. *scholle*, ane. h. all. *skolla* ; c'est l'angl. *sea-coal* « charbon de terre qui vient à Londres par mer (sea) ; charbon de Newcastle ».

malmédien, *chaye* en ardennais, *scaye* en namurois et en montois, *écale/écaille* en rouchi et en français.

Si cette dernière considération, corroborée par les données historiques sur la découverte de la houille, montre clairement le rayonnement du mot liégeois, elle nous laisse cependant dans le doute au sujet de la nature réelle de l'*h* initiale. S'agit-il de *sc* latin ou germanique, ou de *h* germanique ?

En présence de la forme double *houye/hoye*, on peut, en outre, se demander quelle fut la qualité primitive de la voyelle.

Autres questions : Le *yod* final ne pourrait-il avoir une origine autre que *ll* ?

Houye/hoye et ses dérivés *houyot*, *houyé* « pelote (de neige), motte (de beurre, d'argile) », *houyi* « assaillir en lançant des pelotes de neige » sont-ils isolés dans le wallon ?

Autant de problèmes qui ne pourront se résoudre que par l'examen des formes anciennes attestées et par la comparaison avec des mots apparentés à *houye/hoye* par leur évolution phonétique et sémantique.

II.

H liégeois pouvant provenir de *sc*, latin ou germanique, ou de *h* germanique, un moyen de discrimination est nécessaire. Ce sont les variantes dialectales qui le constituent, ainsi que nous venons de l'indiquer ci-dessus pour le germ. *skala*. Mais dans le cas présent elles nous font défaut, puisque c'est la forme liégeoise de *houye/hoye* qui s'est répandue en Wallonie et en France. De ce fait, la loi *sc > h*, réduite à son expression la plus simple, ne tient plus compte que des extrêmes évolutifs et néglige les moyens termes qui pourraient aider à distinguer *h < sc* de *h < h germanique*. La formule complète se présente de la manière suivante : *sc > sχ >*

$\chi > h$. Elle implique une restriction d'ordre géographique et d'ordre chronologique à la formule succincte $sc > h$:

Dans certains villages est-wallons — notamment à Faymonville, Ovifat, Robertville dans le canton de Malmedy — l'évolution n'est encore arrivée qu'au stade χ (h). On y distingue donc entre *hôt* (haut) et *fiôt* (giron, germ. *skōt*), *haper* (happer, onomatopée ou germ. *happan*) et *fiaper* (échapper, **excappare*), *hâle* (hâle) et *fiâle* (échelle, lat. *scala*) etc. (1).

D'autre part, le liégeois, qui actuellement ne fait plus de différence entre $h < sc$ et $h < h$ germanique — qu'il rend indifféremment par la simple aspiration *h* — a également passé par la phase χ . La confusion *actuelle* des deux phonèmes est relativement récente. A l'époque de la découverte de la houille et pendant les siècles subséquents, l'orthographe wallonne — chaque fois qu'elle affleure dans les textes généralement rédigés en français — fait entre *sc* et *h* primitifs une distinction *nette* et *régulière* : *sc* originel y est rendu par *se* (*sk*), *sch* ou même (rarement) *ch* aux XIII^e et XIV^e siècles. Au XIV^e siècle, surtout pendant sa seconde moitié, c'est la graphie *xh* qui devient dominante pour le rester pendant plusieurs siècles. Les documents liégeois et malmédiens consultés nous fournissent les exemples *escailhe*, *scailhier*, *schaillier*, *xhailhe* (act. *haye*, fr. *écaille*, < germ. *skala*) ; *marescalc*, *mariscal*, *marischal*, *marixha* (act. liég. *mar(i)hå*, malm. *marihå*, fr. *maréchal* < germ. *marahskalk*) ; *schurre*, *schoir*, *xhurre* (act. liég. *heure*, malm. *hore* < germ. *skûr*) ; *eskiewer*, *eschicceir* (act. malm. *hicer* < germ. *skiuwan*, lg. *houwer* < germ. **skûwan*) ; *scohir*, *xhohier* (anc. fr. *escohier*, *escoffier* < germ. *skoh* + *arium*) ; *pexheur* (act. lg. *pèheû*, malm. *pèheûr* < lat. *piscatorem*) ; *chavée* (act. lg. *havéye* < lat. *excavatam*) en face de *halle*, *hallir* (fr. *halle*, *hallier* < germ.

(1) La ville de Malmedy et les villages des environs plus immédiats ont partout *h*, comme à Liège.

halla), *haie* (< germ. *haga*), *herbergier*, *haulteur* avec *h* germanique conservée⁽¹⁾. La lecture de quelque 800 documents datant de l'époque comprise entre le XIII^e siècle et la fin du XVIII^e n'a pu que confirmer ces constatations; *χ* (*h*) et *h* ne sont confondus que dans un seul document du XVII^e siècle⁽²⁾, où *h* est employé pour *sc* et *h* primitifs dans *houppé* (act. *houpe*, fr. *escoupe*, cp. néerl. *schop*, all. *Schüppé*), *hamme* (act. *hame* < lat. *scamnum*), *Tihon*, *Tixhon* (act. *Tihon* < germ. *biudisk-*) et *haway* (act. *hawē*, fr. *houe* < germ. *hauwa*). De cette trace unique, l'on peut cependant déduire qu'au XVII^e siècle les deux phonèmes avaient — en tout cas localement — coïncidé.

Nous retenons de ce qui précède :

1^o que la réduction du groupe *sc* au son simple *χ* (*h*) s'achève probablement au XIII^e siècle;

2^o qu'à cette époque — et pendant plusieurs siècles encore — la différenciation orthographique correspond à une *distinction phonétique réelle* entre *χ* et *h*.

3^o que *h* germanique est toujours rendue par *h* et que — inversement — *h* répond toujours à *h* germanique.

4^o que la graphie *h* pour *sc* primitif n'apparaît, dans les documents examinés, qu'au XVII^e siècle.

Il s'ensuit de là que *houye/hoye* ne pourrait remonter à *skolla* que si les formes anciennes attestées avant le XVII^e siècle portaient *sc*, *sch*, *ch* ou *xh*, ce qui n'est jamais le cas :

Formes anciennes

1^o **Du Cange.** — **Hullae** : carbones ex terra nigra, quibus fabri utuntur, Leodiensibus, apud quos primum reperti dicuntur sub ann. 1200; hodie *Houilles*. Brusthemius ann.

(¹) Tous ces exemples sont tirés des groupes de documents cités plus bas pour les formes anciennes de *houye*.

(²) Registre de Stavelot-Malmedy, coté Rep. et Hs. N^o 205, Bd. 2 (1620-1681) aux *Archives de l'Etat prussien à Düsseldorf*.

1198 : Carbones, quos Galli *Hullas* vocant, inventi sunt
juxta Leodium in monte publico.

Hullarii, qui ejusmodi carbones eruunt.

2^o **M. Haust** (Etym. p. 161) cite d'après F. Hénaux (Houillerie du pays de Liège, p. 111) : l'ovrage de *hulhes* d'une piece de terre, 1278.

3^o **Chartes de St-Lambert** :

N^o 448 (1299) : *hulhes* ou cherbons.

N^o 511 (1315) : on ovrage de dois voinnettes de *hulhes* et de cerbons ; Henri dit Nokeal le *hulhoir*.

N^o 512 (1315) : on ovrage de *hulles* et de cerbons.

Lib. chart. N^o 540 (1315) : *hulhes* — des ovrages des *hulhieres* — es *hulhieres*.

N^o 630 (1340) : ovraige de *huilhe*.

4^o **Echevins de Liège**. — Ancien Greffe. Œuvres. 1409-1411. Registre N^o 1.

1409 : le *huilheur* (fol. 73).

1410 : *huilhes* — mines de *huilhes* et de cherbons (fol. 99).

5^o **Chartes de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy**. — N^o 174 (Archives de l'Etat prussien à Düsseldorf), 1423 : feu de *hoilhez* (¹).

6^o **Les plus anciennes formes françaises** sont : *oille* (1510, Godefroy, *Supplément*) ; *oille de charbon*, 1511 ; *ouille*, 1665 (²).

Nous en concluons que l'étymon de *houye/hoye* doit avoir pour initiale **h germanique**.

(¹) Probablement une forme liégeoise ; car dans ce document, le doyen et le chapitre de Malmedy donnent en location à Antoine d'Alleur une maison sise à *Liège* en la Basse-Sauvenière et s'y réservent un logement chauffé par *feu de hoilhez* et éclairé par *candelhez*.

(²) Formes citées d'après HAUST, *Etym. wall. et fr.*, p. 161, note 3.

III.

De *ou/o* dans *houye/hoye*, quelle est la voyelle primitive ? Le germ. *skolla* aurait pu rendre compte de la voyelle de *hoye* ; mais celle de *houye* lui échappe. L'examen du vocabulaire est-wallon montre, en effet, que le *changement de o ouvert entravé en ou* n'a lieu que sous l'influence d'un *yod* d'origine latine ou romane, soit dans des cas tels que *hōdie* — lg. *oūy* (malm. *ū*), *mōdiu* — malm. *moū* (lg. *moye*), ou devant *ly*, *lly* : *sōliu* — *soū*, *fōlia* — *fouye* (foye), *mōlliat* — malm. *mouye* (lg. *moye*), ou devant *yl* (de *c.l*, *g.l*) : *ōc(u)lu* — lg. *oūy* (malm. *ū*). — Si la possibilité n'en était déjà exclue de par l'initiale *sk*, on pourrait être, ici, tenté de rapprocher de *fōlia* l'anc. h. all. **skolya* que Diez supposait pour expliquer le *yod* wallon. Mais **skolya* n'existe pas et n'est postulé par aucune forme germanique existante (¹).

D'autre part, *houye* ne peut être considéré comme *hoye* évolué. Le changement *-oye* > *-ouye* semble inconnu en est-wallon. Par contre, le *changement de -ouye tonique en -oye* est fréquent en liégeois, quelle que soit la provenance du groupe de départ ; dans quantité de mots qui en d'autres dialectes ou en français ont *-ouye* (-ouille), *-oule*, le liégeois a *-oye* :

- fr. *quenouille* (*colūcula*) — lg. *kinoye* ;
fr. *semoule* (it. *semola*, lat. *simila*) — lg. *simoye*, *simouye* ;
verv. *chèrmoule* (Aix-la-Chapelle *Schermull*) — lg. *scarmoye* ;
fr. *couille* (lt. pop. *colia*) — malm. *couye*, *coye*, lg. *coye* ;
fr. *dépouille* (*despōliare*), malm. *duspouye* — lg. *dispoye* ;
fr. *bredouille* — lg. *bèrdoye* ;
fr. *ratatouille*, malm. *id.* — lg. *ratatoye*, *ratatouye* (²).

(¹) Il n'y a pas lieu d'examiner, à propos de *skolla*, les cas où *ō entravé par l + consonne* aboutit à *ou* par combinaison avec *l vocalisé (mol(e)remoûr)*, parce que, dans cette hypothèse, le *yod* wallon ne serait plus explicable.

(²) Exemples liégeois tirés de J. HAUST, *Le dialecte wallon de Liège, I : Dictionnaire des rimes*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1927.

Il faut ajouter à cette énumération une série de verbes en *-ouyî* qui ont régulièrement *-ou-* à la protonique, mais *-ouye* et *-oye* au sing. du prés. de l'indicatif, du subjonctif et de l'impératif, tels *dispouyî*, *fa(r)fouyî*, *babouyî*, *halbouyî*, *kibouyî*, *patrouyî*, *trifouyî* (dispouye, dispoye — farfouye, farfoye, etc.), ou *-oye* seulement, tels *grabouyî*, *gargouyî*, *ma(r)mouyî* (graboye, gargoyle, marmoye) (1).

Cette tendance ne se limite pas à **-ouye**, mais atteint d'autres groupes ayant la même voyelle : **-ouwe** : *bouwe* — *bewe* (malm. *bouwe*, germ. *būkōn*) ; **-ougne** : *pougnî* — *pogne* (malm. *pougne* ; lat. *pugnum* — lg. *pogn'*, malm. *pougn'*) ; **-oule** : *houler* — *hole* (malm. *houle*, fr. *éculer*, lt. *cūlum*), lg. *nole* (malm. *noule*, lat. *nulla*) ; **-oume** : *foumer* — *fome* (malm. *foume*, lt. *fumare*) ; lg. *plome* (malm. *ploume*, lt. *plūma*) ; **-oune** : *rèspouner* — *rèspone* (lt. *repōnere*) (1).

C'est donc *houye* qui semble avoir le mieux conservé la voyelle primitive, tandis que le *o* de *hoye* est secondaire. Ceci est confirmé par *hullae*, *hulle*, *hulhe*, *huilhe*, formes les plus anciennes et seules usitées jusqu'au début du XV^e siècle. Elles ne laissent aucun doute sur la qualité primitive de la voyelle, mais ont manifestement *ou/u*, dont *ou* de *houye* peut être considéré comme la continuation directe.

En liégeois, la prononciation *houye* ne se rencontre plus que dans le cri « *ås houyes !* » des marchands ambulants. Cet archaïsme n'a rien d'étonnant ; les folkloristes savent la force d'inertie des usages populaires et le conservatisme qui préside à leur transmission. Soumis à la même action, les cris de rue sont préservés dans leur teneur et dans leur mélodie.

Hoye, attesté et répandu depuis le XV^e siècle seulement (w. *hoilhe*, fr. *oille*), est la forme moderne spécifiquement

(1) Exemples liégeois tirés de J. HAUST, *Le dialecte wallon de Liège*, I : *Dictionnaire des rimes*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1927.

liégeoise par son vocalisme, dont la tendance en ce point se trouve ainsi approximativement datée pour son début.

IV.

Yod final wallon — la troisième composante de *houye* — peut être d'origine très diverse. Les graphies anciennes *ll*, *lh*, *ilh* ne renferment aucun renseignement à ce sujet ; elles sont purement analogiques et adoptées en raison de la fréquence de *yod* provenant de *l* ou de combinaisons de *l*. Elles peuvent représenter indifféremment *yod* simple ou *ly*, *yl*, stades préliminaires. *ll* du m. lat. *hullae*, refait sur l'ancienne orthographe wallonne ou française, n'est pas moins sujet à caution. Orthographe et phonétique ne nous permettent plus, ici, que des conjectures hasardeuses et sont donc, à elles seules, insuffisantes.

Comme pour la qualité primitive réelle de la voyelle tonique, nous ne pourrons arriver à une solution définitive que si nous parvenons dès maintenant à rattacher *houye* à son étymon véritable. Ceci n'est plus possible que par l'introduction du mot dans un groupe connexe par ses accidents phonétiques et par sa filiation sémantique.

V.

A la lecture comparative des articles *hotchèt* et *hoye* de M. J. Haust, dans ses *Etymologies wallonnes et françaises* (pp. 156 et 158 et sq.), une constatation s'impose : toutes les acceptations de *hoye* et de ses dérivés se retrouvent, très légèrement nuancées, dans *hotchèt*. Le parallélisme des significations ressort clairement de ce tableau, dressé d'après les articles mentionnés :

houye/hoye

hotchèt

1. — SENS PRIMITIF GÉNÉRAL :

(Petite) *masse*, *bloc*, *fragment*, *motte* :

lg. *dès hoyes* = blocs, mottes de glace, pierre, neige, beurre, etc.

lg. *houyot*, Spa *houyé* = pelote de neige, motte de beurre, d'argile, etc.

verv. *houyô* « boulet de neige » (DL 335).

Huy : *houyô* « vague » (DL 335); prop. « masse, monticule d'eau ».

Petite masse arrondie, motte, butte :

lg. *hotchèt d' troufe, d' hwèces* = briquette de tourbe, de tan.

malm. *hotchèt d' boûre, d' iwièr* = motte de beurre, pelote de neige.

Stave. : *otchèt* = toupet ;

Condroz : *hokèt d'ansène* = petit tas de fumier.

Chestrolais: *hotchèt* = tas de foin, meulon, veillote ; *hokète* = petite butte, éminence isolée.

Le village de *Hockai* (*hokè* = éminence, petite colline).

2. — SENS RESTREINT, SPÉCIAL :

lg. *hoye* =
a) bloc de charbon fossile.
b) houille, charbon.

lg. *hotchèt*, nam. *otchèt* = boule de menue houille pétrie avec de la terre glaise ;

malm. *hotchèt* « petits boulets de charbon de terre qu'on brûle en divers pays » (Villers).

3. — EMPRUNTÉS DU WALLON :

le fr. *houille*.

le fr. *hochet* (de charbon).

Les déplacements du rapport entre le signifié et le signifiant sont nettement parallèles, avec cette seule différence que l'oubli de la signification antécédente n'est caractérisé que dans *houye*. Ici, la catachrèse a pu se produire d'autant plus facilement que *houye* se doublait de diminutifs auxquels le sens premier restait attaché.

Cette affinité dans l'évolution sémantique de *houye* et de *hotchèt*, loin d'être un effet du hasard, présuppose des

unités sémantiques primitives sensiblement égales et basées, peut-être, sur une étroite parenté phonétique.

L'élément phonétique distinctif, l'alternance **y/tch**, nous est connu, par ailleurs, dans quelques exemples : fr. *mie*, w. *miyète* — fr. *miche*, w. *mitche*, *mitchot* ; anc. fr. *cruie* — fr. *cruche* ; fr. *bille*, w. *beye* — w. *bitchot* (bille de terre cuite ou de pierre). Ces mots s'expliquent resp. par le lat. *mīca* et le lat. vulg. **micca* (¹), par le germ. *kruka* et *krukka*, *bikil* et **bikk-* (²).

Leur identité ou affinité sémantique se fonde sur l'alternance primitive d'une consonne simple et d'une consonne géminée dans un seul et même radical, soit, dans le cas présent, l'alternance **k/kk**.

Il en est de même de *houye* et de *hotchèt*, qui sont des variantes phonétiques d'une même unité sémantique.

Hotchèt remontant indubitablement au germ. **hukk-* (³), nous trouvons à la base de *houye* le germ. **huk-*.

VI.

Cette forme établie, la voyelle tonique primitive est acquise et l'origine du *yod* final se précise : il ne peut plus s'agir que de *k intervocalique* ou du *groupe k.l posttonique*. La première de ces possibilités est exclue, car *k intervocalique* n'aboutit à *yod* qu'après *a*, *e*, *i* (*braca* — *brâye*, *secat* — *sôye*, *riga* — *rôye*, *mīca* — *miyète*), tandis que les groupes *ok*, *uk-* + voyelle donnent *voyelle + w* (+ voyelle) (*jocat* — *djowe*, *carrūca* — *tchèrowe*, *būkōn* — *bouwer*).

(¹) Cf. FRANCK-VAN WIJK, *Etymol. Woordenboek der Nederl. Taal*, 2^e éd., p. 430.

(²) Cette dernière étymologie est encore incertaine. M. HAUST (DL 72 et 79) explique *beye* « bille de billard » et *béle* « bille, tronçon de baliveau de sapin » par le celt. **bilia* « tronc d'arbre » qui ne peut cependant rendre compte ni de *bitchot* ni du sens de *beye*, *bille* « boule pleine. »

(³) Représenté par le m. néerl. *hocke*, fl. *hok*, all. *hocke*, auxquels *hotchèt* est ramené par M. HAUST, *op. cit.*, p. 156.

Il faut donc voir dans le *yod* de *houye* le *produit du groupe k.l posttonique* qui se résout régulièrement en *yod* (*grac(i)le* — *gréye*, *mac(u)la* — *mâye*, *reg(u)la* — *rèye*, *coluc(u)la* — *kinoye*) et qui, au moyen âge, s'orthographie *ill*, *il*, *ll*, *li*, *lh*, *ilh* (*hulles*, *huilhes*, *hoilhes*, *hulhes*).

Houye s'avère donc être le correspondant phonétique exact d'un type roman **huk(i)la* ⁽¹⁾, qui n'est autre que le diminutif germ. **hukl-*, **hukil-*, dérivé de *hukk-*, *hukka-* « bosse, gibbosité, saillie, monceau, éminence, colline », au moyen du suffixe *-l*, *-il*, *-ila-*.

Comme tout emprunt, l'étymologie de *houye* se complique d'une question de date. La structure phonétique de **hukil-* et son évolution dans le domaine roman nous forcent à remonter au moins à l'époque de l'ancien néerlandais. L'altération et la réduction des groupes *c.l*, *g.l* intervocaliques a eu lieu de très bonne heure. On en a relevé des indications précises dans des textes m. lat. du VIII^e siècle ⁽²⁾. Il serait, cependant, téméraire de parler d'ancien néerlandais par rapport à une époque aussi reculée, car, faute de documents, la définition même de l'ancien néerlandais n'a pas encore pu être donnée avec toute la précision voulue. C'est, en tout cas, dans un ancien dialecte bas-francique limitrophe de la région romane, ou, plus particulièrement, du domaine est-wallon, qu'il faut chercher l'aire de départ de notre mot. Il n'est même nullement impossible qu'il ait été introduit dans le gallo-roman du Nord par des Francs fixés en pays roman.

⁽¹⁾ Ce type est établi sur la foi du genre actuel de *hoye* et en vertu de cette constatation que les noms germaniques à suffixe *-il*, *-el* entrent tous dans la 1^{re} déclinaison (a) soit par résorption du suffixe, le wallon ne tolérant qu'une consonne finale : *kravil-crâwe*, *sprenkel-sprinke*, *waffel-wafe*, (b) soit par assimilation du suffixe, si la finale du radical est *g* ou *k* post-vocalique : *kegil-quille*, **bikil (?)-bèye*, *bille*.

⁽²⁾ Cf. Ed. BOURCIEZ, *Précis historique de phonétique française*, 5^e éd. Paris 1921.

Disparu actuellement du néerlandais commun — où il serait *heukel* « colline » — **hukil*- est cependant attesté dans le nom de lieu *Heukelom* (= *heukel* + *hem*, anc. néerl. *Hucalhem*) assez répandu dans les Pays-Bas du Nord et du Sud (1).

L'évolution sémantique de **hukil*-/*houye* ressort avec une clarté suffisante du tableau donné ci-dessus (V), résumé très succinct de l'exposé détaillé de M. Haust (2), qui retrace la filiation des sens successifs jusqu'à l'établissement de la signification primitive. Celle-ci s'accorde parfaitement avec le sens du terme germanique proposé comme étymon dans le présent article (3). Ajoutons seulement que c'est, selon toute vraisemblance, par opposition à *téroûle* — première forme et premier aspect connus du charbon (charbon très friable trouvé près de la surface, aux affleurements des veines ; charbon menu) — que le charbon en *blocs*, découvert plus tard, a été naturellement désigné comme tel par le mot *houye*.

Conclusion. — Pour des raisons de phonétique et d'orthographe historiques, *houye*/*hoye* ne peut pas se rattacher au germ. *skolla*. Il forme avec *hotchèt* un couple sémantique et remonte au bas-francique **hukil*-, **hukl*-, diminutif de *hukk*-, *hukka*- qui a donné naissance à *hotchèt*.

J. WARLAND.

(1) Cf. J. MANSION, *Oud-Gentsche Naamkunde*, 's Gravenhage 1924, p. 98. — L'anc. néerl. *Hucalhem*, cité d'après ce passage, provient d'un manuscrit de 822. — Cf. note complémentaire ci-après, p. 179.

(2) *Op. cit.*, pp. 160-162.

(3) Avec une signification plus générale que celle de *skolla*, **hukil*- combine un sens topographique qui pourrait lui avoir valu, dans le domaine wallon, un emploi plus étendu. Il pourrait se retrouver, notamment, dans la toponymie wallonne, tout comme *hukka*- y est représenté par *Hockai*. Les toponymistes nous diront si *Huy* (dont la prononciation wallonne primitive est conservée dans l'adaptation néerl. *Hoei*), *Houyet* e. a., considérés jusqu'à présent comme des noms de cours d'eau devenus noms de lieux, ne peuvent trouver dans **hukil*- une explication adéquate.

Saint Frusquin

Littré attribue aux habitudes dévotieuses de nos pères l'idée de mettre *saint* devant *frusquin*. Le *Dictionnaire général* dit que l'expression est formée sous l'influence de *saint-
Crépin*. Littré avait suggéré comme analogues *saint Lâche*, patron des paresseux, et *sainte-n'y-touche*, mais ces noms ne sont pas formés de même et l'on ne peut soutenir que *saint* y soit explétif. Y aurait-il jeu de mots, comme dans *saint-Dicat* pour *syndicat* ou l'ancien *saint Pou* de Rutebeuf, c'est-à-dire *saint-peu* ou *sainte-famine* assimilé à *saint-Pou* l'apôtre *saint Paul* ?

Si on connaissait l'origine de *frusquin* et de *crépin*, on aurait plus de chance de découvrir la valeur du mot *saint* préposé ; mais en ce point encore les lexicographes ne savent pas grand' chose. Ils donnent *frusquin* comme mot d'argot ou populaire, sans plus, et *crépin* leur paraît être le nom du saint patron des cordonniers, Crispinus. Gattel dit que les cordonniers ambulants ont donné le nom de Crépin au sac de cuir contenant leurs outils. Cette irradiation de sens me semble vraiment trop lâche, mais je n'ai rien de précis à y opposer. Il faut que je me contente en attendant mieux, d'une conjecture. *Crépin* ou *kérpin* pourrait être le nom du sac ou panier à outils sans attache avec le nom du patron d'Amiens. Il serait en ce cas la forme masculine picarde du wallon *tchèpin-ne* sorte de panier ovale ou rectangulaire. Mais ni Sigart, ni Vermesse, ni Corblet ne donnent ce mot. *Frusquin* désignerait un objet de même nature. Quoi qu'il en soit, il me paraît certain que

nous avons à faire à deux mots de la région picarde, à cause de la finale *-quin* ou *kin* de *frusquin* assimilable au suffixe flamand *-kin*, et, pour *crépin*, à cause de l'intervention du patron même d'Amiens. Cette origine picarde suffirait pour expliquer *saint*.

Le picard dit naturellement *sin frusquin*, *sin crépin*, c'est-à-dire son sac d'objets, son avoir, ses outils, ses nippes. L'expression a été transportée plus au sud par des ouvriers ambulants ; elle y a été mal comprise : le possessif *sin* est devenu *saint* en dehors du dialecte primitif.

Cependant, pour que l'expression ainsi transformée ait souri, il fallait qu'elle plût aux habitudes gouailleuses ou dévotieuses des Français. Cette fois, quoi qu'en pense Littré, elle a été prise à la gouaille, comme nous accueillerions saint Capital.

Jules FELLER.

Tåtalôye

Tåtalôye est un mot verviétois que Lobet définit par «douillette, qui aime ses aises, pleurnicheuse». Grandgagnage, qui a repris le mot, l'érit *tatalôie*, faisant le premier *ta* bref comme le second. Sa traduction «doucereux, mignard», empruntée aussi, ne vaut pas mieux que la graphie. Le mot étant ainsi présenté, *tata-* avait l'air d'être un redoublement et l'on comprend que Gg. n'ait pas hasardé de conjecture étymologique. Le mot manque dans Forir. Je l'ai retrouvé dans les chansons de Michel Pire, *Mès amûsètes*, p. 117, appliqué à une femme, mais sans signification précise. Le dictionnaire de Detrixhe (Stavelot) donne «*tåtaloye*, indolente, nonchalante» et, comme synonymes, *tîmelye*, *landroye*. A Vivegnis, Rocour, Bassenge, on connaît la formulette : *Tåtaloye, Lôyminôye, Et m' cou qui plôye*.

Ce terme étant isolé, sans famille visible, j'ai conclu de ces prémisses que c'est un composé ou agglutination, et, aussitôt, j'y ai vu apparaître *tâde alôye*, littéralement «tarde aloue», c'est-à-dire «alouette qui traîne la patte», qui manque de la vivacité naturelle de l'alouette.

Ce qui a empêché jusqu'ici de bien interpréter l'expression, c'est que l'adjectif *tard*, féminin *tarde*, n'est plus connu que comme adverbe. Il a été remplacé par *tâdrou*, *tâdrowe* (à Verviers, *tâdrawe*). Jadis le fém. de *tård*, d'après les lois phonétiques, réduisant *rd* final à *d* et ce *d* final lui-même à *t*, devait être *tâde*, prononcé *tâte*. C'est ce *tâde* périmé que je vois conservé dans *tåtaloye*.

En conséquence, je propose de l'écrire en deux mots *tâde* *alôye*, et d'y rétablir le *d*, comme dans *tot-rade*, de *rapidum*, dans *reûd-a-bale* qu'on agglutine en *reûtabale*, dans *câde*, *gâde* (carde), *gade* (la chèvre), dans *wâde*, *rawâde*, *cocâde* et une foule d'autres.

Jules FELLER.

Ancien wallon « tier »

Le village de Lens-sur-Geer, aux confins des provinces de Liège et de Limbourg, avait pour seigneur temporel le chapitre de la Collégiale St-Denis, à Liège, et, pour avoué, le comte de Looz. Ces deux autorités furent souvent en conflit, ici comme dans les autres seigneuries ecclésiastiques ⁽¹⁾, et ici plus qu'ailleurs, parce qu'à côté du mayeur choisi par le chapitre de St-Denis, le puissant comte de Looz nommait à Lens un second mayeur pour exercer ses droits particuliers de justice. La compétence des deux juridictions dut plus d'une fois être exactement délimitée ⁽²⁾.

Deux records des échevins de Lens établissent, l'un, en date du 3 juillet 1374, quels sont les droit du chapitre, l'autre, en date du 4 juillet 1374, quels sont ceux de l'avoué. Ces deux documents ont été publiés par St. Bormans, dans sa *Notice des Cartulaires de la Collégiale Saint-Denis à Liége* ⁽³⁾; l'éditeur déclare ces textes assez obscurs, et il y relève plusieurs expressions qui lui sont inconnues. Le premier record rappelle que les doyen et chapitre de St-Denis sont « saigneurs hyrirs et trefonsirs » de Lens, « qu'ils plantent tiers et bonnes, et cherchent le werisach tout par tout là li maire desdis saigneurs de St-Denis, dedens le franchise delle ville, treuve le werisach

⁽¹⁾ Voir notamment E. PONCELET, dans J. DE HEMRICOURT, *Oeuvres*, t. III, pp. CLXXXIV à CLXXXVIII.

⁽²⁾ Voir un record du 8 février 1310, dans *Compte rendu des Séances de la Commission Royale d'Histoire*, 3^e série, t. XIV (1872), pp. 95-96.

⁽³⁾ *Ibid.* pp. 135-139.

encombeit ; et fier le promier coup et se commande à voweit
delle ditte ville qui le wide » (4).

Le mot *tier* que nous soulignons a ici son sens étymologique, celui du lat. *termen*, borne ; on le rencontre fréquemment avec cette acceptation dans les archives des cours locales de justice (5), ainsi que le verbe dérivé : *atiermer*, borner (6). En liégeois moderne, *tiēr* n'a plus que le sens dérivé de « hauteur, déclivité ».

Le texte rappelle ensuite que chaque année se tiennent trois plaidis généraux ; la phrase suivante, que l'éditeur déclare incompréhensible pour lui, dit que : « et à ches trois plais on doit rapporter les défautes delle ville terre, sens vestit, werisach encombeit et *tiers* rayes ».

La ponctuation du manuscrit (une copie de 1738) est évidemment fautive ; il suffit de déplacer la première virgule et de la poser après le mot « ville » pour que le sens apparaisse.

(4) « Quant on chace le weriscai », dit le record de 1310. L'expression est de formation analogue à celle de « cerquemenaige » ou « cercle-menaige », encore usitée en w. liég. *tchèsse-manèdge* pour désigner une perquisition domiciliaire. Il s'agit ici d'une inspection des « *werixhas* », aïances communales, et plus particulièrement : chemins. Le mayeur parcourait les « *werixhas* » du village, et frappait de sa baguette (« fier le promier coup ») tout ce qui empiétait sur le domaine communal ou l'encombrait ; son rôle se bornait là ; c'était à l'avoué ou à son lieutenant à faire évacuer (« *wider* ») le « *werixhas* » ; à faire « *discombreir* et *fluidier* », dit le second record, p. 138. — Ces visites d'inspection sont bien connues ; à Dinant elles étaient faites par un *ministerialis* armé d'une lance et monté sur un cheval de taille élevée ; tout ce qui s'opposait à la lance, en largeur ou en hauteur, devait être abattu ou racheté, au gré du comte : F. ROUSSEAU, *La Meuse et le Pays Mosan*, p. 128.

(5) « Avons icelluy renar ou *thier* levé (c.-à-d. tiré de terre), et par nous icelluy trouvé bon » *Cour de Kemexhe*, reg. 4, fol. 96 (1582). — « *reclamat par loy ciertain thiere et rennalz planteit* » *ibid.*, reg. 3, fol. 66A v° (1557).

(6) Neuf verges mesurées, « *atiermeez* et *abonneezy* aussi » J. CUVELIER, *Cartulaire Val-Benoit*, p. 678 (1386) ; « a effect de faire mesuraige et *attiermaige* » *Cour de Fexhe-le-Ht-Cl.* reg. 2089, fol. 31 (1612).

On doit à chaque plaid faire rapport sur : 1^o les manquements commis dans le village ; 2^o les terres sans « vesti », qui n'ont pas été régulièrement « relevées » ; 3^o les « werixhas » ou aisances communales, usurpées par des particuliers ; 4^o les « tiers » ou bornes qui ont été « rayés » (w. *rāyi*), c'est-à-dire arrachées frauduleusement.

Le record continue par les règlements sur les poids et mesures, et sur la banalité du moulin ; il se termine par l'exposé des droits et des devoirs de l'avoué : « item, [les échevins] wardent aussi au dit voweit de droit le ban, soit à *tier* soit à *vesture* ».

L'éditeur est embarrassé par l'expression ; il n'a pas vu que le mot *tier* est identique à celui qui figure plus haut dans le texte⁽⁷⁾. La formule signifie que de droit les échevins ont charge de veiller à l'intégrité de la juridiction de Lens (qu'ils en wardent le ban), tant pour les limites (soit à *tier*) que pour la régularité des reliefs (soit à *vesture*)⁽⁸⁾.

Du sens de : « limite », *terminus* est aisément passé au sens de : *pagus, territorium* (DOM BOUQUET, *Annales Metenses*, t. II, p. XXXVII) par une évolution sémantique analogue à celle du lat. *finis, fines*. Dans cette dernière acception, il convient de ne pas confondre notre a. w. *tier* avec *tière, tier* (lat. *terra*) ayant subi aussi la diphthongaison de *e* en *ie* devant *r*.

J. HERBILLON.

(7) Dans le second record figure la même formule, mais notre mot est écrit : *teer*. « Et en après wardent par droit woweit le ban par tout là on commande ban et pais, soit à *teer*, soit à *vesture* » (p. 138).

(8) Nous croyons utile de relever encore deux expressions qui étaient restées incomprises par l'éditeur :

1^o Le second record rappelle que jadis, par suite d'un conflit, la cour de Lens « fuit serrée par le comand desdis sangnours de S. Denis » ; les échevins de Lens allèrent en rencharge à ceux de Liège qui leur enjoignirent que « encore ilh ralassent devant les sangnours de S. Denis, et

à eaus prieir que ilh vousissent ouvreir et *rebandeneir* leur ditte cour. » Le mot souligné est un dérivé du verbe « embanner » (littér^t *re-embanner*). Les assistants réunis, les plaid^s ne pouvaient commencer qu'après avoir été « embannés » par le mayeur. (Cf. « à faulte que le mayeur navoit volsu embanner les plaix, estante la justice en nombre suffissante » : *Cour de justice de Kemexhe*, reg. 6, fol. 36 (1593). Celui-ci procérait à cette cérémonie au moyen de la verge, insigne de son autorité, comme il procérait à la clôture des plaid^s en laissant tomber la verge. (Cf. « après les plais finez et la verge tumbee » : *ibid.* reg. 6, fol. 175 (1597).

Dans un procès-verbal de bornage de la *Cour de Fexhe-le-Haut-Clocher* : « (lequel renal) avons trové bon, et l'avons remplanté et *renbannez* suyant stil » reg. 2089, fol. 38 (1613).

2^o Dans le règlement sur le moulin banal du premier record, on lit que les « masuyers doient moure en leur ourne (c.-à-d. à leur tour) apres chu qu'il truevent sour le molien ; et s'ensi astoit que nus fesist constraire de che auz dis masuwirs, ilhs puelent férir en l'iawe sens meffeir, et ne doit tourneir li molins se soit leur drois radrechiez ; et se li mouniers dedit molien voloit prendre se mouture autrement que raisons ne fuist, li dis masuwirs puelent geteir leurs bleis en *daing* tant que li mouniers aiet pris se mouture. » *Daing* est le w. liég. *dègn*, terre battue, aire à battre le blé ; en namurois *sol dangne* a aussi le sens plus général : « sur le sol », « à terre ». Mais ici il s'agit proprement du sol de terre battue où, dans le moulin, on déposait les sacs de blé ; un texte de 1399 (*cart. cité*, p. 153), relatif au même moulin, rappelle que « doient et puelent li dis sorséans mesereir et livureir leur moulture audict mouliner en *dangne* ou en van dedict moulin. »

Sur les devoirs du meunier qui doit « estre d'un piet sur le lit du molin, et de l'autre sur le degret pour recepoir le bled des bonnes gens », cf. un curieux record de Douchy, dans L. VERRIEST, *Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut*, p. 278.

Comptes Rendus

Jules HERBILLON, **Toponymie de la Hesbaye liégeoise.**

I. Xhendremael, II. Hognoul, III. Fooz (1930), IV. Othée (1931), V. Villers-l'Evêque (1932). 156 p. in-8°, cinq cartes hors texte, 35 fr. (C. c. p. n° 617.23 de l'auteur, rue du Cloître, 62, Bruxelles).

Il faut applaudir à l'initiative courageuse de M. J. Herbillon qui, depuis 1929, a entrepris l'étude des noms de lieu dans cette Hesbaye liégeoise qu'il connaît si bien. Il faut le féliciter surtout de poursuivre ce travail avec un enthousiasme et une activité qui surprendront peut-être ceux qui ne connaissent en lui que le philologue classique, mais non les amis qui savent son attachement à la terre wallonne et ont souvent apprécié la volonté tenace avec laquelle il ose s'attaquer aux sujets les plus difficiles.

Car Jules Herbillon est un ancien élève de la section classique de Liège, et ses études sur l'histoire des cultes en Grèce ont depuis longtemps signalé son nom au monde des hellénistes.

Cette préparation sévère aux recherches historiques explique les bonnes qualités de méthode qu'on peut apprécier dans les premières « toponymies » qu'il vient de livrer à l'impression ; avec une louable prudence, M. H. ne s'est d'ailleurs pas trop aventuré sur le terrain si difficile de l'étymologie, où (il le sentait mieux que personne) on ne peut se risquer sans une longue initiation à la dialectologie romane. Mais on peut faire confiance aux documents précieux, soigneusement contrôlés et classés, que son ouvrage apporte aux spécialistes : c'est bien là l'essentiel.

Sur chaque village, il donne d'abord une notice géographique et des renseignements historiques nombreux ; il décrit ensuite la topographie des lieux, puis aborde l'inventaire des lieux-dits. Dans cette dernière partie, disposée selon l'ordre alphabétique,

il groupe sous chaque titre 1^o le nom wallon que son enquête orale lui a fourni (quand il existe encore), 2^o les témoignages anciens qu'il a découverts dans les archives, 3^o une définition concise du lieu-dit, 4^o à l'occasion, une note étymologique.

Pour chaque commune les données principales sont reportées sur une carte détaillée, avec courbes de niveaux.

En publiant le dernier fascicule, M. H. annonce pour bientôt les toponymies d'Odeur (sous presse), de Kemexhe et de Freloux.

Nous avons la conviction qu'il saura mener à bonne fin l'entreprise généreuse à laquelle il s'est dévoué spontanément et qu'il conduit avec un bel entrain. En dressant l'inventaire des richesses toponymiques de sa Hesbaye liégeoise, il aura prouvé qu'il n'est point nécessaire de connaître les secrets de la linguistique romane pour procéder au relevé des noms de lieu et pour apporter ainsi d'utiles contributions à la toponymie wallonne.

M. DELBOUILLE.

Maurice WILMOTTE, **Etudes de philologie wallonne**, réunies et publiées par ses amis et ses élèves à l'occasion de sa promotion à l'éméritat. Paris, E. Droz, 1932. 1 vol. in-8^o de VIII-298 pages.

Atteint par la limite d'âge, notre excellent maître M. Maurice Wilmotte a dû quitter, en 1931, la chaire de philologie romane qu'il occupa et illustra durant près d'un demi-siècle à l'Université de Liège.

Se souvenant qu'autrefois M. Wilmotte avait consacré aux études wallonnes une série de travaux qui n'ont rien perdu de leur valeur malgré les années, — mais qui sont souvent inaccessibles aujourd'hui pour ceux qui ne possèdent pas les revues savantes où ils ont paru, — ses amis et ses élèves ont voulu, avec sa bienveillante collaboration, les réunir dans un volume. C'est ce livre qu'ils lui ont offert à l'occasion de sa promotion à l'éméritat. Nous aimons à le signaler aux lecteurs du *BDW*.

Ils y reliront d'abord un article traitant de la méthode dans l'édition des textes anciens. Cet article, où sont déjà dénoncés les dangers d'une critique trop prétentieuse, contre laquelle M. J. Bédier a rompu plusieurs lances en ces dernières

années, avait paru en 1920 dans *Le Correspondant*. Ce sont des pages que doivent lire ceux qui croient encore à l'infalibilité de la critique textuelle. Il y trouveront une grande leçon de modestie et de sage prudence.

Les *Etudes* reproduisent ensuite les articles que M. Wilmotte publia de 1888 à 1890, dans *Romania*, sur *Les variétés dialectales des régions liégeoise, hutoise et namuroise*. On sait que dans ces pages M. W. définit avec une rare perspicacité les règles essentielles dont on ne peut se départir pour l'étude linguistique des chartes anciennes, règles qu'il applique ensuite à l'analyse de documents du XIII^e siècle où il discerne les traits principaux des dialectes anciens des trois régions envisagées. Avec chacune des trois parties, les chartes utilisées sont imprimées in-extenso.

Après ce travail capital, voici l'article où M. W. révéla l'intérêt des gloses conservées dans le ms. 2640 (XIII^e s.) de Darmstadt ; puis l'étude minutieuse qu'il écrivit, pour la *Festgabe Suchier*, sur le dialecte du ms. 24764 de la Bibliothèque Nationale de Paris (*Li dialogue Gregoire le pape*).

La quatrième partie du volume est consacrée au *Poème Moral* : elle reproduit le long compte rendu où M. W. discuta les conclusions du premier éditeur, W. Cloetta, puis, en annexe, la note qu'il donna au *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* sur l'édition récente de M. A. Bayot.

Après cela, des *Notes d'ancien wallon* analysent le dialecte du ms. M. IV, 11 de la Bibliothèque de l'Université de Turin (ms. du XV^e s.) et celui du ms. 18064-69 de Bruxelles (*Chronique de Floreffe*).

Suit une petite étude sur le patois de Couvin, que M. W. publia en 1886 dans la *Revue de l'Instruction Publique en Belgique*.

Enfin ce sont les *Notes sur la flexion wallonne* parues autrefois dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, à propos de la *Grammaire comparée des langues romanes* de M. W. Meyer-Lübke.

Il n'est pas nécessaire d'insister encore sur l'importance de ces études : elles renferment l'essentiel de ce qui fut écrit sur le wallon ancien et constituent encore, en dépit de leur

âge, la base de toutes les recherches relatives à notre passé linguistique (1).

M. DELBOUILLE.

Jean HAUST, **Dictionnaire Liégeois** (Le Dialecte wallon de Liège [2^{me} partie]). 1 vol. de XXXII-735 pages in-8°, illustré de 735 figures documentaires établies par J. M. Remouchamps et exécutées par le dessinateur Maurice Salme ; frontispice d'Adrien de Witte ; deux cartes dialectologiques en hors-texte. Liège, Vaillant-Carmanne, 1933.

L'année 1933 a vu paraître le dernier fascicule du *Dictionnaire Liégeois* de M. J. Haust. Nous pouvons donc maintenant apprécier l'ouvrage dans son ensemble. Le moment est venu de le présenter aux amis du *Bulletin*.

Nous dirons immédiatement l'admiration que nous inspire ce livre superbe. Et d'abord, pour n'avoir plus à y revenir, nous féliciterons M. Haust et M. Remouchamps et M. Salme pour l'à-propos, le goût et le soin avec lesquels ils ont veillé à l'illustration du volume : les dessins bien choisis et fort aimablement tracés complètent le plus souvent, de façon très judicieuse, les définitions pourtant précises fournies par le texte. C'est avec un réel plaisir qu'on y retrouve l'image multiple et diverse de cette vie wallonne dont on aime à goûter encore la tiède intimité au moment où tout conspire pour n'en plus laisser subsister qu'un souvenir fuyant. Car déjà l'on perçoit un léger parfum d'archaïsme dans ces illustrations évocatrices, où l'on reconnaît — quand on habite Liège ou sa banlieue — tant de choses qui sont déjà d'hier, sinon de jadis. On se souvient de son enfance d'avant-guerre ou des vacances passées autrefois à la campagne, comme bien souvent aussi l'on entend revivre en soi, à la lecture des articles, des mots qu'on a connus aux lèvres de ses grands-parents. A bien des égards, l'ensemble apparaît déjà comme la pieuse résurrection d'un passé plus ou moins récent.

Dans ce sentiment, que partageront certes bien des lecteurs wallons, nous voulons trouver un enseignement sur l'urgence

(1) En appendice est imprimée une *Bibliographie des travaux de M. Wilmotte* due aux soins de son ancienne élève M^{me} R. LEJEUNE-DEHOUSSE.

qu'il y avait à réunir enfin dans un glossaire attentivement rédigé et bien illustré, tous les éléments d'un parler qui s'altère et se perd aujourd'hui avec une rapidité dont on ne se rend pas assez compte.

Si les jeunes Liégeois nés vers 1900 trouvent déjà dans le *D. L.*, tant de choses et de mots qui ne leur sont plus familiers, il va sans dire que l'illustration constituera une documentation plus précieuse encore pour les dialectologues étrangers, mal informés ou tout à fait ignorants des caractéristiques essentielles de la vie wallonne. Cette partie de l'ouvrage, qui nous aide parfois et nous est toujours agréable, sera pour eux un commentaire, souvent indispensable, du glossaire proprement dit.

* * *

Le même soin diligent qu'on observe dans l'illustration et qui inspire d'emblée confiance, se reconnaît aussi dans l'œuvre proprement philologique.

Rédigés avec une concision et une élégance remarquables, les articles apportent, outre des définitions précises et sobres, un choix d'exemples prudemment triés et bien faits pour situer exactement le mot dans son ambiance sémantique. Loin de sentir, comme c'est parfois le cas dans les lexiques patois, un effort de l'auteur obligé de forger lui-même les phrases où puisse figurer le terme présenté, on éprouve devant le *D. L.* l'agréable surprise de toujours voir surgir des locutions où le mot prend place couramment dans le langage quotidien, des expressions notées avec bonheur par un observateur minutieux et attentif. A reconnaître ainsi la probité des exemples, qui tous donnent l'impression du déjà entendu, on se laisse envahir aussitôt par une agréable sensation de sécurité : la nature des phrases alléguées par M. Haust témoigne clairement de la sincérité de sa documentation. Ici encore l'agréable se joint d'ailleurs à l'utile, car par le naturel de ses citations, le *D. L.* réussit à refléter fidèlement et les façons de voir et les façons de sentir de notre peuple, à traduire jusqu'à sa plus profonde intimité l'essence même de la sensibilité wallonne. On a dit souvent que les dictionnaires étaient comme des musées froids et obscurs où les mots enfermés perdaient toute vie et toute

couleur. C'est peut-être vrai de certains lexiques, ce ne l'est certainement pas du *Dictionnaire Liégeois*. Dans ce dernier, le wallon vit intensément ; à chaque page, à chaque ligne on le retrouve avec toute sa puissance d'évocation, avec tout le sue de sa substance généreuse, dans toute la sincérité de sa vie quotidienne, sans apprêt artificiel et sans fard littéraire.

Sans doute M. H. ne s'est-il pas privé, dans l'élaboration de son œuvre, du secours que lui offraient les dictionnaires antérieurs. Sa longue expérience et aussi cette perspicacité sévère qu'on retrouve dans tous ses travaux, lui ont néanmoins permis de contrôler chacun de leurs témoignages, de redresser les erreurs nombreuses où ils étaient tombés, de rectifier leurs traductions françaises, souvent approximatives et maladroites. En outre, la connaissance exceptionnelle qu'il possède des parlers wallons, et spécialement du liégeois, lui a fourni très souvent l'occasion de compléter les relevés de ses prédécesseurs ou d'enrichir la gerbe des exemples invoqués. Aussi, à tous points de vue, les dépasse-t-il de cent coudées, à tel point qu'on n'oseraient s'aventurer à une comparaison attentive sans risquer de lui faire injure.

* * *

On sent, en effet, en ouvrant le *D. L.*, qu'on a affaire à l'œuvre intelligente et minutieuse d'un spécialiste préparé de longue main à la grande tâche qu'il a entreprise ; on constate avec un plaisir fait de confiance et d'admiration qu'on a devant soi un livre prudent où la valeur de la documentation employée n'a d'égale que la sagacité de l'auteur.

Et c'est peut-être dans ces hautes qualités du livre qu'on trouve des raisons décisives pour le soumettre à une critique particulièrement attentive, espérant témoigner ainsi l'estime et l'admiration qu'on voue au savant dont il est l'œuvre.

On ne peut évidemment songer, dans un compte rendu, à épucher par le menu toutes les pages, d'ailleurs fort denses, d'un ouvrage aussi important. Ce sont les études futures de nos dialectologues wallons qui pourront apporter au *Dictionnaire Liégeois* les corrections ou les compléments nécessaires. Il leur servira d'ailleurs de base, se substituant ainsi, en bien des cas, au dictionnaire de Grandgagnage.

Pour l'instant, il ne peut être question, évidemment, que d'observations théoriques, appuyées de quelques exemples relevés au cours d'un premier examen.

Une question se pose d'abord, à propos de l'ensemble du *D.L.* Comment faut-il concevoir le dialecte ou le groupe de dialectes dont M. Haust veut inventorier le lexique ?

Sur ce point, l'auteur nous apporte, dans son *Introduction*, une réponse que nous voudrions examiner. A la p. xv, il nous présente d'abord l'aire du dialecte liégeois en se fondant sur la coïncidence des limites ouest et sud de l'aire *norêt* (= mouchoir) avec celles de traits phonétiques importants (*sc-initial > h*, ou à la finale des participes en *-utu*) : par *dialecte liégeois* il entend donc l'ensemble des parlers pratiqués dans la plus grande partie de la province de Liège (y compris la Wallonie malmédienne), dans l'extrême nord-est de la province de Namur et dans le nord de la province de Luxembourg. Aussitôt après, M. H. divise ce domaine en cinq parties dans chacune desquelles il reconnaît un sous-dialecte : 1^o Liège et sa banlieue (*liégeois* proprement dit), 2^o la Hesbaye (à l'ouest, rive gauche de la Meuse, *liégeois-hesbignon*), 3^o le Condroz (au sud, *liégeois-condruzien*), 4^o l'Ardenne (au sud-est, *liégeois-ardennais*), 5^o le pays de Herve et Verviers (au nord-est, entre la Vesdre et la Meuse, *liégeois-hervien-verviétois*). En dix lignes, il relève ensuite quelques traits distinctifs de ces sous-dialectes. A cet endroit, M. H. semble donc présenter le *D. L.* comme un inventaire lexicographique de ces cinq parlers. Plus loin, il avouera cependant que ses intentions et son plan ont changé pendant la publication de l'ouvrage.

« Dans la préparation immédiate du *Dictionnaire liégeois* et dans la rédaction des premières feuilles, je voulais, comme pour le *Dictionnaire des Rimes*, n'envisager que le parler liégeois proprement dit (Liège et environs immédiats). Insensiblement, j'en suis venu à élargir le cercle, à donner au liégeois sa plus grande extension, telle que la représente la carte *norêt*. Ce manque d'unité ou de proportion apparaîtra surtout si l'on compare les dernières pages à celles du début. Mon excuse, c'est qu'ayant recueilli de première main des renseignements précieux, je n'ai pu résister à l'occasion favorable d'en mettre immédiatement un certain nombre dans le domaine public. Je regrette seulement de ne pas

l'avoir fait d'emblée. Les additions de la p. 713 pallient quelque peu ce défaut. »

Nous avons tenu à citer l'alinéa tout entier. Nous voulions laisser à M. Haust l'avantage que doit lui valoir la sincérité de son aveu. Si péché avoué est à moitié pardonné, il n'en reste pas moins que la méthode semble étrange, qui consiste à changer brusquement, dans de pareilles proportions, le plan d'une œuvre partiellement imprimée. Cette volte-face malencontreuse, malgré les additions du dernier fascicule, donne irrémédiablement à l'ouvrage un caractère hybride qui lui enlève beaucoup de sa valeur scientifique. Malgré lui, par une défaillance inattendue de cette prudence et de cet esprit logique qu'on aime à lui reconnaître, M. H., en donnant à la fois deux objets au *D. L.*, s'est enfermé dans un dilemme sans issue.

Si laissant tomber tout ce qui relève des autres variétés du liégeois (dans le sens le plus large), on demande au *D. L.* un inventaire lexicographique de ce que M. H. appelle le *liégeois proprement dit*, on constate 1^o que nulle part l'auteur ne fournit les limites précises de ce parler, 2^o que nulle part il ne fait mention des multiples différences qui séparent par exemple le wallon d'Ougrée de celui de Herstal, ou le wallon de Grivegnée de celui d'Ans. Car la caractéristique essentielle de Liège, au point de vue linguistique, c'est précisément de se trouver au carrefour de trois régions naturelles (Hesbaye, Condroz, Pays de Herve) dont les parlers présentent chacun des traits particuliers. Et précisément cette diversité des trois régions se retrouve, avec les atténuations inévitables, dans les quartiers de la ville. Sans doute serait-il faux d'aller jusqu'à prétendre que ces quartiers ont des parlers absolument distincts ; il ne le serait pas moins, cependant, surtout au point de vue phonétique, de croire à l'existence d'une espèce de « coiné » sans nuances dans l'agglomération que forment la ville de Liège et sa banlieue. Pour autant qu'il fût légitime de composer un dictionnaire du *liégeois proprement dit*, il aurait donc fallu, si l'on voulait offrir au monde savant une étude précise et complète, lui fournir un relevé soigneux de ces divergences internes du liégeois. N'eût-on pas dû signaler, pour ne citer que quelques exemples, que *bilâ* se dit *bîlon* à Chênée (dans la banlieue, à 5 kms à l'est du centre de la Ville) ; que *houx*,

prononcé *hou* à Liège, se prononce déjà *hu* à Chênée, comme à Verviers ; que *gårmèter*, cité comme verviétois, existe à Chênée sous la forme *gourmèter* ; que *strègne* donné par M. H. comme adjectif, avec les significations « qui agit étrangement, revêche, grincheux, ordt (à Liège) avare », existe encore à Ans avec un sens fort ancien (cf. a. f. *estraigne*, étranger) pour désigner un pigeon étranger au colombier où il s'est réfugié ? Concernant le vocabulaire spécial du « sport colombophile », fort répandu dans la région, la documentation de M. Haust paraît d'ailleurs fort incomplète : nous ne trouvons dans le *D. L.* ni *anonce*, s. f., pigeon servant d'estafette pour avertir les concurrents 1^o de l'arrivée d'un premier pigeon inscrit au concours (*vola qu'on lache lès prumîrès ~*), 2^o de la fin du concours (*il est trop tard, lès dièrinnès ~ sont-st-è l'ér*) ; ni *apèreû*, s. m., loge réservée pour l'accouplement de deux pigeons ; ni *bouh'té* ou *boufté* avec le sens « petit étui de métal où l'on enferme la bague de caoutchouc pour l'introduire dans l'appareil automatique de constatation » ; ni *constater*, v. intrans., faire fonctionner l'appareil automatique de constatation (*i n' fät piède nou tins po ~*), v. trans., faire enregistrer les rentrées de pigeons par l'appareil (*il a constaté treûs colons so deûs munutes*) ; ni *cori*, avec les sens et les emplois relevés pour *constater* ; ni *èhoter*, v. trans., enfermer les pigeons dans les paniers de transport au jour de l'inscription pour le concours [ce mot est un dérivé de *hote*, hotte, que M. H. n'a pas voulu admettre dans le *D. L.* ; cf. *bot* et *bot d' coq*] ; ni *posse*, s. m., littéralt « poste », chacune des loges où les couples de pigeons font leur nid. Faut-il supposer qu'il en va de même en d'autres domaines ? Pour ce qui concerne la langue courante, quelques sondages rapides nous ont, par exemple révélé l'omission de mots aussi connus que *caraye*, s. f. (parfois masc.), hâbleur, vantard (*carayî*, hâbler ; *carayeû*, hâbleur) ; *èpètrotter* (*s'*), prendre la mouche, se fâcher pour rien ; *flagrant* dans *à ~ (dè) solo*, en plein soleil ; *hèrèdje*, constitution (*i n'est nin d' gros ~*, il n'est pas de forte constitution) ; *tran'zik* (*ènn'aler ~*), s'en aller fièrement, en grand apparat.

Passons maintenant au second aspect du *Dictionnaire Liégeois* et voyons si pour le *dialecte liégeois* (dans le sens large du mot), il mérite une confiance absolue.

Ici encore, il n'est pas douteux que M. H. a négligé bon

nombre de détails. On ne peut admettre, notamment, que les dix lignes de la p. xvi suffisent à donner un aperçu même sommaire des différences phonétiques qui donnent aux cinq sous-dialectes envisagés des couleurs si distinctes. Peut-on accepter son excuse quand il allègue qu' « il serait trop long de détailler » ces différences ? Personne ne prétendrait, évidemment, en raison même de l'étendue du territoire étudié, réclamer de lui une étude phonétique méticuleuse. Il nous paraît néanmoins qu'un exposé, même rapide, des faits essentiels eût été à sa place en cet endroit.

Laissons pourtant cette omission regrettable, et voyons plutôt ce qu'il faut penser de la documentation du *D. L.* au point de vue des diverses variétés du dialecte liégeois. Nous avons dû constater que pour le *liégeois proprement dit*, elle présentait déjà de sérieuses lacunes. On devine si les omissions seront plus nombreuses encore pour l'ensemble de l'aire *norèt*. Un seul exemple pourra suffire à notre édification. Après la publication du *D. L.* et en se fondant sur lui, M. Louis Remacle, un des meilleurs parmi nos jeunes docteurs en philologie romane, a entrepris une enquête sur le vocabulaire de La Gleize (région ardennaise, au nord de l'Amblève, entre Stavelot et Stoumont) ; son travail est imprimé dans le présent Bulletin : il n'apporte pas moins de quatre cents additions ou précisions nouvelles sur le lexique de ce village ! Que donnerait le même travail pour les autres localités de l'Ardenne liégeoise, du Condroz, de la Hesbaye ou du Pays de Herve ? Et dans ce cas, quel crédit accorder au *D. L.* quand il prétend représenter les sous-dialectes de ces quatre régions ?

* * *

Après avoir fixé ses dimensions exactes et calculé ce qui lui manque, si nous revenions maintenant à ce que donne effectivement le *D. L.* ?

Nous avons dit déjà tout le bien que nous pensons de l'ouvrage pour ce qui concerne la rédaction des articles et la qualité des exemples qui se pressent sous chaque rubrique. Sur ce point, on doit à M. Haust autant de reconnaissance que d'admiration. Son dictionnaire est un modèle. Et non seulement un modèle par la probité vivante de sa matière, toute pétrie de bon langage finement observé, mais aussi

par l'intelligence et le soin avec lesquels tout y est mis au point, jusque dans les moindres détails.

Mais M. Haust ne s'est pas contenté de nous offrir un inventaire du wallon liégeois ; il a tenu aussi à signaler les liens qui unissent les mots, soit au seul point de vue des significations (synonymes), soit aussi au point de vue de leurs affinités historiques (familles étymologiques). Cette dernière question devait évidemment le conduire à fournir une note étymologique pour chacun des mots-chefs où la comparaison avec le français n'apportait pas immédiatement un point de repère.

Ici encore il faut rendre hommage à sa maîtrise. Les patientes recherches qu'il a consacrées depuis tant d'années à l'histoire du lexique wallon, lui ont permis d'apporter nombre de solutions nouvelles, et le *D. L.* marque sur ce terrain un immense progrès.

Est-ce à dire qu'il ne reste plus rien à faire dans ce sens ? Loin de là. M. H., le premier, aime à considérer le *D. L.* comme une mise au point de nos connaissances actuelles en fait d'étymologie wallonne, comme une synthèse des résultats obtenus par les efforts persévérandts de ceux qui, depuis Grandgagnage, ont repris les innombrables problèmes posés par les origines de notre vocabulaire. Synthèse critique, d'ailleurs, car l'auteur du *D. L.* n'accepte pas sans vérification les conjectures de ses frères étymologistes.

Il n'est pas douteux qu'en dressant ainsi le bilan de l'étymologie wallonne arrêtée à 1930 environ, le *D. L.* procure une base précieuse aux chercheurs de demain. C'est chez lui qu'ils iront dorénavant s'informer avant d'entreprendre le contrôle de toute hypothèse nouvelle ; c'est en lui aussi, il n'y a pas à en douter, qu'ils trouveront le point de départ de nouvelles enquêtes. La preuve en est notamment dans les articles récents de M. A. L. Corin (*Etudes de dialectologie romane dédiées à la mémoire de C. Grandgagnage* [= *B. D. W.*, XVII], pp. 97 ss.) et de M. J. Grauls (*Bull. de la Commission Royale de Top. et Dial.*, VI, 121 ss.).

Du côté des parlers germaniques anciens ou modernes, il reste d'ailleurs bien des choses à apprendre pour la dialectologie wallonne, et, il faut le dire, dans ce domaine une étroite collaboration entre germanistes et romanistes s'avère indispensable si l'on veut remplacer les rapprochements

approximatifs par des solutions précises et fondées, si l'on veut substituer à l'*étymologie*, qui se contente de juxtaposer les termes extrêmes d'une évolution, l'*histoire des mots*, qui suit pas à pas leur évolution sémantique, leurs voyages de région en région, leurs glissements d'un milieu social à un autre.

En attendant que des études spéciales traitent les questions nombreuses que soulèvent les notes étymologiques du *D.L.*, voici quelques observations que nous avons jetées sur le papier au cours d'une première lecture de l'ouvrage. Elles ne prétendent nullement résoudre tous les problèmes auxquels elles touchent, mais seront peut-être de nature à suggérer des recherches nouvelles sur certains points.

ameûr, sève de la terre ou d'un végétal. M. H. fait venir ce mot du lat. *humorem*, qui a d'ailleurs donné aussi le w. *oumeûr*. — Ne pourrait-on songer à *amorem*, dont la forme *ameur* a été reconnue en a. f. (*Romania*, XLIV, 1915-7, pp. 321 ss.) pour désigner le désir amoureux des animaux ? Je sais qu'il y a quelque difficulté sémantique à cette explication, mais *humorem*, lui, fait difficulté pour la phonétique.

avîr (a l' ~). — Le changement de *w* en *v* postulé par l'étymologie de M. H., qui rattache cette locution à *awîr*, pour *aweûr*, lat. vulg. *âgûrium*, paraît d'autant plus suspect que 1^o *awîr*, pour *aweûr*, n'existe pas partout où se trouve *a l'avîr* (*awîr* est malmédien), 2^o à La Gleize, *a l'avîr*, « au hasard » voisine avec *d'avîr* (avec *i* bref) « par bonheur », 3^o l'anc. fr. connaît un mot *aviere* (lat. *arbitrium*) « avis, opinion, jugement », où l'on pourrait voir la base de *a l'avîr* « au jugé, à l'œil, sans calcul précis, au petit bonheur », *lequel ne s'emploie d'ailleurs qu'en parlant des actes de l'homme* ⁽¹⁾.

(1) L'anc. fr. *aviere* a eu une histoire curieuse : employé dans la locution *ce m'est aviere*, encore relevée à Mons en 1812, sous la forme *m'est avîr*, par Delmotte [qui veut y voir l'infinitif picard *vir*, voir], le mot *aviere*, sous l'influence de *ce m'est vis* > *ce m'est a vis* > *ce m'est avis*, a donné naissance à un nouveau mot *viere* (*ce m'est viere*) où SCHELER a voulu voir la base de w. *vir* « opinion tenace », que M. H. fait venir de *virer* (< a. h. all. *widirôn*, m. h. all. *wider(e)n*, résister, s'opposer, refuser). Notons que M. H. (*Etymologies wallonnes et françaises*, p. 269) se trompe

awè, oui [litt. *a-oui*]. — Cette explication bizarre nous est fort suspecte. Quand *awan* < *ouan*, *oan* < *h o e a n n o*, pourquoi *awè* ne pourrait-il venir soit de *ouïl*, *oil*, soit de *ouel*, *oel*, tous deux attestés en anc. français ?

bâbe (di foûre). — Cette locution aurait mérité une note. Voici ce que nous trouvons à son sujet. D'après Dejardin (*Spots*, I, 55), on dit *trover bâbe di bwès*, *t. b. di foûr* ou *t. l'ouh di bwès*. La locution française est *trouver visage de bois*. Oudin, p. 440, donne déjà *visage de bois* = porte fermée, mais au XVI^e s. l'expression est *faire v. de b. à qqun* (Cotgrave traduit : « to shut or clap to a door against, instead of a welcome, to shut out of doors ») : *Cousin, vous estes mau menés, — on vous fait visage de bos* (Jehan Molinet, cité par N. Dupire, *J. Molinet. La vie, les œuvres*. Paris, Droz, 1933, p. 214) ; N. Dupire relève déjà *f. v. de b.* dans un acte de 1388. La locution *f. v. de b.* a donc engendré *trouver v. de b.*, d'où 1^o *t. porte de b.*, 2^o *t. barbe de b.* Cette dernière formule, *t. barbe de bois*, résulte d'ailleurs d'un croisement *t. visage de bois* × *trouver barbe de foin*. D'où vient *t. barbe de foin*, *w. trover bâbe di foûr* ? La locution paraît fort étrange ; pourtant Oudin, p. 23, signale *faire barbe de paille* = « tromper, se moquer », et l'on trouve chez J. Molinet : *On fait souvent a Dieu barbe de feurre* (*Temple de Mars*, v. 24). Pour comprendre ces formules, il faut avoir lu dans E. Pasquier (¹) :

N'est-ce pas ici un sophisme par lequel non seulement vous surprenez ce pauvre peuple, ains faites gerbe de foire à Dieu ?

(*Rech. de la France*, III, 44).

Au milieu de cette générale desbauche, nous pensons exterminer l'hérésie par nos écrits et nos cris... *C'est faire gerbe de fouarre à Dieu*.

(*Lettres*, XX, 5).

Ou encore, chez Calvin :

La charité donc est un signe et une marque infaillible que nous voulons servir Dieu, non pas *en lui faisant gerbe de paille*, mais à la vérité et sans feintise, quand nous aimons nos prochains.

(*Sermons sur l'Epître aux Galates*, 32 [L, 679]).

quand il affirme que l'a. f. *vière* n'est qu'une forme de l'a. f. *viaire* : dès le moyen âge, *vière* n'a que deux syllabes, alors que *viaire* en compte trois.

(¹) Les ex. suivants sont empruntés à E. HUGUET, *Le langage figuré au XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1933, p. 198.

Il apparaît, par ces textes, que *faire barbe de feurre ou faire barbe de paille* sont des déformations, par jeu de mots, de *f. gerbe de feurre (de paille)*; il apparaît aussi que c'est à Dieu qu'on a fait d'abord *gerbe* (ou *garbe*) *de feurre ou gerbe de paille*.

En fait, l'expression s'appliquait en premier lieu au mauvais croyant qui ne s'acquittait pas de ses redevances envers Dieu :

Voilà le peuple qui estoit si despourveu de sens qu'un chacun desroboit ses dismes : ou bien, s'il dismoit, ce n'estoit encores qu'à demi : et puis des premices *on faisoit à Dieu gerbe de feurre, au lieu de luy donner une bonne gerbe.*

(Calvin, *Sermons sur le Deuteronomie*, 92 [XXVII, 312])

Le jeu de mots et le sens premier sont mentionnés par Cotgrave.

Faire gerbe de foarre a Dieu : to mock, scorn, abuse, defraud God of his right ; or (in matters of religion and conscience, where bounty is required) to play the micher ; in the Jews law it was held a great impiety in any man to give the Levites chaff or straw, instead of corn ; thence came the proverbe, *wherein many abusively use barbe instead of gerbe.*

On a donc commencé par *faire garbe de fuerre à Dieu* (= offrir à Dieu une gerbe de paille au lieu d'une bonne gerbe garnie encore de ses épis), puis on lui a fait *barbe de fuerre* (même sens). De là *trouver barbe de fuerre* = « être déçu, trompé », puis « trouver porte close ». La restriction de sens dont témoigne l'emploi actuel est due probablement au croisement de *t. b. de f.* avec *t. visage de bois* (= trouver porte close).

bawète, f., petite baie (dans un mur, un toit, une porte) ; lucarne, judas, guichet | **baw'ter**, v. intr., épier, lorgner furtivement | **bawéû** (-ieû F) ; qqf. **bawant**, guetteur, celui qui observe à la dérobée | **bawî**, v. intr., épier, guetter, lorgner, observer furtivement. [Du lat. pop. *batare*, comme le fr. *bayer*. Le suff. -*i* (réduction de -*yî* est diminutif, fr. -*iller*] | **bawièdje** (F), m., lorgnerie ; action de *bawi* | **bawion** (F), lorgnon. — Bien qu'elle soit appuyée par l'autorité du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de von Wartburg, l'explication par le lat. vulg. *batare* nous semble mal assurée. Cf. G. Tilander, *Remarques sur le Roman*

de Renart, Göteborg, 1923, pp. 83 ss., où l'anc. fr. *boet* et les formes dialectales modernes sont rattachés à un lat. **botitu*. Si même cette étymologie est contestable, les formes nombreuses en *bo*, *bou*- que signale notamment le *FEW* s'accordent fort mal avec *batare* : en tous cas, le w. *bawète* nous paraît représenter un plus ancien *bouette*. M. J. Feller nous signale obligamment dans une vieille chanson : *Ci grand loûrdaud qui m' louke, qui m' bowé*, — *Ci grand loûrdaud qui m' louque todis*.

bèzé, quinaud, c.-à-d. honteux et vexé d'avoir le dessous. — M. H., tout en disant ce mot d'origine incertaine, le met en rapport avec *bozer*, dérober, chiper, qu'il rapproche à son tour du fr. *bouse* ; p. 715, il signale d'ailleurs en Hesbaye un *bozé* attrapé, dupé, décavé, ratiboisé. M. Corin ayant rapproché *bèzé* de l'all. *böse* (*Mél. Grandgagnage*, p. 100), M. H. (*Mél. Salverda de Grave*, p. 4 du t. à part) rejette cette suggestion et maintient son explication de *bèzé* par *bozé* = « bousé » (enduit de bouse). Mais *bouse* a-t-il jamais existé en wallon ? Au surplus, nous voudrions signaler 1^o un mot messin *beuse*, sornette (Sainéan, *Sources indigènes*, III, p. 292) ; 2^o un moyen français *buser*, tromper ; 3^o pour *bozer* = dérober, chiper, l'expression wallonne *jer bos'* = aller à la maraude, que le *D. L.* ne relève pas.

bideler, **bid'ler**, v. intr., courir (comme un bidet). — N'y aurait-il pas lieu de rappeler l'a. f. *bider* = trotter ?

bihot (Seraing, Huy), m., vase de ménage, bidon, récipient quelconque servant à la cuisine [Moyen néerl. *behōf* (néerl. *behoef*, all. *behuf*), besoin ; au plur. ustensiles ; cf. *Etym.*, p. 29]. — Malgré les efforts que fait M. H. dans son article des *Etymologies* pour justifier l'*i* de l'initiale et l'*o* ouvert bref de la tonique, personne n'acceptera cette étymologie. A côté de *buhot*, que God. traduit « tuyau, conduit, goulot, gaîne », il existe en a. f. *buhe* « cruche », *buhotte* et *buhotiau* « petite cruche ». Dans le même article, M. H. avait d'ailleurs signalé, dans la province de Luxembourg, des formes *bihō* et *biyō* comme dénomination du coffin des faucheurs : il proposait dubitativement de les rattacher aussi à *behōf*, mais citait à leur sujet l'anc. fr. *buhot*. Encore une fois cette dernière suggestion était la bonne, puisque, en Normandie *buhot* existe avec le sens « corne de bœuf ou petite boîte

de fer blanc où les faucheurs mettent leur pierre à aiguiser » (cf. le *Dict. du patois normand dans le département de l'Eure* de Robin, le Prévost, Passy et de Blosseville, Evreux, 1879 ; J. Fleury, *Essai sur le patois normand de la Hague*, Paris, 1886), et que dans l'Orne, ce mot se dit *bihot*.

bîler, v. intr., se crevasser, se fendiller.... [Du celt. **bilia* (tronc d'arbre ; voy. *beye*) ; cependant *-i-* fait difficulté]. N'eût-il pas mieux valu ne rien dire que de proposer cette fantaisie ? Ou bien encore n'aurait-on pu songer plutôt à l'anc. h. all. *bîl*, hache, cognée (cf. Grandgagnage, *Gloss. de l'anc. wallon*, qui signale un ancien *by* [manges de *by* et de xhavresses] pour lequel il suggère l'étym. *bîl*) ?

blamahe, blamant, blamard, blame, etc... [Du lat. *flamma*, fr. *flamme*. Pour expliquer le w. *bl-*, Meyer-Lübke admet l'influence de *brûler*. On supposera plutôt celle du néerl. *blaken*, qui a donné *blakè* (Ciney), *blaker* (Crehen, Jodoigne, Wavre, Meux, etc.), dont le sens répond à celui du liég. *blâmer*.] — L'influence du flamand devient bien invraisemblable quand on rencontre *blame* à Dombras (départ. de la Meuse ; cf. F. Piquet, *Le patois de Dombras, Rev. de Phil. française*, t. 37-39).

brîzak (F), m., brise-tout. — Le mot est encore vivant et se retrouve notamment à Metz (cf. Sainéan, *l. c.*, p. 291, qui y voit un parisianisme).

cagnès', -èsse (kè — Verviers), grincheux, difficile, contrariant. — Ce mot est avec raison rangé sous la même rubrique que *cagneûs*, fr. *cageux*, dérivé de fr. *cagne* « chienne, mauvais chien », emprunté lui-même à l'italien *cagna* ou à l'anc. prov. *canha*. Mais on ne nous dit rien de son origine. Le fr. du XVI^e s. et du XVII^e s. a connu (Bonaventure des Périers, *Joyeux Devis*, 29, 131 ; Cotgrave, Oudin) *cagnesque*, emprunté de l'italien *cagnesco*, hargneux.

caribrôdion, caribôdion, -djon (Verviers), m., gribouillis. [Formé de *brôdion* et du préf. péjoratif *cari-* ; cf. *Etym.*, p. 45 et voy. *brôdî*]. — Sans écarter l'hypothèse séduisante d'une intervention de *brôdion* dans *caribrôdion*, on peut incliner à considérer *caribôdion*, *caribôdèdje* (*Etym.*, p. 45) comme des parents du parisien *charibotage*, écriture embrouillée (cf. Sainéan, *l. c.*, p. 34).

casmadroye (-*troye* Forir), f., ratatouille, viande de rebut ou mal préparés : *on nos-a volou fé magnî dèl ~*, syn. *dèl furtoye*. | **casmatroye** (G, II 510 ; Fléron), soupe de lait froid contenant des biscuits et des morceaux de poires cuites. — M. H. ne propose ici aucune explication de ce mot ; mais, s. v. *madrouyî*, il considère *casmadroye* comme un dér. de ce verbe, formé à l'aide du préfixe péjoratif *cas-*. Dans le *Patois de Dombras* de M. F. Piquet, nous notons un subst. masc. *casma* (sous *kasma* et sous *kazma*), farine délayée dans de l'eau ou dans du lait en vue de faire de la pâtisserie, gaufres, etc... M. A. L. Corin nous signale à ce sujet l'allemand *käsematte* = caillebote, partie du lait dont on fait le fromage. Nous rattacherions volontiers *casmadroye* à *casma* : il devrait sa finale à l'influence de *madrouyî*, ou plutôt de *madroye* (mot que ne donne pas le *D. L.*, mais que nous avons entendu avec le sens de *casmadroye* et de *gadroye* = ratatouille).

cazawé, cazawik, m., espèce de blouse de femme. [Flam. *cazavik* ; probabl. emprunté d'un type rouchi **cache-avec (cachî = chercher)*.] — Cette étymologie, dont la seconde partie est vraiment « ingénieuse », devient peu vraisemblable si l'on observe : 1^o que *kazavèk*, même sens, existe à Dombras, 2^o que l'alsacien et les parlers allemands de la Suisse connaissent aussi *kasseweck*, même sens (¹).

dègn (*din* Cointe), m., aire (de grange, de four) [Francique *danea*, all. *tenne*, néerl. *den*]. — Le genre fait difficulté. Aussi J. Jud (*Romania*, 1920, p. 399) suggère-t-il un étymon *daneum*, neutre, de **dani* germ. = v. h. all. *tenni* (neutre) = aire.

d(i)grimoner (F ; Verviers), égratigner, griffer. — Sans étymologie. Signalons, à Dombras : *dègrimounay*, v. a., lacérer de coups de griffes ; *grime*, coup de griffe, écorchure résultant d'un coup de griffe ; *grimay*, v. a., griffer.

djote, f., chou. [Anc. fr. *jote, joute*, d'origine inconnue]. — Voy. la *Zeitschrift f. rom. Phil.*, t. XXXVIII, p. 697, où J. Brüch suggère un gaulois *jut(t)a*.

(¹) Nous tenons ce dernier détail d'une note manuscrite de M. A. L. Corin.

fé, faire. [*fé* est altéré de *fére*, lat. *facere*]. — Nous n'ignorons pas que *frére* > *fré*, mais nous voyons que *tacere* > *tère* et *placere* > *plère*. Comment expliquer *facere* > *fére*? Pour justifier *fére* > *fé* on alléguera certes le fait que l'*r* de ce mot se prononce encore dans diverses régions de la Wallonie. Cependant nous remarquons que dans l'ouest wallon, *frére* a gardé sa consonne finale, alors qu'on y dit *fé* (Grignard, p. 392 [17] et p. 394 [20]). De plus, on sait depuis l'étude de G. Rydberg (*Le développement de facere dans les langues romanes*, Upsal, 1893) que le latin a connu, à côté de *facere*, une forme *fare*, postulée par ital. *fare*, rhéto-rom. *far* (bas-engad., surselv.), *fa* (frioul.), *fer* (haut-engad.), prov. cat. anc. esp. *far*, campid. *fai*, etc..., postulée aussi, en Gaule, par le futur *ferai* et par le composé *calefare*, base de prov. *calfar* et de fr. *chauffer*. D'ailleurs *fare* latin est attesté au moins une fois (cf. Rydberg, p. 14). Or depuis que Horning (*Zeitschrift f. franz. Spr. u. Lit.*, XVI, 1894, 2^e partie, p. 142 ss.) a signalé le wallon *fé* comme un nouveau témoin de lat. *fare*, on a retrouvé bon nombre d'exemples de *fer* en anc. wallon : Horning en connaissait trois (*feir* dans une charte de Flône de 1234, *fer* dans des *Gloses wallonnes* du XIII^e s. [p.p. M. Wilmotte dans les *Etudes romanes dédiées à G. Paris*, p. 249] et dans le poème de *Venus la deesse d'amour* [éd. W. Foerster, Bonn, 1880], où le mot rime avec *amer* et *joster* [str. 18]); depuis lors, M. E. Walberg (*Mél. A. Jeanroy*, p. 191) en a cité d'autres dans une *Vie de Sainte Catherine d'Alexandrie* (à la rime avec *penser* au v. 2) et dans une interpolation de la *Bible* d'Herman de Valenciennes (5 ex. de *fer* à la rime, 2 ex. de *desfer* [w. *disfer*] et un de *refer* [w. *r(i)fer*]). De notre côté, nous avons retrouvé la même forme dans le *Couronnement de Renart* (éd. A. Foulet, *Elliott Monographs*, n^o 24, 1929) qui a été écrit à la frontière picarde : à l'intérieur des vers 256, 575, 1094, 1209, 1271, 3079 ; à la rime au v. 978. Devant ces faits, nous ne croyons pas qu'on puisse encore maintenir l'étymologie *facere*. Nous proposons donc d'écrire *fer*, comme *tchanter*, etc... Il va sans dire que *fare* n'intervient que pour expliquer l'infinitif, les autres formes (sauf le futur) pouvant remonter à *facere*. Quant à l'objection tirée des formes wallonnes où l'*r* se prononce, nous croyons pouvoir y répondre en expliquant ce maintien sporadique soit par l'hypothèse d'une influence

de *faire*, soit par le fait que le mot est monosyllabique (cf. *tchîr* = lat. *cacare*), soit encore par une altération analogique. A ce sujet, rappelons que l'on a *crire* et *tchîre* à Faymonville, pour **crî* et **tchî*; mieux que cela, M. l'abbé Bastin (*Morph. Faym., BSW*, t. 51, p. 343), après avoir signalé que *fêre* perd son *r* devant consonne à l'intérieur d'une expression, observe que trois autres verbes du parler de Faymonville ont une désinence *-ére* d'origine analogique : *djére*, gésir, *hêre*, haîr, et *stêre*, être debout. Ce dernier exemple mérite de retenir l'attention, car *stêre* a remplacé *ster* (*sté*) que donne encore le dictionnaire manuscrit de Villers et, qui, sans aucun doute possible, vient du latin *stare*. La forme *fêre* ne peut-elle s'expliquer de la même façon ? Car il est étrange que *fêre* soit seul (en face de *têre* et *plêre*) à perdre sa finale devant une consonne.

forfant, -e, magnifique, mirobolant ; — (F) hâbleur | **-erèye**, forfanterie | **forfê** (F), forfaire, prévariquer ; — dépênsier à tort | **forfêt**, forfait (crime). | **forfêt**, forfait (marché) : *ovrer a ~* (néol. ; syn. *a martchî*). — On ne voit pas pourquoi M. H. a cru pouvoir réunir tous ces mots dans un même article. En admettant que *forfê* et *forfêt* « crime » soient liés par un étymon commun (*foris* + *fa(ce)re*), on doit noter que *forfêt* « marché » a une tout autre origine (*for* y est une altération de *fur* « convention »; voy. Bloch, *Dict. étym.*, I, pp. 287 et 320), tandis que *forfant* « hâbleur » et *forfanterèye* sont des mots français d'origine italienne (v. Bloch, *Dict. étym.*, I, p. 308) ! — Signalons d'ailleurs que M. H. n'a guère consacré de temps à l'étude de ces nuances sémantiques ou étymologiques. Est-il permis, par ex., de ranger sous le même mot *atrapé*, le substantif signifiant « attrape, tromperie, piège » et celui qui figure dans la locution *tirer a l'atrapé* « tirer au jugé » ?

gadroye, ratatouille [Comp. le fr. *gadoue*]. — C'est tôt fait ! Le mot *gadrouille* existe partout dans le nord de la France. On trouvera une abondante documentation dans le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de von Wartburg, s. v. *drollen*.

galafe, goinfre, goulu. [Anc. fr. *galafre*, *galifre*, *goliart*; dér. du latin *gula*, gueule]. — On se demande d'abord ce que vient faire ici *goliart*, dont la parenté avec *gula* n'est

nullement démontrée. Quant à l'a. f. *galafre*, *galifre*, c'est d'abord un nom de chevalier musulman dans les chansons de geste ; ce nom propre est devenu par la suite synonyme de « géant », puis de « goinfre ». Cf. L. Sainéan, *Sources indigènes*, I, pp. 26 ss., où sont fournis de nombreux témoignages sur la vitalité du mot dans les diverses régions de la France et sur son histoire.

grabouyî (qqf. *cr-*), grouiller, griffonner. [Probabl^t dérivé du néerl. *krabben* (grater) ; comp. le néerl. *krabbelen*, *krabbelen* (griffonner), l'anc. fr. *garbouiller* (embrouiller) et ci-après, *harbouyî*. — Sur l'extension du mot dans les parlers gallo-romans et sur son étymologie, v. L. Sainéan, *Sources Indigènes*, III, 308 ss.

griper, grimper [Du francique *grîpan*, d'où le français *gripper* et *grimper*). — Comment M. H. expliquerait-il le maintien du *p* intervocalique ? Mieux vaut, avec Bloch, citer le bas-all. *grîpe*, c'est-à-dire considérer l'emprunt comme beaucoup moins ancien.

haver, racler, râper [Du néerl. *schaven* (racler), plutôt que du latin *excavare* (creuser)]. || **havège**, f., chemin creux [Dér. de *haver*]. — Dans son *Glossaire des Régestes* (éd. E. Fairon), M. H. revient à *excavare*. Pour nous, si *haver* peut dériver du néerl. *schaven*, dont il a le sens, nous ne croyons pas possible de donner la même origine à *havège* « chemin creux », en raison du fait que l'a. f. a *chavée* « chemin creux », terme qui se retrouve dans le Berry, la Normandie et la Picardie, et est intimement uni à *chaver* « creuser ».

hâmer (Verviers) assommer, tuer [Anc. fr. *heaumer*, couvrir d'un *heaume* (casque) ; comp. l'anc. fr. *haumer* (frapper) et voy. *hinme*]. — On se demande quel rapport il peut y avoir entre l'anc. fr. *heaumer* « couvrir d'un *heaume* » et *hâmer* « assommer, tuer » ? Quant à l'anc. fr. *haumer* « frapper », il est plus que suspect : God. n'en donne qu'un exemple, où il semble bien y avoir une faute de lecture ou d'impression, *paumer* ayant été changé en *haumer*. M. Remacle signale à Neuville la forme *hêmer*, et M. H. lui-même cite un adjectif *hâmé* (Trembleur), *hêmé* (G. ; L : Verviers) désignant le bovidé qui a une *hâmeûre* (*hêmâre* Verviers), c.-à-d. une large ligne blanche sur le chanfrein. Nous croyons que *hâmer*, *hêmer* « assommer, tuer » a d'abord

signifié « frapper violemment un bovidé, à l'aide du marteau, à l'endroit de la *hâmeûre* ou *hêmâre*, c'est-à-dire au milieu du front », ce qui est la meilleure façon de l'assommer ⁽¹⁾. On ne peut pas, en tous cas, assimiler le verbe wallon à l'a. fr. *heaumer*, coiffer d'un heaume : il y a là deux créations lexicales indépendantes si même elles se rattachent toutes deux à *helm-heaume*, ce que confirme le namurois *hiamé* ⁽²⁾.

hârkibûse [Néerl. *haakbus*]. — Non. L'r renvoie au français, qui, d'ailleurs, écrivait aux XV^e et XVI^e siècles *harquebuse*, *harquebouse*, *harquebuche*.

hé, m. 1. croc de batelier, gaffe, longue perche terminée par un crochet, — 2. crochet à fumier. [Au sens 1 : *yek*, en montois (Sigart) et chez les bateliers de la Sambre ; au sens 2 : *nam. é* (Custinne), *yé* (Stave, Lonzée). Comp. l'anc. fr. *hec, hef* (crochet) ; néerl. *hecht, heft* (manche, poignée)]. — Peut-être était-il utile de citer le néerl., mais il aurait certainement fallu rappeler, du *Glossaire de Reichenau* (VIII^e s.), les notes *uncinos* : *havos* et *tridentum* : *hava*.

hiyon ou **hion**, m., forte secousse, soubresaut, cahot imprévu [Prob^t onomatopée ; comp. *hikèt*]. — N'y aurait-il aucun rapport entre ce mot et l'anc. fr. *hie* « coup, attaque » ?

hote, f., 1. mortaise, 2. trou creusé dans la pierre par l'abatteur [Comparez néerl. *holte* (cavité, creux)]. — Pourquoi ne pas établir le rapprochement avec le fr. *hotte* [sens 2 et 3 du *Dict. gén.*], que Bloch fait venir du francique **hotta* ? Car, devant les dérivés *hoteye*, *hot'lî*, *éhoter*, etc..., on doit admettre que *hote*, fr. *hotte* 1, a existé en wallon, bien que M. H. l'ait exclu du *D. L.*

lèzî, pr. pers., leur [L'ancienne langue employait l'accusatif *les* dans le sens du datif... Le dialecte moderne y a joint l'adverbe *i* pour préciser l'attribution : *lès-i* = *lèzî*]. — Est-il certain que cet *i* soit l'adverbe ? Nous y verrions plutôt l'*i* du singulier *lî*, transporté au pluriel (sing. : acc. *l'*, dat. *lî* > plur. : acc. *lès*, dat. *lès-i*). Cf. dans l'ouest wallon, un

⁽¹⁾ Peut-être aussi aussi *hâmer*, *hêmer* a-t-il signifié d'abord « faire une *hâmeûre* », c'est-à-dire une plaie au milieu du front.

⁽²⁾ M. J. FELLER nous signale que *hémé(e)*, s. f., à Stavelot, signifie à la fois « blessure, coupure, taillade » et « tache, marque, étoile sur le front du bétail » (DETRIXHE, *Dict. ms.*, p. 18).

dat. pl. *lēzeū*, *l̄ zeū*, où l'acc. *lēs* a été précisé à l'aide de la voyelle de *leū* (Grignard, p. 458 [84]).

mesbrudjî, maltrakter, rompre de coups, etc... — M. H. ne donne pas d'étymologie. Il nous paraît pourtant que M. J. Feller a solidement rattaché ce mot à l'anc. fr. *burgier*, frapper, saccager (*Mél. Kurth*, II, p. 311).

mwètèye, moitié [Altéré du fr. *moitié*, latin *medietatem*]. — Formule bizarre. *Moitie* (rimant en *-ie*) se rencontre plusieurs fois dans les œuvres du trouvère Adam de la Halle. Nous voyons dans *moitie* et *mwètèye* un lat. **medietata* ou, en tous cas, une forme féminine en *-iee* (réduit à *-ie* en anc. pic. et en anc. w.) d'origine analogique.

nâle, ruban ; **nâli**, lanière de cuir ; **nâler**, lacer. [Anc. fr. *nasle*, *naliere* ; de l'anc. h. all. *nestila* (all. *nestel*)]. — Pour l'identité avec l'anc. fr. *nasle*, il n'y a pas de doute possible, mais il n'est pas davantage possible de tirer *nasle* de l'a. h.a. *nestila*. Comment, dans ce cas, expliquer la voyelle *a* ? En réalité, les ex. de *nastulus*, *nastula* abondent dans les documents latins du haut moyen âge [cf. F. Kluge, *Altdeutsches Sprachgut im Mittellatein*, *Sitzb. der Heidelberger Akad. der Wissenschaften*. Philol. Hist. Klasse, VI, 1915, fasc. 12]. L'emprunt remonte au moins au francique.

piter 1. obliquer, 2. donner du pied, des coups de pied. [Anc. fr. *pieter*, frapper du pied. Voy. *pîti*, *pîtelier*]. — M. H. ne croit-il pas que ce dernier rapprochement est dangereux pour son étymologie ? *L'i* de *pîti*, *pîtelier*, *répîter*, etc... est toujours long, ce qui est normal puisqu'il vient de *ie* ancien. Pourquoi *l'i* de *piter* est-il bref, si ce mot vient de *pieter* ?

r(i)nârder, dégobiller, vomir, t. grossier qui se dit du renard, du chien, du chat : *li mâssîte bièsse a r'nârdé tot-avâ l' monteye* ; par anal., d'un ivrogne : *qui n' rinâdes-tu tos tès boyêts* ! (B. S. W., 11, 253)... [Dér. de *rindâ*]. — Si nous comprenons bien, M. H. voit dans *r(i)nârder* un dérivé de *r(i)nâ(r)d* « renard », dérivé forgé pour désigner d'abord les vomissements du renard, puis ceux du chien, du chat, et enfin, *par analogie*, ceux de l'homme. Nous ne savons si le renard vomit fréquemment ou de façon particulière, ce qui pourrait au besoin expliquer la naissance étrange de ce verbe, mais Littré donne « 1^o Renard... 10^o Populairement. Vomissement qui a lieu après une débauche, une

orgie || Ecorcher le renard, se dit d'un ivrogne qui vomit ; 2^o Renarder, v. n., 1^o imiter les finesse du renard, 2^o Populairement. Vomir. » Dans les ex. anciens de *renard*, il rappelle : a) Quand je pense à votre medecine, il n'y a si bon cœur qui ne tire au renard [qui n'ait envie de vomir], *Contes de Cholières*, fo 52, dans LACURNE. b) [Gargantua] escorchoit le regnard, RAB. I, 11.

L'ALF, carte *vomir*, signale *renarder* en Wallonie (p. 191), dans les Vosges (p. 76), en Haute-Saône (p. 25), dans le Doubs (p. 41 et 54), dans le Jura (p. 22) et en Suisse (p. 40 et 939). M. F. Piquet le relève aussi dans son étude sur le *Patois de Dombras* (*Revue de phil. française*, t. 37-39).

Notons qu'il s'agit toujours dans les locutions françaises, même anciennes, des vomissements de l'homme. En outre, on trouve à l'origine une expression bizarre *écorcher le renard*. Elle est dans Rabelais, et Oudin la cite ; Jean Molinet en tire *escorcheurs de regnars* (*Prenostication*, 2^e partie, *o* cf. N. Dupire, *J. M.*, p. 209) et Cotgrave essaie de l'expliquer :

Escorcher le renard : to spue, cast, vomit (specially upon excessive drinking) either because in spuing one makes a noise like a fox that barkes, or because the flaying of so unsavory a beast will make any man spue.

D'autre part, l'allemand connaît *den* (ou *einen*) *Fuchs schiessen* et *d. F. streifen* (écorcher), avec la même signification ; *der Fuchs* = les matières vomies ; *den* (ou *einen*) *Fuchs machen* = vomir ⁽¹⁾.

Il n'est pas douteux qu'on doive chercher l'origine de *renard* « vomissement » et de *renarder* « vomir » dans cette locution, d'où qu'elle vienne elle-même.

rètchî, cracher [D'une onomatopée *rak*]. — Dans sa brièveté, cette proposition paraît sommaire. N'eût-il pas été bon de dire que ce mot se retrouve en lorrain, en picard et en normand, où existe aussi *rètchon*, sous des formes *raquion* (Metz) et *raquillon* (Amiens, Lille, Normandie) ? Bloch, s. v. *cracher*, postule d'ailleurs un lat. **craccare*, dont la variante **raccare* est encore attestée par le napolitain *rakare* ; il signale aussi un scandinave *krâki* et un anc. anglais

⁽¹⁾ Nous devons ces renseignements à l'obligeance de notre excellent collègue M. A. L. CORIN.

krâca « crachat », où il voit des formes indépendantes, issues comme le lat. *(c)raccare* d'une onomatopée. Si l'hypothèse est juste, cette onomatopée ne daterait donc pas d'hier.

sacwè, *ine* ~, quelque chose. [D'un type latin *sap(io)*, *quid*, (je) sais quoi. De même *sacwant'*, (je) sais combien ; *sakî*, (je) sais qui ; *sawice*, (je) sais où est-ce. Comp. *sadjuce*]. — Nous ne croyons pas que l'on puisse partir d'une proposition affirmative. Comme l'admettait autrefois M. H. (B. D. W., XIII, 1924, p. 55), il faut partir de *non sapio quid*, etc... Si la négation a disparu, c'est parce qu'elle s'est confondue avec l'article indéfini féminin *'ne* après voyelle : *i-n-a n' sakî* a été compris *i-n-a 'ne sakî*, etc..., d'où le genre féminin de ces locutions en wallon (cf. le fr. *un je-ne-sais-quoi*). Nous n'ignorons pas que dès le XV^e s. on trouve chez Jean de Haynin : *nus ne pert, qu'eune sapuy ne gaigne* I, 171 ; *uns saquans jours* II, 70, 88 ; *par ung saquans jours* II, 86, mais avec Mlle M. Bronekart (*Etude philologique sur J. de H.*, p. 206) nous estimons que ce sont là les premiers exemples d'une interprétation maladroite de « ne sai qui », « ne sai quanz », etc... (¹) Il suffit de remonter jusqu'au XIV^e siècle ou jusqu'à la fin du XIII^e pour retrouver la forme première :

Or a rapporté *ne sai qui*

A vostre singneur autre cose...

Rom. du Chast. de Couci, v. 4615.

Et s'elle l'avoit une fie

Veü, *ne sai quoi* li donroit

Par quoi de li l'acointeroit...

Ibid., v. 2274.

J'en cuit cognoistre *ne sa cuens* (= *quanz*)

Que je voroie qu'il eüssent

La volenté...

Tournoi de Chauvency, v. 2754.

sirôpe, fém., jus de poires... cuit et raffiné, sans addition de sucre. — Le mot, sans note étymologique, est rangé sous

(¹) M. HAUST, *BDW*, XIII, 1924, p. 55, note, a cité aussi *onne saqueile* dans J. de Stavelot. Dans *BSW*, XLVIII, 1911, p. 299, il avait déjà proposé *non sapio quis*, eh... et cité *ne sai quanz* de *Roland*, 2650. On remarquera que les ex. que nous empruntons au XIII^e et au XIV^e s. présentent déjà la locution figée, avec valeur d'un indéfini.

la même rubrique que *sirop*, masc., fr. sirop (boisson). Son genre, la longueur de l'*ô* et la prononciation du *p* final montrent pourtant que *sirôpe* ne peut s'expliquer par le français *sirop*, mais vient du néerlandais ancien *siroop*, féminin, ou plutôt des dialectes flamands de la frontière.

stièle (Huy, Ciplet, Crehen, etc.), f., échalas (de haricots mange-tout et de pois); liég. *alon* | **stièrler** (ib.), soutenir (au moyen de *stièles*) : ~ *lès pwès èt les rivètes*.

M. H. ne donne pas d'étymologie. M. Corin (*Etudes... dédiées à la mém. de C. Gg.*, p. 99) a proposé l'all. *Stiel* « manche, tige et support, montant, poteau », mais M. H. a objecté (*Mél. Salv. de Grave*, p. 4 du t. à p.) que l'anc. all. *Stil* n'explique pas la diphtongue wallonne et que *stièrler* atteste un ancien **sterle* (*stièrle*). Nous partageons l'avis de M. H. et croyons qu'en effet *stièle* vient de **st(i)erle*. Quant à ce dernier, nous voudrions proposer une hypothèse. Le w. *stièle*, anct *stierle* ou *sterle*, répond phonétiquement à lat. *stérilis* ou *stérilus*, -a, -um, « stérile, infécond, qui ne rapporte pas ». Pour la sémantique, on voit immédiatement un rapport entre les deux mots : les échalas sont, sous les plantes qu'ils supportent, des perches improductives, d'ailleurs faites de bois mort. Mais l'explication est peut-être trop simple, car *stérilis* n'est attesté nulle part dans les parlers romans avec cette signification. En revanche Meyer-Lübke, *R E W*, 8246, signale le mot en Italie et en Provence avec les sens suivants : 1) génisse, vache stérile, 2) femme stérile. Or les noms de jeunes animaux ont été employés fréquemment pour désigner des « supports » : voy. gaul. **anderos* : 1) jeune taureau, 2) chenet (a. f. *andier*, fr. mod. *landier*) ; a. f. *poutre* : 1) pouliche, 2) fr. mod. « poutre » [à côté de *sagmariu* (= bête de somme) > fr. *sommier*] ; fr. *chenet* (petit chien), *chevalet*, *chevrette*, etc... Il n'est donc pas impossible que *stièle* « échalas » vienne du lat. *stérilis* ou *stérila* « stérile » par un intermédiaire roman *stér(i)la* « génisse » ⁽¹⁾.

(1) Sans doute ne voit-on pas de ressemblance entre le *chenet*, le *chevalet*, etc... et l'*échalas*, perche *dressée verticalement*. Aussi croyons-nous que *stièle* aurait désigné d'abord le système constitué par la double rangée d'échalas plantés en oblique et reliés au sommet à l'aide d'une perche fixée horizontalement dans les fourches formées par les échalas croisés deux à deux.

trîhe, m. (f. Huy, Flémalle, Hognoul, etc.), **trî** (Verviers La Gleize, etc.), m., friche, terre laissée en friche et qui sert de pâture... [Du francique **thresk*, néerl. *driesch*]. — Pour le fr. *trie*, *trihe*, f., « jachère », Valkhoff opte aussi, après von Wartburg (*F E W*, III, 158) pour le francique, plutôt que pour le moyen-néerlandais *driesch*, « à cause du *t* initial et des représentants éloignés [de *trie*, *trihe*] en poitevin et en provençal. Cela, malgré son apparition tardive et sa fréquence en wallon (et en lorrain), qui plaideraient en faveur d'une origine néerlandaise ». Notons que tout en excluant l'hypothèse d'un emprunt récent, le *t* initial laisse possible une origine néerlandaise : M. J. Mansion (*Oud-Gentsche Naamkunde*, 106) a signalé en vieux-néerlandais des formes *thriusca* et *triuscha* qui paraissent d'ailleurs préférables pour la voyelle accentuée.

Les observations qui précédent peuvent, très modestement, donner une idée du travail qui attend la philologie wallonne de demain sur le terrain de l'étymologie. Elles ne portent que sur quelques termes où l'imperfection des solutions du *D. L.* sautait aux yeux, imperfection souvent due d'ailleurs, nous n'en doutons pas, à la concision que M. H. s'est imposée dans cette partie de son ouvrage.

* * *

Il nous reste à dire un mot de l'*Introduction*. Elle comprend sept chapitres fort courts, mais bien remplis.

Le premier situe le wallon parmi les dialectes gallo-romans du nord ; le second donne ses limites géographiques et marque ses divisions. Nous avons déjà parlé de ces pages.

Un troisième titre annonce une note sur la *vitalité des dialectes wallons*. M. H. insiste ici sur la vigueur de nos patois. On regrettera qu'il se soit contenté des statistiques établies en 1920 par M. J. M. Remouchamps, car elles n'apprennent pas grand'chose au lecteur, malgré leur apparente précision. Plutôt que le nombre des communes où l'on préfère le wallon au français, c'est l'importance de leur population qu'il eût fallu citer, et aussi leur situation. Il n'est pas douteux, en effet, que ce sont les grands centres, à population dense, qui adoptent d'abord le français : c'est donc dans les communes les plus importantes que le wallon a perdu le plus d'adeptes,

et, malgré leur grand nombre, 73 sur 100, les agglomérations où plus de 90% de la population se sert de préférence du wallon, sont à coup sûr fort loin de réunir les trois quarts de la population de la Wallonie. De même les conseils communaux où l'on parle wallon sont évidemment ceux de tout petits villages, et leur nombre, 56 sur 100, ne signifie rien. Tenu par le peu de place dont il disposait pour cet exposé, M. H. a dû se borner à des généralités peu suggestives : à vrai dire, la question de la pénétration du français en Wallonie demanderait une enquête spéciale conduite avec méthode.

Le chapitre IV jette un coup d'œil sur l'histoire de la littérature wallonne.

Le cinquième exprime les sentiments peu flatteurs qu'éprouve M. H. à l'égard de ses devanciers, sauf Grand-gagnage. Dans sa juste sévérité il paraîtra cependant fort ingrat de la part du « philologue » à qui les dictionnaires wallons antérieurs ont rendu bien des services. Car on ne peut accepter comme un hommage suffisant cette phrase, trop brève et trop longue à la fois sous le plume de M. H. : « Leur effort généreux a défriché le terrain et préparé les matériaux pour un monument durable, digne du passé glorieux de Liège ».

VI. *Enquête dialectale.* Sous ce titre, M. H. parle des enquêtes personnelles qu'il mène depuis 1924 dans toute la Wallonie. Si nous ne nous trompons, elles lui ont été confiées autrefois pour la préparation du *Dictionnaire de la Société de Littérature Wallonne*. Il est heureux pour M. H. qu'elles aient pu le servir, en même temps, dans l'élaboration du *D. L.* Comme il le dit, « on ne se figure pas tout ce que recèle encore d'inédit le langage du peuple. Il faut, pour s'en convaincre, aller au village interroger les personnes âgées qui n'ont jamais parlé que wallon ». Tout en acceptant son contenu, nous trouvons que la dernière phrase citée est assez malheureuse : elle laissera supposer au lecteur non averti que la liste des témoins de M. H., imprimée quinze lignes plus bas, donne les noms de ces personnes âgées et illettrées qu'il vient de citer ; or parmi ces témoins nous reconnaissions bon nombre de lettrés et même de « docteurs » ! Il ne faudrait pas s'y tromper.

Dans un septième chapitre, M. H. définit la méthode qu'il a suivie dans la présentation de l'ouvrage : il y a ainsi des notes, fort utiles, sur la rédaction des articles, la nomenclature, les étymologies, les illustrations et l'orthographe. Sur ce dernier point la fidélité de M. H. au système Feller nous paraît l'avoir empêché de procéder à une réforme que personnellement nous souhaiterions. Pourquoi continuer, par analogie avec le français, à noter comme sonores des consonnes finales qui ne le sont que dans certains cas bien déterminés ? Si l'on veut éviter d'induire en erreur les lecteurs étrangers (et M. H. écrit pour eux autant que pour les Wallons), pourquoi écrire *âbe* un mot qui se prononce *âpe*, ou *rodje* quand on dit *rotche* ? Sans doute y a-t-il, p. xxviii, un précieux avertissement concernant cette notation. Cependant si M. H. avait pris pour base la prononciation des consonnes finales à la pause, ainsi qu'il se fait couramment et logiquement, il lui aurait suffi de noter que ces finales, qui sont sourdes, deviennent sonores 1^o devant une initiale douce, 2^o pour *f* et *s*, devant voyelle. En procédant ainsi, il aurait sans doute rompu avec la tradition orthographique, mais il aurait été plus fidèle à la réalité et aurait évité notamment, au chapitre VIII, *Un peu de phonétique*, de confondre lui-même graphie et prononciation : car dire, *en parlant phonétique*, GA, GE, GY, DY, BY, VY, RY et -ATICU sont devenus *dj* à la fin des mots en wallon (p. xxix), ou bien ranger *ongue*, *régue*, *angue*, *dag*, *lèg'*, *zig'*, *song'* (sang) sous la rubrique *g* (p. xxx), c'est, tout simplement, prendre des *lettres* pour des *phonèmes*.

* * *

Nous ne voudrions pas terminer le présent compte rendu sans avouer la surprise que nous a causée la discréption vraiment étrange de M. H. concernant les travaux de la *Société de Littérature wallonne*.

C'est à peine s'il rend un hommage laconique à celle-ci (p. xviii) pour la part immense qui lui revient dans l'épanouissement de notre littérature dialectale depuis 1856, et si, dans sa *Bibliographie*, il mentionne les titres des collections qu'elle a publiées.

Chacun sait cependant que la *S. L. W.* a entrepris depuis fort longtemps la préparation d'un *Dictionnaire général des*

parlers romans de Belgique et que durant de longues années une commission constituée dans son sein a procédé à de vastes enquêtes portant à la fois sur les documents imprimés (dictionnaires, etc...) et sur les parlers vivants des diverses régions. Quand on songe que M. H., comme secrétaire de la *S. L. W.*, a pris une part très active à tous ces travaux, avec feu A. Doutrepont et M. J. Feller, on comprend mal qu'il n'en dise mot en aucun endroit de son *Introduction*. Car le *D. L.* est comme une partie du *Dictionnaire* de la *Société*, comme une première étape, si l'on préfère, dans l'œuvre de longue haleine à laquelle elle s'est attelée. Or les matériaux du *Dictionnaire général des parlers romans de Belgique* sont à pied d'œuvre depuis plusieurs années ; un projet a paru autrefois ; dès 1924, M. Haust a lui-même été chargé des enquêtes orales qui devaient compléter, préciser ou rectifier les témoignages rassemblés ; en 1927 encore (*Bull. de la Commission de Dialectologie et de Toponymie*, t. I, p. 67), il annonçait à nouveau la publication prochaine du premier fascicule. Sur cette grande entreprise, sur ces enquêtes, sur ces dépouilements, sur tous ces préparatifs, l'*Introduction* du *D. L.* se taît. Un mot n'eût pas été superflu, cependant, pour situer le *D. L.* par rapport au *Dictionnaire* de la *Société*, pour rappeler peut-être aussi les services que cette dernière a rendus à la dialectologie par la création de ses concours de philologie et par la publication, dans ses *Bulletins*, d'études de tous genres consacrées à nos parlers.

Malgré ce silence ingrat, la *S. L. W.* ne veut pourtant pas faillir à son devoir scientifique. C'est pourquoi nous nous sommes fait un agréable devoir de présenter le *Dictionnaire Liégeois* aux lecteurs de ce *Bulletin*. Nous aimons, en effet, reconnaître les hauts mérites du bel ouvrage de notre confrère M. Haust. Aussi souhaitons-nous que le *D. L.* trouve une place d'honneur dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent à notre littérature ou à nos parlers dialectaux⁽¹⁾.

M. DELBOUILLE.

(1) On doit de chaleureuses félicitations à l'Imprimerie Vaillant-Carmanne pour la perfection technique et le goût très sûr qui donnent au volume un aspect vraiment aimable. L'impression du *D.L.* était un tour de force : Vaillant-Carmanne l'a réussi avec élégance.

Marthe BRONCKART, **Etude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin.** 1 vol. in-4^o de 306 pages (t. VII des *Mémoires de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique*, 1933).

Officier subalterne dans les armées de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, Jean de Haynin (1423-1495) appartenait à une famille hennuyère de fort petite noblesse. Ayant grandi dans son coin de province, il n'avait guère eu l'occasion de se frotter de lettres en sa jeunesse, et c'est avec une culture très sommaire qu'en 1466 il entreprit d'écrire ses mémoires « pour wiseuse eschiewer et pour un petit de passetan et d'ocupasian ».

Peu auparavant, il avait pris part à la bataille de Montlhéry ; peu après, il allait être avec Charles le Téméraire à Dinant, à Brustem, à Valenciennes, à Péronne, à Liège, lors du sac, et, en 1471, après l'expédition contre Amiens, il laisserait la vie militaire pour vivre en paix, se contentant d'assister aux grandes fêtes de la cour et de poursuivre la rédaction de ses mémoires jusqu'à l'année 1477.

Nous ne sommes donc pas en présence d'un écrivain de métier du genre de Chastellain ou de Molinet. Jean de Haynin est ce qu'on appellerait aujourd'hui un amateur. Il n'a d'ailleurs guère de talent et ne cherche pas à donner le change : sa relation, naïve et sèche, est écrite en un style souvent gauche et toujours pesant ; sa langue sans prétention porte, clairement imprimée, la marque du dialecte hennuyer qu'on parlait autour de lui et dont il n'avait su se dégager.

Ces défauts, s'ils réduisent singulièrement les qualités littéraires et la valeur historique des mémoires de Jean de Haynin, leur donnent en revanche beaucoup de prix aux yeux du philologue : il y trouvera une ample moisson de renseignements précieux pour l'étude de la langue parlée au XV^e siècle dans le Hainaut. De ce point de vue, le hasard a d'ailleurs bien fait les choses : nous disposons encore du manuscrit original, écrit de la main de Jean de Haynin. Aussi comprend-on que Mlle M. Bronckart ait été tentée par le projet d'une analyse linguistique minutieuse : le document offrait toutes les garanties désirables et son étude promettait d'être fructueuse.

Les *Mémoires* ont été publiés en dernier lieu par M. D. D. Brouwers, en 1905 : Mlle B. a d'abord procédé à un nouvel examen du manuserit, et ce travail, tout en l'obligeant à dresser une liste copieuse de corrections au texte imprimé, lui a permis de relever aussi un certain nombre de *lapsus* imputables à l'auteur lui-même. Grâce à ce préambule, qui constitue le chapitre second du livre, le lecteur est donc mis en contact avec la prose du chroniqueur *telle que celui-ci l'a voulu*. On peut dès lors aborder l'analyse.

Ce sera, en premier lieu, sur la graphie que se portera l'attention. « En fait d'orthographe, dit Mlle B., J. de H. a deux guides : 1) l'expérience, ou plutôt la routine, qu'il a puisée à une source fort trouble, la lecture des actes judiciaires, des lois et ordonnances, des papiers de famille ; 2) la prononciation. On ne voit pas que la connaissance de principes grammaticaux et logiques l'ait aidé à résoudre les difficultés que la prononciation dialectale et vulgaire suscitait. Aussi les graphies fantaisistes foisonnent-elles chez lui ». Suit un exposé fort attentif des valeurs diverses attribuées par J. de H. aux différentes lettres, et aussi des anomalies que Mlle B. croit discerner dans sa notation. On arrive ainsi au premier chapitre proprement linguistique : il est consacré à la phonétique et occupe près de quatre-vingt-dix pages.

Avec beaucoup de prudence, Mlle B., s'appuyant sur une comparaison intelligente des graphies de J. de H. avec celles de documents hennuyers anciens et sur les données des parlers actuels de la région, réussit à reconstituer approximativement la prononciation du chroniqueur. Dans ce travail difficile où la discrimination délicate entre les notations traditionnelles et les graphies significatives exige à la fois beaucoup de circonspection et une connaissance approfondie des usages orthographiques du moyen âge, Mlle B. révèle un sens critique aigu et une formation philologique admirable. On y trouverait fort peu à reprendre ; encore s'agirait-il de détails sans grande importance (p. 122, phonétiquement *corecié* [d'où *corcié*, *courchié*] est régulier ; c'est le fr. *courroucé* qui demande à être expliqué par l'influence de formes accentuées sur le radical ; — p. 152, *toute jour* est normal en a. f., il ne s'agit pas d'une simple graphie).

Le chapitre V étudie le lexique. Ici encore la moisson est plantureuse, et de qualité. L'ouvrage de Mlle B. devant entrer dans la bibliothèque de tout wallonissant, nous ne citerons pas ici tous les mots intéressants qu'elle commente. Nous présenterons plutôt quelques observations : *s'enbaterte* (p. 167) ne peut-il se rattacher à l'a. f. *s'embatre* ? — *essilliet* (p. 169) n'aurait-il pas le sens de « détruire » ? — *gorelier* (p. 172) est mal expliqué (cf. Haust, *D. L.*, *goré*) ; — *rout* : nous hésitons à postuler *rottare* et à séparer ce mot de *route* < *rupta* ; — *touilliés* est bien dans God., s. v. *tooillier* ; cf. Bloch, *Dict. étym.*, *touiller* ; — à propos de *tryeux* < fl. *driesch*, voy. ci-dessus notre compte rendu du *Dictionnaire Liégeois* de M. Haust.

De l'étude morphologique, qui occupe les pp. 187 à 233, il y a beaucoup moins à retenir : les faits vraiment intéressants, comme les formes en *-te* de la 3^e pers. du pluriel, sont rares ; en outre, on a l'impression que Mlle B. connaît moins bien le terrain sur lequel elle doit évoluer. Ainsi pour *eus* ou *soi* avec l'infinitif (pp. 197-199) on voudrait lui rappeler le § 177 de la *Syntaxe* de M. L. Foulet (3^e éd.) ; *lui* pour *soi*, p. 202-3, est assez fréquent en a. f. (Foulet, § 179) ; p. 223, note, les formes du genre *meterai* ne sont point « dues à des maladresses de J. de H. » : elles abondent dans les textes picards du XIV^e et du XV^e s. ; même remarque, p. 224, note, à propos de *murmuroit* pour *murmureroit* (1).

Pour qui connaît assez l'anc. fr., la même impression de déjà vu est fréquemment éveillée par les pages qui traitent de la syntaxe. Ainsi p. 239, à propos de *lui VII^e ou lui VIII^e*, la remarque du second alinéa est inutile et fausse (v. Foulet, § 284) ; p. 241, 2^e alinéa, le démonstratif n'est pas *omis* ; *ibid.* § 6, la tournure *qui...* pour *si on...* est courante en a. f. ; les remarques sur *a la fois* (p. 245), sur *quant que* et sur *que... que* (p. 253), sur l'omission de *le* ou *la* devant *lui* (p. 264), sur l'infinitif substantivé avec ses compléments (p. 269) prêtent à la même observation. Une série de notes ingénieuses sur le style de J. de H. complète le travail.

Malgré les réserves, d'ailleurs légères, qu'appellent les chapitres de la morphologie et de la syntaxe, l'ouvrage de

(1) P. 228, bas, 1. *La première personne du pluriel est en -iemes... ;* p. 233, au § 22, lire « *Phonétique*, paragr. 95 ».

Mlle B. constitue une excellente contribution à l'étude de la langue pratiquée en Haynaut au cours du XV^e siècle et rendra de précieux services à celui qui tentera un jour d'écrire la grammaire historique des dialectes gallo-romans de l'extrême-nord. Très souvent on retrouve d'ailleurs dans ce bon livre la manière si personnelle de M. J. Feller, qui fut le maître de Mlle Bronkart et à qui le volume est dédié.

L'élève s'est montrée digne du maître, et l'*Etude* leur fait honneur à tous deux.

M. DELBOUILLE.

Volkstum und Kultur der Romanen. Sprache, Dichtung, Sitte. Vierteljahresschrift... herausgegeben vom Seminar für romanische Sprachen und Kultur an der Hamburgischen Universität.

Sous ce titre paraît depuis 1928 une belle revue dont les fascicules trimestriels nous parviennent avec une remarquable régularité. Publié par le séminaire roman de l'Université de Hambourg, ce nouveau périodique est dirigé par MM. F. Krüger et W. Küchler.

Les études dialectales y sont abondamment représentées, mais il s'agit le plus souvent des parlers de la France méridionale, de l'Espagne, du Portugal et de la Sardaigne.

Est-ce à dire que nous n'ayons rien à y puiser pour la dialectologie wallonne ? Il s'en faut de beaucoup. Les principes réalistes qui commandent à l'école de M. F. Krüger d'éclairer l'étude des mots par celle des choses, méritent de retenir toute notre attention et plus d'un travail publié par ses soins pourrait servir de modèle pour les enquêtes futures des wallonistes. Citons seulement les monographies de M. W. Bierhenke sur le battage du blé dans la Sierra de Gata (II, 1929, pp. 20-82), ou de M. F. Krüger lui-même, sur l'eau dans la vie des populations des Pyrénées (II, 1929, pp. 139-243), de M. H. Coray, sur les divers métiers pratiqués aux îles Lipari (III, 1930, pp. 149-231 et 305-391), de M. H. Messerschmidt, sur la maison et la vie ménagère dans la Serra da Estrêla (Portugal) (IV, 1931, pp. 72-163 et 246-305), de M. H. Meyer, sur l'économie paysanne entre Toulouse et Cahors (V, 1932, pp. 317-371 et VI, pp. 27-135) et de

M. W. Ebeling, sur les instruments aratoires dans l'est de la province de Lugo (Espagne).

Judicieusement illustrées de dessins et de photographies, ces études conscientieuses, en même temps qu'elles nous apportent de précieux documents sur la vie des peuples, offrent à la dialectologie romane des contributions de première valeur.

Félicitons M. F. Krüger pour la maîtrise avec laquelle il dirige la partie philologique de la revue hambourgeoise et souhaitons à ses généreux efforts des résultats toujours plus beaux.

M. D.

Chronique

Bibliographie.

Depuis 1927, le *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie* publie dans chacun de ses volumes le bilan de la philologie wallonne pour l'année précédente. Inaugurée par A. Doutrepont, cette chronique est rédigée depuis 1929 par M. J. Haust. On y trouvera la bibliographie critique de tous les travaux touchant à la littérature, à la dialectologie et à la toponymie wallonnes.

Dans le même *Bulletin* ont paru les études suivantes :

Tome I (1927). — J. Feller, I. *Méthode de la toponymie*, II. *Initiation historique et bibliographique*. — J. Haust, *La dialectologie wallonne*.

Tome II (1928). — J. Feller, I. *Etude sur les noms de personne contenus dans les noms de lieu*, II. *La revision de l'orthographe des noms de lieu*. — J. Vannérus, *A propos des noms de lieux luxembourgeois en -ing ou en -ingen*. — J. Haust, *Enquête sur les patois de la Belgique romane* (avec 9 cartes).

Tome III (1929). — J. Bastin, *La carte des territoire d'Eupen-Malmédy*. — J. Cuvelier, *Les matériaux toponymiques aux Archives de l'Etat*. — J. Feller, *Les noms de personne contenus dans les noms de lieu* (fin). — A. Vincent, *Les rapports des noms de cours d'eau et des noms de lieux*.

Tome IV (1930). — J. Feller, *Notes d'anthroponymie*. — J. Vannérus, *Une source d'archives particulièrement intéressante pour les toponymistes : les anciens actes de délimitation*. — E. Boisacq et A. Van Loey, *Note sur les éléments romans dans la toponymie d'Ixelles et d'Uccle*.

Tome V (1931). — J. Feller, *Français et dialectes chez les auteurs belges du moyen âge*. — J. Vannérus, *Confines advenientium Francorum*. — J. Herbillon, *A la recherche d'Aduatuca*. — J. Bastin, *Les localités à dénominations bilingues de la région d'Eupen-Malmédy*. — F. Desonay, *En écoutant von Wartburg*.

Tome VI (1932). — J. Grauls, *Een Uitstapje naar het Walenland* (notes à propos du *Dictionnaire liégeois* de M. J. Haust). — J. Feller, *Les noms de lieu du type « Crève-Cœur »*. — E. Renard, *Les toponymies*

Communales. — E. Renard, *Toponymie de la commune de Lantin*. — J. Vannérus, *Le cartulaire de l'abbaye d'Echternach (698-1222). Son importance au point de vue toponymique*. — J. Bastin, *Un document allemand de 1444 sur la Fagne wallonne*.

La frontière linguistique de l'Est.

Dans la *Revue belge de philologie et d'histoire* a paru en 1930 (t. IX, pp. 455 ss.) une étude de M. Ch. Dubois sur *L'influence des chaussées romaines sur la frontière linguistique de l'Est*.

La thèse exposée est la suivante : « C'est un fait d'observation frappant et indéniable que la frontière linguistique séparant aujourd'hui la race germano-franque et d'expression flamande ou allemande, de la race latine et d'expression française ou wallonne, est délimitée nettement au Nord par la grande chaussée Cologne-Bavai-Boulogne ; et à l'Est par les chaussées Arlon-Mande St Etienne, Mande St Etienne-Amblève et par la Mansuerisca en fagne. Sans doute, on rencontre de-ci de-là, des pointes germaniques ou romanes au delà et en deçà de ces chaussées, mais il est aisé de comprendre que ces débordements sont dus à des remous qui fluctuèrent autour de ces deux lignes de défense. Ces rares exceptions n'infirment en rien notre thèse, à savoir que les chaussées militaires furent en ordre principal la cause de la séparation des langues et des races ». Article bien conduit où les rapprochements suggestifs établis entre le tracé des routes et celui de la frontière linguistique orientale donnent beaucoup de vraisemblance à la solution proposée.

Les mots français d'origine néerlandaise.

En 1931 a paru à Amersfoort (Valkhoff et Cie, éditeurs) la thèse de doctorat à laquelle M. Marius Valkhoff a donné le titre que nous reproduisons ci-dessus. Bien qu'il ne concerne pas directement les études wallonnes, nous croyons utile de signaler ce beau livre à nos lecteurs. Il doit, en effet, retenir l'attention par la méthode intelligente, circonspecte et ingénieuse à la fois, avec laquelle y est discutée ou prouvée l'origine néerlandaise de nombreux mots français. Nos philologues liront aussi avec un profit certain les pages du début où M. V. précise sa conception du néerlandais ancien, examine l'aspect social de l'emprunt franco-néerlandais et retrace l'histoire des relations entre les Pays-Bas et la France. Le plus souvent ses observations peuvent s'appliquer, *mutatis mutandis*, aux rapports du wallon avec les parlers germaniques ; elles sont toujours intéressantes du point de vue de la méthode.

Essai de délimitation des dialectes picard et wallon.

Sous ce titre, M. N. Dupire a publié dans la *Revue du Nord* (t. XVII, pp. 218-220) le texte d'une communication qu'il avait présentée le 31 mars 1931 aux *Journées d'Histoire régionale de Saint-Omer*. L'auteur s'appuie sur les cartes *char* et *cendre* de l'*Atlas linguistique de la France* pour fixer la limite orientale des phénomènes phonétiques lat. *c (a) > c (a)* et lat. *c (e, i) > ch*. Il ignore l'article pourtant ancien de J. Simon, *Les limites du picard et du wallon en Belgique* (*Mélanges wallons offerts à M. Wilmette*, p. 98) et l'étude de A. Grignard, *Phonétique et morphologie des dialectes de l'Ouest wallon* (*Bull. Soc. Litt. Wallonne*, t. 50). C'est tout dire.

Etymologies.

Notre confrère M. A. L. Corin a publié dans la *Revue belge de philologie et d'histoire* (t. X, 1932, pp. 69 ss.) une série de *Notules philologiques* où nous remarquons des observations sur les étymologies de *bâr* « han-gar », *camatche*, *gô*, *grimon*, *guzouhe*, *mènezik*, *rav'roule*, *rimbion*, *rouhin*, *rûte*, *troute-troudale* et *crêton*.

Un Institut de Dialectologie wallonne à l'Université de Liège.

Dans une note du *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie* (VI, 1932, p. 280), M. Haust annonce qu'en juin 1931, un arrêté ministériel a créé à l'Université de Liège un « Institut de Dialectologie wallonne » placé sous sa direction. Comme premier témoignage de son activité, ce nouvel organisme vient de publier le texte de la charmante nouvelle *O payis dès Sabotis*, qui valut le *Grand Prix du Centenaire 1930* à notre excellent confrère M. Joseph Calozet. Le volume (144 pages), présenté avec beaucoup de goût par l'Imprimerie Vaillant-Carmanne, contient le texte wallon, sa traduction établie par M. E. Renard et quelques notes philologiques de M. Haust. Ce dernier, dans une élégante préface, analyse les qualités littéraires de l'œuvre.

Un « avis au lecteur » annonce que la collection *Nos dialectes*, dont c'est le premier volume, comprendra 1^o des textes littéraires, établis avec soin et présentés de façon à intéresser le public lettré autant que les spécialistes ; — 2^o des documents et des études sur les divers aspects des parlers de la Wallonie.

Un nouveau dictionnaire étymologique de la langue française.

En 1932 a paru aux *Presses Universitaires de France* un nouveau

dictionnaire étymologique du français, dû à la collaboration de MM. O. Bloch et W. von Wartburg, avec préface de M. A. Meillet. Ce dictionnaire donne l'étymologie et l'histoire sémantique des mots appartenant à l'usage courant. Apportant de nombreux témoignages nouveaux, toujours très précis, et faisant souvent appel aux dialectes gallo-romans, il donne pour chaque terme un aperçu historique fort suggestif. Nous ne saurions trop recommander ce bel ouvrage à ceux qu'intéresse la « vie des mots » : ils peuvent lui faire confiance.

Le Dictionnaire liégeois et les germanistes.

Sous ce titre a paru, dans les *Mélanges de philologie offerts à J. J. Salverda de Grave* (J. B. Wolters, Groningue, La Haye, Batavia, 1933), une note de M. J. Haust lui-même signalant les qualités du *D. L.* et affirmant son importance pour les études de dialectologie germanique. Dans les mêmes pages, M. H. répond aux articles que M. J. Grauls (*Bull. de la Comm. de Top. et de Dial.*, VI, pp. 121-151) et M. A. L. Corin (*Etudes de dialectologie romane dédiées à la mémoire de Grandgagnage*, Paris, Droz, 1932 [= *BDW*, XVII], pp. 97-120) ont publiés sur le *D.L.*

A propos des manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt. Notes d'ancien wallon.

Sous ce titre, M. J. Haust a publié dans le *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique* (t. XII, 1933), le texte d'une lecture présentée le 8 juillet 1933 à l'Académie. « A la fin du 815 se trouve un cahier de 32 pages à 35 lignes, d'une belle écriture de la fin du XIV^e siècle. Les deux tiers donnent des recettes de médecine, le reste comprend un traité des songes, un traité des lunes (jours fastes et néfastes de chaque mois), et les douze *devenirs* (vendredis), où il convient de jeûner. » Le texte provient de Liège. Quant au ms. 2769, il contient notamment deux cents recettes de médecine, écrites dans la région namuroise au XV^e siècle.

M. H., qui prépare l'édition de ces documents, présente ici une longue liste de mots rares ou difficiles qu'il a réussi à traduire ou dont il demande le sens aux spécialistes.

Jean Haust, **Glossaire philologique des Régestes de la Cité de Liège**, édités par E. Fairon. Liège, Editions de la *Commission Communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège*, 1913. Une plaquette de 16 pages grand in-4^o (pp. 557-572 du T. I. des *Régestes*).

L'importante publication de notre excellent confrère M. E. Fairon

ne servira pas seulement à l'histoire de notre pays, elle rendra aussi les services les plus précieux à la philologie wallonne en exhumant des archives tout un lot de vocables anciens dont l'étude sera fructueuse.

Ce premier glossaire dressé par M. J. Haust avec autant de soin que d'érudition, laisse entrevoir déjà l'intérêt que présentent bien souvent les textes publiés. Sans doute y rencontre-t-on bon nombre de mots que l'on connaît déjà par l'ancien-français et d'autres où seules une graphie bizarre ou une lecture défectueuse mettaient quelque obscurité; à côté de ces articles, destinés surtout aux lecteurs des *Régestes*, il s'en trouve pourtant beaucoup dont le philologue pourra tirer parti.

Citons *ahanneir* = herser, *aloyr* = allier, *ansineir* = fumer une terre, *ansine* = engrais, *applasquit* = collé, *aprepier* = approcher, *astargier* = retarder, *baache* = barge, bac, passe-cheval, *baiche* ou *bauche* = ais, filière, planche servant à cloisonner, *bistailhe* = tête de bétail (cf. w. *bisteū* pour l'initiale), *buse* = tuyau, *cerons* = charretier, *cherée* = charretée, *clippes et clappes*, *coire* = bout, *crasse* = graisse, matières grasses, *cruit* = surplus, reste, *curreir* = herber le linge, *deskendée* = avenue en pente, *desmanev* = perdu, dissipé, *dicaiz* = fête de la dédicace d'une église, *discange* ou *deskange* = échange, *engelée* = angle, coin (lg. *anglēye*), *eskavaige* et *schaveir* = lg. *havēdje* et *haver* ⁽¹⁾, *eyuwe* = eue (part. p. d'avoir), *fowailhe* = menu bois de chauffage, *froys mors* = raide mort, *givaula* = tablettes de cheminée, *gywée* = train de bois flotté, *hainer* ou *hayneir* = étaler, *hayme* = haine, *houbilhon* = houblon, *jamas* = grand fête, *jouweal* = joyau, *maiement* = surtout, *melee* ou *mellee* pommier ⁽²⁾, *oester* = ôter, *passea* = petit échalas, *poire* = parapet, *quassieur* = blessure faite avec un instrument tranchant, *quassier* = blesser, *quimeleis* = bouleversé, *ramon* = balai, *reige* = crible à céréales, *resailhemois* = mois de juin (du lat. *rosalia*, fête des roses), *roester* = ôter, enlever (lg. *rwēster*), *sailhoite* et *sailheute* = saillie, étage en saillie, encorbellement, *stache* = échalas, *stuit* = bail, *tamains* = maints, *venta* = vanne, vantail d'une vanne de moulin, *wangne* = gain.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que l'intérêt des *Régestes* se borne à l'histoire du vocabulaire; souvent aussi les graphies pourront

⁽¹⁾ Ici M. Haust rattache ces mots au lat. *excavare*, tandis que dans son *D. L.* il les fait venir plutôt du néerlandais *schaven* = tâcher. La lettre *h* du *D. L.* ayant paru avant le *Glossaire*, nous supposons donc qu'il opte maintenant pour *excavare*?

⁽²⁾ Ces exemples, de 1333, confirment encore ce que nous avons dit du mot ici-même, *BDW*, t. 17, pp. 131 ss.

fournir des témoignages précieux pour l'étude de l'évolution phonétique du wallon.

Remercions donc M. Fairon et M. Haust pour leur beau travail, et espérons que paraîtra bientôt la suite d'une œuvre que leur collaboration rendra parfaite.

La romanisation de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Dans les *Leuvenseche Bijdragen* (t. XXV, 1933, pp. 22 ss., 141 ss.), M. Paul Marchot publie une étude fouillée sur la *colonisation romaine du pagus de Lomme*. Il s'aide pour cela des lumières de l'archéologie et de la toponymie. Son enquête porte sur la région qui borde la voie romaine de Bavai à Trêves, sur les installations de la rive gauche de la Meuse, sur les affluents de gauche de ce fleuve, sur la rive droite de la Sambre et sur les affluents de cette rivière.

J. J. Salverda de Grave, **Sur quelques composés français formés au moyen de préfixes.** (dans les *Mededeelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen, Afdeeling Letterkunde*. Deel 75, Serie A, N° 1 ; Amsterdam, 1933).

Dans cette lecture, M. S. de G., à propos du *Dictionnaire* de M. Bloch (voir ci-dessus), étudie une série de mots français qu'il groupe autour des simples *touiller*, *bouiller*, *gouiller* et *fouiller*. Nous y relevons *chatouiller*, var. *chatillier* (= w. *cati*, *gati*) ; *fatrouiller*, var. *fastrouiller* (w. *fastrouyi*) ; *gadrouiller* et *gadrouille* (boue, w. *gadroye*) ; *vadrouiller*, var. *vatrouiller* (cf. w. *wastrouyi*) ; *matrouiller* (cf. w. *madroye*, à côté de *casmadroye*, anc. *casmattroye*), que M. S. de G. fait venir de *touiller* ; — *écrabouiller*, var. *écarbouiller* (cf. w. *harbouyi*), qu'il dérive de *bouiller* ; — *margouiller* (cf. w. *margaye*), rattaché à *gouiller* ; — *farfouiller* (w. *farfouyi*), *cafouiller* (cf. w. *cafougni*, où M. Haust voit pourtant, et avec raison, semble-t-il, un composé de *fougnî*, lat. *fundiare*), *trifouiller* (w. *trifouyi* et *trifougny*) d'un simple *fouiller*. Parfois séduisantes, les propositions de M. S. de G. paraissent cependant assez audacieuses. Nous pensons qu'il faut être fort prudent à leur égard, mais estimons qu'on ne peut les négliger.

Mots dialectaux chez Jean Molinet.

Nous avons été heureux de trouver dans la thèse de doctorat de M. Noel Dupire, consacrée à Jean Molinet (Paris, Droz, 1932), un inventaire des termes picards employés par cet écrivain du XV^e siècle. Epingleons notamment *acouveter* (couvrir), *adeser* (toucher), *agoubille*

(guenille, cf. nam. *gobèye*), *agrappe* (agrafe), *ahenner* (labourer), *bardouiller* (couvrir de boue), *baille* (grosse perche servant de clôture, enclos), *beser* (courir, w. *bizer*), *brimber* (mendier), *brongne* (grosse figure, cf. w. *brognî*), *buffe* (soufflet, cf. lg. *boufè*), *cathoire* (ruche), *cugnole* (« sorte de gâteau », w. *cougnou*), *dace* (clou, lg. *dasse*, sans étym. dans Haust), *dossal* (jubé, lg. *docsâl*), *escorie* (fouet, lg. *corîhe*), *escouvette* (brosse, lg. *hovelète*), *espautrer* (écraser, cf. lg. *sprâthi* ?), *esquette* (éclat de bois, lg. *hète*), *estouper* (boucher), *faille* (manteau), *fatrouiller* (agiter, remuer), *fouan* (taupe), *gaiolé* (bariolé, cf. lg. *gâyloter*), *gaiolle* (cage), *gargate* (gorge, entrée, lg. *djèrdjête*), *goreau* (collier, lg. *goré*), *haignier* (mordre, lg. *hagnî*, où M. Haust voit une onomatopée), *hatreau* (cou, lg. *hatré*), *hayon* (échoppe portative, cf. lg. *hâgn'gner*), *hobette* (cabane, lg. *houbète*), *hurée* (talus, lg. *houréye*), *luisiau* (cereuil, uest-wallon *lucha*), *mesquine* (servante, w. *meskène*), *mouchon* (moineau, lg. *mohon*), *pouillon* (poulet, jeune enfant, lg. *poyon*), *rachier* (lg. *rêthî*), *ramonner* (balayer), *reige* (gaze, crible, w. *rèdje*), *taye* (aïeule), *tranline* (trèfle, lg. *trimblène*),

La plupart de ces vocables sont attestés déjà dans des textes du moyen âge, mais il est intéressant de les retrouver chez un des grands rhétoriqueurs. Nous signalons aussi dans l'ouvrage de M. N. Dupire, une liste de mots picards d'origine flamande : sur bien des points on trouvera là des additions ou des rectifications à l'étude de M. M. Valkhoff, peut-être aussi des indications précieuses pour l'histoire du vocabulaire wallon dans ses rapports avec les dialectes flamands.

Les noms qui désignent la lune et ses phases.

Tel est le titre de la première des *Notes de dialectologie picarde et wallonne* que M. C. Guerlin de Guer fait paraître dans la *Revue du Nord* (t. XIX, 1933, fasc. 76, pp. 293-302). Après quelques considérations sur les croyances populaires d'autrefois et d'aujourd'hui relatives à la lune, M. G. de G. publie les réponses qu'il a obtenues, dans le Nord et le Pas-de-Calais, aux trois questions suivantes : 1^o Comment dit-on : *la lune* ; 2^o Comment dit-on : *le croissant* ; 3^o Comment dit-on : *la lune va croître*.

Comme nom de la lune, à côté des formes dialectales de lat. *luna*, il a relevé sur toute l'étendue du territoire envisagé l'emploi courant de *la belle*, mot qu'on emploie également dans le Hainaut belge. Considérant que *belle* et *beauté* (*bêté*) ne se disent que dans l'extrême-nord de l'ancienne Gaule, seule région où se retrouvent aussi les croyances populaires sur la lune, M. G. de G. se demande s'il ne faut pas voir à la sur-

vivance d'une « aire pré-latine, et vraisemblablement celtique, comme le prouvent les témoignages attestés en Irlande et sur certains points de l'Angleterre ».

Pour le « croissant » dominent les représentants du lat. *crescentem* ou du moins du part. présent de *croître* (w. *crêhant*). « Mais il faut noter qu'en patois comme en français, le « croissant » désigne la forme échancree de la lune pendant qu'elle croît ou décroît » (DG). Rien d'analogique, par conséquent, au *d'cwêlihant* wallon. Les pointes se disent « les cornes ».

Pour « la lune va croître », on use de locutions multiples où entrent « grandir », « grossir », « avancer », « monter », etc... Les formes picardes de *croître* semblent s'être confondues avec celles de *crosser* ou *crocher*, se courber, se recourber.

On lira la suite des *Notes* avec intérêt (1).

La dialectologie wallonne à l'étranger.

Au cours de l'été 1933, M. Marius Valkhoff, aujourd'hui professeur de philologie romane à l'Université d'Amsterdam, a fait une enquête sur les parlers wallons à la frontière linguistique, dans le pays de Herve (Warsage). Vers la même époque il a publié dans les *Mélanges Salverda de Grave*, une étude fort ingénieuse, sinon toujours convaincante, sur la double accentuation des diphthongues en wallon ancien.

Au XV^e Congrès des philologues néerlandais, il a présenté une communication sur la dialectologie wallonne : il y signale notamment l'influence des parlers germaniques sur nos dialectes. Ce travail paraîtra dans les Annales du Congrès.

A la Bibliothèque Royale de Leyde, il vient de découvrir un *Horarium* (Livre d'heures) liégeois de la fin du XIII^e siècle : le texte est bilingue, latin et wallon. Il publiera bientôt un article à ce sujet dans *Neophilologus*.

Nous croyons savoir enfin qu'il fera prochainement à l'Université d'Amsterdam, un cours de dialectologie wallonne pour lequel il a choisi comme texte à expliquer le conte *O payis dès sabotis* de notre confrère M. J. Calozet. Nous ne pouvons assez nous réjouir de l'attention éclairée qu'accorde à nos patois le jeune maître hollandais.

Glossaire des patois de la Suisse romande.

Le 34^e rapport du Comité de rédaction du *GPSR* (1932) annonce la publication du neuvième fascicule, *apothicairerie à arc-en-ciel*. Il nous

(1) P. 295, lire : *C'est come Bazin èl bété — Il a çou qu'il a mèrité*, et, plus bas, *Qui dj' vâye èl bété* !

apprend ainsi que le groupe bien uni des rédacteurs et de leurs auxiliaires poursuit son travail avec un bel enthousiasme. Félicitons nos amis suisses d'un bonheur que nous leur envions.

La famille du mot « osier ».

Au dernier moment nous recevons de notre infatigable président, M. Jules Feller, une copieuse étude toponymique et étymologique sur *osier*, parue dans le *Bull. de la Comm. Royale de Toponymie et de Dialectologie* pour 1933 (t. VII, pp. 23-115). On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans ce travail, de la documentation prodigieuse réunie par l'auteur ou de la méthode ingénieuse avec laquelle il tente d'établir l'origine celtique (*alisa*) du radical *aus-*, *os-* du mot *osier*.

M. DELBOUILLE.

Lg. **houye|hoye**, — flam. **heukel**.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Heukel (< **hukil-*) — ignoré par les dictionnaires qui se contentent strictement dans le domaine du néerlandais commun — est signalé par C. H. PEETERS (*Nederlandsche Taalgids*, Anvers 1930) pour Diest et les environs avec le sens de *veillote*. M. Th. VOSSEN nous le signale sous la forme *eukel* « *veillote* » à Mechelen-sur-Meuse. J. VERSCHUTEREN (*Modern Woordenboek*, Turnhout 1930) enregistre le flamand *heukeling* « *veillote* ».

J. W.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Lès troufleûrs. <i>L'exploitation des tourbières de la Fagne par les gens de Solvaster.</i> Texte de J. WISIMUS. Traduction et notes de M. DELBOUILLE	1
Etudes diverses relatives au wallon « <i>hate</i> », « <i>hadrè</i> », « <i>seadria</i> », « <i>hadrène</i> », etc. par Jules FELLER	19
Glossaire de la Gleize par L. REMACLE	63
Notes d'étymologie et de sémantique :	
<i>A propos de « <i>disponiti</i> »</i> , par L. REMACLE	113
<i>Lg. « <i>hoye</i> / <i>houye</i> » ; malm., mont. « <i>houye</i> » ; fr. « <i>houille</i> »</i> , par J. WARLAND	117
<i>Saint Frusquin</i> , par J. FELLER	129
<i>Tātalōye</i> , par J. FELLER	131
<i>Ancien wallon « <i>tier</i> »</i> par J. HERBILLON	133
Comptes rendus : J. HERBILLON, <i>Toponymie de la Hesbaye liégeoise</i> (M. Delbouille) ; M. WILMOTTE, <i>Etudes de philologie Wallonne</i> (M. Delbouille) ; J. HAUST, <i>Dictionnaire Liégeois</i> (M. Delbouille) ; M. BRONCKART, <i>Etude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin</i> (M. Delbouille) ; <i>Volkstum und Kultur der Romanen</i> (M. Delbouille)	137
Chronique par M. DELBOUILLE	171

Publications
de la Société de Littérature wallonne

- Projet de Dictionnaire wallon* (1903) : 5 fr.
Dictionnaire des Spots ou Proverbes wallons, 2 vol. : 35 fr.
DELAITE, J. *Le verbe wallon* : 5 fr.
BORMANS et BODY. *Glossaire roman-liégeois* (1^{er} fasc., le seul paru) : 10 fr.
MARÉCHAL, A. *Carte dialectale de l'arrondissement de Namur* : 10 fr.
DOUTREPONT, Aug. *Les Noëls wallons* : 35 fr.
TERRY et CHAUMONT. *Recueil des crémignons liégeois* : 35 fr.
REMOUCHAMPS, Ed. *Tati l' pèriquî* (éd. populaire) : 10 fr.
— — — (éd. philologique) : 20 fr.
— — — (éd. de luxe) : 30 fr.
DOUTREPONT, G. *La conjugaison dans le wallon liégeois* : 8 fr.
FELLER, J. *Essai d'orthographe wallonne* : épuisé.
— *Phonétique du gaumais et du wallon comparés*, suivie du *Lexique du patois gaumais*, par Ed. LIÉGEOIS (Bull., t. 37) : 20 fr.
LIÉGEOIS, Ed. *Complément au lexique gaumais* : 5 fr.
— *Nouveau complément au lexique gaumais* : 3 fr.
GRIGNARD, A. *Phonétique et morphologie de l'Ouest-wallon* : 20 fr.
DORY et HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Perwez* : 5 fr.
HAUST, J. *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* : 10 fr.
LURQUIN, A. *Glossaire de Fosses-lez-Namur* : 5 fr.
BASTIN, Joseph. *Vocabulaire de Faymonville* : 5 fr.
— *Morphologie de Faymonville* : 5 fr.
CARLIER, A. *Glossaire de Marche-les-Ecauvinnes* : 5 fr.
FRENAY, FRÉSON et HAUST. *Le tressage de la paille dans la vallée du Geer*, étude dialectale, avec illustrations : 10 fr.
MARÉCHAL, P. et L. *La meunerie au pays de Namur* : 10 fr.
PONCELET, Ed. *Le bon métier des merciers de la cité de Liège* : 10 fr.
HALKIN, J. *Le bon métier des vignerons de la cité de Liège*, 10 fr.
BORMANS, S. *Le bon métier des tanneurs de la cité de Liège* : 15 fr.
COLLARD, V. *Vocabulaire du faucheur à Erezée* : 5 fr.
BODY, Albin. *Vocabulaire des agriculteurs* : 10 fr.
DONY, Em. *Vocabulaire du fraudeur à Chimay* : 5 fr.
JACQUEMOTTE et LEJEUNE. *Toponymie de Jupille* (le Bull., t. 49, qui la contient : 35 fr.).
LEJEUNE, JACQUEMOTTE et MONSEUR. *Toponymie de Beaufays* : 10 fr.
LEJEUNE, J. *Toponymie d'Ayeneux* : 10 fr.
— *Toponymie de Magnée* : 5 fr.

- DONY, E. *Toponymie de Forges-lez-Chimay* : 10 fr.
CARLIER et DONY. *Toponymie de Monceau-sur-Sambre* : 10 fr.
BAYOT et DONY. *Toponymie de Chimay* : 10 fr.
RENARD, Jules. *Toponymie de Wiers* : 10 fr.
FOULON et NOEL. *Toponymie de Landelies* : 5 fr.
RENARD, Edgard. *Toponymie de Dolembreux* : 10 fr.
— *Toponymie d'Esneux* : 20 fr.
— *Toponymie de Villers-aux-Tours* : 10 fr.
DORY. *Wallonismes* : 20 fr.
COLSON. *Table générale des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne de 1856 à 1906* : 35 fr.
ÆBISCHER, Paul. *L'anthroponymie wallonne d'après quelques anciens cartulaires* : 10 fr.

Collection des Publications de la Société

- Annuaire*, 32 volumes in-12 : 280 fr. (chaque année : 10 fr.)
Bulletin de la Société, 1^{re} série (¹) : t. 7 à 13 : 300 fr. (id. : 45 fr.)
— — — 2^e série, 52 vol. : 1080 fr. (id. : 30 fr.)
Bulletin du Dictionnaire wallon, t. 1 à 16 : 110 fr. (id. : 10 fr.).
— — — t. 17 : 75 fr. (= *Etudes de dialectologie romane dédiées à la mémoire de C. Grandgagnage*).
Les Noëls wallons, par A. DOUTREPONT : épuisé.
Bibliographie wallonne de 1905-1906, par O. COLSON, 5 fr.
Projet de Dictionnaire wallon : 5 fr.
Li voyèdge di Tchaufontainne, opéra comique de 1757 en dialecte liégeois.
Edition critique, avec commentaire et glossaire par J. HAUST : 10 fr.
Traité de versification wallonne, par J. FELLER, 45 fr.
La collection (²) : 1800 fr. (frais d'envoi non compris).

Les prix ci-dessus s'entendent en francs belges pour la Belgique, et en francs français pour l'étranger.

Pour la Belgique, adresser les commandes au secrétaire de la S. L. W., M. N. HOHLWEIN, rue Renoz, 11, Liège et le montant de la somme au trésorier, M. Jean DESSARD (rue A. Delsupexhe, 16, Herstal) ; compte chèques postaux n° 102927.

Pour l'étranger, s'adresser à la Librairie E. DROZ, 25, rue de Tournon, Paris (VI^e).

Pour compléter nos collections, nous désirons acheter les cinq premiers tomes de l'*Annuaire* (1863-69) et les six premiers tomes du *Bulletin de la Société* (1858-63).

(¹) Moins les six premières années du *Bulletin*, qui sont épuisées. La Société, ne peut les fournir que par occasion et à prix variable.